This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Stanford University Libraries
3 6105 120 025 817

Madrolle

Chine du Sud

Ports du Japon

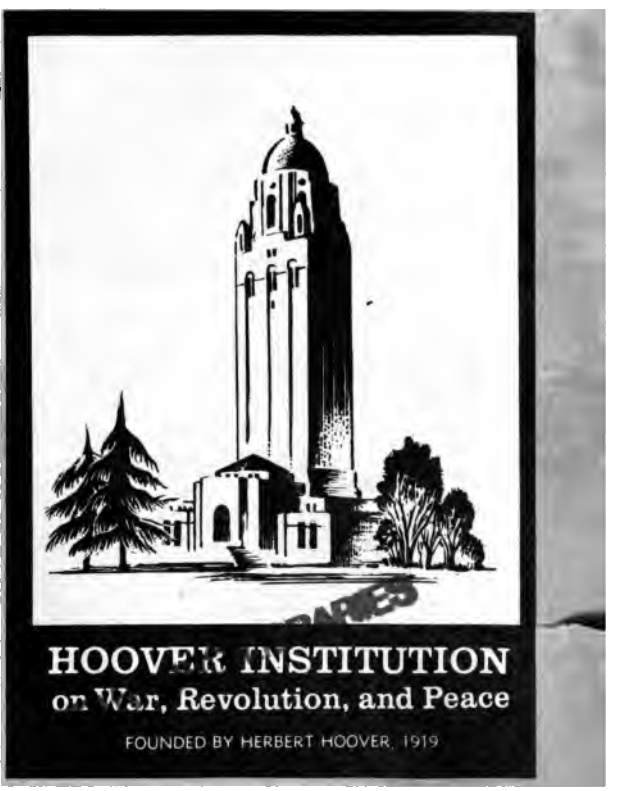
HOOVER INSTITUTION
on War, Revolution, and Peace
FOUNDED BY HERBERT HOOVER, 1919

e station

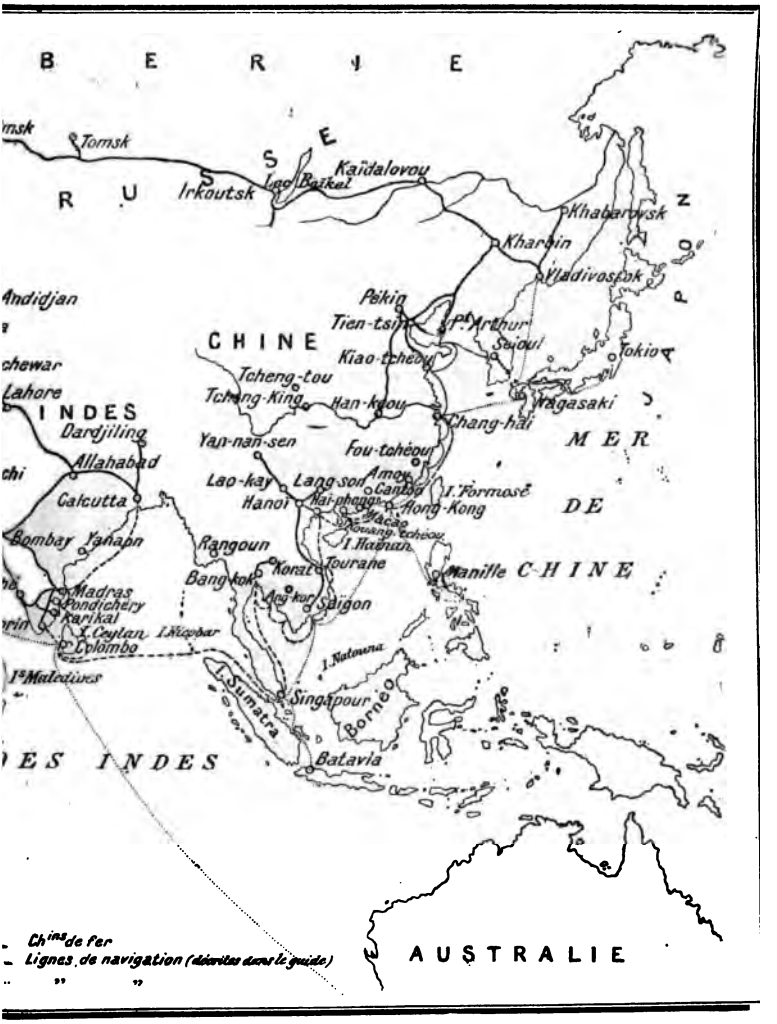
B E R I N G
S E
R U
Tomsk
Irkoutsk
Lac Baikal
Kaïdalovou
Khabarovsk
Kharbin
Vladivostok
Andidjan
Pekin
Tien-tsin
P.t Arthur
Séoul
Tokio
CHINE
Kiao-tchéou
Tcheng-tou
Tchang-King
Han-kéou
Nagasaki
Lahore
INDES
Dardjiling
Yan-nan-sen
Chang-haï
M E R
Allahabad
Fou-tchéou
Lao-kay
Lang-son
Amoy
Calcutta
Hanoï
Haï-phong
Canton
I. Formose
Hong-Kong
DE
Bombay
Yanaon
Macao
Rangoun
I. Hainan
Tourane
Manille
C H I N E
Bang-kok
Korat
Madras
Pondichery
Karikal
Saïgon
I. Ceylan
Colombo
I. Nicobar
Ls Maldives
I. Natuna
I. Sumatra
Singapour
Borneo
Batavia
E S I N D E S
AUSTRALIE
Chins de fer
Lignes de navigation (décrites dans le guide)
" "

GUIDES MADROLLE

VOLUMES

En Français :

CHINE DU SUD.— Voyageurs Chinois.— Histoire. — Art.— Hong-kong. — Canton. — Macao.— Fou-tcheou. — Chang-hai.— Bas fleuve Bleu. — Edit. 1904. **12 fr.**

10 shell.; 10 marcs; 2 dollars 1/2 or; 5 yen; 5 roubles.

CHINE DU NORD. — Corée. — Le Transsibérien. — De Pékin à Paris par la Russie. — Grammaire chinoise. — Pékin et la Grande Muraille. — T'ien-tsin. — Chine occidentale. — Yun-nan. — Haut fleuve Bleu. - Edit. 1904 . . . . . **12 fr.**

10 shell.; 10 marcs; 2 dollars 1/2 or; 5 yen; 5 roubles.

INDOCHINE. — Djibouti. — **Indes.** — Ceylan. — **Siam.** Chine méridionale.—De Marseille à Canton.—23 cartes ou plans. Edit. 1902 . . . . . **18 fr.**

15 shell.; 15 marcs; 3 dollars or 75; 7 yen 50; 7 roubles 50.

BROCHURES

RUDIMENTS DE LA LANGUE CHINOISE, par A. Vissière, Professeur à l'École spéciale des Langues Orientales Vivantes. . . . . **2 fr. 50**

LES VOYAGEURS CHINOIS, par Ed. Chavannes.. **1 fr.**

L'ART CHEZ LES CHINOIS, par R. de Marguerye. **1 fr.**

L'HISTORIQUE DE LA CHINE, par Cl. Madrolle. **1 fr.**

SUD DE LA CHINE. — Hong-kong. — Canton. — Macao. le Si-kiang . . . . . **3 fr.**

NORD DE LA CHINE. — Pékin. — T'ien-tsin. — la Grande muraille. . . . . **3 fr.**

LE SUD DU YUN-NAN. — De Mong-tseu à Sseu-mao, par Bons d'Anty . . . . . **2 fr.**

LA CORÉE. — Historique. — Seoul. — les Ports, par M. Courant . . . . . **3 fr.**

EN PRÉPARATION :

En Français :

JAPON. — Canada. — Etats-Unis. — De Hong-kong en Europe, par New-York.

In English :

CHINA. — Korea. — Transsiberian.

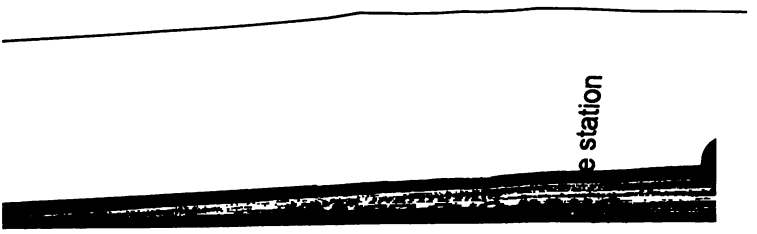

PRÉFACE

Ce qu'il faut, avant tout, demander à un *Guide*, c'est un ensemble de notions générales, donnant à l'avance un aperçu de la contrée à parcourir, et d'indications pratiques qui en font l'auxiliaire indispensable du voyageur, facilitant son plan d'excursions, abrégeant ses démarches, lui évitant les fausses manœuvres, les pertes de temps, lui permettant, en un mot, de donner à son voyage le maximum d'intérêt et d'utilité.

Il n'existait encore, en aucune langue, de Guide de Chine ou de Corée. C'est donc une lacune que nous avons cherché à combler en entreprenant un ouvrage sur des régions asiatiques encore imparfaitement étudiées, mais qui attirent un nombre toujours croissant de touristes ou de résidants auxquels il nous a paru utile de donner satisfaction par ce premier travail dont un résumé en langue anglaise paraîtra prochainement.

Dans ce vaste Empire chinois, nous avons fait un choix des itinéraires les plus fréquentés, et nous y avons joint quelques routes moins parcourues mais qui ne tarderont pas à prendre de l'importance par suite de l'extension des chemins de fer, et des influences économiques ou politiques des nations étrangères.

Dans cette édition, les régions voisines de l'Indochine française ont été plus particulièrement décrites, mais nous comptons étendre ainsi aux autres provinces de la Chine nos renseignements et nos descriptions d'itinéraires, car nous n'avons pas la prétention d'avoir établi, de prime abord, un Guide complet et définitif.

Nous demanderons un bon accueil à notre premier essai auquel, dans l'avenir, nous apporterons les compléments

dans nos Guides et, avant nous, par le Gouvernement et par un grand nombre de corps savants de France.

Les Notices de M. Vissière ont été traduites *verbatim* du *Ta Ts'ing-yi-t'ong-tche* ou « Description générale de l'Empire chinois » rédigée par une Commission impériale, ou résumées d'après le même ouvrage. Dans quelques cas, il eut recours au *Kouang-yu-ki*, et aussi à une édition récente de l'*Annuaire administratif chinois*.

M. Vissière a composé, en outre, pour le Guide de la Chine du Nord, une Grammaire abrégée de la langue de Pékin, à l'usage des débutants, qui sera d'un grand secours aux étrangers désireux de tenter l'étude du chinois.

M. Ed. Chavannes, membre de l'Institut et professeur au Collège de France, a traité un sujet fort intéressant, les « Voyageurs Chinois », et a dressé une carte de leurs itinéraires à travers l'Asie. Si les étrangers viennent aujourd'hui étudier la Chine chez elle, ils sauront que les Chinois ont eu également le goût de l'étude et des voyages et que plusieurs d'entre eux ont laissé des relations fort instructives sur l'Asie et en particulier sur les Indes.

M. R. de Margueryе a donné, d'une plume vive, un rapide aperçu de tous les « Arts chez les Chinois »; il s'est plus longuement attaché à la céramique où les Célestes ont particulièrement excellé, produisant des œuvres très recherchées par les amateurs et les collectionneurs.

M. Maurice Courant, professeur de chinois près la Chambre de commerce et à l'Université de Lyon, a bien voulu se charger de la « Corée » où il a passé plusieurs années. D'après ses notes personnelles et d'après divers ouvrages indigènes et autres, il a donné des notions précises sur le gouvernement, un historique complet du pays, une description de Seoul et des principaux ports. M. Courant s'est servi principalement des ouvrages suivants : *Ryouk tyen tyo ryei*, *Pep kyou ryou hpyen*, recueils de lois et de règlements ; — *the Corean Government*, by W. H. Wilkinson ; — *Sam kouk sà keui*, *Ko rye sà*, *Tong kouk moun hen pi ko*, trois ouvrages historiques ; — *Tong kouk ye ti seung ram*, grande géographie officielle ; —

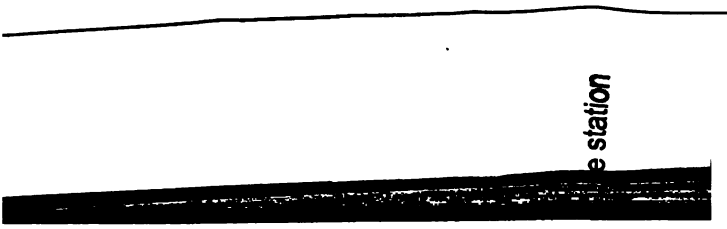

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Préface V
Table des matières IX
Cartes et plans XI
Abréviations XII

Introduction

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Saison 1
Monnaie 1
Itinéraires. Billets 2
Vêtements 4
Malles 4
La langue chinoise 4
France. Télégraphe 5
Hôtels 6
Passeport 7
Le personnel 8
Modes de transport 8
Mesure itinéraire 10
Tableau des monnaies 11
Echelle thermométrique 12
Tableau des mesures 12

La Chine

Gouvernement I
Les voyageurs chinois V
Historique XXVII
Poids et mesures LXXIII
L'art LXXIII
Littérature XCVIII
Ports à traité. Douanes CI
Commerce CIV
Population étrangère CV
La dette CVI
Variétés de parlers CVII

BAS FLEUVE BLEU

1. De Chang-hai à Ngan-k'ing-fou..... 122
2. De Ngan-k'ing-fou à Han-k'eou..... 128
3. De Han-k'eou à Yi-tch'ang..... 131

HOU-PEI

1. Han-k'eou. Wou-tch'ang. Han-yang..... 135
2. De Han-k'eou à Pékin..... 137

CHAN-TONG

1. Ts'ing-tao..... 139
2. De Ts'ing-tao à Tsi-nan-fou..... 140

Renseignements supplémentaires.

Cartes et Plans

Le Tour de l'Asie.....
Itinéraires en Chine.....
Itinéraires des Voyageurs chinois..... XXIV
La province du Kouang-tong Canton..... 1
Hong-kong. Quartier central..... 3
Hong-kong. Happy Valley..... 8
Le Si-Kiang..... 36
Canton..... 13
Macao..... 25
Baie de Kouang-tcheou-wan..... 30
Kouang-tcheou Ville..... 45
Soua-t'eou..... 48
Amoy..... 84
Fou-tcheou et les environs..... 77
Fou-tcheou..... 82
Chang-hai et les environs..... 99
Chang-hai. Les concessions..... 108
Le fleuve Bleu..... 121
Han-k'eou..... 135
Carte générale de la Chine.....

INTRODUCTION

Notions générales

Renseignements pratiques

Saison. — Les personnes qui entreprennent le « Tour d'Asie » et qui ont 8 à 10 mois à consacrer à ce voyage, devront s'arranger pour se trouver aux Indes et en Indochine en hiver, dans le Sud de la Chine et au Japon au printemps, de façon à traverser la Sibérie en été.

On combinera son départ de Marseille pour la seconde quinzaine de septembre. Le passage de la Mer Rouge n'est plus pénible et la traversée de l'Océan Indien jusqu'aux Indes est calme ; la mousson du S.-O. étant finie ou presque terminée. A cette époque, on aura donc de grandes chances pour avoir, au commencement de son voyage, un excellent parcours :

INDES ET CEYLAN : octobre-novembre.
ANGKOR, CAMBODGE, COCHINCHINE : décembre.
SIAM : janvier.
TONKIN : février.
HONG-KONG, CANTON, MACAO : mars.
FOU-KIEN, CHANG-HAI, FLEUVE BLEU : avril.
JAPON : mai.
CORÉE, PÉKIN : juin.
LE TRANSSIBÉRIEN : juillet

Monnaies. L'argent français est partout reçu ; les banques ou les changeurs ne retiennent parfois qu'une très faible commission. On devra profiter du bas cours du change pour se munir de billets ou d'argent indigène : de *yen* au Japon, de *roubles* en Russie, de *piastres* ou *dollars* en Chine.

La *Banque Russo-Chinoise*, 2, rue Le Peletier, à Paris, à l'angle des Boulevards ; — la *Banque de l'Indo-Chine*, 15 *bis*, rue Laffitte, à l'angle de la rue Pillet-Will, à Paris ; — la *Hongkong and Shanghai Banking Corporation*, à Londres et à Lyon, se recommandent tout particulièrement aux voyageurs par leurs nombreuses succursales en Asie. Les banques importantes de France ont aussi en Extrême-Orient des correspondants.

On emportera le moins d'argent possible avec soi, mais on se munira de *Lettres de crédit* payables dans des villes désignées d'avance ou, mieux encore, de *Billets circulaires* qui peuvent être échangés dans n'importe quelle place contre la monnaie locale.

Itinéraires. Billets. — On peut se procurer les billets de passage pour l'Extrême-Orient et pour le « Tour du Monde » et se renseigner sur les modes de transport pour gagner la Chine et le Japon à l'*Agence Cook* (1, place de l'Opéra, à Paris) où l'on délivre également des « coupons d'hôtel » pour une partie du parcours. On peut aussi retenir ses places aux *Messageries Maritimes* (1, rue Vignon, à Paris, à l'angle des Boulevards) et aux autres Compagnies de navigation. Si l'on préfère la voie de terre, on aura tous les renseignements aux *Wagons-Lits* (3, place de l'Opéra).

On arrive en Extrême-Orient par trois voies différentes. Par mer, en venant du Sud par Singapour, l'Indochine et Hong-kong, par l'Océan Pacifique et l'Est si l'on a traversé l'Amérique, enfin par terre et le Nord de la Chine au moyen des Trains-luxe du Transsibérien.

A. — Par la voie du canal de Suez, l'Inde et l'Indochine, plusieurs Compagnies de navigation, visitant à peu près les mêmes escales, se rendent en Extrême-Orient. Leurs prix, nourriture comprise, sont à peu près les mêmes depuis Paris jusqu'aux escales des mers de Chine (Hong-kong, Chang-hai, Nagasaki, Kobé, Yokohama (en 38 jours).

Par les *Messageries Maritimes*, de Paris à Hong-kong ou à Yokohama, un prix unique, *via* Marseille, 1.971 fr. 75 en 1re classe, 1.340 fr. 35 en 2e classe.

Par la *Cie Péninsulaire et Orientale* (anglaise), *via* Marseille; 1.906 fr. 75 et 1.098 fr. 50.

Par la *Cie Norddeutscher Lloyd* (allemande), *via* Gênes, 1.987 fr. 30 et 1.104 fr. 70 (dont 113 fr. de Paris à Gênes en 1re cl. et 77 fr. en 2e cl.

De Gênes à Berlin, 170 et 123 f.; à Londres, 185 et 127 f.; à Vienne, 128 et 88 fr.

B. — De Paris à Yokohama (27 à 31 jours), ou à Hong-kong, par l'Amérique.

Par la *Cie Transatlantique*, *via* Le Havre, et les Compagnies de navigation canadienne, américaine ou japonaise du Pacifique. 1.690 fr. en 1re et 1.080 en 2e cl. La nourriture est comprise sur les bateaux, mais il y a lieu d'ajouter un supplément pour le « Pullman » et les dépenses d'hôtels lors de la traversée de l'Amérique. Les Compagnies allemande ou anglaise ont à peu de chose près le même prix.

C. — De Paris à Chang-hai ou à Nagasaki, par le Transsibérien. C'est la voie la plus rapide (19 jours) et la moins coûteuse si l'on a peu de bagages. (Voir *Le Transsibérien.*) : 1.159 fr. en 1re classe, et 788 fr. 70 en 2e cl.

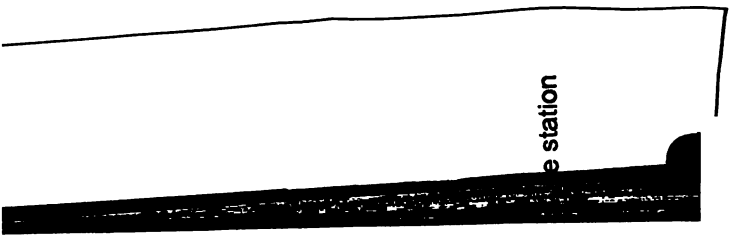

Si l'on prend des Billets circulaires, les prix seront les suivants :

Tour d'Asie. 3.130 fr. 60 env. en 1re cl. wagon-lit et 2.123 fr. 95 env. en 2e cl. Se décomposant ainsi : de Paris à Marseille, 96 fr. 65 et 65 fr. 25 ; de Marseille à Chang-hai (par les Messageries Maritimes), 1.875 fr. et 1.275 fr ; de Chang-hai à Dalny. 100 fr. ; de Dalny à Paris, 1.059 fr. et 688 fr. 70. Ce voyage n'a pas encore de billet unique, il faut le solder par fractions en cours de route.

Tour du Monde, 3.250 fr. par l'Amérique. (Voir les SERVICES MARITIMES.)

Nous présentons un *Itinéraire du « Tour d'Asie »* que l'on peut relier aux Routes indiquées soit dans le GUIDE DE L'INDOCHINE, soit dans la brochure du TRANSSIBÉRIEN (compris dans le volume de la CHINE DU NORD). Il permet de visiter les villes intéressantes de la Chine, du Japon et de la Corée.

Séjour dans le Sud de la Chine		**12 jours**
Hong-kong	3 jours	
Canton	3 —	
De Canton à Wou-tcheou-fou et retour	4 —	
Macao	2 —	
Les Escales du Fou-kien		**8 jours**
Soua-tao, Amoy	3 jours	
Fou-tcheou, arrivée à Chang-hai	5 —	
Le Fleuve Bleu		**14 jours**
De Chang-hai à Nankin. Le Tombeau des Ming	3 jours	
A Han-k'eou	3 —	
A Yi-tch'ang	3 —	
La descente du Fleuve	5 —	
De Chang-hai à Tche-moul-po, Seoul		**4 jours**
Tche-moul-po. Tche-fou. T'ien-tsin		**2 —**
Séjour dans le Nord		**20 —**
T'ien-tsin	2 jours	
Pékin, la Grande Muraille, les Collines de l'Ouest, le chemin de fer de Tcheng-ting-fou	15 jours	
De Pekin à Dalny par Tche-fou	3 —	
Séjour en Chine	*68 jours*	
De Dalny à Paris par le Transsibérien	*17 —*	
De Paris à Chang-hai, par Marseille	*30 —*	
	115 jours	

Soit quatre mois avec les arrêts en Russie et en Allemagne.

Les personnes qui visiteront rapidement le Japon des touristes devront compter un mois de plus.

Ce voyage comprendrait les frais suivants (en 2e classe) :

De Paris à Marseille, 96 fr, 65 en 1re cl. et en 2e cl. Fr.	65 25
De Marseille à Chang-hai (transport, logement et nourriture), 1875 francs en 1re cl. et en 2e cl.	1.275
Frais divers en escales et sur les paquebots	100
De Hong-kong à Chang-hai par le service côtier. 1re cl. env	100
De Chang-hai à Tche-moul-po. 1re cl.	

De Chang-hai à Yi-tch'ang et retour, 1re cl. env. . .	240	
De Tche-moul-po à Ta-kou, 1re cl.	60	
De Takou à Pékin et retour, 1re cl. env.	35	
4 jours d'excursion à la Grande Muraille, env. . . .	200	
De Takou à Dalny, par Tche-fou, env.	50	
De Dalny à Paris, 1re 1.059 fr.; en 2e cl.	688	70
17 jours de chemin de fer à 15 fr. et 5 jours d'arrêt à 30 fr.	405	
63 autres journées en Chine à 25 fr. (frais d'hôtel et argent de poche.	1.575	
	4.754	

Soit pour un déplacement de 4 mois, 1.200 francs environ par mois. En première classe, il faudrait compter 982 francs en plus ou 5.736 fr., soit pour 4 mois, une dépense mensuelle d'environ 1.450 francs.

Vêtements.— La traversée étant longue, se munir de linge et de vêtements en quantité suffisante qu'on placera dans sa cabine ou dans les malles en réserve dans la cale.

Il est bon d'emporter au complet la garde-robe nécessaire à la durée du voyage, car on ne trouve que très difficilement et à des prix élevés ce dont on pourrait avoir besoin.

Les *dames* auront des vêtements en tissus légers, mais non salissants, le blanchissage n'étant pas possible pendant la traversée. Emporter des robes de soirée; les soies, genre taffetas, se coupent en peu de temps.

Un plaid léger et chaud est nécessaire, les variations de température étant très brusques.

Les *hommes* auront des costumes en toile légère blanche, et d'autres de couleur cachou (khaki); la veste genre dolman à col montant est très pratique. On emportera aussi des vêtements de drap si l'on doit séjourner au Tonkin et au nord du Tropique. Le smoking ou l'habit sont nécessaires.

Le casque doit être à large bord; éviter de prendre celui de l'armée qui ne protège ni les oreilles, ni les joues et se renverse si on lève la tête.

Malles.—Pour la cabine, on aura des malles longues et plates peu élevées; les caisses plus grosses devant aller à la cale.

La langue Chinoise. — Les parlers et les dialectes sont fort nombreux en Chine; nous ne pouvons aborder ici tous les langages des populations de ce vaste empire et nous avons adopté la *langue mandarine parlée à Pékin* qui est celle de la Cour et du gouvernement central, et celle que les étrangers emploient le plus ordinairement dans leurs travaux.

Il se présentait autrefois une difficulté : la transcription. Chaque sinologue avait la sienne et prétendait la faire prévaloir lorsque, en 1901, le Ministère des Affaires étrangères, en France, adopta une «transcription française».

Régime extra-européen

		ordinaires	de presse
Indo-chine	Annam	5.975	2.36
	Cambodge	5.075	1.86
	Cochinchine	5.075	1.86
	Tonkin	6.475	2.36
Siam		4.575	1.81
Indes	Aden, Perim	3.125	1.25
	Birmanie	2.8125	1.25
	Ceylan	2.9125	1.30
	Indes anglaises et françaises	3.8125	1.25
Extrême-Orient	Chine	6.75	2.295
	Corée, Fousan, Tchemoulpo et Séoul	7.70	
	Japon	7.70	2.895
	Macao	7.00	
	Mantchourie, Port-Arthur, Dalny	1.40	
Russie d'Asie.	1re zone (près l'Oural)	1.40	
	2e zone (le Baïkal)	1.40	
Les Détroits, Presqu'île de Malaca		4.125	1.60
Egypte (le Delta)		1.65	1.25
Obok		3.275	1.325
Madagascar		3.975	1.40
Erythrée...	Assab	3.225	
	Massaouah	3.335	

Hôtels. — Toutes les villes un peu importantes ont un « Hôtel » ou un « Boarding House » pour recevoir les étrangers de passage, et, dans quelques cités, des constructions très confortables ont été installées. Les prix journaliers (chambre et repas sans vin) varient entre 5, 6 et 10 piastres, soit de 11 à 24 francs.

Légations et Consulats

Chine

France. Le personnel diplomatique comprend les ambassadeurs, au nombre de 10 (traitement : 40.000 fr.), les ministres plénipotentiaires au nombre de 28 (traitement : 30.000 ou 24 000 fr.), des secrétaires d'ambassade (traitement de poste et non de grade), des attachés, des chanceliers, des interprètes et des drogmans. Pour les ambassadeurs et les ministres plénipotentiaires il est alloué en plus du traitement, des indemnités de frais de représentations qui varient selon les postes. Sous la dépendance du Ministre, accrédité auprès des puissances étrangères sont établis des postes consulaires. Le traitement des Consuls généraux varie de 18 000 à 55.000 fr., selon les villes ; celui des Consuls de 14 à 35.000 fr., celui des vice-consuls de 4.000 à 18.000 fr.

Les postes de Chine sont :

Légation à Pékin : ministre (55.000 fr., frais de représentation en plus du traitement).

Consulats généraux : Chang-hai (50.000 fr.). Yun-nan-fou (50.000 fr.)

Consulats : T'ien-tsin (20.000 f.) Tch'ong-k'ing (30.000 f.) Fou-tcheou. Canton (25.000). Han-k'eou. Long-tcheou (24.000). Mong-tseu (24.000). Sseu-mao (26.000) (inoccupé). Pak-hoi, Hong-kong (28.000).

Vice-consulats : Hoi-hao (14.000). Ho-k'eou, près Lao-kay (16.000). Soua-t'eou. Amoy. Tche-fou (avec Nieou-tchouang). Tong-hin (près Moncay) (inoccupé).

ALLEMAGNE. **Légation** à Pékin : ministre, 60.000 marcs; 1er secrétaire, 15.000 m.; 2e secrét., 9.000 m.; 1er interprète, 15.000 m.; 2e interprète 9.000 m.; 1er chancelier, 8.500 m. ; 2e chancel., 6.000 m.

Consulat général à Chang-hai : Consul général, 40.000 m.; 2 vice-consuls à 12.000 m. ; interprète à 12.000 m. ; 1er secrét. 8.500; 2e secrét., 7.200 m.; huissier 3.600 m.

Consulats: Amoy, Canton, Han-k'eou, Yi-tch'ang, Nankin, Soua-t'eou, Tche-fou, T'ien-tsin, Ts'i-nan-fou, Pak-hoi (avec Hoi-hao) Tch'ong-k'ing, Hong-kong.

ANGLETERRE. **Légation** à Pékin.

Consulats généraux: Chang-hai, T'ien-tsin. Yun-nan-fou.

Consulats : Nieou-tchouang. Tche-fou. Tchen-kiang. Nankin. Wou-hou. Kieou-kiang Han-k'eou. Cha-che. Yi-tch'ang. Sou-tcheou, Hang-tcheou. Ning-po. Wen-tcheou. Fou-tcheou (et Ma-moi). Amoy Soua-t'eou. Macao. Canton. Wou-tcheou.

JAPON

FRANCE. Légation à Tokyo (frais de représent. 49.000 fr. ; plus le traitement).

Consulats : Yokohama (25.000).

Vice-consulats : Nagasaki (13.000). Kobé (14.000).

ALLEMAGNE, ANGLETERRE, ETATS-UNIS, etc., ont des Légations ou Consulats dans les mêmes villes.

Passeport. — Les étrangers peuvent résider en Chine, sans passeport, dans les « Ports ouverts » et s'y livrer au commerce ou à l'industrie en toute sécurité et sans entrave d'aucune espèce. (Cf. Traité sino-français de T'ien-tsin, du 27 juin 1858, art. VII).

Ils sont également autorisés à circuler autour de ces ports jusqu'à une distance de « 100 li, pendant 10 jours ». (Art. IV du traité sino-brésilien de T'ien-tsin, du 3 oct. 1881.)

Cependant « les Français et les autres personnes établies dans les localités ouvertes à la frontière (sino-tonkinoise) pourront circuler sans passeport dans un rayon de 50 li autour de ces localités ». (Traité sino-français, du 25 avril 1886, art. V.)

Le traité sino-français de 1858 fixe le pied chinois à $0^m,358$; le *li* aurait donc une valeur légale de $578^m,35$.

Mais si ces étrangers désirent voyager dans l'intérieur de l'empire, ils doivent alors se munir de passeports que leur délivreront leurs représentants consulaires. Ces papiers sont contre-scellés par les autorités locales et engagent par ce fait la responsabilité du gouvernement chinois.

« Les Français qui voudront se rendre dans les villes de l'intérieur ou dans les ports où ne sont pas admis les navires étrangers, pourront le faire en toute sûreté, à la condition expresse d'être munis de passeports rédigés en français et en chinois, légalement délivrés par les agents diplomatiques ou les consuls de France en Chine, et visés par les autorités chinoises. En cas de perte de ce passeport, le Français qui ne pourra pas le représenter, lorsqu'il en sera requis légalement, devra, si l'autorité chinoise du lieu où il se trouve se refuse à lui donner un permis de séjour, pour lui laisser le temps de demander un autre passeport au consul, être conduit au consulat le plus voisin, sans qu'il soit permis de le maltraiter ni de l'insulter en aucune manière... Les Français résidant ou de passage dans les ports ouverts au commerce étranger pourront circuler, sans passeport, dans leur voisinage immédiat, et y vaquer à leurs occupations aussi librement que les nationaux. » (Art. VIII du traité de 1858).

Le personnel. — Après s'être assuré d'un passeport auprès de son consul et avoir réuni tous les renseignements et documents utiles pour entreprendre une étude et un voyage à travers les pays peu parcourus de l'empire, on choisit son personnel.

En principe, les gens de service doivent pouvoir servir à l'occasion d'interprètes, donc comprendre la langue de l'étranger et connaître des dialectes de l'intérieur, ce qui n'est pas toujours facile à trouver si le voyage s'étend loin du point de départ.

On prend parfois un *lettré-interprète*. On en trouve un assez grand nombre à Pékin, à Chang-hai, à Canton parlant l'anglais; ceux qui connaissent le français sont plus rares. Le diplômé chinois qui s'intitule « lettré-linguiste » est assez exigeant; c'est un « Monsieur » qui se fait servir; ses honoraires mensuels sont de 70 à 100 piastres. Il est parfois prétentieux, s'accommode mal des péripéties du voyage, et ne prend pas toujours dans les moments difficiles l'intérêt du maître-étranger.

Si l'on a pris le temps nécessaire pour recruter son monde et le bien connaître, on trouvera assez facilement un Chinois, moins titré, qui consentira à être un serviteur; appointement mensuel, une trentaine de piastres. Ce Chinois devra être suffisamment lettré pour écrire sa langue, faire de courtes traductions, connaître les règles compliquées de l'étiquette chinoise afin de servir d'intermédiaire dans les relations avec les autorités; on l'emploiera aussi à faire le logement.

Un *boy* et un *cuisinier* compléteront le personnel. Gages mensuels 20 à 25 piastres. Bien définir à chacun son service.

haut prix; une particularité assez curieuse, est que les eunuques seuls se servent de voitures traînées par des chevaux blancs et qu'ils vont toujours aussi vite que possible. Pour les voyages, deux mulets attelés en flèche font 50 kil. par jour; ces bêtes sont infatigables comme leur conducteur. Pour être passablement installé dans ces véhicules, on y place un matelas, des oreillers, enfin tout ce qui peut amortir les épouvantables secousses provenant des routes toujours défoncées (Mgr Favier, *Péking*). A Pékin, la journée (pour l'étranger) est de 2 piastres, mais prise en province, 1 p. la journée, et la course d'une heure, 50 sapèques; il y a des tarifs différents pour chaque localité.

Le *pousse-pousse* est d'introduction récente; il ne se rencontre encore que dans quelques cités ouvertes au commerce et, depuis peu, à Pékin. Si le pousse-pousse a l'avantage d'être assez rapide sur les bonnes routes et de pouvoir être agréablement employé pour une course dans les grands centres, il devient inutilisable pour les excursions, parce que les routes macadamisées n'existent pas encore sur le territoire relevant de l'administration chinoise.

Pour les promenades et les voyages, beaucoup de personnes donnent leur préférence à la monture. On peut utiliser le *chameau* pour la traversée de la Mongolie, prendre un *âne* ou une *mule* dans les pays de montagne, mais l'animal le plus prisé est encore le *cheval*. Dans le Nord, dans l'Ouest et dans le Sud-Ouest, on rencontre beaucoup de cavaliers; il est admis, dans ces régions, que l'on peut monter à cheval, tandis que dans d'autres, la convenance, le décorum voudront qu'on ne se serve que du palanquin.

Mesure itinéraire. — Les Chinois ont une mesure itinéraire, le *Li*, mais sa dimension varie selon les provinces et même les arrondissements. Au Yun-nan on compte 10 li par marche horaire, soit une étendue très peu supérieure à la lieue française. Dans quelques pays du Sud de la Chine on distingue deux sortes de *li* : le *Man-li* ou « Li barbare » qui vaut 600 mèt. env., et le *Kouan-li* ou « Li mandarinal » qui est d'à peu près 400 mèt. C'est entre ces deux chiffres que se maintiennent les estimations.

Les Français, en vertu d'un agrément avec la Chine (traité de 1858), fixant le pied chinois à 0m358, donnent au *li* une valeur légale de 578 m. 35, tandis que les Anglais l'évaluent communément à un tiers de leur mille terrestre (1.609 mèt.), soit 536 m. 35 env.

Tableau des monnaies

VALEURS APPROXIMATIVES, AU PAIR, EN OR ET EN ARGENT

Le *dollar* américain est compté pour 5 francs, mais il vaut en banque environ 5 fr. 20. Le *rouble* or est coté 4 francs, et le rouble argent 2 fr. 66. Le *florin* hollandais égale 2 fr, 06. Le *yen* japonais est évalué à 2 fr. 50, mais vaut environ 2 fr. 55. Le *Souverain* anglais est coté en banque, à Paris, autour de 25 fr 13, l'*Aigle* des Etats-Unis, 25 fr. 90, le *Guillaume* (20 marcs), 24 fr. 60, l'*Impériale* de Russie, 20 fr. 65.

SYSTÈME français		ANGLETERRE			ÉTATS-UNIS d'Amérique		ALLEMAGNE		RUSSIE		JAPON		HOLLANDE	
franc	centimes	livres sterlings	shellings	pence	dollars or	cents	marcs	pfennigs	roubles or	kopecks	yen	sen	florins	cents
	05			1/2		1		4		1 1/4		2		2.4
	10			1		2		8		2 1/2		4		4.8
	25			2 1/2		5		20		6 1/4		10		12.9
	50			4 3/4		10		40		12 1/2		20		23.8
	75			7 1/4		15		60		18 3/4		30		36.7
1	—			9 3/4		20		80		25		40		47.6
1	25		1	—		25	1	—		31 1/4		50		60.5
1	50		1	2 1/2		30	1	30		37 1/2		60		72.9
2	—		1	5		40	1	60		50		80		95.2
2	50		2	—		50	2	—		62 1/2	1	—	1	19
3	—		2	3/4		60	2	40		75	1	20	1	43
4	—		3	2 1/2		80	3	20	1	—	1	60	1	90
5	—		4	—	1	—	4	—	1	25	2	—	2	38
10	—		8	—	2	—	8	—	2	50	4	—	4	76
11	—		8	9 3/4	2	20	8	80	2	75	4	40	5	23
12	50		9	7 1/4	2	40	9	60	3	—	4	80	5	70
20	—		16	—	4	—	16	—	5	—	8	—	9	32
25	—	1	—	—	5	—	20	—	6	25	10	—	11	90
50	—	2	—	—	10	—	40	—	12	50	20	1	23	80
100	—	4	—	—	20	—	80	—	25	—	40	—	47	60

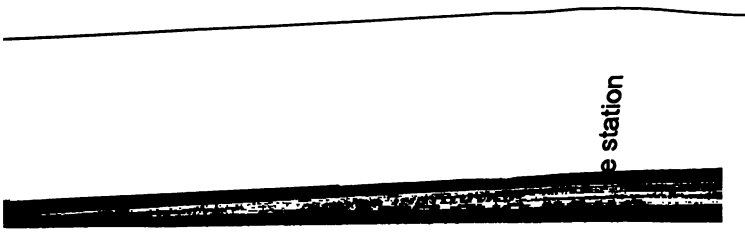

LA CHINE

GOUVERNEMENT

L'Empire chinois est sous le régime de la monarchie absolue. Tout le gouvernement est concentré entre les mains de l'Empereur, dont le pouvoir est illimité. Le souverain est aidé pour la haute direction de l'administration par plusieurs grands Conseils.

Le *Kiun-ki-tch'ou*, est une sorte de Conseil de l'Empire. Les membres, dont le nombre est variable, se réunissent chaque jour en présence de l'Empereur pour traiter les affaires générales.

Le *Tcheng-wou-tch'ou* ou Bureau de Gouvernement, institué en 1899.

Le *Wai-wou-pou*. Ministère des Affaires étrangères, créé le 21 juillet 1901, en remplacement du Tsong-li-ko-kouo-che-wou-ya-men, institué le 26 janvier 1861. C'est le premier des ministères.

Le *Nei-ko*. Chancellerie impériale. Les dignitaires de ce Conseil (Ta-hio-che), portaient sous les Ming le nom de Ko-lao; ils étaient alors les premiers ministres et jouissaient d'un pouvoir beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui.

Le *Tou-pan-kiun-wou-tch'ou*. Direction des affaires militaires créé en 1894 au moment de la guerre avec le Japon.

Puis viennent six anciens ministères (lieou-pou), qui exercent leur contrôle sur l'administration :

Le *Li-pou*, ministère des Emplois civils.
Le *Hou-pou*, » des Finances.
Le *Li-pou* » des Rites.
Le *Ping-pou* » de la Guerre.
Le *Hing-pou*, » des Châtiments ou de la Justice.
Le *Kong-pou*, » des Travaux-publics.

Parmi les autres directions on trouve encore :

Le *Li-fan-yuan* : elle s'occupe des Colonies ou pays Mongols.

Le *Tou-tch'a-yuan*, est le Tribunal des Censeurs.

Le *Han-lin-yuan* se compose des lettrés qui ont obtenu au concours le titre de Han-lin, généralement traduit par Académiciens.

L'Empire est divisé en *gouvernements généraux* ou vice-royautés, et en *Provinces*.

La Chine proprement dite comprend 8 gouvernements généraux et 19 provinces. Il faut ajouter à ce nombre les 3 « Provinces orientales » ou Mantchourie, puis la Mongolie, le Tibet et le Koukounor qui comptent comme colonies.

Les Provinces de Chine sont subdivisées en *cercles* ou *tao* puis en *départements* et en *arrondissements*.

Il y a ainsi, relevant directement des tao-t'ai ou des gouverneurs de province :

188 préfectures de 1re cl., *Fou*.

108 » de 2e cl., dont 37 *Tche-li-t'ing* et 71 *Tche-li-tcheou*.

Puis dépendant des préfets :

177 sous-préfectures de 1re cl., dont 31 *San-t'ing* et 146 *San-tcheou*.

1325 » de 2e cl., *Hien*.

Quelques tribus aborigènes ont conservé des chefs autochtones. Ceux qui relèvent de l'Empire sont *T'ou-kouan*, « magistrats indigènes ».

Les principaux fonctionnaires des provinces comprennent :

8 gouverneurs généraux (vice-rois), *tsong-tou* ou *tche-t'ai*.

15 gouverneurs, *siun-fou* ou *fou-t'ai*.

20 trésoriers généraux, *fan-t'ai* ou *pou-tcheng-che*.

18 grands juges, *nié-t'ai* ou *nyan-t ch'a-che*.

18 recteurs ou grands examinateurs *hio-t'ai* ou *hio-tcheng*.

5 directeurs généraux de la gabelle, *yen-yun-che*.

6 percepteurs généraux des impôts.

3 directeurs généraux des manufactures impériales, etc.

Les fonctions administratives sont toutes rétribuées. Il est alloué un traitement fixe très peu élevé, mais à des titres divers, réglementés d'ailleurs, les mandarins touchent des indemnités variables selon les postes et qui cependant ne leur donnent a peine un traitement décent.

Voici quelques exemples :

Les appointements d'un préfet de 1re ordre, *tche-fou*, sont de 105 staëls, mais ce fonctionnaire touche à titre de Pien-fong-chou-yin 89 à 109 t., à titre de Yang-lien-yin 1.000 à 2.000 t., a titre de Yen-kouei-yang-lien-yin 500 à 1.000 t.

Il a droit à un personnel de 60 individus, portiers, plantons à pied et à cheval, porteurs de palanquins, de parasols, sbires, garde-magasins, guichetiers, policiers, porte-clefs, etc. pour l'entretien desquels il touche annuellement une somme de 360 t. et plus.

Le préfet à un secrétaire particulier, *King-li*, et pour diriger ses services un secrétaire général de 1re rang, *T'ang-pan*. Chacun d'eux a une solde fixe, des indemnités, et un personnel dont le nombre et les appointements sont prévus.

Les appointements d'un préfet de 2e cl., *tche-tcheou*, sont de

80 taëls ; ses indemnités sont les suivantes : 70 à 80 t. à titre de Pien-fong, 600 à 800 à titre de Yang-lien, 150 à 200 à titre de Yen-kouei-yang-lien, 250 à 300 à titre de Hao-sien-yang-lien. Son personnel comprend 37 serviteurs, 20 scribes, 30 hommes de milice.

Un sous-préfet de 2e cl., *tche-hien*, touche 45 staëls mais ses indemnités sont : à titre de Pien-fong de 25 à 50 t., à titre de Yang-lien 600 à 1.500, à titre de Yen-kouei-yang-lien 100 à 300, à titre de Hao-sien-yang-lien 120 à 200.

Rangs. Globules. Rationals.

Il existe en Chine neuf rangs *(p'in)* de magistrats : chacun d'eux se divise en deux degrés *(ki)*, un supérieur *(tcheng)*, un inférieur *(tsong)*; en tout 18 degrés. Ci-joint le tableau de ces neuf rangs, pour les officiers civils *(wen-tche)*, en indiquant le globule *(ting-tseu)* et le rational *(pou-fou)* correspondant. Zi, *Pratique des examens littéraires*.

Rangs	GLOBULES DE DIGNITÉS	RATIONALS D'HONNEUR
1	*Hong-pao-che* Pierre precieuse rouge	*Sien-ngo* Grus Montignesia.
2	*Chan-hou-ting* Corail rouge.	*Kin-ki* Thaumalea picta.
3	*Lan-pao-che* Bleu transparent.	*K'ong-tsio* Pavo muticus.
4	*Ts'ing-kin-che* Bleu opaque.	*Yun-yen* Anser ferus
5	*Chouei-tsing-ting* Cristal.	*Pei-kien* Euphocamus nycthemerus
6	*Tch'o-k'iu-ting* Pierre blanche.	*Lou-sseu* Egretta Garzetta.
7	*Sou-kin-ting* Or.	*K'i-tche* Anas galericulata.
8	*Leou-kin-ting* Doré.	*Ngan-chouen* Coturnix dactylisonans
9	*Leou-yin-ting* Argent.	*Lien-tsio* Urocisso sinensis.

Dépendances coloniales

Les colonies de l'Empire comprennent la Mongolie, le Tibet, et le Koukonor.

Le SIN-KIANG est depuis plusieurs années une province, dont la capitale est Ti-houa-fou (Ouroumtsi), administrée par un Siun-fou ou gouverneur.

La MONGOLIE avec ses vastes déserts et ses immenses pâturages se divise en 4 régions :

Mongolie intérieure avec Kalgan ou Tchang-kia-k'eou ;

Mongolie extérieure avec Ourga ou K'ou-louen.

Le TIBET comprend le *Kang* ou Tibet oriental, le *Wei* ou Tibet central avec Lhassa où réside le Dalai-Lama, et le *Tsang* ou Tibet postérieur avec Tchachilembo, siège du Pan-tchen la-ma et autre ville sainte des Tibétains.

Ts'ing-hai ou Koukounor.

Le CORÉE, l'ANNAM, la BIRMANIE, etc., relevaient autrefois de la Chine; ils ont cessé, à la fin du XIXe siècle, d'envoyer leur tribut.

LES VOYAGEURS CHINOIS

par

EDOUARD CHAVANNES

La littérature chinoise est très riche en récits de voyages; nous ne nous occuperons ici que de ceux qui ont été traduits ou analysés dans une langue européenne.

Les voyageurs chinois sont en général d'excellents observateurs; ils nous renseignent sur les principales routes qu'ont suivies les caravanes à travers l'Asie; ils nous informent sur la topographie, l'archéologie et les mœurs d'un très grand nombre de contrées. D'autre part, ces voyageurs étaient, soit des diplomates, soit des marchands, soit encore des pélerins; ils sont donc intervenus d'une manière plus ou moins active dans la politique étrangère, les relations commerciales et l'évolution religieuse de l'Extrême-Orient. A ce double point de vue ils méritent de retenir notre attention.

Le plus ancien voyageur sur lequel nous ayons des indications précises est TCHANG K'IEN. En l'an 165 av. J.-C., le peuple des *Ta Yue-tche*, qui habitait alors le N.-O. de la province de *Kan-sou*, avait été battu par une nation de race turque, les *Hiong-nou*, qui sont les ancêtres des Huns d'Attila; les vaincus s'étaient enfuis dans la vallée de l'Ili: chassés derechef par les *Wou-souen*, ils avaient pénétré dans la région comprise entre l'Iaxartes et l'Oxus. En l'an 138 av. J.-C., l'empereur *Wou*, de la dynastie *Han*, ayant eu vent de ces événements, et cherchant un allié contre les *Hiong-nou*, invita un certain *Tchang K'ien* à se rendre chez les *Ta Yue-tche* pour s'assurer leur concours. Après avoir été retenu dix ans prisonnier par les *Hiong-nou*, *Tchang K'ien* réussit à s'échapper; il passa par les pays de *Ta Yuan* (Ferghânah) et de *K'ang-kiu* (Sogdiane) et atteignit enfin les *Ta Yue-tche* au Nord de l'Oxus; il revint en Chine en l'année 126 av. J.-C. Il n'avait pas pas réussi dans sa mission, car il n'avait pu décider les *Ta Yue-tche* à prendre les armes contre les *Hiong-nou*; mais il rapportait de son exploration une foule de notions géographiques et économiques qui devaient exercer une influence considérable sur les destinées de la Chine.

En premier lieu, *Tchang K'ien* (1) avait appris que, derrière le rideau de peuples nomades qui s'étendait au Nord et à l'Ouest de l'empire se trouvaient dans l'Asie centrale des peuples sédentaires, pacifiques et riches avec lesquels il pouvait être profitable de commercer; ces populations formaient l'avant-garde de l'Irân vers l'Orient, et, sous les successeurs d'Alexandre, avaient reçu quelques éléments de culture grecque; ce n'était rien moins que la civilisation greco-iranienne qu'avait découverte *Tchang K'ien*.

Pour entrer en contact plus intime avec elle, il proposait d'ouvrir deux routes: l'une était celle qu'il avait suivie lui-même; elle coupait le *Kan-sou* au point de jonction entre la race turque au Nord et la race tibétaine au Sud; pour séparer l'un de l'autre ces deux voisins turbulents, et pour maintenir libre le passage entre eux, l'empereur *Wou* conquit, de 115 à 111 av. J.-C. les territoires qui sont aujourd'hui nommés *Leang tcheou, Kan tcheou, Sou tcheou, Touen-houang*. La seconde route était plus hypothétique: lorsqu'il était dans le bassin de l'Oxus, *Tchang K'ien* avait vu avec surprise, sur les marchés, des bambous et des tissus qui provenaient des provinces actuelles de *Sseu-tch'ouan* et de *Yun-nan* en traversant le pays de *Chen-tou* (Sindhou, Inde). il était donc vraisemblable qu'on pouvait atteindre les contrées d'Occident par cette voie; les Chinois, qui ne se doutaient pas des obstacles formidables qu'ils allaient rencontrer de ce côté, firent des efforts répétés pour se frayer le chemin; ils échouèrent dans leurs entreprises, mais leur tentative ne fut pas sans résultat, puisqu'ils réussirent ainsi, dès l'année 111 av. J.-C., à faire reconnaître leur suprématie dans les territoires situés au sud du *Yang-tseu*.

On doit encore à *Tchang K'ien* une conception géographique erronée qui eut en Chine une longue fortune. Selon ce voyageur, la rivière de Khotan, qui s'unit à la rivière de Kachgar pour former le Tarim, devait être considérée comme la source du Fleuve Jaune; après s'être jetée dans le lac Lob noor, elle coulait, disait-il, sous terre pour reparaître au défilé de *Tsi-che*, dans le *Kan-sou*, et former le *Houang ho*. Ce fut seulement à la suite de l'ambassade de *Lieou-Yuan-ting* au Tibet, en 822 ap. J.-C., que l'on se fit des idées plus justes sur le haut cours du *Houang ho*.

Après *Tchang K'ien*, de nombreux envoyés chinois se rendirent en Occident; ils entretinrent avec le pays de *Ta Yuan*, c'est-à-dire

(1) Cf. WYLIE, *Notes on the Western Regions* (Journal of he Anthropological Institute, vol. X, p. 20-73, vol. XI, p. 83-115); KINGSMILL, *The intercourse of China with central and Western Asia in the 2 nd century B. C.* (Travail médiocre) (Journal of the N. China Branch of the R. A. S., N. S., vol. XIV, 1879, p. 1-30). — Les indications bibliographiques que nous donnons ici sont nécessairement très succintes.

le Ferghânah, des relations fréquentes, jusqu'au jour où leurs exigences causèrent une rupture qui aboutit, en 102 av. J.-C., au siège et à la prise de la capitale du *Ta Yuan* (Oura-tepe) par une armée impériale. Le Ferghânah leur livrait ses excellents chevaux et, pour les nourrir, les Chinois importèrent aussi chez eux la luzerne (*mou-sïu*) dont ils semèrent de grandes plantations; ils firent encore venir du Ferghânah le raisin dont le nom chinois, *p'ou-t'ao*, est peut-être la transcription du mot grec *botrus*; enfin, les nombreux miroirs métalliques de l'époque des *Han*, qui sont ornés de grappes de raisin au revers, trahissent, selon toute vraisemblance, des influences gréco-bactriennes.

Pour mieux commander les routes d'Occident, les Chinois résolurent, au premier siècle de notre ère, d'occuper militairement le Turkestan oriental; en l'an 73 ap. J.-C., le général PAN TCH'AO fut chargé de mettre ce plan à exécution : en seize ans de luttes, il soumit, soit par la diplomatie, soit par la force, les diverses principautés de la Kachgarie; devenu le maître incontesté de cette région, il fixa le siège de son protectorat à Koutcha (91 ap. J.-C.). Il ne tarda pas à entendre parler avec force éloges d'un royaume d'Occident dont le nom apparaît alors pour la première fois dans l'histoire : le pays de *Ta Ts'in*, qui n'est autre que la province romaine d'Asie; en l'an 97, il envoya un de ses lieutenants, nommé KAN YING, à la recherche du mystérieux Eldorado; Kan Ying arriva jusque sur les bords d'une grande mer où il devait, lui assura-t-on, s'embarquer pour aller dans le pays de *Ta Ts'in*; mais on lui peignit cette navigation avec des couleurs si effroyables qu'il renonça à l'affronter. La mer dont il est ici question n'est point la mer Caspienne, comme on l'a trop longtemps répété; elle ne peut être que le golfe Persique; on y trouvait des bateaux pour contourner toute l'Arabie et aboutir dans le nord de la mer Rouge, au point de départ des routes de caravanes qui menaient en Syrie (1).

Tandis que les Chinois continuaient vers l'Occident la marche en avant que leur avait indiquée *Tchang K'ien*, ils persévéraient dans la politique d'extension vers le Sud, que les suggestions de ce même ambassadeur leur avaient fait inaugurer. Maîtres, depuis l'an 111 av. J.-C., du royaume de *Yue*, qui comprenait le *Kouang-tong*, le *Kouang-si* et le Tonkin, ils purent ainsi entrer en rapports avec les divers peuples de l'Indo-chine; la division de la Chine en trois royaumes dans les premières années du troisième siècle de notre ère ne mit pas immédiatement fin à cette glorieuse période; le premier empereur du plus méridional de ces trois royaumes envoya, vers l'an 245 ap. J.-C., K'ANG T'AI et TCHOU YING en mission diplo-

(1) Cf. HIRTH : *China and the Roman Orient*, 1885.

matique dans le pays de *Fou-nan*, sur les rives du bas Mékong (1). Ces ambassadeurs écrivirent chacun leurs mémoires; si ces deux livres sont aujourd'hui perdus, ils ont du moins été incorporés en grande partie dans les histoires officielles où nous pouvons en prendre connaissance. Parmi les informations qu'ils nous donnent une des plus curieuses est celle qui a trait à une ambassade que le roi de *Fou-nan* avait dépêchée en Inde peu auparavant; elle avait remonté le Gange jusque dans le pays des *Meou-louen* (Mouroun*d*as) dont le roi, d'après les textes hindous, régnait à Kanyâkoubdja (Kanauj). On voit ainsi que, par l'intermédiaire de l'Indo-Chine, des relations auraient pu s'établir entre la Chine et l'Inde; ce ne fut pas cependant par cette voie que ces relations commencèrent, et, pour les prendre à leur début, nous devons revenir dans l'Asie Centrale.

Les *Ta Yue-tche* que *Tchang K'ien* avait trouvés, en 128 avant J.-C., établis au Nord de l'Oxus, n'avaient pas tardé à franchir ce fleuve; au commencement de l'ère chrétienne, ils se trouvaient avoir atteint et même dépassé l'Indus et ils formaient, dans la région de Kaboul et de Peshavar, le puissant empire Kouchan qu'on désigne souvent sous le nom d'Indoscythe; ils sont, semble-t-il, les Tochari des auteurs grecs et les Touroushkas des Hindous. Les monarques Indoscythes furent des bouddhistes fervents; au plus illustre d'entre eux, Kanishka, on attribue la construction à Peshavar d'un stoûpa célèbre entre tous les monuments religieux de l'Inde du Nord; par un envoyé Indoscythe (2), l'enseignement oral des doctrines bouddhiques pénétra pour la première fois en Chine en l'an 2 avant notre ère; chez les Indoscythes se rendirent les émissaires de l'empereur *Ming* qui, à la suite d'un songe de ce souverain, allèrent en Inde et en ramenèrent, l'an 67 de notre ère, deux çramaṇas étrangers; enfin plusieurs des moines hindous qui, dans le courant du deuxième et du troisième siècle de notre ère vinrent en Chine pour y prêcher le bouddhisme ou y traduire des livres saints, étaient sujets des *Ta Yue-tche*, c'est-à-dire des Indoscythes.

Pour arriver chez les Indoscythes, les Chinois devaient traverser le Turkestan oriental où chaque oasis formait un petit royaume; ces principautés étaient l'objet des convoitises de leurs voisins, et les *Hiong-nou*, les Indoscythes, les Tibétains et les Chinois s'y disputaient la prééminence. Ce qu'était leur civilisation au troi-

(1) Sylvain Lévi, *Deux peuples méconnus* (Mélanges de Harlez. 1896, p. 176-187). — P. Pelliot, *Le Fou-nan* (BEFEO, 1903, vol. III, p. 248-303).

(2) Ou, comme l'entend Sylvain Lévi, « par un envoyé chinois qui était allé à la cour des Indoscythes. »

sième siècle de notre ère, c'est ce que nous révèlent les fouilles récentes de M. Stein à l'ouest de Khotan, dans une ville enterrée sous les sables au delà du point où la rivière de Niya interrompt aujourd'hui son cours : quelques documents chinois écrits sur des fiches de bois nous apprennent que, en l'an 269 ap. J.-C., l'influence politique de la Chine se faisait sentir dans ces régions; d'autre part, de nombreux textes tracés sur bois ou sur peau nous montrent que, vers la même époque, la langue parlée dans ce pays était un idiome hindou et que l'écriture était cette même écriture kharoshṭrî qu'on signale sur quelques monnaies des rois Indoscythes ; les tablettes de bois qui tenaient lieu de papier étaient réunies et scellées au moyen de sceaux en argile dont les empreintes portent la trace manifeste de l'art grec de la basse époque, tel qu'il se retrouve dans les sculptures du Gandhâra ; enfin, on peut voir en déchiffrant quelques-uns de ces écrits que le bouddhisme était alors largement répandu dans le Turkestan oriental et qu'il y était la religion dominante (1).

Quoique la Chine se trouvât en contact direct avec des populations pratiquant le Bouddhisme, elle restait cependant dans son ensemble peu disposée à faire sienne cette religion étrangère, car le Confucéisme y était trop enraciné pour céder aisément la place à d'autres croyances. Un événement considérable, à savoir l'invasion de la Chine septentrionale par des conquérants barbares au commencement du quatrième siècle de notre ère, vint changer la face des choses ; un peuple de race tibétaine, les Tangoutains, que sa position géographique plaçait entre le Turkestan oriental et la Chine, s'établit en 350 à *Tch'ang-ngan* (*Si-ngan fou*) où il fonda la dynastie des *Ts'in* antérieurs ; grâce à lui, le Bouddhisme put prendre une situation privilégiée, et, à partir de ce moment, les Chinois, gouvernés par les *Ts'in*, devinrent des agents zélés de la propagation du Bouddhisme ; c'est ainsi que, en l'an 366, un çramaṇa chinois, *Lo-tsouen*, consacra pour la première fois au culte bouddhique une des excavations naturelles de la montagne *Ming-cha* près de *Cha-tcheou* (dans le *Kan-sou*), et créa ainsi l'embryon d'un sanctuaire qui devait se développer et former les « grottes des mille Bouddhas » ; en 372, un autre religieux chinois se rendait dans le royaume coréen de *Kao-keou-li* et y répandait sa croyance.

Ainsi, vers la fin du quatrième siècle, le Bouddhisme, par une progression continue, s'était avancé du Gandhâra dans le Turkestan oriental, avait gagné certaines tribus de race tibétaine et, par leur entremise, s'était établi dans la Chine septentrionale d'où il avait rayonné jusqu'en Corée. La foi nouvelle se déroulait comme une

(1) Cf. M. A. Stein, *Sand-buried ruins of Khotan ;* 1903.

Traversant une seconde fois l'Indus, il atteignit le pays de *Wou-tch'ang* (Oudyâna, vallée du Svât), puis le Gandhâra (région de Peshavar); dans cette terre sainte de l'Inde du Nord, il visita les quatre grands stoûpas qui commémoraient des jâtakas célèbres : à *Sou-ho-to* (auj. Girarai, dans les collines situées entre le district de Peshavar et le Bunâr), le Bouddha avait livré sa chair pour sauver une colombe; à Poushkarâvatî (près de Charsadda), il avait fait don de ses yeux; à Takshaçilâ (près de Shâh Dheri), il avait sacrifié sa tête; dans une localité qu'il faut chercher au milieu des montagnes du Mahaban, il avait offert son corps à une tigresse affamée. A Peshavar même, *Fa-hien* vit le fameux stoûpa du roi Kanishka et le bol à aumônes du Bouddha; à Nagarahara (Jellalabad) et dans ses environs, il contempla l'os du crâne du Bouddha, son bâton de religieux mendiant et la caverne où apparaissait son ombre.

De l'Inde du nord, *Fa-hien* alla dans l'Inde du centre où se trouvaient groupés les principaux souvenirs de la vie du Bouddha; ces lieux saints étaient, pour la plupart, à quelque distance en dehors des villes dont ils dépendaient. En Inde, huit tchaityas (sanctuaires) attiraient surtout la foule des pélerins (1) : dans le jardin de Loumbinî (près de Kapilavastou), le Bouddha était né, et les indications que le voyageur chinois nous a laissées ont contribué à faire retrouver tout dernièrement ce site dans le Terâï népâlais, par 83°20' de long. E. Gr. et 27°29' de lat. N.; à Bodh-Gayâ (près de Gayâ), sous l'arbre de la Bodhi, le Bouddha avait obtenu l'illumination; au parc des Gazelles (à Sarnâth), près de Vârañasî (Bénarès), il avait mis en branle la roue de la Loi, c'est-à-dire qu'il avait commencé sa prédication; dans le parc de Jeta, près de Çravâstî (probablement dans le Terâï népâlais, non loin du coude que fait la Rapti au sortir des montagnes), il avait manifesté son pouvoir surnaturel en confondant les docteurs hérétiques par de grands miracles; à Saṃkâçya (auj. Sankisa, au N.-O de Kanauj), s'étaient déroulés les escaliers précieux par lesquels il était redescendu du ciel des trente-trois dieux après y avoir prêché pour le bénéfice de sa mère; à Râjagṛiha (Rajghir, à 16 milles au S.-O. de Behâr), il avait enseigné; à Vaiçâlî (village de Besârh), au N. de Patna), il avait annoncé sa mort prochaine; à Kouçinagara (localité non encore identifiée qui doit se trouver dans le Terâï nepâlais), il entra dans le parinirvâṇa.

Après avoir visité ces huit lieux et quelques autres de moindre importance, *Fa-hien* séjourna trois ans à Pâtalipoutra (Patna), afin d'y étudier le sanscrit et d'y prendre des notes sur les règles de

(1) Cf. SYLVAIN LÉVI : Une poésie inconnue du roi Harsa Çîlâditya (Actes du X^e^ congrès des orientalistes, 1895).

la discipline. Pour rentrer dans sa patrie, il choisit la voie de mer : descendant le Gange, il arriva à Tâmralipti (Tamlouk, dans le delta du Gange, au Sud de Calcutta), qui était alors le grand port du Bengale. Il s'embarqua sur un vaisseau qui le mena à Ceylan où on adorait la relique vénérée de la dent du Bouddha. Après être resté deux ans dans cette île, il prit de nouveau la mer et atteignit Java-dvîpa (l'île de Java). Il monta sur un bateau à destination de Canton, mais le hasard d'une tempête le fit aborder à *Tch'ang-kouang* (près de l'actuel *Tsi-mo*), sur la côte sud de la province de *Chan-tong*. Ses pérégrinations avaient duré quinze années.

Un siècle plus tard, en 518, l'impératrice-douairière *Hou*, de la dynastie tongouse des *Wei*, envoya en Occident une mission chargée de présenter des offrandes à divers sanctuaires bouddhiques et de rapporter des textes sacrés. Un certain SONG YUN, qui paraît avoir été le chef de l'ambassade et le çramaṇa HOUEI-CHENG qui était au nombre de ses compagnons, rédigèrent, chacun de leur côté, le récit de leur voyage. De ces deux relations, aujourd'hui perdues, l'auteur du *Lo yang kia lan ki*, qui écrivait en 547, en a fait une seule qui nous a été conservée dans son livre (1). Partis de *Lo-yang (Ho-nan fou)* qui était alors la capitale des *Wei*. *Song Yun* et les siens passèrent au S.O de *Si-ning* pour arriver sur le territoire de la tribu tongouse des *T'ou-yu-houen* établie sur la rive occidentale du Koukou-noor. Leur itinéraire, qui malheureusement est fort peu détaillé, énumère les étapes suivantes : *Chan-chan* (à 300 *li* au sud du Lob-noor), *Tso-mo* (appelé ailleurs *Tsiu-mo*, *Tche-mo-t'o-na* et *Po-sien)*, *Mo*, *Han-mo* (identique à *Pi-mo* qui occupait l'emplacement de Uzun tati, au N. de Gulakhma, à 300 *li* à l'est de Khotan), Après s'être arrêté quelque temps à *Yu-t'ien* (Khotan), *Song Yun* se rendit à *Tchou-kiu-po* (Karghalik), puis à *Han-p'an-t'o* (Tach-kourghan) ; il traversa le *Po-ho* (Wakhân), au sortir duquel il rencontra le roi des Hephthalites ; il mentionne ensuite le pays de *Po-sseu* (lisez *Po-tche)*, qui doit être placé dans la région montagneuse au nord du Tchitrâl, puis le *Che-mi* (Tchitrâl) ; du Tchitrâl, les voyageurs auraient pu se rendre dans le *Po-lu-lei* ou Bolor (le petit *Pou-lu* des historiens), qui correspond aux vallées de Yassin et de Gilgit ; mais ils préférèrent se diriger droit au sud pour atteindre l'Oudyâna (vallée du Svât) puis le Gandhâra (capitale Peshavar). Ils revinrent en Chine en 522. La courte relation insérée dans le *Lo yang kia lan ki* est, malgré ses obscurités et ses incohérences, d'une réelle importance pour l'archéologie de

1. Cf. CHAVANNES, *Voyage de Song Yun et Houei-cheng dans l'Oudyâna et le Gandhâra* (BEFEO, Juillet-Septembre 1903). — Les traductions antérieures sont celles de NEUMANN (1833) et de BEAL (1869 et 1884).

du roi de Kâmaroûpa qu'il le lui envoyât aussitôt. Harsha Çîlâditya tint en son honneur une grande assemblée de religieux à Kanyâkoubdja (Kanauj) ; puis, à Prayâga (Allahabad), il fit une immense distribution d'aumônes. *Hiuan-tsang*, avec beaucoup de difficulté, parvint à prendre congé du monarque qui aurait voulu le garder auprès de lui ; il se rendit à Takshaçilâ, et traversa l'Indus, non sans perdre des manuscrits et des graines de fleurs qu'une tempête précipita dans le fleuve. Accompagné par le roi du Kapiça, il traversa tous ses états, depuis Oudabhânda, sur l'Indus, jusqu'au pied de l'Hindoukouch ; au-delà de ces montagnes, il atteignit Andarâb ; à Koundouz, il retrouva le même prince turc qui avait assassiné son père une dizaine d'années auparavant, et qui d'ailleurs paraît avoir été en excellents termes avec le voyageur. De là, *Hiuan-tsang* passa par *Ki-li-sseu-mo* (Kishm), *Pa-to-tch'ouang-na* (Badakchan), *Ying-po-kien* (Yamgân, ancien nom de la moyenne vallée de la Kokcha), *Kiu-lang-na* (Kourâna sur la haute Kokcha), puis, se dirigeant vers le N. E., il parvint à *Houen-t'o-to*, c'est-à-dire Kandout, en amont d'Ishkashim, sur la rive gauche du Pandj. Une marche à travers les Pamirs le conduisit, semble-t-il, sur les bords du lac Sir-i-koul, et, de là, à *K'ie-p'an-t'o* (Tachkourghan). Ses étapes sont ensuite *K'ia-che*, (Kachgar), *Tche-kiu-kia* (Karghalik), *Kiu-sa-tan-na* (Koustana ou Khotan). De Khotan, il écrivit à l'empereur pour lui annoncer son retour et pour s'excuser d'être parti subrepticement quinze ans auparavant ; il reçut une réponse pleine de bienveillance et se mit aussitôt en route pour retourner dans sa patrie par *Pi-mo* (Uzun tati, au N. de Gulakhma), *Ni-jang* (Niya), le sud du Lob-noor et *Cha tcheou*. Il fit une entrée triomphale à *Tch'ang-ngan (Si-ngan fou)* au commencement de l'année 645.

Il n'est guère possible de déterminer avec une rigoureuse exactitude la date à laquelle *Hiuan-tsang* quitta le roi Harsha Çîlâditya ; mais, si l'on tient compte des arrêts prolongés qu'il fit dans divers royaumes pendant son voyage de retour, on peut fixer approximativement son départ à l'année 641 ; or, à la fin de l'année 643 arrivait dans le Magadha une ambassade chinoise dont les chefs étaient Li Yi-piao et Wang Hiuan-ts'o ; ils reconduisaient en Inde un brahmane qui, selon toute vraisemblance, avait été envoyé en Chine à la suite des conversations de Harsha Çîlâditya avec *Hiuan-tsang* ; celui-ci paraît donc avoir été le promoteur des relations diplomatiques qui s'établirent alors entre la Chine et le Magadha. A peine *Wang Hiuan-ts'o* était-il revenu en Chine qu'il fut chargé d'une seconde mission, motivée sans doute par les nouvelles que *Hiuan-tsang*, arrivé en 645, avait apportées à l'empereur ; *Wang Hiuan-ts'o* se mit en route en 646 ; mais sur ces entrefaites, des troubles éclatent au Magadha ; Harsha Çîlâditya meurt ; un usurpateur s'empare de

son trône et repousse l'ambassadeur chinois les armes à la main. *Wang Hiuan-ts'o*, son escorte massacrée, demande et obtient l'appui de Narendradeva, roi du Népal, et celui du roi du Tibet, Srong-tsan-gam-po, qui avait épousé en 641 une princesse du sang impérial ; grâce aux troupes que ces deux souverains mettent à sa disposition, il prend l'offensive, triomphe des soldats du Magadha, se saisit de l'usurpateur et le ramène en 648 à *Tch'ang-ngan (Si-ngan-fou)*. En 657, ce même *Wang Hiuan-ts'o* retourna pour la troisième fois en Inde, afin de présenter, de la part de l'empereur l'offrande usuelle d'un kâshâya ou vêtement de religieux à la statue de Bouddha ; il parcourut les lieux saints au moins jusqu'en 661 (1).

Les années pendant lesquelles *Wang Hiuan-ts'o* voyagea sont une des époques les plus glorieuses qu'ait jamais connues la Chine. Victorieuse en 657 des *Tou-kiue* (Turcs) occidentaux, elle n'avait pas hésité à s'annexer leurs immenses territoires ; des commissaires impériaux furent envoyés dans ces contrées lointaines, de 657 à 661, pour les organiser suivant les principes de l'administration impériale ; l'histoire des *T'ang* nous a conservé deux fragments de leurs rapports officiels ; l'un comprend l'énumération des arrondissements établis en Dzoungarie ; l'autre est une liste des circonscriptions entre lesquelles furent répartis le Tokharestan et les principautés qui en dépendaient, depuis le défilé des Portes de fer au Nord jusqu'à l'Indus au Sud. Ces documents ont une haute valeur pour la géographie de l'Asie centrale (2).

A dire vrai, la Chine ne put pas maintenir longtemps une autorité effective dans ses nouvelles possessions. A partir du moment où, en 663, les Tibétains eurent chassé les *T'ou-yu-houen* de la région du Koukou noor, ils devinrent les ennemis les plus acharnés de l'empire et contrecarrèrent sans trêve ses desseins, tant dans la Kachgarie que dans l'ancien domaine des *Tou-kiue* occidentaux. D'autre part, les Arabes menaçaient le Tokharestan. C'est pour ces raisons que, dans la seconde moitié du septième siècle, les voyageurs préférèrent pour la plupart la route de mer, comme on peut le voir par l'ouvrage où Yi-tsing a raconté les vies de soixante pèlerins ses contemporains (3) ; tant dans ce livre que dans celui qu'il a

(1) Cf. Sylvain Lévi, *Les missions de Wang Hiuen-ts'e dans l'Inde* (Journal asiatique, mars-avril 1900, p. 297-341, et mai-juin, p. 401-468).

(2) Cf. Chavannes. *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, 1903, p. 67, n. 2, et p. 268-279.

(3) Cf. Chavannes, *Mémoire sur les religieux éminents qui allèrent chercher la Loi dans les pays d'Occident, par I-tsing ;* 1894.

consacré à décrire les règles de discipline observées aux Indes (1), *Yi-tsing* nous a donné quelques détails sur cette route qu'il suivit lui-même à l'aller et au retour. En 671, il s'embarqua à Canton sur un bateau persan, et, après vingt jours de navigation, il aborda dans le pays de *Che-li-fo-che* (Çrî Bhodja) qu'on suppose s'être trouvé dans l'île de Java ; cette contrée était alors un centre important de culture hindoue ; il toucha ensuite à Malaiur (vraisemblablement près de Palembang dans l'île de Sumatra) (2), puis à *Kie-tch'a*, qui est probablement Kéda (*Kilah* dans Ibn-Khordadhbeh), sur la côte occidentale de la presqu'île de Malacca ; il passa en vue de l'archipel des Nicobar dont il fait, sous le nom de royaume des hommes nus, une description qui concorde d'une manière remarquable avec celle des voyageurs arabes du neuvième siècle ; il débarqua en Inde dans ce même port de Tâmralipti que *Fa-hien* mentionnait déjà près de l'embouchure du Gange. On ne peut reconstituer dans le détail l'itinéraire d'*Yi-tsing* en Inde ; après avoir visité les principaux sanctuaires, il séjourna dix ans dans le temple Nâlanda. Ses écrits ne sont pas des œuvres de pure science et n'ont d'ailleurs aucune prétention géographique ; on peut cependant y recueillir des indications utiles sur le Bouddhisme dans les îles de l'archipel malais, sur la littérature sanscrite, sur la médecine en Inde, enfin sur la discipline dont il a fait une étude toute spéciale ; il exprime, parfois avec un réel talent littéraire, les sentiments qui animaient les pèlerins chinois dans leur vie aventureuse ; il excite encore aujourd'hui notre émotion quand il évoque devant nous ces humbles missionnaires prêts à braver tous les périls pour la plus grande gloire de la religion.

Le dernier pèlerin que nous ayons à signaler à l'époque des *T'ang* est Wou-k'ong (3). Avant d'être entré dans les ordres, ce personnage partit de Chine en 751 avec une ambassade chargée de ramener dans son pays un envoyé du royaume de Kapiça. Il passa par Koutcha, qui était le siège du Protectorat du *Ngan-si*, *Sou-lei* (Kachgar), les cinq *Tch'e-ni* (Chighnân) du *Po-mi* (Pamir), le *Hou-mi* (Wakhân), et aboutit à l'Indus par ces vallées de Yassin et de Gilgit, qui apparaissent chez divers auteurs, sous les noms de *Pou-lu*, *Pou-lou*, *Po-lou-lo* ou *Po-lu-lei* (Bolor), comme une des routes les plus fréquentées pour aller de Chine en Inde. Il parvint dans dans l'Oudyâna (vallée du Svât), puis dans le Gandhâra (Peshavar)

(1) Cf. Takakusu, *A record of the Buddhist Religion... by I-sing* ; 1896.

(2) Ces identifications font aujourd'hui encore l'objet de controverses ; d'après Takakusu, c'est Çrî Bhodja qu'il faudrait identifier avec Palembang.

(3) Cf. Sylvain Lévi et Chavannes. *L'itinéraire d'Ou-k'ong* (Journal asiatique, sept-oct. 1895, p. 341-384).

qui, annexé au Kapiça, en formait la capitale orientale. Il tomba malade, ne put rentrer en Chine avec le reste de l'ambassade et fit vœu de se consacrer au Bouddha; en qualité de religieux, il séjourna longtemps dans le Cachemire et visita les sanctuaires de l'Inde du centre. Après plusieurs années, il se décida enfin à revenir dans sa patrie ; il traversa le Tokharestan et, notamment, parmi les cinquante-sept régions qui en dépendaient, le *Kou-tou* (Khottal), puis le *Kiu-mi-tche* (Koumêdh, auj. Karatégin), le *Che-ni* (Chighnân), et atteignit ainsi de nouveau *Sou-lei* (Kachgar) et *Yu-t'ien* (Khotan). Traversant successivement *Wei-jong* (Yaka-aryk), *K'ieou-tseu* (Koutcha), *Ou-k'i* (lisez *Yen-k'i* = Karachar) et *Pei-t'ing* (*Tsi-mou-sa*, près de *Kou-tch'eng*), il arriva en 790 à *Tch'ang-ngan*. La courte notice qui traite de ses voyages nous renseigne sur les nombreuses fondations religieuses que des princes turcs avaient faites dans le Gandhâra et dans le Cachemire.

L'année 751, où *Wou-k'ong* se mit en route, est une date critique dans l'histoire de Chine. En effet, le 29 mai 751, le royaume taï de *Nan-tchao*, dont la capitale était *Ta-li fou* dans le *Yun-nan*, infligea une sanglante défaite aux troupes impériales; pour se mettre en garde contre des représailles, le roi du *Nan-tchao* fit alliance avec le roi ou Btsanpo du Tibet; ainsi se constitua, au sud de la Chine, nne coalition formidable. D'autre part, en juillet 751, le général *Kao Sien-tche* fut complètement battu par les Arabes près de la rivière *Talas* et cet échec retentissant marque la fin de la domination chinoise dans les régions autrefois soumises aux *Tou-kiue* occidentaux. La dynastie *T'ang*, pendant toute la seconde moitié de sa durée, qui s'étendit jusqu'au début du dixième siècle, fut peu capable désormais d'exercer son influence en dehors des limites de son territoire propre, et les voyages, par une conséquence naturelle, s'interrompirent. Rappelons cependant le nom de Tou Houan, qui accompagna le général *Kao Sien-tche* lors de son expédition de 751, et qui revint par mer à Canton en 762 ; il avait vraisemblablement été au nombre de ces Chinois qui furent faits prisonniers par les Arabes à la bataille de Talas et qui apportèrent à Samarkand l'industrie du papier jusqu'alors inconnu à l'Occident de l'Asie; il avait écrit une relation *(King hing ki)* dont nous n'avons malheureusement que quelques fragments (1).

Si, pour toute la dernière période de la dynastie *T'ang*, nous n'avons plus à citer de diplomates ou de religieux qui aient visité les pays étrangers, cela ne veut pas dire assurément que toute relation ait été suspendue entre la Chine et le dehors; le commerce dut continuer à pratiquer ses échanges de lieu en lieu ; ce sont,

(1) Cf. Hirth. *Nachworte zur Inschrift des Tonjukuk*. 1899, p. 3 et p. 70.

sans doute, des marchands qui fournirent au géographe *Kia Tan* (730-805) les éléments des huit itinéraires fort concis et parfois obscurs où il énumère les principales routes sortant de l'empire pour s'enfoncer dans les différentes parties de l'Asie (1). L'une de ces routes est celle qui, par mer, va de Canton jusqu'à Bagdad (2); le marchand arabe Soleyman, qui vivait au milieu du neuvième siècle, mentionne, de son côté, les nombreux navires chinois qui abordaient dans le port de Syraf, sur la côte septentrionale du golfe Persique (3).

Sous les cinq petites dynasties qui succédèrent aux *T'ang*, on n'a guère à signaler que l'ambassade de TCHANG K'OUANG-YE qui se rendit à Khotan et en revint, de l'an 938 à l'an 942 ; un certain KAO KIU-HOUEI, qui l'accompagnait, a bien décrit sa marche jusqu'à *Cha tcheou*, à l'extrémité occidentale du *Kan-sou*, mais il est fort peu explicite sur le chemin qu'il suivit de ce point jusqu'à Khotan (4).

Revenant aux voyages des pélerins bouddhiques pour en achever l'historique, nous devons nous transporter à l'époque des *Song*. Le premier siècle de cette dynastie, qui commença en 960, fut très glorieux ; aussi les portes de l'Occident se trouvèrent-elles rouvertes. En 964, un décret autorisa trois cents religieux à aller chercher des livres sacrés en Inde ; suivant une autre version, ces religieux étaient au nombre de cent cinquante-sept et partirent en 966 ; l'un d'eux, KI-YE, avait pris quelques courtes notes sur son voyage, qui dura jusqu'en l'an 976 ; elles sont trop sommaires pour être fort instructives (5).

Les textes historiques nous apprennent que de nombreux pélerins se succèdèrent jusqu'en l'année 1050 ; ils n'ont rien écrit ; mais cinq inscriptions chinoises, qui ont été exhumées à Bodh gayà, sur l'emplacement du glorieux temple Mahâbodhi, et qui sont datées, l'une de l'année 950 environ, trois autres de l'année 1022, et la cinquième de l'année 1033, ont subsisté pour attester jusqu'à nos jours le passage de quelques-uns d'entre eux (6). A partir du milieu du

(1) Cf. *T'ang chou*, chap. XLIII, b, à la fin.

(2) Cf. YULE, *Cathay and the way thither*, 1866, p. LXXVIII-LXXIX ; — G. PHILLIPS, *Nestorians at Canton* (*China Review*, vol. VIII, 1879-1880, p. 32-33).

(3) Cf. REINAUD, *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine*, t. I, p. 13-14.

(4) Cf. *Wou tai che*, chap. LXXIV ;— ABEL RÉMUSAT. *Histoire de la ville de Khotan*, 1820, p. 79-81 ;—RICHTHOFEN, *China*, vol. I, 1877, p. 536, n. 1.

(5) Cf. ED. HUBER, *L'itinéraire du pélerin Ki-ye dans l'Inde* (BEFEO, t. II, 1902, p. 256-259).

(6) Cf. CHAVANNES, *Les inscriptions chinoises de Bodh Gayâ* (Revue de l'histoire des religions, t. XXXIV, 1896, p. 1-58, et t. XXXV, 1897, p. 88-112).

roi, pour éviter les chaleurs, était allé s'établir au nord du Bogdo ola, il franchit ces montagnes et se rend à *Pei-t'ing* qui fut aussi appelé Bichbalik dès l'époque des *T'ang*, et qui occupait l'emplacement de l'actuel *Tsi-mou-sa*, à l'ouest de *Kou-tch'eng*.

Quatre autres voyageurs (1), Hou Kiao (947-953), qui est antérieur à la dynastie des *Song*, Wang Yi (vers 1040), Fou Tcheng (1016) et Song Houan (1020), nous apportent des renseignements sur les contrées occupées par le peuple des Khitan dont le nom a donné naissance aux dénominations de Cathay et Kitai par lesquelles respectivement le moyen âge jusqu'à Marco-Polo et les Russes jusqu'à maintenant, ont désigné la Chine. Nous apprenons ainsi que la capitale supérieure des Khitan et leur véritable berceau étaient à la source du Tchagan mouren, affluent du Sira-mouren (à l'extrémité nord et un peu en dehors de la province de *Tche-li*), que leur capitale du centre était la localité actuelle de Tchagan-soubourgan, sur la rive gauche de la rivière Lohan, enfin que la sépulture du fondateur de l'empire Khitan était située non loin du confluent de la rivière Lohan et du Sira-mouren ; nous pouvons en outre voir quelles routes on suivait pour arriver en ces divers points à partir de Pékin qui était la capitale méridionale des Khitan.

Les Khitan durent, en l'an 1119, céder la place aux Djourtchen de Mantchourie qui fondèrent la dynastie *Kin*, c'est-à-dire d'or. L'ambassadeur Hiu K'ang-tsong qui, en 1125, fut envoyé auprès des nouveaux souverains barbares, trouva leur résidence sur les bords d'un affluent de droite de la Soungari, l'Altchoucou ou rivière d'or, dont la dynastie tira son nom (1). La langue des Djourdchen est étroitement apparentée au mantchou et il n'est pas sans intérêt de constater que l'habitat primitif de ce peuple était assez voisin de la localité d'Odoli d'où la tradition fait venir les Mantchous.

En l'année 1127, les empiètements progressifs des *Kin* obligèrent la dynastie chinoise des *Song* à transférer sa capitale de *K'ai-fong fou* (dans le *Ho-nan*), à *Hang-tcheou* (dans le *Tcho-kiang*). Si les *Song* ne purent plus dès lors entretenir de relations avec les pays d'Occident par la voie de terre, ils restèrent du moins en rapports avec eux par les nombreux vaisseaux qui fréquentaient les ports du sud de la Chine. Un certain *Tchao Jou-koua*, qui fut inspecteur du commerce maritime à *Ts'iuan-tcheou* (dans le *Fou-kien*), écrivit entre 1205 et 1258 un traité sur les peuples étrangers (*Tchou fan tche*) (2); bien qu'il n'ait pas été lui-même un voyageur et que

(1) Cf. Chavannes, *Voyageurs chinois chez les Khitan et les Joutchen*, (Journal Asiatique, mai-juin 1897, p. 372-452, et mai-juin 1898, p. 361-439).

(2) Cf. Hirth, Die Länder des Islâm nach chinesischen Quellen, 1894 (supp. au vol. V du *T'oung pao*), et divers articles du même auteur disséminés dans *Toung pao* (VI, 1895, p. 149-164), JRAS, 1896,

sa science soit, pour ainsi dire de seconde main, il a pris ses renseignements avec soin auprès de navigateurs dignes de foi, et son ouvrage complète heureusement les auteurs arabes.

Malgré la puissance qu'elle avait acquise dans le nord de la Chine, la dynastie djourtchen des *Kin* se vit menacée, dans les premières années du treizième siècle par un peuple qui allait atteindre à une prodigieuse élévation, le peuple mongol. Sous le commandement de Tchinguiz-khan, les tribus qui vaguaient dans le territoire compris entre les sources de l'Onon, de la Keroulen et de la Tola, imposèrent leur joug aux tribus voisines, puis, après avoir ébranlé par leurs attaques l'empire des *Kin*, elles se rejetèrent vers l'Occident où, balayant le royaume des Karakhitan (capitale Balâsaghoûn), entre la rivière *Tchou* et la rivière *Talas*, elles vinrent fondre sur la Sogdiane et la Tokharestan. Le khitan YE-LU TCH'OU-TS'AI, qui était ministre de Tchinguiz-kan, a décrit en chinois (*Si yu lou*) l'itinéraire qu'il parcourut, de 1218 à 1219, à la suite du grand conquérant, depuis le nord de la province de *Chan-si* jusqu'à Samarkand et Boukhârâ. C'est à peu près le même trajet que suivit en 1220 un ambassadeur des *Kin* auprès de Tchinguiz. Mais ces deux relations, dont la seconde est d'ailleurs insignifiante, sont loin de valoir le journal de route (*Si yeou ki*) du religieux taoïste TCH'ANG-TCH'OUEN qui se rendit auprès de Tchinguiz dans l'Hindoukouch, sur la frontière de l'Inde (1). Parti de la province de *Chan-tong* en 1220, il passe par Pékin, *Kiu-yong-kouan*, où n'avait point encore été édifiée la fameuse porte qu'on admire aujourd'hui, puis se dirige vers le nord pour rendre visite à un frère cadet de Tchinguiz près du lac Buir-noor ; il remonte ensuite le long de la rivière Keroulen, descend la rivière Tola, traverse l'Orkhon et le Tamir, franchit les monts Khangaï, puis les monts Célestes à la passe Oulan-daban et va vers le sud jusqu'à l'ancien Bichbalik près de l'actuel *Kou-tch'eng*, au pied septentrional du Bogdo ola ; un peu avant d'arriver à la ville de *Louen-t'ai* (Ouroumtsi), le chef des *Tie-sie* (Tersa), c'est-à-dire des chrétiens, vient le saluer. *Tch'ang-tch'oen* longe le versant nord des *T'ien ch'an* jusqu'au lac Saïram, puis traverse la passe Talki dont le débouché s'ouvre sur la vallée de l'Ili. Tokmak, Aoulie-Ata, Tachkend, Samarkand, Balkh, marquent ensuite ses étapes jusqu'à l'Hindoukouch. A son retour il traversa la Mongolie par la route méridionale qui, de Kobdo à l'est de l'Altaï, mène à Koukou khoto (*Kouei-houa-tch'eng*), en dehors de l'angle N.-E. de la grande boucle du *Houang ho*.

---

p. 57-82 et 477-508), Bastian Festschrift, 1896, Sitzb, d. Akad, d. Wiss. in München, ph. hist. Kl., 1898, I, p. 487 et suiv.).

(1) Cf. BRETSCHNEIDER, *Mediaeval Researches*, vol. I, 188, p. 9-108, Ces traductions avaient déjà paru dans le *Chinese Recorder*, vol. V. 1874.

En 1247, un certain TCHANG TO-HOUEI (1) fut mandé auprès du Khan Kouyouk, celui-là même qu'avait visité l'année précédente Jean du Plan de Carpin, envoyé du pape Innocent IV. Quittant la préfecture secondaire de *T'ing*, dans la province de *Tche-li*, il se rend à Péking, de là à *Nan-k'eou*, puis à *Kiu-yong-kouan* ; il passe par le défilé *To-cheng-k'eou*, qui n'est autre que le défilé de Kalgan, et, marchant droit au Nord, atteint le lac *Yu-eul*, qui est le Taal-noor mentionné également par *Tch'ang-tch'ouen ;* toujours plus au Nord, il arrive à la rivière Keroulen près du mont Tono ; il gagne la rivière Tola et le lac Ugei-noor; de ce dernier point, il y a, dit-il, une route qui, se dirigeant vers le Sud-Ouest conduit en un trajet de cent *li* à *Ho-lin* (ou *Ha-la-ho-lin* = Karakorum), mais il ne paraît pas avoir visité cette ville que le khan Ogotai avait construite en 1234 entre l'Orkhon et le Kokchun Orkhon, là où s'élève aujourd'hui le temple Erdeni-tchao. Au lieu d'aller à Karakorum, *Tchang To-houei* se dirige vers l'Ouest, traverse l'Orkhon, puis le Tamir et réussit à trouver le souverain mongol dans sa résidence d'été au pied des monts Khangai.

En 1259, le successeur de Kouyouk, Mangou-khan, qui nous est bien connu par les récits de Guillaume de Rubrouck (1253), envoya un certain TCH'ANG To en Perse, auprès de son frère Houlagou (2). Partant de Karakorum, il traversa toute la Mongolie et franchit, semble-t-il, l'Altaï, comme *Tch'ang-tch'oen*, par la passe Oulan-daban ; il mentionne ensuite la rivière Ouroungou et le lac Kyzyl-bach (ou Ouloungour), puis la rivière Emil dans le Tabargataï et le lac Ala-koul ; des défilés montagneux l'amenèrent à Almalik, près de Kouldja ; il se rendit à Talas, Tachkend, Samarkand, Merv, Nichapour et arriva enfin dans le Mazanderan qu'il ne paraît pas avoir dépassé.

Ce même Mangou-khan, sous le règne duquel voyagea *Tch'ang To*, avait fondé, en 1256, la ville de *Chang-tou* dont les ruines sont connues actuellement sous le nom de *Tchao-naiman-sume* (les cent huit temples) et se trouvent à 80 *li* au N.-O. de Dolon-noor. Les itinéraires de WANG YUN en 1261 et de TCHEOU PO-K'I en 1312 et 1320 nous indiquent les diverses routes par lesquelles on se rendait de Pékin à *Chang-tou* (3).

La dynastie *Kin* avait été détruite par les Mongols en 1234 ; la dynastie *Song* le fut en 1279. Dès qu'il se trouva le maître incontesté de la Chine entière, Koubilaï-khan songea à rechercher les sources du grand fleuve qui arrose la Chine septentrionale ; depuis l'époque ancienne de *Tchang K'ien*, la tradition populaire faisait venir le

(1) Cf. *Tch'eng-to fou tche*, chap, LX. — Ce texte a été traduit en russe par PALLADIUS en 1862, et du russe en anglais par SCHUYLER (*The Geographical Magazine*, 1875, p. 7-11. — Cf. aussi BRETSCHNEIDER, *Mediaeval researches*, vol. I, p. 109-156.

(2) Cf. BRETSCHNEIDER, *Mediaeval researches*, vol. I, p. 109-156.

(3) *Tch'eng-to fou tche*, chap. LX.

dans l'ordre chronologique une soixantaine d'années après Ibn-Bathoutha, et environ quatre-vingts ans avant que Vasco de Gama arrivât aux Indes par la route du cap de Bonne-Espérance ; ils forment donc en quelque sorte l'anneau qui réunit les récits des navigateurs arabes à ceux des Portugais.

Quand les Mantchous se furent emparés du trône de Pékin en 1643, ils eurent, pour l'occuper, quelques souverains de haute valeur. Le plus célèbre d'entre eux est l'empereur *K'ang-hi* ; d'une activité infatigable, il fut lui-même un grand voyageur et les Pères Verbiest et Gerbillon qui l'accompagnèrent à plusieurs reprises de 1688 à 1697 nous ont décrit ses longues chevauchées à travers la Mongolie (1). Les nécessités de la politique qu'il observait à l'égard des Eleuthes et des Kalkas ne furent pas étrangères à ces déplacements ; *K'ang-hi* se montrait aussi fort préoccupé des progrès que faisaient les Russes sous le règne de Pierre-le-Grand et le désir de les mieux connaître fut un des motifs de la mission qu'il confia en 1712 à T'OU-LI-CHEN (2). Une dizaine d'années auparavant, à la suite de troubles qui avaient éclaté en Dzoungarie, la tribu dzoungare des Tourgouths du Tarbagatai avait émigré sur le territoire russe et était venue s'établir sur la rive septentrionale de la mer Caspienne, entre la Volga et l'Iaïk (Oural) ; ce fut là que *T'ou-li-chen* dut aller trouver leur khan pour lui proposer de lui renvoyer un de ses neveux réfugié en Chine.

Dans la masse de documents que présente l'époque moderne, les traducteurs ont fait nécessairement un choix et nous sommes obligés de nous laisser guider ici par leur bon plaisir ; les relations que nous allons citer sont donc loin de représenter toutes celles qui mériteraient une étude attentive. En 1688, un certain P'AN TING-KOUEI (3) visita le Tonkin ; il s'embarqua dans la province de *Kouang-tong*, et après avoir longé les roches pittoresques de la côte de *Quang-yen*, il aborda à *Hien-noi* qui était le port où s'arrêtaient tous les bateaux de haute mer, puis il se rendit à Hanoï. Cent cinquante ans plus tard, en 1835, un lettré chinois nommé TS'AI TING-LAN (4) fut jeté sur la côte d'Annam par une tempête et revint

Cochin, Calicut and Aden (JRAS, 1896, p. 341-352) ; — SYLVAIN LÉVI a étudié la notice de *Ma Houan* sur Ceylan dans Journ. asiatique, mai-juin 1900, p. 429-440.

(1) Cf. DU HALDE, *Description de la Chine*, tome IV, 1735, p. 74-86 et p. 252-384.

(2) Cf. STAUNTON, *Narrative of the chinese embassy to the khan of the Tourgouth Tartars, in the years 1712, 13, 14 and 15; 1821.* Le texte chinois se trouve en manuscrit à la Bibliothèque nationale, N. f. chinois, n° 348.

(3) Cf. VISSIÈRE, *Nyan nan ki yeou, relation d'un voyage au Tonkin, par le lettré chinois P'an Ting-kouei* (Bulletin de géographie historique et descriptive, t. IV, 1890, n° 2).

(4) La traduction russe de l'hiéromonaque EVLAMPII a été traduite en français par Léger sous le titre : *Voyage d'un lettré chinois dans*

en Chine par la voie de terre : Hanoï, Langson, Nan-ning-fou et Canton ; il alla par mer à Amoy et revint aux Pescadores d'où il était originaire. En 1840, un ambassadeur dont on ne nous dit point le nom, fut chargé d'apporter de la part de l'empereur au nouveau roi d'Annam un brevet d'investiture (1) ; il a décrit son itinéraire depuis *Kouei-lin*, capitale du *Kouang-si* jusqu'à Hanoï ; ce document serait plus intéressant si nous avions le texte chinois pour contrôler la traduction posthume de Fontanier. Le récit que le mahométan MA FOU-TCH'OU (2) a laissé du pélerinage qu'il fit en 1841 aux lieux saints de l'Islam, pélerinage qu'il agrémenta d'une tournée en Egypte, en Italie, en Turquie et en Palestine, nous apprend dans quelles conditions et par quelles escales les bateaux arabes et hindous transportent les croyants qui vont de l'Extrême-Orient à Djeddah, port de la Mecque. Enfin le journal que tint KOUEI-LING lorsqu'il fut envoyé comme ambassadeur auprès de la reine de Corée en 1866, contient une description de la voie de terre qui, de Pékin mène à Séoul, en traversant la province mandchoue de *Cheng-king* (3).

En dehors des écrits que nous venons de passer en revue et de ceux que le progrès des études sinologiques ne peut manquer de mettre encore au jour, il faudrait, pour apprécier la valeur des voyageurs chinois, tenir compte des chapitres que les historiens officiels ont consacrés à la géographie, et des traités composés à diverses époques par les géographes de profession ; ces chapitres et ces traités, pour tout ce qui concerne les peuples étrangers, sont fondés sur les attestations de témoins oculaires et nous ont parfois conservé à l'état anonyme de nombreux fragments de leurs récits ; un dépouillement complet de toute cette littérature géographique nous permettrait de suivre de siècle en siècle le développement de la connaissance que les Chinois ont graduellement acquise de l'Asie, grâce à ceux des leurs qui voyageaient en lointains pays et qui furent les agents de la diplomatie, les pionniers du commerce ou les propagateurs de la religion. Dans le mouvement d'expansion qui a fait rayonner au-dehors le prestige de la civilisation chinoise, il convient d'attribuer une part considérable à ces hommes énergiques et sages.

---

l'empire d'Annam (Recueil d'itinéraires et de voyages dans l'Asie Centrale et l'Extrême-Orient, 1873, p. 63-161).

(1) Cf. H. FONTANIER, *Une mission chinoise en Annam* (1840-1841). (*T'oung pao*, série II, vol. IV, 1903, p. 127-145).

(2) Cf. DEVÉRIA, *Origine de l'islamisme en Chine*. (Centenaire de l'Ecole des langues orientales, 1895, p. 336-355).

(3) Cf. F. SCHERZER, *Journal d'une mission en Corée* (Recueil d'itinéraires et de voyages dans l'Asie Centrale et l'Extrême-Orient, p. 1-62). Il serait sans doute plus utile encore d'avoir une traduction de la grande relation qu'écrivit *Stu King* lorsqu'il fut chargé d'une mission en Corée en l'année 1124 (Cf. BEFEO, vol. III, 1903, p. 133).

94°
96°
98°
100°
Koua tcheou
Montagne Ming-cha
Grottes des Mille Bouddhas
Kan-tcheou
Leang-tcheou

Au regard de la science occidentale, les voyageurs chinois ne tiennent pas un rang moins éminent. Si, pour la géographie de l'Asie antérieurement aux temps modernes, nous en étions réduits aux travaux des Grecs dans l'antiquité, des Arabes pendant une période plus récente, et des premiers explorateurs européens à l'époque mongole, l'obscurité planerait encore sur une foule de régions que les Chinois ont parcourues et décrites ; ils sont souvent, en Asie, les guides les plus sûrs auxquels puisse se confier l'historien, voyageur lui-même à travers les âges.

HISTORIQUE

Antiquité de la Chine. On a pu dire, en parlant de l'antiquité du peuple chinois et de l'ignorance dans laquelle, pendant une longue suite de siècles, les autres nations sont restées de l'existence d'un immense Empire à l'extrémité orientale de l'Asie et de sa civilisation extraordinairement avancée, qu'il y avait là un véritable problème historique.

Malgré les grands travaux des missionnaires aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, malgré le développement pris de nos jours par les études asiatiques, ce problème est-il résolu? Il est permis de penser qu'il restera longtemps une certaine obscurité sur l'origine de la nation chinoise et sur les premiers âges de sa civilisation, puisque les annales chinoises elles-mêmes ne sont pas d'accord tout au moins sur les dates des événements. Les Grandes Annales, en effet, pour ne citer qu'un exemple, placent, avant le système des dynasties, trois souverains et cinq empereurs dont le dernier est *Chouen*, commençant à régner en 2255 av. J.-C. ; tandis que les Annales écrites sur bambou, ou *Tchou-chou-ki-nien* ne comptent que cinq empereurs et placent l'avènement de *Chouen* en 2042 av. J.-C. (1).

Confucius se plaignait du petit nombre de renseignements historiques que l'on avait de son temps et le commentateur *Yang-tseu* dit: « Qui peut connaître les événements des premiers temps, si aucun récit authentique n'est parvenu jusqu'à nous? Celui qui lit attentivement ces narrations s'aperçoit qu'elles manquent de fondement. Dans le commencement on n'écrivait pas d'histoires ; puis si les livres qui les transmettaient furent brûlés par le premier empereur de la dynastie des Ts'in, pourquoi nous contenterions-nous de fables? » Et *Sseu-ma Ts'ien* dit qu'avant une date correspondant à l'année 841 avant l'ère nouvelle, les données sont trop imparfaites pour permettre des calculs rigoureux ; rappelant la sage réserve de

(1) Cf. Ed. Chavannes. *Mémoires historiques de Sseu-ma Ts'ien*, t. I, p. CXC-CXCII.

Confucius sur la chronologie primitive, il rend hommage à sa bonne foi (1).

Les écrivains européens, surtout au XVIII[e] siècle où la Chine fut si à la mode, ont disserté à perte de vue sur son origine et sa civilisation. L'Egypte étant considérée par la science occidentale comme le berceau de l'essor civilisateur, on s'efforça de trouver des analogies entre les deux nations. Mairan, de Guignes et d'autres signalèrent des rapprochements, des similitudes entre leurs écritures figuratives, mais ils trouvèrent des adversaires parmi les Européens qui habitaient la Chine et la connaissaient mieux. On tira argument de petits vases en porcelaine de Chine qui auraient été trouvés dans des tombeaux égyptiens. On sait ce qu'il faut penser de ces vases qui portaient des inscriptions relativement modernes et n'avaient jamais été enfouis dans aucune sépulture. (Voy. PORCELAINE).

D'autres laissent l'Egypte pour la Babylonie, que des découvertes modernes montrent comme un centre de civilisation. Mais la détermination du foyer primitif, d'où la civilisation a rayonné dans l'humanité, est-elle un problème résolu? Les curieuses découvertes de M. de Morgan à Suse, exposées à Paris en 1902, semblent avoir pour conséquence d'attribuer à la Perse un développement intellectuel, une activité industrielle antérieurs à ce qu'ont livré les études sur l'Egypte antique. Or, il est à remarquer que Pauthier lui-même, si partisan qu'il soit de l'autonomie civilisatrice des Chinois, constate cependant que « les historiens chinois font venir plusieurs inventeurs des arts et des sciences, sous le premier empereur historique (27 siècles av. J.-C.) de pays situés à l'occident de la Chine, près du mont *Kouen-louen*, que les Hindous nomment *Mérou* dans les flancs duquel le grand fleuve Houang-ho prend sa source; ce qui donnerait à cette partie du Tibet une antériorité de civilisation sur la Chine elle-même (2). » On pourrait donc admettre que la civilisation primitive, si elle eut son origine en Perse, a rayonné aussi bien vers l'Orient : Tibet, Chine, que vers l'Occident : Assyrie, Egypte, ou le Midi : Inde.

M. Chavannes réfutant une théorie de Terrien de Lacouperie d'après laquelle la Chine devrait son origine à une colonie venue de l'Occident, ajoute que cette hypothèse renferme au moins ce germe de vérité que les Chinois n'ont été à l'origine qu'une peuplade peu nombreuse cantonnée sur le cours moyen du Houang-ho (Fleuve Jaune) que leur civilisation décèle des traces d'emprunts fort

(1) *L. c.*, p. CLXXXVII.

(2) CHINE, dans l'*Univers Pittoresque*

anciens faits à l'Occident, et qu'il faut renoncer à la théorie du « splendide isolement » dont la Chine se fait gloire (1).

Quoi qu'il en soit, ce qui semble incontestable, c'est que les Chinois arrivèrent très rapidement à un développement intellectuel qui devança certainement les civilisations occidentales, notamment les européennes ; seulement, tandis que celles-ci obéissaient progressivement à la loi de perfectionnement, la civilisation chinoise restait stationnaire et comme figée dans une immobilité à la fois puérile et orgueilleuse, à laquelle le contact européen vient à peine de porter quelque atteinte.

Temps fabuleux et primitifs. Avant tout, il convient de remarquer que le mot *Chine*, et son dérivé, *Chinois*, sont absolument étrangers à la contrée et aux personnages que nous désignons ainsi. Les Chinois appellent leur pays *Tchong-kouo*, « Empire du Milieu », ne prétendant pas, comme on l'a cru, occuper le centre du monde, mais ayant peu à peu étendu à tout leur Empire le nom primitivement attribué à une confédération de royaumes féodaux qui, à l'époque de la dynastie des *Tch'eou*, se distinguaient des royaumes de race non chinoise en s'appelant « les royaumes du Milieu ». Quant aux habitants, ils se qualifient *Tchong-kouo-jen*, « hommes de l'Empire du Milieu. » Une dénomination qui est peut-être plus ancienne encore est celle de *Hia;* le caractère *Hia* est un idéogramme qui représente la tête, les deux mains et les pieds d'un homme; « les Chinois se sont donc désignés à l'origine comme étant « les hommes », c'est-à-dire les hommes par excellence; ils affirmaient ainsi leur supériorité sur les peuplades barbares qu'ils méprisaient (Chavannes) ». A ces noms, ils ont ajouté quantité de désignations hyperboliques et poétiques, telles que *T'ien-hia* « Dessous du Ciel », *Tchong-houa* « Empire fleuri », etc. Les nations occidentales, avec Marco Polo, appelèrent la Chine *Cathay*, dérivé de *K'i-tan*, peuple du nord de l'Empire au douzième siècle de notre ère; les Russes disent encore *Kitai*. On croit que le mot *Chine* vient de *Tchin* ou *Tchena* que les Malais et les Hindous appliquèrent à la contrée qui était alors soumise à la domination de la dynastie des *Ts'in* (221-205 av. J.-C.). Cette appellation a prévalu en Europe.

Les traditions chinoises sont inspirées par le culte, la vénération de tout ce qui est antique et c'est sans doute dans ce sentiment qu'il faut trouver la raison de cette entêtement dans l'immobilité qui a fait la force de la Chine et fait aujourd'hui sa faiblesse : ce qui a été pratiqué depuis longtemps est ce qui est bon, tel est le raisonnement qui est à la base de toute organisation chinoise.

(1) *Revue de Synthèse historique*, déc. 1900.

Cette passion de l'antique ne fait reculer les auteurs des « narrations » auquelles Yang-tseu refuse le nom d'histoires, devant aucune énormité et ils n'hésitent pas à mettre entre *P'an-kou*, qui est à la fois le premier homme, le premier Chinois et le premier empereur, et l'époque de Confucius, un intervalle de deux, ou même de quatre-vingt-seize millions d'années, ce faible écart de quatre-vingt-quatorze millions ne les gênant pas outre-mesure.

A ce P'an-kou fabuleux succèdent les trois *Houang* qui sont *T'ien-houang*, le ciel ; *Ti-houang*, la terre ; *Jen-houang*, l'homme. Par le fait, ces personnages ne sont que la personnification des Epoques successives de la Création et ne contredisent pas la version mosaïque.

Vient ensuite la période des dix *Ki*, où la vie de l'homme est d'abord associée à celle des animaux ; ils habitent les cavernes, ils sont vêtus de peaux. Au neuvième Ki, on entrevoit des embryons de civilisation, de législation, de philosophie et différentes inventions, les premiers caractères d'écriture, les chars, les maisons construites en bois, la monnaie, mais tout cela est bien fabuleux.

Vers 3468 ans av. J. C. (ou 2852 — les avis sont partagés) serait apparu *Fou-hi*, dont l'histoire est purement légendaire, bien que son portrait soit venu jusqu'à nous. Fou-hi aurait inventé la musique et institué le mariage. Son successeur *Chen-nong*, serait lui, l'inventeur de la charrue, du travail agricole, de l'art de la guerre, de la médecine, etc. On arrive enfin (2698 av. J. C.) à *Houang-ti*, sorte de demi-dieu auxquelles les annales chinoises attribuent, avec un règne de cent ans, une quantité de réformes, d'inventions, une accumulation de merveilles et de progrès dont le développement, exigerait le cours de longs siècles ; et cela semble bien confirmer que tout cela fut importé plutôt qu'inventé et que la civilisation chinoise vient de la même source que toutes les civilisations antiques.

Houang-ti fut le premier qui s'attribue ce titre de *Ti* qui le rapproche du souverain du Ciel, Dieu suprême *Chang-ti*. Houang-ti décréta, entre autres choses, les cycles de 60 ans — de 365 jours et six heures — dont les Chinois ont conservé l'usage pour mesurer le temps ; le premier cycle commence à la 61e année de son règne, l'an 2637 av. J. C. On lui attribue aussi la création du fameux « Tribunal pour écrire l'histoire », dont les travaux sont le Code historique des Lettrés du Céleste Empire et l'on conçoit qu'une Académie ayant cette origine écrive l'histoire à sa façon et beaucoup plus celle de souverains quasi-divinisés que celle du pays ; cela ne facilite pas la connaissance exacte des faits qui, durant de longs siècles, ont à maintes reprises, modifié l'état politique de cette immense contrée, soumise comme les autres à d'incessants bouleversements intérieurs.

Après Houang-ti, nous trouvons pour ces temps semi-histori-

ques, quelques souverains non héréditaires, dont l'histoire est obscure et nous arrivons, en 2357, à un empereur, *Yao*, dont la mémoire est restée en grand honneur chez les Chinois; leurs annales lui prêtent largement toutes les vertus et toutes les sciences et l'histoire de son règne de cent ans forme le début du *Chou-king*, le premier des cinq livres sacrés. Le grand évènement de ce long règne fut une inondation diluvienne dont l'empereur s'efforça de réparer les désastres et de conjurer le retour; mais il était déjà vieux et il s'adjoignit un vertueux laboureur, *Chouen* (qu'on fait descendre de Houang-ti), qu'il associa à l'empire et qui lui succéda en 2255. Chouen organisa une administration, donna une grande importance à la musique et, vers 2224, associa à l'empire *Yu* (autre descendant de Houang-ti) qui fut le véritable ingénieur des travaux destinés à prévenir un nouveau déluge. Chouen mourut en 2208, mais Yu semble n'avoir pris le titre d'empereur qu'en 2205. Avec lui la souveraineté devient héréditaire et commence la période des Dynasties.

1re Dynastie, les **Hia**. — Cette dynastie va de 2205 à 1766 av. J.C. Elle eut 17 empereurs.— Les annales font mourir Yu à cent ans, en 2198, après un règne de 13 ans. Le *Chou-king* énumère ses travaux à la suite des inondations, mais la critique européenne a montré que ce texte était en réalité un petit traité de géographie administrative auquel s'était superposée d'une manière très artificielle la la légende des travaux hydrographiques attribués à Yu. Quoi qu'il en soit, Yu aurait attaché à ces travaux une telle importance qu'il en fit la gloire de son règne et en aurait transmis le souvenir à la postérité par une inscription lapidaire, sur un rocher de la montage de *Heng-chan*, qui serait, selon Pauthier, la plus ancienne du monde ; mais ce monument épigraphique n'a aucune authenticité, car il a été fabriqué au commencement du treizième siècle de notre ère (Legge).

Yu avait désigné pour lui succéder un de ses ministres, mais les seigneurs choisirent pour souverain son fils, *K'i*, inaugurant ainsi un système d'hérédité mixte, le souverain étant encore élu mais toujours pris parmi les fils du défunt. Si les seigneurs faisaient les empereurs, ils les renversaient aussi et c'est ce qui arriva à *T'ai-k'ang*, fils de K'i, prince débauché; son frère, *Tchong-k'ang*, lui succéda et son règne fut signalé par une éclipse de soleil que les astronomes avaient oublié de prédire, oubli qu'ils payèrent de leur vie. C'est que, dans ces temps primitifs, le ciel était considéré par les Chinois comme le maître suprême; aussi l'astronomie était la science la plus cultivée et ce qui passait au firmament préoccupait singulièrement les empereurs.

Le *Chou-king* passe sous silence les règnes des autres monarques de la 1re dynastie, parce que, suivant l'explication simpliste de

Pauthier, l'historien « croyant sans doute qu'il était de sa mission, de ne transmettre aux siècles à venir que des exemples de sagesse et de vertus, aura voulu laisser dans un profond oubli, pour l'honneur de l'humanité et de la nation, les règnes honteux et débauchés de la plupart des rois de la première souche dynastique. » Signalée par un ardent admirateur des historiens chinois, cette façon d'écrire l'histoire justifie pleinement les regrets de Confucius, ceux de Yang-tseu et la réserve avec laquelle l'érudition moderne accueille les vieilles annales chinoises.

Kie fut le dernier de ces princes; ses orgies et ses cruautés soulevèrent l'indignation et une révolte des premiers vassaux le renversa.

2e Dynastie, les **Chang.** — De 1766 à 1122 av. J. C. 28 empereurs. — Bien que Yu, fondateur de la première dynastie, eut partagé officiellement l'empire en neuf provinces, il s'était établi une quantité de petits Etats constituant un régime féodal qui subsista longtemps et fit souvent échec au pouvoir central. C'est le chef d'un des moindres de ces petits Etats, le *Chang*, qui prit l'initiative d'une rébellion à la suite de laquelle il fut mis sur le trône, tandis que Kie prenait la fuite: il prit le nom de *Tch'eng-t'ang*. L'histoire de la 2e Dynastie ressemble beaucoup à celle de la première : guerres intestines, alternatives de princes bons et mauvais. Le règne de Tch'eng-t'ang, qui dura 13 ans, fut signalé par une famine de sept ans; l'empereur qui avait toujours eu des doutes sur la légimité de sa rébellion, fit une sorte de confession publique et se retira dans un lieu désert pour faire pénitence; la sécheresse cessa et la fertilité revint.

Vers 1401, *P'an-keng*, 17e empereur, changea le nom de la dynastie en celui de *Yin* et transporta la capitale au sud du Houang-ho, dans une ville fondée par Tch'eng-t'ang. Le 28e empereur fut *Tcheou-sin*; son règne de 33 ans rappelle celui du dernier empereur de la dynastie des Hia et eut le même résultat. Indigné par ses cruautés et ses folles dépenses, inspirées par sa maîtresse, *Ta Ki*, le fils de Ki-li, *Fa*, prince de *Tcheou*, se mit à la tête d'une armée, défit celle de l'empereur et prit le pouvoir. Ta-ki fut décapitée; quant à Tcheou-sin, il fit allumer un bûcher dans la somptueuse tour qu'il avait fait construire pour cette femme et s'y précipita.

3e Dynastie, les **Tcheou.** — De 1122 à 249 av. J.-C. ; 35 empereurs. — Les annales chinoises prennent à partir de cette dynastie un caractère sérieux d'authenticité. Fa, en montant sur le trône, prit le nom de Wou-wang (le roi Wou) et tous les princes de cette dynastie conservèrent cette qualification de *Wang*, roi, alors que les premiers souverains portaient le titre de *Heou*, prince, et quelques-uns celui de *Ti*, empereur.

Wou-wang n'avait renversé Tcheou-Sin qu'avec le concours de

nombreux chefs féodaux ; il dut les récompenser et leur distribuer de petites souverainetés vassales qui relevaient de la sienne, mais ne tardèrent pas à montrer des velléités d'indépendance qui amenèrent d'incessants et interminables troubles intérieurs.

Cependant, la Chine fut assez tranquille sous les premiers successeurs de Wou-wang, qui avait fixé sa résidence dans le Chân-si. Un ministre, célèbre dans les annales chinoises, *Tcheou-kong*, frère du fondateur de la dynastie, gouverna avec sagesse pendant la minorité de son neveu, *Tch'eng-wang*. Le 3e souverain, *K'ang-wang*, profitant d'une période pacifique, visita l'empire, s'occupa surtout d'améliorer l'agriculture et paraît avoir inventé le cadastre. Le 5e, *Mou-wang* (1001-946), eut à repousser une incursion de Tartares. Ils revinrent à plusieurs reprises, notamment au VIIIe siècle av. J.-C., sous *Yeou-wang*, prince inhabile et voluptueux, qui succomba dans une bataille, et ne furent refoulés que par une coalition des princes, qui s'autorisèrent de ce succès pour n'être plus vassaux que de nom.

C'est le commencement de l'affaiblissement de la dynastie des Tcheou ; elle dura bien encore cinq cents ans, mais son autorité allait en déclinant et le pays fut livré aux luttes des petits princes, dont certains étaient devenus très puissants et ne craignaient pas de braver l'autorité du monarque et d'en usurper les prérogatives et notamment le privilège de sacrifier au *Chang-ti*, l'Etre suprême. Les Tartares profitaient de ces dissensions intérieures et leurs incursions furent nombreuses ; sans cesse refoulés, toujours ils revenaient, laissant dans la civilisation chinoise des traces de leur barbarie.

On rapporte à l'année 604 la naissance du philosophe *Lao-tseu*, fondateur de la secte des *Tao-sseu* mais cette date est incertaine et toute la biographie de ce personnage est enveloppée d'obscurité. En 551, le grand philosophe chinois *K'ong-tseu* (Confucius) vint au monde, sous le règne du 25e empereur *Ling-wang*. Sa doctrine se répandit rapidement et il compta bientôt 3,000 disciples ; il devint mandarin du royaume de *Lou*, réforma la législation et mourut âgé de 73 ans.

Après Confucius, la dynastie marcha rapidement vers sa fin, les dissensions intérieures redoublèrent et les vassaux se firent de plus en plus indépendants. Le 31e empereur, *Lie-wang* (375), ne reçut l'hommage que d'un seul vassal, le puissant prince de *Ts'i*. Son frère, *Hien-wang*, qui lui succéda (368), sachant que les feudataires désiraient se rendre maîtres de neuf vases d'airain sur lesquels, disait-on, Yu avait fait dessiner les neuf provinces de son empire et à la possession desquels l'autorité suprême passait pour être attachée, les fit jeter dans un lac profond d'où ils ne furent jamais retirés. Au milieu de ces troubles et de ces rivalités, une princi-

pauté, celle de *Ts'in* grandissait et, en 249, son chef *Tchouang-siang*, après avoir détruit successivement plusieurs principautés rivales, chassé les Tartares, se crut assez puissant pour s'attaquer au fantôme d'autorité centrale qui subsistait encore. Il ne lui fut pas difficile de triompher des rares défenseurs du dernier souverain et son fils devint le fondateur d'une nouvelle dynastie.

4e DYNASTIE, les **Ts'in**. — De 221 à 206 av. J.-C ; 3 empereurs. — Pendant les 3 ans que dura son règne, Tchouang-siang eut constamment à lutter contre les autres princes qui lui disputèrent l'autorité suprême. Cette lutte fut continuée victorieusement par son fils, *Tcheng*, homme d'un incontestable génie, doué d'une volonté de fer, qui poursuivit avec énergie la destruction de la féodalité et fut le véritable fondateur de l'Empire chinois. On l'a appelé le Napoléon de la Chine, mais on peut aussi le comparer à Louis XI pour la tenacité, exempte de scrupules, qu'il apporta à son œuvre de l'unité nationale. Quant il eut suffisamment assuré sa puissance, il prit le nom de *Che-houang-ti* « le premier Souverain-Empereur », voulant marquer par là qu'il réunissait en sa personne toutes les qualités des trois souverains *(san-houang)* et des cinq Empereurs *(wou-ti)* de la haute antiquité.

Avec l'aide de son ministre *Li Sseu* et d'un habile général *Wang Tsien*, il réunit d'importantes ressources financières, organisa des armées et réduisit les principautés, devenues de véritables royaumes, de *Han*, de *Tchao*, de *Wei*, de *Ts'i*, de *Tch'ou* et de *Yen*, après avoir habilement excité les princes à se faire entre eux la guerre pour les affaiblir.

Il rencontra, dans son œuvre d'unification et de réorganisation l'hostilité très accentuée des lettrés, parce que sa prétention de faire dater toutes choses de son règne, choquait vivement leur vénération profonde pour l'antiquité et pour les premiers empereurs, dont ils opposaient la simplicité aux entreprises luxueuses du nouveau souverain ; c'est alors que celui-ci ordonna la destruction des livres anciens et fit cruellement supplicier les lettrés qui tentèrent de s'opposer à cet acte de vandalisme. *Che-houang-ti* embellit sa capitale, Hien-yang (au nord de Si-ngan fou, sur la rive septentrionale du Wei), construisit des routes, raccorda entre eux les remparts élevés par les royaumes féodaux sur la frontière septentrionale et en fit un système continu de fortifications qui n'est autre que la Grande Muraille de la Chine, et agrandit l'empire par des conquêtes qui en portèrent les limites des déserts de la Tartarie, à l'île de Hai-nan, du Nord au Sud, et de la presqu'île de Corée jusqu'au royaume d'Ava (Birmanie), du Nord-Est au Sud-Ouest. Il mourut en l'an 209 av. J.-C.

Son histoire résume celle de sa dynastie qui fut de courte durée. Son fils, *Eul-che-houang-ti*, qui usurpa le trône au détri-

ment de son aîné, ne régna que 3 ans et son petit-fils, *Ying-Wang*, 45 jours seulement. Le désordre s'était mis à la Cour et les feudataires relevaient la tête. Le mécontentement devint général et se traduisit par une rébellion dont deux chefs prirent la direction. Le premier, *Lieou Pang*, habile et politique, après avoir détrôné le dernier empereur, eut à lutter pendant cinq ans contre le second, *Hiang-Yu*, qui était surtout féroce, et fut enfin salué empereur par tout le pays.

5e DYNASTIE, les **Han** *occidentaux* et *orientaux*. — De 206 av. J.-C. a 220 de l'Ere nouvelle. 27 empereurs, première capitale à *Tch'ang-ngan (Si-ngan fou)*, deuxième à *Lo-yang (Ho-nan fou)* — Si l'empereur *Che-houang-ti* avait, en principe, fondé l'unité chinoise, l'empire n'en eut pas moins à traverser de fréquentes périodes de troubles, d'usurpations, de guerres civiles. *Lieou Pang* est aussi connu sous le nom posthume de *Kao-houang-ti*; il eut, pendant les douze années de son règne, à comprimer des révoltes et à soutenir une guerre contre des barbares du N.-O., les *Hiong-nou*, avec lesquels il composa en donnant à leur chef une princesse de la famille impériale, ce que les historiens chinois ont considéré comme une honte. Son fils, *Houei-ti* fut complètement dominé par sa mère, l'impératrice *Lu*, femme ambitieuse et sanguinaire qui, après qu'il fut mort sans enfants, s'empara du trône et régna pendant sept ans. Elle fut remplacée par *Wen-ti*, fils cadet de *Kao-ti*, dont le règne fut prospère. *Wen-ti* fut le premier empereur qui prit un titre de règne, usage qui s'est conservé depuis.

Le 6e empereur, *Wou-ti* (140 à 88), à la fois guerrier et lettré, abolit l'édit de proscription des livres anciens, en fit recueillir les débris et rétablir le texte. Il battit les Tartares et porta ses armes victorieuses au Turkestan, au Bengale, au Siam, au Cambodge, au Tonkin et à l'île de Hai-nan. Le 12e, *Ping-ti*, âgé de neuf ans, monta sur le trône la première année de l'Ere chrétienne ; sa mère, régente, laissa le gouvernement aux mains d'un ministre, *Wang Mang*, qui empoisonna l'empereur, détrôna son successeur, enfant de deux ans, et usurpa le pouvoir. Pendant quatorze ans, une série de calamités s'abattit sur la Chine : famine, pluies de sauterelles et, enfin, une terrible guerre civile dans laquelle l'usurpateur trouva la mort. C'était en l'an 25 E, N. L'armée donna le trône à *Kouang-wou-ti*, d'origine tartare, mais descendant par les femmes de *King-ti*, le 4e empereur de la dynastie. Cette nouvelle branche des *Han* est désignée par le nom de *Han Orientaux* parce que la capitale fut transportée à Lo-yang, dans le Ho-nan.

Kouang-wou-ti est très célèbre dans les annales chinoises; il pacifia l'Empire et se montra protecteur des lettres ; il régna 33 ans (25-57). Son successeur, *Hiao-ming-ti* (58-75) fit exécuter de grands travaux pour régulariser le cours du Fleuve Jaune ; il envoya aux

Indes une ambassade qui ramena des religieux boudhistes et c'est ainsi que cette croyance pénétra en Chine où elle a pris un développement si considérable. Sous le 19e empereur, *Ho-ti* (89-105), un illustre général, *Pan Tch'ao*, soumet à la suzeraineté de la Chine de nombreux Etats indépendants dans le Turkestan oriental, et son lieutenant Kan Ying se rend sur les bords du golfe Persique afin d'entrer en relations avec le Ta Ts'in, c'est-a-dire les provinces orientales de l'Empire romain. En l'an 105, un certain *Ts'ai Louen* inventa le papier qui ne fut connu des Arabes qu'en l'année 751 grâce à des prisonniers chinois amenés à Samarkand. On reproche à *Ho-ti* le trop grand pouvoir qu'il laissa prendre aux eunuques dont l'ingérence dans les affaires causa par la suite tant de préjudice à l'Empire.

Le 20e empereur, *Houan-ti* (147-167), livré à la volupté, favorisa tellement les eunuques que les lettrés s'éloignèrent de la cour; cette funeste influence du corps des eunuques s'accrut encore sous son successeur *Ling-ti* (168-189). Sous ce règne, se fonda une secte révolutionnaire, dite des *Bonnets jaunes*, qu'il fallut réduire par la force, au prix de combats sanglants. Son fils, *Hien-ti* (190-220) ne régna que de nom, entièrement dominé par un ministre, *Tong Tcho*, qui se rendit odieux et dont les excès amenèrent des guerres civiles; il fut renversé et massacré, mais il sortit de cet état de désordres trois compétiteurs, *Ts'ao Ts'ao*, *Souen K'iuan* et *Lieou Pei*, de telle sorte que pour quelques années, l'unité chinoise fut interrompue; c'est ce qu'on a appelé l'*Epoque des Trois Royaumes*.

6e Dynastie, les **Han** *postérieurs*. — De 221 à 265. — *Les Trois Royaumes*. — *Lieou Pei* régna sur le royaume de *Chou* et fixa sa capitale à *Tch'eng-tou* dans le Sseu-tch'ouan, et, après trois ans de règne, laissa le pouvoir à son fils, *Heou-ti*, qui gouverna sagement sous la direction de *Tchou-ko Leang*, oncle de son père, mais, quand ce ministre prudent fut mort, il entreprit des guerres qui lui furent fatales et cette courte dynastie finit ainsi en 263 : la race des *Han* était entièrement éteinte.

Ts'ao Ts'ao eut en partage le royaume de *Wei*, dont la capitale était *Lo-yang*, au nord de la Chine.

Souen K'iuan s'empara du pays de *Kiang-tong*, donna à son royaume le nom de *Wou* et fixa sa résidence à *Kien-ye*, aujourd'hui *Nankin*.

Ces trois royaumes entrèrent en rivalité : le roi de *Wei* renversa celui de *Chou* et fut, à son tour, détrôné par un de ses généraux dont le fils, *Wou-ti*, devint le fondateur de la septième dynastie.

7e Dynastie, les **Tsin.** — De 265 à 420; 15 empereurs. — Première capitale à Lo-yang, deuxième à Nankin. — Le fondateur de cette dynastie, *Wou-ti*, eut à réduire à l'obéissance de nombreux

petits feudataires qui voyaient dans les troubles incessants de cette époque une occasion de saisir le pouvoir suprême. En 281, il s'empara du royaume de Wou et devint maître de toute la Chine. Mais les princes de cette dynastie furent faibles; les Tartares en profitèrent pour faire de nouvelles incursions et un de leurs chefs qui prétendait descendre des *Han* fonda un royaume de ce nom dans le *Chàn-si*. En 311, il s'empara de Lo-yang et fit mourir l'empereur *Houai-ti*. Les vassaux restés fidèles élurent *Ming-ti*, neveu du fondateur de la dynastie, qui se réfugia à Tch'ang-ngan.

Mais bientôt cette ville fut prise et l'empereur périt comme son prédécesseur. *Yuan-ti*, autre neveu de *Wou-ti*, lui succéda et transporta la capitale à Nankin. Ses successeurs régnèrent sans éclat et l'avant-dernier empereur, *Ngan-ti* (418) fut détrôné par son général, *Licou Yu*, qui avait été cependant un fidèle serviteur des *Tsin* dont il avait successivement détruit les adversaires. Une de ses expéditions ayant échoué par la faiblesse de l'empereur, *Licou Yu* se défit brutalement de ce prince incapable et mit à sa place son frère *Kong-ti*; mais celui-ci peu désireux de finir comme son frère, abdiqua le pouvoir en faveur du général.

8e DYNASTIE, les **Song**. — De 420 à 479; 8 empereurs, capitale à Nankin. — *Licou Yu* a reçu le nom de *Kao-tsou-wou-ti*. C'était un habile général et il avait de grandes qualités mais il régna seulement pendant trois ans et ce fut insuffisant pour établir sa dynastie sur de solides bases, d'autant que ses successeurs furent médiocres, à l'exception de *Wen-ti* (424-454). Cet empereur favorisa le bouddhisme; la Chine était alors divisée en deux Empires; il attaqua le souverain du Nord, eut d'abord des succès puis des revers sanglants. Le pouvoir, après lui, tomba entre les mains de princes incapables, voluptueux et féroces dont le dernier fut renversé par le ministre *Siao Tao-tch'eng*, fondateur de la dynastie suivante.

9e DYNASTIE, les **Ts'i**. — De 479 à 502; 7 empereurs, capitale à Nankin. — Sauf le deuxième, *Wou-ti*, les empereurs de cette dynastie ne firent que passer sur le trône et elle finit sans événements importants et comme la précédente par l'usurpation d'un ministre habile, *Siao Yen*.

10e DYNASTIE, les **Léang**. — De 502 à 557, 4 empereurs. — *Siao Yen* reçut, comme le fondateur de la 8e dynastie le nom posthume de *Kao-tsou-wou-ti* (qui veut dire premier ancêtre, empereur guerrier). Zélé tout d'abord pour le rétablissement de la doctrine de Confucius, il revint plus tard au bouddhisme et se fit même bonze, si bien que le nombre des temples de Bouddha s'éleva à treize mille. Il tomba entre les mains d'un prince rebelle du Ho-nan, nommé *Heou King* et mourut en captivité après un règne de 48 ans. Son fils, *Kien-wen-ti* régna à peine un an et fut, comme son père,

renversé par le prince rebelle qui se proclama empereur de *Han*. Le troisième empereur, *Yuan-ti* fut également victime d'un des souverains de la Chine du Nord, le prince des *Wei* occidentaux (capitale *Tch'ang-ngan*), qui, après avoir vaincu et fait périr l'empereur de *Han* dans un horrible supplice, attaqua l'empereur légitime qui, se voyant dans l'impossibilité de se défendre se rendit au vainqueur et mourut de sa main. Le même sort attendait son successeur et c'est ainsi que disparut la dynastie.

11e Dynastie, les **Tch'en.** — De 557 à 589 ; 5 empereurs. — Encore une dynastie de courte durée dont l'histoire ne fut ni glorieuse ni intéressante. L'empereur de *Tcheou*, au nord de la Chine, avait fait prince souverain de *Souei* son gendre *Yang Kien* qui fut bientôt en état de se rendre maître de toute la Chine. Il chassa du trône le dernier des *Tchen* et fonda une nouvelle dynastie.

12e Dynastie, les **Souei.** — De 589 à 618 ; 3 empereurs. — L'avènement du roi de *Souei* qui prit le nom de *Wen-ti*, mit fin à la division de la Chine en deux Empires. Cet empereur, sans être ennemi des lettres, crut devoir cependant mettre un terme a des abus provenant de la multiplicité des petits lettrés qui devenaient un obstacle à l'exercice de l'autorité impériale ; il fit une tentative pour organiser des castes, à l'imitation de l'Inde, qui eut peu de succès ; il eut avec la Corée une guerre qui se termina glorieusement. Il mourut victime des intrigues de son fils, *Yang-ti* qui employa les trésors accumulés par la sage administration de son père à la construction d'une nouvelle capitale, Lo-yang, dans le Ho-nan. Ses armées furent victorieuses au Tonkin et au Siam et il fit une transaction pacifique avec la Corée. Sous son règne, la navigation et le commerce chinois prirent une certaine extension. Son successeur régna deux ans à peine et fut renversé par un vassal puissant, *Li Yuan* qui s'était taillé une souveraineté dans le *Chàn-si*, sous le titre de prince de *T'ang*. Ainsi finit la douzième dynastie.

13e Dynastie, les **T'ang.** — De 618 à 907 ; 23 empereurs ; capitale Tch'ang-ngan. — Li Yuan, devenu empereur, prit le nom de *Kao-tsou*. Il eut un règne glorieux et fut puissamment aidé par son fils *Li Che-min*, prince de grand mérite qui repoussa vigoureusement les irruptions des *Tou-kiue* ou Turcs, malgré leurs armées formidables ; en 625, ils envoyèrent une ambassade en Chine pour demander en mariage une des filles de l'empereur pour leur chef. Cette demande fut bien accueillie et l'on espérait ainsi se concilier les Turcs occidentaux pour affaiblir la puissance toujours redoutable des Turcs ou Tartares du nord. Kao-tsou était éclectique ou variable en matière religieuse : car, après avoir accompli des cérémonies à la mémoire de Confucius, il se montra adepte de la doctrine de *Lao-tseu*, auquel il fit élever un temple.

Il avait désigné comme héritier du trône son fils *Li Che-min* que deux de ses frères jaloux de son influence et de sa gloire, avaient voulu faire périr, complot qui échoua et se termina par leur mort.

En 626, l'empereur abdiqua et son fils qui lui succéda, reçut le nom posthume de *T'ai-tsong*. Il régna 23 ans et fut un prince remarquable, sous le gouvernement duquel l'empire devint florissant. Il rendit à leurs familles plus de six mille femmes du sérail, fonda des collèges, une académie littéraire, une école militaire, adoucit les rigueurs du Code pénal et ne cessa de prendre des mesures pour améliorer la condition de ses sujets.

On a trouvé dans le texte d'une inscription de l'année 781, découverte en 1625 près de *Si-ngan-fou*, la preuve que le christianisme nestorien pénétra en Chine, en 635, sous le règne de cet empereur tolérant qui l'aurait favorisé. Il mourut âgé de 53 ans, laissant à son fils les plus sages instructions de gouvernement. Il avait eu, non seulement en Chine mais dans toute l'Asie, une réputation et une influence considérables; les Chinois de vieille tradition lui ont fait un reproche de s'être trop occupé des pays étrangers.

Kao-tsong (650-683) était son neuvième fils; il régna d'abord sagement, puis il tomba sous l'absolue domination d'une jeune fille du palais, *Wou-hi*, fort belle, ambitieuse et très habile; elle devint impératrice sous le nom de *Wou-heou*. Après la mort de l'empereur, elle chassa successivement du trône et envoya en exil deux de ses propres fils, puis usurpant un privilège absolument réservé aux empereurs, elle sacrifia au *Ti* et, en fait, monta sur le trône sous le nom de *Wou-Tso-t'ien* (684). Elle gouverna pendant 21 ans, non sans habileté, mais ses désordres et ses cruautés finirent par soulever un mécontentement général; elle dut disparaître et rappeler de l'exil (705) son fils *Tchong-tsong* qui, également dominé par une femme fut un prince médiocre.

Hiuan-tsong (713-755) signala les commencements de son règne par de nombreuses et sages réformes dans l'administration civile et militaire. Il eut à lutter et à négocier avec les Tibétains, dont la puissance s'accroissait de jour en jour. Pendant une trentaine d'années, son règne fut prospère puis, comme tant d'autres, il tomba dans les excès de la volupté et abandonna le soin de l'empire à un Turc intrigant, *Ngan Lou-chan*, qui ne tarda pas à entrer en rebellion ouverte contre l'Empereur et s'empara de sa capitale. *Hiuan-tsong* prit alors le parti d'abdiquer en faveur de son fils, *Sou-tsong* (756), autour duquel vinrent se ranger les princes attachés à la dynastie; l'usurpateur fut repoussé, mais il conserva autorité sur une partie de la Chine et dans une nouvelle incursion s'empara de la ville de *Si-ngan-fou* et des trésors impériaux : il périt, assassiné

par son fils, et l'Empereur, avec le secours de peuples occidentaux alliés, mit fin à cette rébellion.

Le règne de *T'ai-tsong* (763-779) vit une irruption de Tartares et Tibétains qui dévastèrent une partie de la Chine et, repoussés par un célèbre général, *Kouo Tseu-yi*, ne regagnèrent le Nord qu'en emportant un riche butin. Pour contenir ces perpétuels envahisseurs, les empereurs chinois firent appel à des peuples occidentaux qui avaient eu également à en souffrir et le règne de *To-tsong* (780-804) eut été relativement prospère si les intrigues des eunuques du Palais n'avaient amené des désordres intérieurs et des rébellions sanglantes. Cette fatale puissance des eunuques alla toujours en croissant; ils choisissaient eux-mêmes les Empereurs dans la famille impériale, gouvernaient en leur nom, et au besoin, les empoisonnaient.

Wou-tsong (841-846) montra cependant une certaine énergie, punit les mandarins prévaricateurs et institua la coutume d'une sorte de confession que ces fonctionnaires devaient faire tous les cinq ou sept ans des fautes qu'ils avaient commises dans leur administration; cet usage s'est conservé mais il est permis de douter de la sincérité de tels aveux. Les eunuques trouvèrent dans *Siuan-tsong* (847-859) un adversaire déterminé à prendre contre eux des mesures sévères, mais ils prirent leurs précautions et l'Empereur mourut sans avoir pu exécuter ses projets de répression.

Après lui, l'Empire tomba dans le désordre et la guerre civile; la décadence de la dynastie s'accentuait. Sous le règne de *Yi-tsong* (860-873) le roi de *Yun-nan* s'empara du nord du Tonkin. Son successeur, *Hi-tsong* (874-888) dut fuir la capitale devant les succès d'un puissant rebelle, *Houang Tch'ao*, et se réfugia pendant 4 ans dans le Sseu-tch'ouan. Il fut ramené à *Si-ngan-fou* par un prince turc, *Li K'o-yong*, qui battit le rebelle et, pour cette fois, la dynastie fut sauvée. Mais cette succession de guerres civiles avait jeté dans l'empire des troubles profonds qui ne firent que s'accentuer par les prétentions des gouverneurs de province de se rendre indépendants et par les luttes qu'ils entreprirent les uns contre les autres; c'était l'anarchie précédant le désastre.

Tchao-tsong (889-904) essaya de remédier à tous ces maux, aggravés par des séries de sécheresse et de famine, mais les révoltes des gouverneurs, auxquels s'était joint le Turc *Li K'o-yong* ne l'avaient laissé maître effectif que d'un territoire très restreint; d'autre part, les eunuques, connaissant son hostilité pour leur corporation et craignant ses projets de réforme, prirent les devants en s'emparant de l'Empereur et de sa famille qu'ils tinrent dans une étroite captivité. Un général, leur adversaire résolu, *Tchou Wen* parvint à délivrer son souverain et il y eut un massacre général des eunuques. *Tchou Wen* se fit largement récompenser, de

ralissime, prince de *Leang* et, après avoir obligé l'Empereur à transférer sa capitale à *Lo-yang*, il le fit assassiner. Il mit à sa place un des jeunes fils de sa victime qui régna à peine deux ans, le força bientôt à abdiquer et se proclama empereur (907).

Les Cinq petites Dynasties. — De 907 à 960, l'Empire traverse une période agitée où les révolutions dynastiques se succédèrent avec une singulière rapidité : les guerres étaient incessantes et les généraux se faisaient acclamer empereurs par leurs troupes. Ainsi se suivirent cinq Dynasties : la 14e, *Heou-Leang* (907-923), 2 empereurs ; la 15e, *Heou-T'ang* (923-936), 4 empereurs ; la 16e, *Heou-Tsin* (936-946), 2 empereurs ; la 17e, *Heou-Han* (947-951), 2 empereurs ; la 18e, *Heou-Tcheou* (951-960), 3 empereurs. Cette période fut signalée par de fréquentes invasions de Tartares ou des barbares du Nord ; sous la 18e dynastie, cependant, il y eut un moment de calme et de prospérité relative ; son fondateur, *Kouo-Wei*, proclamé empereur sous le nom de *T'ai-tsou*, fut un prince capable et heureux dans ses entreprises militaires. Son fils adoptif, *Che-tsong* lui succéda, gouverna sagement et soumit à son pouvoir plusieurs des principautés qui, dans ces temps troublés, s'étaient faites indépendantes. Il mourut jeune, laissant pour héritier un enfant de 7 ans ; les vassaux en profitèrent pour recommencer leurs rébellions et la régente envoya contre eux un général renommé, *Tchao K'ouang-yin* que l'armée acclama empereur et qui prit le nom de *T'ai-tsou* ; une dynastie nouvelle était fondée et celle-là devait durer.

19e **Dynastie, les Song.** — De 960 à 1280 ; 18 empereurs : capitales K'ai-fong-fou, puis Hang-tcheou-fou. — *T'ai-tsou* (960-975) montra de grandes qualités et reconstitua l'unité chinoise en ramenant sous l'autorité impériale une dizaine de principautés révoltées ; il eut à s'emparer de Nankin et montra beaucoup d'humanité pour les vaincus ; sous son règne la Corée se fit tributaire. *T'ai-tsong* (976-997) fut également un prince sage ; il était grand protecteur des lettres et se plaisait à rendre la justice. Il eut à soutenir des luttes contre les Tartares K'i-tan. *Tchen-tsong* (998-1023) eut un règne heureux ; il réduisit les impôts, fit faire le dénombrement de la population agricole pour les répartir équitablement et ordonna la réimpression des anciens livres ; il eut aussi à combattre les envahisseurs.

Jen-tsong (1023-1063) fut un prince pacifique, trop pacifique car, ayant à subir une nouvelle invasion des *K'i-tan* ou *Leao*, au lieu de les repousser par la force, il traita avec eux à des conditions humiliantes et au prix de tributs énormes. Sous *Chen-tsong* (1068-1085), l'étoile de l'Empire pâlit un peu ; les expéditions militaires ne furent pas heureuses et des réformes fondamentales dans le régime administratif et fiscal enlevèrent à l'empereur les sympathies de toutes les classes de la population chinoise. Ces lois malencontreuses furent abolies sous le règne suivant par la reine régente, pendant la mino-

rité de *Tcho-tsong* (1086-1100) qui eut pendant quelques mois pour ministre un célèbre historien chinois *Sseu-ma Kouang*. *Houei-tsong* (1101-1125) commit la grande faute de relever l'influence des eunuques et de son règne on peut faire dater la période décadente de la dynastie. Il eut à repousser une invasion des Tartares du Nord et et recourut à l'aide de Tartares occidentaux. Le royaume des *K'i-tan* fut détruit, mais l'empereur chinois paya cher ce succès: celui qu'il avait appelé à son secours fonda le royaume de *Kin*, prit le nom de *T'ai-tsou*, comme la plupart des fondateurs de dynasties et s'empara de deux provinces, le Tche-li et le Chan-si qu'un traité avec *Houei-tsong* lui garantit. Ce traité n'ayant pas été respecté par les Chinois, le roi de *Kin* attira l'empereur par une ruse, le fit prisonnier et l'envoya mourir dans le désert (Cha-mo). Son fils, *K'in-tsong* (1126-1127), eut le même sort, les Tartares ayant pris et pillé la capitale.

Kao-tsong (1127-1162); trouva une situation difficile; reculant devant l'audace croissante des Tartares installés au Nord, il transporta d'abord la Cour à Nankin, puis à Hang-tcheou, capitale de la province de Tcho-kiang; il conclut enfin avec l'envahisseur une paix peu glorieuse.

En fait, la Chine fut de nouveau partagée en deux États, celui du Nord, les **Kin**, et celui du Midi, les *Song*, appelés dès lors **Nan Song**. Le règne de *Hiao-tsong* (1163-1190). fut cependant assez paisible parce que le nouvel empereur du Nord fut lui-même assez pacifique. Il fut loin d'en être ainsi sous les règne suivants, *Kouang-tsong* (1190-1194), *Ning-tsong* (1195-1224) et *Li-tsong* (1225-1264). Il y eut d'abord la grande invasion du célèbre empereur (khan) mongol *Gengis* (1214) qui franchit la Grande Muraille et ravagea la moitié du territoire. A la vérité le royaume des *Kin* fut détruit, mais le petit fils du grand conquérant mongol, *Koubilai*, se tailla dans l'Empire Chinois, un vaste royaume, et s'attacha les peuples conquis par la considération qu'il eut toujours pour les lettrés, et les honneurs qu'il rendit à la mémoire de Confucius, qui sera toujours le grand homme, le demi-dieu de la race chinoise.

Proclamé empereur en 1260 sous le nom de *Che-tsou*, *Koubilai* fit bâtir en 1267 la ville qu'il appela Tai-tou et qui est aujourd'hui Pékin. Avec une persévérance qui ne se démentit pas, il accrut les limites de ses conquêtes et la sphère de son influence, et on put voir en lui le futur chef de l'Asie Orientale. Et, en effet, la dynastie des *Song* allait disparaître; les derniers empereurs n'eurent qu'un lambeau de territoire et l'apparence d'une puissance. *Touan-tsong* (1276-1277) fut réduit à s'embarquer sur la flotte qui lui restait et ne tarda pas à mourir, âgé de 11 ans. Son frère *Ti-ping* (1278-1280) dut également prendre la mer, mais sa flotte fut rejointe et battue par celle des Tartares et la famille impériale se jeta dans les flots pour éviter la honte de la captivité. Ainsi finit (1280) la dynastie des *Song*.

20e DYNASTIE, les **Yuan.** — De 1280 à 1368; 9 empereurs; capitale Pékin. -- *Koubilai*, qui prend place dans la liste des empereurs chinois sous le nom de *Che-tsou*, régnait depuis 1260 sur son royaume de Yuan lorsqu'en 1280 il succéda au dernier des *Song*. Ce fut un prince doué de grandes qualités, qui sut faire régner la prospérité dans l'immense empire qu'il avait soumis à son autorité et où, par sa politique habile et tolérante, il fit oublier les massacres qui avaient accompagné ses conquêtes. Il réorganisa l'administration et, rendant hommage à la supériorité de la civilisation chinoise, il fit instruire par des maîtres chinois les jeunes Mongols destinés aux fonctions publiques. Il attira à sa cour des savants étrangers qui perfectionnèrent ses astronomes dans la science à laquelle les Chinois attachent tant d'importance : il retint longtemps près de lui le célèbre voyageur vénitien Marco Polo, auquel il confia des fonctions considérables et dont la curieuse relation promptement répandue en Europe fut le premier document donnant aux Européens des notions précises et sérieuses sur les choses de la Chine. La religion des Mongols était le *lamaïsme*, dérivé du bouddhisme, et *Che-tsou*, tout en couvrant d'honneurs la mémoire de Confucius, laissa prendre aux *la-ma* beaucoup d'autorité; cela fut cause de conflits qui contribuèrent à la chute de sa dynastie. Il ne fut pas heureux dans une tentative contre le Japon et ne put davantage conquérir le Tonkin et la Cochinchine. Avec l'aide d'un général de grande renommée, *Po-yen*, il refoula en 1267 une irruption de son oncle, le Khan des Tartares occidentaux qui, d'après Marco Polo, aurait été chrétien. Il mourut en 1294, âgé de 80 ans.

Son petit-fils, *Tch'eng-tsong* (1295-1307) eut un règne assez incolore; on lui doit cependant une réforme utile, la suppression du droit qu'avaient usurpé les grands d'infliger la peine capitale; il ordonna que toute sentence de mort lui serait soumise. *Wou-tsong*, son neveu, lui succéda (1308-1311); il rendit, comme *Koubilai*, de grands honneurs posthumes à Confucius et fit traduire ses œuvres en langue mongole, mais cette tactique habile ne le détacha pas personnellement de sa prédilection pour les la-ma auxquels il laissait prendre une influence qui mécontentait l'élément chinois. Son frère *Jen-tsong* (1312-1320) chercha à mettre fin aux abus de cette influence croissante et punit sévèrement quelques-uns des ministres de son prédécesseur; il rétablit le Tribunal des historiens et se montra attentif a tout ce qui pouvait assurer la prospérité de l'Empire; son règne reçut l'éloge d'avoir été considéré comme trop court.

Il en fut de même pour celui de *Ying-tsong* (1321-1323) qui s'appliqua à rapprocher les Mongols des Chinois et à se concilier ceux-ci en pratiquant les cérémonies des anciens empereurs; il fut assassiné, avec son ministre, à l'âge de 21 ans.

T'ai-ttng (1324-1328) après avoir fait justice des assassins de son prédécesseur, fit une nouvelle division de la Chine en 18 provinces; il réprima certains abus des la-ma; son règne fut marqué par des calamités, famines et épidémies. Il y a peu de choses à dire de ses successeurs. Le dernier empereur de race mongole fut *Chouen-ti* (1333-1367). Il n'avait que 13 ans lorsqu'il monta sur le trône; ses débuts furent heureux, mais, par la suite, il se laissa aller aux plaisirs, au luxe exagéré et abandonna le soin du gouvernement à des ministres dont les fautes et notamment les travaux coûteux destinés à changer le lit du fleuve Houang-ho, soulevèrent un mécontement général. Un homme de naissance obscure, *Tchou*, sorti d'un couvent de bonzes, prit la tête d'un mouvement de rébellion. Ses grandes qualités lui valurent les sympathies du parti chinois fatigué de la domination étrangère et, malgré la résistance souvent héroïque des gouverneurs des grandes villes, presque tous de race mongole, il s'empara successivement des provinces et l'empereur prit le parti de lui laisser le terrain libre et se retira en Tartarie.

21e DYNASTIE, les **Ming**. — De 1368 à 1644; 17 empereurs; capitale à Nankin, puis à Pékin. — *Tchou* reçut le nom posthume de *T'ai-tsou* « Grand Ancêtre ». Lorsqu'il parvint à la dignité impériale il avait le titre de duc de *Wou*, possédait une grande partie de l'empire, et avait fait de Nankin sa capitale. Il dut employer les premières années de son règne à affermir et à étendre son pouvoir en réduisant les débris du parti des Mongols et les rebelles indigènes qui avaient été ses rivaux. Il refit ainsi l'unité chinoise et il porta même son autorité au-delà de la Grande Muraille et jusqu'au Tibet. Il eut cependant toujours à repousser des incursions rapides des Tartares qui ne se décourageaient jamais et se retiraient chargés de butin dans leurs contrées peu accessibles. A l'intérieur, il eut soin de rétablir les anciens rites, les anciennes coutumes chinoises et mit tout en œuvre pour faire oublier la domination mongole; il tenta de mettre fin aux intrigues des eunuques en les évinçant des fonctions publiques. Son action s'étendit à toutes choses et son règne peut, à juste titre, être considéré comme l'un des plus célèbres. Aussi reçut-il plusieurs ambassades des principautés ou royaumes limitrophes ou lointains.

Il mourut en 1398, laissant le trône à son petit-fils, *Kien-wen-ti*, âgé de 13 ans, qui ne le garda que jusqu'en 1403. Il annonçait de brillantes qualités mais les grands le trouvaient trop jeune et un de ses oncles s'étant mis à la tête du soulèvement s'empara de Nankin et le détrôna. *Tch'eng-tsou* (1403-1424), après avoir exercé de cruelles vengeances sur ceux qui avaient résisté à son usurpation, se montra habile, et son règne marque dans les annales chinoises. Il porta la guerre chez les Mongols dont le territoire devint province

chinoise. A la septième année de son règne, il transporta la Cour impériale à Pékin.

Jen-tsong ne régna qu'un an. Son fils *Siuan-tsong* (1426-1435), qui fut un bon souverain, conféra au prince de Cochinchine le titre de Roi, en se réservant l'investiture.

Ying-tsong (1436-1449), trop jeune, se confia à un eunuque, son premier ministre, qui l'entraîna dans une guerre désastreuse contre les Tartares; il fut fait prisonnier et relégué à l'intérieur de leurs pays barbares.

En son absence, *King-ti*, son frère, gouverna (1450-1457) et négocia longuement pour obtenir la mise en liberté de l'empereur captif. Les négociations ayant abouti, *Ying-tsong* revint à Pékin, embrassa publiquement son frère et renonça au trône. Cependant, son frère étant mort sans enfants, il consentit à reprendre le pouvoir et commença un nouveau règne (1457-1464).

Hien-tsong (1465-1487) eut deux expéditions heureuses contre les Tartares, éternels envahisseurs, et contre des brigands organisés en bandes qui ravageaient le Hou-kouang. Il eut le tort de rendre l'autorité aux eunuques. *Hiao-tsong* (1488-1505) eut à réprimer la rébellion d'un bonze influent et son règne fut troublé par une série de calamités, peste, famine, tremblement de terre, sans préjudice des irruptions tartares. Le règne de *Wou-tsong* (1506-1521) fut tout aussi désastreux et ce prince faible, livré à de frivoles amusements, ne sut apporter aucune résistance aux entreprises des Tartares Mantchous (Man-tcheou) dans le Nord de la Chine et aux brigandages de bandes révoltées.

Son fils, *Che-tsong* (1522-1566) lui succéda et la dynastie retrouva une période de grandeur et de prospérité. Les Tartares furent énergiquement repoussés, ainsi que trois tentatives des Japonais qui, non contents d'avoir renoncé à l'envoi irrégulier de tributs, voulaient acquérir des territoires sur le continent. Malheureusement l'empereur, sous l'influence des bonzes, mécontenta les « Vieux Chinois » en faisant détruire dans les temples les images de Confucius; il mourut après avoir pris un fameux breuvage d'immortalité dont les bonzes prétendaient avoir le secret. *Mou-tsong* (1567-1572), livré aux flatteurs, régna sans gloire et sans événements notables, laissant le trône à un enfant de 10 ans, *Chen-tsong* (1573-1619), qui avait été élevé avec soin; son premier ministre *Tchang-Kiu-tcheng*, après avoir gouverné avec sagesse pendant plusieurs années, finit par s'arroger une omnipotence qui souleva une émeute dans laquelle il périt. Le jeune empereur prit la direction des affaires et montra de grandes qualités. Son long règne fut cependant traversé par de nouvelles calamités qui dépeuplèrent presque le Chàn-si, et par des invasions des Tartares Mantchous qui furent d'abord repoussés. L'empereur put aussi chasser les Japonais de la

Corée où ils tentaient de s'établir. Plus tard, les Mantchous revinrent à la charge, leur chef se cantonna dans le Leao-tong et se proclama empereur de la Chine sous le nom de *T'ien-ming*. En 1619, une armée de six cent mille Chinois tente de le chasser; elle est battue et le chef heureux des envahisseurs marche sur Pékin. L'empereur veut alors se retirer dans sa seconde capitale, Nankin; on l'en détourne, mais il meurt presqu'aussitôt. Son fils *Kouang-tsong*, qui annonçait de sérieuses qualités, ne règna qu'un an.

Hi-tsong (1621-1627), âgé seulement de 16 ans, se laissa gouverner par les eunuques et fut impuissant à s'opposer aux entreprises de *T'ien-ming* qui mourut en plein succès (1627), en même temps que le faible empereur.

Le dernier des Ming fut *Houai-tsong* (1628-1643). Il possédait les qualités nécessaires pour faire un souverain remarquable, mais il était trop tard pour sauver la dynastie. Comme il arriva toujours dans ce vaste empire, les difficultés extérieures favorisaient les troubles intérieurs et l'Empereur eut à lutter à la fois contre les Mantchous et contre d'importants soulèvements de rebelles. Il fut trahi par un de ses généraux, *Yuan* qui tenta en 1635, de livrer Pékin à *Tch'ong-to*, le souverain des Mantchous, auquel son père, en prévision de l'avenir, avait fait donner une éducation chinoise et qui savait s'attirer les sympathies des lettrés et des mandarins. Mais la trahison de *Yuan* échoua; ce ne furent pas les Mantchous qui s'emparèrent de Pékin; ce fut un rebelle *Li Tseu-tch'eng*, déjà maître de plusieurs provinces lorsqu'il envahit le Tche-li et vint mettre le siège devant la capitale, qui lui ouvrit ses portes sans résistance sérieuse. L'empereur n'attendit pas le vainqueur et se pendit dans les jardins du palais (1643). *Li Tseu-tch'eng* ne profita pas de sa victoire; Tch'ong-to marcha sur Pékin, d'où le rebelle avait fui, mais il mourut avant d'y arriver; ce fut son fils, *Chouen-tche* qui entra dans la ville où il fut proclamé empereur par les habitants que les cruautés et les exactions de la courte dictature du général rebelle avaient exaspérés. Ainsi finit la dynastie des *Ming* qui, malgré cette chute, fut une époque brillante pour la Chine, par le développement des lettres, des sciences et des arts, ainsi que par l'extension des relations avec les nations étrangères. On dit pour la Chine « l'époque des Ming », comme on dit pour la France « le siècle de Louis XIV ».

22e DYNASTIE : Les **Ts'ing**. — *La Chine moderne*. — La dynastie fondée par le conquérant mantchou est celle qui règne encore sur la Chine et, cependant, elle fut sur le point de disparaître à son origine. Mort avant d'arriver à Pékin, *Tch'ong-to* avait désigné pour lui succéder son fils, *Chouen-tche*, âgé seulement de six ans. Il avait heureusement pour tuteur son oncle, *A-ma-wang*, qui fut un habile politique, de taille à tenir tête aux événements. Car si dans le

Tche-li, lassé de la tyrannie du rebelle *Li Tseu-tch'eng*, la nouvelle dynastie fut acclamée, il n'en fut pas de même dans les provinces où l'élément chinois lutta courageusement et longuement contre les Mantchous, recherchant et proclamant empereurs, sur plusieurs points du territoire, des rejetons de la famille des *Ming*. *A-mu-wang* triompha cependant de cette résistance, inspirée, en grande partie, par l'obligation, imposée par le vainqueur aux Chinois, de se raser le devant du crâne et de se natter les cheveux à la manière des Mantchous. Quand il mourut, en 1651, il laissait à son neveu un grand empire, presque entièrement pacifié et la dynastie était solidement établie.

L'intérêt de l'histoire de cette nouvelle dynastie est surtout dans ses relations avec les Européens, car la Chine commençait à s'entr'ouvrir pour les étrangers. L'histoire de ces relations fera l'objet d'un chapitre spécial et nous nous bornerons à un rapide exposé des événements intérieurs.

K'ang-hi, qui succéda à Chouen-tche, régna de 1662 à 1722, contemporain par conséquent de Louis XIV, acheva la conquête du territoire chinois, reçut la soumission d'un chef de pirates, qui s'était fait une souveraineté de la grande île de Formose, et repoussa une expédition menaçante des Tartares Eleuths. Durant son règne, il reçut avec faveur quelques missionnaires envoyés par le roi de France, nomma même un jésuite président du Bureau des Astronomes ; cet accueil ne l'empêcha pas, d'ailleurs, de prendre parfois des mesures sévères contre les chrétiens. Cette intolérance intermittente prit un caractère plus accentué sous son successeur, *Yong-tcheng*, qui, tout en conservant à la Cour ceux des missionnaires qui s'étaient rendus utiles à l'État, fit reconduire les autres a Macao. Il eut pour successeur *K'ien-long* qui, au cours de son long règne (1736-1795), combattit heureusement les Eleuths, dont le territoire devint fief chinois, et accueillit une immigration de Tourgouts, venus des rives de la mer Caspienne. Cet empereur eut à soutenir une guerre contre les Birmans d'Ava, à pacifier le Tibet et à réduire à l'obéissance les Miao-tseu, arborigènes indépendants, installés depuis des siècles dans les montagnes du Kouei-tcheou. Il reçut une ambassade anglaise et la France était représentée à sa Cour par le P. Amiot et ses compagnons, dont les travaux ont tant contribué à faire connaître la Chine.

Dès cette époque, la puissance chinoise est solidement établie et n'a plus à redouter les invasions multipliées qui ont rempli son histoire durant des siècles, mais elle trouve à l'intérieur de graves éléments de désordre dans les Sociétés secrètes, et, d'autre part malgré l'instinct qui la porte à rester fermée, elle voit les Européens s'installer sur plusieurs points de la côte ou dans des territoires que, malgré leur indépendance, elle considérait comme

tributaires, avec la secrète réserve d'en reprendre un jour la possession.

Les Sociétés secrètes étaient nombreuses et turbulentes ; la plus importante, celle des Triades, se crut assez forte, en 1849, pour agir au grand jour et, à cette date, commence cette révolte dite des T'ai-p'ing, qui fut une véritable révolution. La lutte ne dura pas moins de quinze ans, pendant lesquelles les T'ai-p'ing ravagèrent plusieurs provinces et vinrent jusqu'à T'ien-tsin, aux portes de Pékin. Les armées chinoises n'en vinrent à bout qu'avec le concours d'officiers étrangers ; sous la direction des Français Tardif, Le Brethon, tués en 1863, et Bonnefoy, de l'Américain Ward, tué en 1862, des Anglais Gordon et Holland, et du Chinois Li Hong-tchang, qui a joué un si grand rôle dans les affaires chinoises pendant la dernière moitié du XIX^e^ siècle, elles repoussèrent peu à peu les T'ai-p'ing et s'emparèrent, le 4 décembre 1863, de la ville de Sou-tcheou, un de leurs principaux centres. D'autre part, en 1862, comme les T'ai-p'ing menaçaient Chang-hai, une colonne franco-anglaise, sous les ordres des amiraux Protet et Hope, opérait en même temps que les armées chinoises et, après avoir pris le camp de Wong-ka-dza et T'sing-pou, attaquait, le 17 mai 1862, la ville de Nan-k'iao qui fut emportée mais l'amiral Protet fut tué au moment de l'assaut. En mars 1863 le corps franco-chinois, organisé par deux officiers de la marine française, Giquel et d'Aiguebelle, s'empara de Chao-hing ; le gouvernement de Ning-po était délivré de la présence des T'ai-p'ing.

Enfin, le 19 juillet 1864, Nankin tombait au pouvoir du général Tseng Kouo-ts'iuan ; les chefs rebelles se suicidaient ou étaient exécutés. La révolte des T'ai-p'ing était terminée : les débris de leurs bandes se réfugiaient dans les montagnes et la France devait les retrouver plus tard au Tonkin sous le nom de « Pavillons-Noirs ».

Aux mêmes époques, la Chine eut à combattre une révolte des Musulmans qui, commencée au Yun-nan en 1855 par une querelle entre mineurs, se prolongea pendant près de vingt ans et se termina par d'horribles massacres des révoltés, car il semble que les Chinois soient aussi jaloux de conserver leur civilisation que la barbarie dont elle a toujours été mêlée : des événements récents l'ont bien démontré.

Si les gouvernants chinois, pour apaiser ces rébellions, avaient eu recours aux lumières et à la bravoure des « barbares », comme ils nomment dédaigneusement les Européens, ils ne leur en conservèrent aucune reconnaissance et leur histoire, désormais, prend tout son intérêt dans leurs résistances à l'élément étranger.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

de la dynastie mantchoue sur le trône de Chine

	NOM DE RÈGNE	DATE de la Naissance	DATE DU RÈGNE officielle	DATE DU RÈGNE réelle	DATE DE LA MORT	DURÉE officielle du règne
1	Chouen-tche..	1639	1644	8 oct. 1643.	5 févr. 1661.	18 ans.
2	K'ang-hi.....	1654	1662	7 fév. 1661.	20 déc. 1722.	61 »
3	Yong-t'cheng.	1678	1723	27 déc. 1722.	8 oct. 1735.	13 »
4	K'ien-long....	1711	1736	18 oct. 1735	7 fév. 1796.	60 »
5	Kia-k'ing.....	1760	1796	9 fév. 1796.	2 sept. 1820.	25 »
6	Tao-kouang...	1782	1821	3 oct. 1820.	25 fév. 1850.	30 »
7	Hien-foug.....	1831	1851	9 mars 1850.	21 août 1861.	11 »
8	T'ong-tche	1856	1862	11 nov. 1861.	12 janv. 1875.	13 »
9	Kouang-siu ...	1871	1875	12 fév. 1875.	»	»

Relations avec l'étranger.

Aux premiers siècles de son histoire, la Chine fut surtout occupée à constituer sa nationalité, luttant contre les invasions multipliées de ses voisins du Nord, de l'Ouest et du Sud, se débattant dans des convulsions intérieures sans cesse renaissantes et n'ayant ni le loisir, ni encore la puissance nécessaire pour se créer des relations extérieures que le caractère national, d'ailleurs, était peu porté à rechercher.

Plus tard, quand la renommée de quelques-uns de ses fondateurs de dynastie se répandit au dehors, quand sa puissance fut connue, elle vit arriver près de ses souverains des ambassades de différents peuples, mais elle en reçut plus qu'elle n'en envoya, restant instinctivement fermée, rebelle aux relations que la mer pouvait lui procurer, les entourant d'entraves gênantes et ne se prêtant pas avec bonne grâce aux établissements ou comptoirs commerciaux sur ses côtes.

Sous la dynastie des *T'ang* seulement, du VII[e] au X[e] siècle de notre ère, la navigation chinoise prit un certain développement; les jonques visitaient la côte du Malabar et peut-être le golfe Persique, mais c'était là une navigation côtière, tout au plus du grand cabotage et jamais les Chinois, malgré leurs nombreux ports et l'étendue

de leurs rivages maritimes, malgré qu'ils aient inventé la boussole avant les Européens, n'ont passé pour un peuple navigateur.

Il en était autrement des Arabes, beaucoup plus entreprenants, beaucoup moins confinés dans leurs frontières ; ils commencèrent, avec la Chine, y infiltrèrent largement l'esprit musulman, y eurent des colonies et c'est par eux que l'Europe du Moyen Age connut l'existence, à l'Extrême-Orient de l'Asie, d'un grand empire dont les écrivains de l'antiquité ne lui avaient donné que de vagues notions et dont la civilisation pouvait lui paraître douteuse, à en juger par l'échantillon fourni par le torrent envahissant des Tartares Mongols qui pénétrèrent jusqu'en Hongrie.

Cette formidable invasion fut cependant l'occasion d'une entrée en relations de l'Europe, sinon avec la Chine, du moins avec les princes qui s'en étaient rendus maîtres. Le pape Innocent IV, les voyant combattre les Musulmans, les considéra un peu comme ses alliés et résolut d'entrer en communication avec eux, non sans un secret espoir de les convertir au christianisme. Il envoya (1245-1246) deux missions de dominicains vers deux puissants Khans, Boschou et Batou. Ces missions eurent peu de succès, l'habileté et l'éloquence des religieux se heurtèrent à la fière opinion que les princes tartares avaient de leur origine et de leur puissance et au respect quasi-religieux que leurs peuples avaient pour leur personne et leur autorité ; mais les ambassadeurs rapportèrent des renseignements intéressants sur les contrées qu'ils traversèrent et quelques notions sur la Chine. Ce fut le point de départ des tentatives d'évangélisation de la mystérieuse contrée ; les missionnaires eurent quelques succès ; un archevêché de Pékin était fondé par Jean de Monte-Corvino, qui mourut en 1333. Nous avons d'intéressants travaux, lettres ou relations de plusieurs missionnaires, jusqu'à la chute de la dynastie mongole des Yuan qui vint arrêter ce premier essor des missions catholiques en Chine.

La plus remarquable de ces relations est celle du long voyage que fit en Asie un moine franciscain, Odoric de Pordenone (1), envoyé par ses supérieurs pour seconder l'œuvre de l'archevêque Jean de Monte-Corvino. Cette très curieuse relation embrasse une période de douze années (1318-1330). Parti de Padoue, Odoric s'embarqua à Constantinople pour traverser la mer Noire et arriver à Trébizonde, d'où, par l'Arménie, il gagna la Perse qu'il visita longuement avant de reprendre la mer à Ormouz, sur le golfe Persique. Après avoir entièrement contourné les Indes, abordé dans la péninsule indo-chinoise (royaume de Tchampa), il arriva à Canton, puis toucha

(1) Cf. HENRI CORDIER : *Les Voyages en Asie du Bienheureux Frère Odoric de Pordenone.*

plusieurs ports du Tonkin; à Hang-tcheou, reprenant la route de terre, il se rendit à Nankin, à Yang-tcheou et, par le Canal impérial, il arriva enfin à Pékin qui s'appelait alors Khan-bâliq. On n'a que de vagues données sur la date exacte des nombreux arrêts d'Odoric de Pordenone, mais on sait qu'il résida trois ans à Khân-bâliq, où il put recueillir pendant ce long séjour les curieux renseignements que donne sa narration sur les mœurs de la Cour mongole et des populations au milieu desquelles il a séjourné. Cette relation est précieuse sous ce rapport autant que par la sincérité et la bonne foi dont elle est imprégnée.

Il rentra en Europe par les provinces occidentales de la Chine, le Tibet et, probablement, le Khoraçan et l'Arménie. Il mourut peu de temps après, en 1331, à Udine, où sa mémoire est restée en très grande vénération. En 1755, le pape Benoît XIV le déclara Bienheureux.

Les Vénitiens, au temps de leur puissance, connurent aussi la Chine et l'un d'eux, Marco Polo (1252-1324), est resté célèbre; il avait passé dix-sept ans près de Koubilai, le fondateur illustre de la dynastie mongole des Yuan, et a laissé, de ses voyages dans l'Asie Orientale, une relation fameuse, qui parut à ses contemporains incrédules tout a fait fabuleuse, si bien qu'à son lit de mort sa famille le supplia de la rétracter ou, tout au moins, de désavouer les passages qui semblaient les plus invraisemblables. Marco Polo refusa énergiquement et déclara n'avoir dit que la moitié des choses extraordinaires dont il avait été témoin ; on suppose que c'est par crainte de l'incrédulité de ses compatriotes qu'il a omis de parler de la Grande Muraille de Chine. La suite des temps a démontré l'exactitude générale de cette relation et des observations du célèbre vénitien, qui eurent des conséquences de la plus haute importance.

Si brèves et peu ordonnées que furent ses indications géographiques, elles ne tardèrent pas à intéresser les cosmographes et l'on vit sur les cartes du monde figurer la Tartarie, la Chine, le Japon, les côtes orientales et l'extrémité de l'Afrique. D'autre part, la prolongation indéfinie vers l'Est de ce qu'on appelait alors le Cathay donna l'idée d'y accéder directement par l'Ouest et c'est ainsi que Marco Polo et les savants qui, successivement, donnèrent du crédit à sa relation, promptement répandue et traduite en plusieurs langues, préparèrent les deux plus grandes découvertes géographiques des temps modernes, celle du Cap de Bonne-Espérance et celle des deux Amériques. La route du Cap ouvrait celle des Indes et de la Chine et désormais l'Europe allait s'efforcer de se mettre en rapports avec l'Empire du Milieu.

Portugal. — En relation avec les Indes depuis le voyage de Vasco de Gama (1497), les Portugais ne tardèrent pas à pousser jusqu'à la

Chine où ils arrivèrent en 1514. Ils y mirent de la persévérance et on a conservé le nom de Raphaël Perestrello qui, en 1516, parvint à Canton sur une jonque. En 1521, un ambassadeur portugais Thomas Pirès, arrivait à Pékin, pendant qu'un autre portugais Simon de Andrade s'installait à Canton, d'où, malheureusement, ses allures impérieuses le firent chasser. Cependant les Portugais réussirent à prendre pied dans le Céleste-Empire ; ils eurent à Ning-po, dans le Tcho-kiang, un établissement considérable, qui fut prospère pendant plusieurs années : ils abusèrent de ce succès et finirent par exaspérer la population indigène qui, en 1545, se souleva contre eux détruisit complètement leur établissement, massacrant, avec les huits cents Portugais qui le peuplaient, environ douze mille Chinois convertis au Christianisme. Le même sort atteignit, en 1549, une autre colonie portugaise, Ts'iuan-tcheou, dans le Fou-kien. Les Portugais durent alors se contenter de comptoirs dans les îles voisines des canaux menant à Canton, puis plus tard, vers 1553, s'installèrent à Macao, où les Chinois les laissèrent tranquilles, en fermant toutefois par une barrière l'isthme qui rejoint la ville au territoire chinois. A ce moment, l'influence portugaise décroît en même temps que la puissance continentale de cette nation allait en s'affaiblissant. En 1667, l'empereur K'ang-hi reçut une ambassade portugaise et lui donna des garanties pour la possession de Macao, qui resta cependant soumis au paiement d'un tribut de 500 taëls, indépendamment des droits perçus par une douane chinoise établie dans la ville à côté de la douane portugaise. Plus tard, l'importance commerciale de Macao eut à souffrir de l'établissement des Anglais à Hong-kong et l'influence des Portugais fut ruinée en Chine. Ils y conservent cependant Macao dont, après quelques péripéties, la Chine leur permit l'occupation perpétuelle par un traité conclu en 1887.

Espagne. — Les Espagnols, venus longtemps après les Portugais, obtinrent certains privilèges commerciaux avant les autres nations européennes ; Chinois et Portugais les avaient autorisés à trafiquer à Macao et ils eurent un comptoir à Amoy. D'autre part, ils envoyèrent en Chine, au Fou-kien, des missionnaires dominicains qui purent y faire un établissement.

Hollande. — Les Hollandais, navigateurs et commerçants avisés et entreprenants, établis dans leur colonie de Java, dirigèrent de Batavia leurs premières entreprises vers la Chine. Après avoir tenté vainement de s'emparer de Macao, ils s'établirent d'abord aux îles Pescadores, puis, en 1624, dans la grande île de Formose. Ils en furent chassés, en 1661, par le dernier défenseur de la dynastie des Ming, *Tchen-kong*, qui tint pendant quelques années Formose en son pouvoir. Les Hollandais avaient négocié avec la dynastie Mantchoue, à laquelle ils envoyèrent plusieurs ambassades et ils lui offrirent même le concours d'une escadre de guerre pour reprendre

Formose. Cette expédition n'eut pas lieu par suite du défaut d'entente entre les deux alliés et, plus tard, les rebelles de Formose se soumirent aux Chinois. La puissance maritime de la Hollande allant en s'affaiblissant, les relations de cette nation avec la Chine ne reprirent jamais une sérieuse activité.

Autres nations. — La Russie, dans sa marche lente et progressive vers le N.-E, ne pouvait manquer d'avoir de fréquents contacts avec la Chine, mais elle ne commença à traiter sérieusement avec elle que vers 1727 et encore le traité qu'elle conclut à cette époque et un second, en 1768, n'eurent-ils que peu de résultats. Ce n'est qu'au milieu du XIX^e^ siècle que la Russie retira de ses négociations des avantages appréciables, dont elle cherche actuellement à réaliser toutes les conséquences. La Suède, le Danemarck, la Prusse, l'Autriche eurent aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles quelques relations commerciales avec la Chine. Les Etats-Unis d'Amérique, à peine indépendants, dirigèrent des expéditions commerciales sur la Chine où leurs intérêts devinrent peu à peu considérables et sont, de nos jours, fort importants.

Angleterre. — Les relations de l'Angleterre avec la Chine, qui devaient avoir par la suite une action si décisive sur la politique extérieure du Céleste-Empire, furent, au début, purement commerciales et rencontrèrent, à Canton surtout, un mauvais vouloir incessant, une résistance âpre, qui devaient amener des résultats contraires à ce qu'espéraient les Chinois.

Dès les dernières années du XVI^e^ siècles et les premières du XVII^e^, des Compagnies anglaises, favorisées par la reine Elisabeth et le roi Jacques I^er^, furent fondées pour faire le commerce avec l'Extrême-Orient; plus tard, le protecteur Cromwell en autorisa d'autres. Ces Compagnies se firent d'abord concurrence, puis réunirent leurs moyens et leurs intérêts et, aux premières années du XVIII^e^ siècle, le commerce anglais avec l'Asie méridionale et orientale se trouva quasi-monopolisé par une fusion de la *Compagnie des Indes orientales* avec la *Compagnie de Londres*, sous le nom de *The United Company of Merchant tradies to the East Indies.*

Des comptoirs furent établis sur plusieurs points de la Côte asiatique orientale, mais c'est à Canton que se déploya surtout l'activité commerciale anglaise et ils y rencontrèrent difficultés sur difficultés.

L'action gouvernementale dut intervenir: en 1742, le commodore Anson montre à Canton un navire de guerre, mais éprouve, comme les commerçants, les effets du mauvais vouloir chinois; vingt ans après, un Anglais, Flint, annonce son intention d'aller à Pékin comme ambassadeur, il est arrêté et subit une détention de trois ans; plus tard, les Anglais ont à se plaindre de l'exécution brutale de deux de leurs nationaux pour des crimes imaginaires. La situa-

tion devenant intolérable, le Gouvernement anglais résolut d'agir diplomatiquement et, au mois de mai 1792, Macartney s'embarquait à Portsmouth avec une nombreuse ambassade portée par deux navires, le *Lion* et l'*Hindoustan*, qui, après de fréquentes escales et une longue navigation, touchèrent à Formose, à l'île Tcheou-chan et à T'ien-tsin. Macartney et sa suite arrivèrent à Pékin le 21 août 1793 et durent se rendre en Mongolie où l'Empereur avait sa résidence d'été.

Il n'obtint d'ailleurs aucun avantage, s'éloigna de Pékin le 7 octobre, se rendit à Canton, puis à Macao et quitta la Chine au mois de mars 1794. Son voyage avait coûté environ deux millions et n'avait rien rapporté à l'Angleterre ; il fut cependant largement récompensé, créé comte et pair et devint plus tard gouverneur de la colonie du Cap. Peut-être les Anglais, patients aussi comme les Chinois, mais d'une autre manière, virent-ils dans cette première tentative diplomatique une porte ouverte à de futures négociations qui pourraient être plus heureuses. Il n'en fut pas pourtant ainsi et l'avenir montra qu'un seul ambassadeur, le canon, pouvait venir à bout de la tenace inertie des Chinois. Une autre ambassade, en 1816, mal conduite par lord Amherst et coïncidant avec la guerre faite par les Anglais au Népal, que la Chine considérait comme pays tributaire, fut aussi infructuense que celle de Macartney.

Les difficultés ne cessèrent pas à Canton ; en 1821, deux navires anglais, la *Topaze* et le *Cunning* furent attaqués par les Chinois et canonnés par leurs forts ; en 1829, le commerce anglais eut à subir les conséquences de la faillite générale des négociants chinois *hanistes* (on désignait ainsi les seuls négociants autorisés par l'Empereur à commercer avec les étrangers) ; en 1830, l'exigence ombrageuse des Chinois alla jusqu'à menacer d'expulsion les femmes des nationaux anglais. En 1833, le roi d'Angleterre tenta d'en imposer au Gouvernement chinois en envoyant à Canton un personnage officiel, lord Napier, avec le titre de Surintendant du commerce anglais. Cette intervention, encore pacifique, eut peu de succès : lord Napier, découragé, se retira à Macao où il mourut au mois d'octobre 1834. Enfin, en 1839, un coup de force de la Chine, la saisie et la destruction de 20 mille caisses d'opium, élément principal du commerce anglais, obligea l'Angleterre à une intervention armée.

Une expédition fut décidée : c'est ce qu'on appela la *Guerre d'opium*. Elle dura deux ans ; en juin 1840, une flotte anglaise composée de quinze vaisseaux de guerre, escortant un convoi de vingt-cinq transports, avec quatre mille hommes de débarquement, arrivait dans les eaux chinoises et ne tardait pas à bloquer la rivière de Canton. En 1841, le 26 février, le commandant anglais, sir Bremer, s'emparait des forts de Bocca-Tigris ; en juillet, il occupa Ting-haï, dans l'île Tcheou-chan. Au mois d'août, on tenta de négocier : l'amiral Elliot

se rendit à l'embouchure du Pei-ho et se mit en relations avec le gouverneur de la province ; cette tentative échoua comme tant d'autres ; il fallut reprendre les hostilités. Les opérations militaires furent menées vigoureusement ; le 27 août 1841, Amoy était au pouvoir des Anglais ; en octobre, leur flotte pénétrait dans la rivière de Ning-po et s'emparait de cette ville ; plus tard, Chang-hai était occupée et la flotte s'engageait dans le Fleuve Bleu avec Nankin pour objectif.

Les Chinois comprirent qu'il était temps de composer et, cette fois, les négociations aboutirent : un traité fut signé à Nankin, le 29 août 1842, à bord du *Cornwallis* et ratifié à Hong-kong, le 26 juin 1843. Ce traité assure d'importants avantages aux Anglais : cinq ports chinois, Canton, Amoy, Fou-tcheou, Ning-po, Chang-hai sont ouverts au commerce anglais ; Hong-kong devient colonie anglaise et une indemnité compense la saisie de l'opium et les frais de la guerre.

L'attitude de l'Angleterre avait porté un coup fatal à l'obstination des Chinois et cette date de 1842 inaugure une ère nouvelle dans les relations de l'étranger avec la Chine, qui vit bientôt réclamer par d'autres nations les avantages qu'elle avait dû reconnaître aux Anglais.

France. — Les relations de la France avec la Chine commencèrent par les missions catholiques et lorsque les premiers vaisseaux français purent arriver jusqu'aux ports chinois depuis longtemps déjà les missionnaires français avaient été admis à Pékin, occupaient des emplois près des empereurs et avaient pu, après des alternatives de tolérance et de persécutions, pénétrer dans plusieurs provinces.

Mais longtemps auparavant, les Mongols, lors de leur grande invasion en Europe, au XIIIe siècle, avaient entretenu des relations avec les rois de France et, au moment où Saint-Louis se préparait à l'expédition d'Egypte, il reçut sommation du souverain Mongolde se déclarer son sujet, attendu « que les Tartares étaient de ceux dont il était écrit que Dieu a donné la terre aux fils des hommes »

Saint Louis, naturellement, ne tint aucun compte de cette mise en demeure mais, plus tard, il accueillit favorablement en Egypte des ambassadeurs mongols envoyés par le gouverneur de la Perse et de l'Arménie. Puis, à leur départ, il leur adjoignit quelques moines avec des présents consistant en vases sacrés et ornements nécessaires à la célébration du culte, car, sur de vagues rumeurs, on croyait, à cette époque, que les Khans tartares avaient des notions de la vraie foi. Cette mission n'eut aucun succès et fut considérée par les Mongols comme un acte de sujétion. Saint Louis ne se découragea pas et, en 1253, envoya aux princes tartares le cordelier Guillaume de Ruysbroeck, plus connu sous le nom de Rubriquis, qui a laissé une relation intéressante d'un voyage qui ne le conduisit pas jusqu'en Chine mais lui permit d'observer les mœurs

de la race jaune et des princes qui allaient régner sur le Céleste Empire. Rubruquis put se convaincre du parfait et calculé scepticisme de ces princes qui, fidèles à la politique de Gengis-Khan, traitaient de la même manière les prêtres de chaque culte; le système fut continué quand la dynastie mongole, avec Koubilai, monta sur le trône de Chine et, parmi les Empereurs, ceux qui traitèrent le mieux les missionnaires ne manifestèrent jamais la moindre intention de devenir catholiques.

Quant aux relations commerciales, elles commencèrent assez tard. Après plusieurs tentatives, en 1697, un missionnaire jésuite, le P. Bouvet, qui arrivait de Chine, s'y employa activement; il s'aboucha d'abord avec la *Compagnie des Indes Orientales* où il rencontra un accueil favorable en principe mais, aussi, des hésitations causées par la situation assez peu prospère de cette Compagnie. Il trouva plus d'activité près d'un riche fabricant de glaces, Jourdan de Groussy qui parvint à constituer une première *Compagnie de la Chine* (1), eut l'agrément du pouvoir royal, triompha des entraves que lui suscitait la *Compagnie des Indes Orientales*, excipant de son monopole, it arma un navire l'*Amphitrite*, qui séjourna en Chine du 5 octobre 1699 au 26 janvier 1700, lors d'un premier voyage, et du 5 août 1701 au 2 décembre 1702, lors du second. En 1701, la *Compagnie de la Chine* avait fusionné avec la *Compagnie des mers du Sud*, fondée par des armateurs de Saint-Malo. Les opérations de la nouvelle Compagnie n'eurent pas de résultats financiers satisfaisants, la discorde se mit entre les deux éléments qui la constituaient et, finalement, le privilège royal leur fut enlevé.

Une troisième Compagnie s'organisa, en 1712, à Saint-Malo et envoya des navires en Chine jusqu'en 1718. A cette époque, se constitua la *Compagnie des Indes* qui eut le monopole du commerce français avec la Chine. Ce commerce prit par la suite une certaine activité.

En 1776, lorsque fut supprimé le privilège de la *Compagnie des Indes*, un consulat français fut établi à Canton, qui fut à ces époques, le centre du commerce de la Chine avec les étrangers ; ce consulat fut supprimé à la fin du XVIII[e] siècle et c'est principalement par ses missionnaires et par l'action religieuse que la France resta en relations avec la Chine : cependant, en 1829, un agent diplomatique fut de nouveau accrédité à Canton.

Tel fut l'état des choses avant le traité anglais de 1842 qui ouvrit une nouvelle période féconde en évènements.

La Chine depuis le traité de 1842. — L'aventure anglaise avait démontré aux nations étrangères la nécessité, pour assurer leurs

(1) Cf. Cl. MADROLLE : *Les premiers voyages français à la Chine.* La Compagnie de la Chine. [Paris, 1901.

ports de Tch'ao-tcheou, Tchang-tcheou, Nankin, Nieou-tchouang, sur le continent, Kiong-tcheou dans l'île d'Hai-nan, T'ai-wan et Tan-chouei dans l'île de Formose. L'évacuation de Canton devait avoir lieu après le paiement de grosses indemnités et des frais de la guerre, le tout dépassant six millions de taëls.

Mais les Chinois ne tardèrent pas à violer les conventions stipulées et lorsque, le 25 juin 1859, MM. de Bourboulon, pour la France, et Bruce, pour l'Angleterre, voulurent aller échanger les ratifications du traité de T'ien-tsin, ils durent se présenter avec une escadre de dix-huit navires et cette force navale trouva à l'entrée du Pei-ho les forts nouvellement établis de Ta-kou qui la reçurent à coups de canon, lui infligèrent des pertes sérieuses, coulant trois canonnières et mettant hors de combat près de cinq cents hommes et huit officiers, parmi lesquels l'amiral anglais Hope et le commandant français Tricault.

A la suite de cet échec les deux nations se résolurent à une action militaire assez puissante pour avoir enfin raison de la mauvaise foi chinoise, et une expédition anglo-française fut décidée.

L'Expédition de 1860. — Le corps expéditionnaire des deux nations alliées fut ainsi composé : la France armait près de dix mille hommes, formant deux brigades commandées par les généraux Jamin et Collineau sous la direction supérieure du général de division Cousin-Montauban, quatre batteries d'artillerie complétaient la colonne avec les divers services auxiliaires ; les Anglais mettaient en ligne treize mille hommes dont mille cavaliers, pris pour la plupart dans les troupes indiennes ; le lieutenant général sir Hope Grant commandait en chef avec les généraux de division Michel et Napier et les généraux de brigade Sutton, Jephson, Staveley et Reeves. L'escadre française fut placée sous les ordres du vice-amiral Charner, celle des Anglais eut pour chef l'amiral James Hope.

Les forces alliées arrivées en Chine prirent d'abord pour bases de leurs opérations deux points différents : Hong-kong pour les Anglais, Chang-hai pour les Français. Le général Cousin-Montauban y arriva le 12 mars 1860 et fut rejoint un mois après par l'amiral Charner.

Entre temps, on essayait de négocier ; MM. de Bourboulon et Bruce envoyaient à Pékin, le 8 mars, un ultimatum qui, un mois après, était rejeté par les Chinois : il fallait agir militairement. Le corps expéditionnaire monta vers le Nord, aux abords de l'embouchure du Pei-ho ; les Français s'établirent à Tche-fou, les Anglais à Ta-lien-wan. Après étude des lieux, on abandonna l'idée de forcer l'entrée du Pei-ho et c'est plus au nord, à l'embouchure du Pei-t'ang, que l'on fixa le point du débarquement. Le 31 juillet, deux cents navires étaient réunis devant la ville fortifiée de Pei-t'ang ; le

sous les murs de Pékin, mais les généraux ayant appris que les débris des forces chinoises se reformaient vers l'Ouest, décidèrent de se porter dans cette direction qui les conduisait au fameux palais d'été de Yuan-ming-yuan où se trouvait l'empereur Hien-fong. Le corps expéditionnaire se mit en marche le 6 octobre : les Anglais, partis les premiers dans la nuit, prirent une fausse direction ; les Français, guidés par deux Chinois dont les services avaient été achetés par le général en chef, arrivèrent à sept heures du soir devant une des portes de la résidence impériale qui fut rapidement emportée par le lieutenant de vaisseau de Pina et l'enseigne Vivenon avec quelques soldats. Pendant ce temps, l'empereur avec ses femmes et sa maison fuyait par la porte opposée et gagnait Jéhol, en Mongolie.

Le 7 au matin, les officiers français visitèrent les quatorze palais de cette superbe résidence mais le général français eut soin de prendre des mesures pour que rien ne fut touché avant l'arrivée des Anglais. Lorsque ceux-ci rejoignirent la division française, une commission mixte fit choix, parmi les richesses accumulées, des objets les plus précieux destinés à la reine d'Angleterre et à l'empereur Napoléon III ; le reste fut livré au pillage.

Plus tard, lord Elgin et le général Grant firent incendier le Yuan-ming-yuan, opération de représailles à laquelle le général Cousin-Montauban refusa d'associer les soldats français. Il convient d'ajouter que, si considérables qu'aient été les dégâts causés par cet incendie, ils n'étaient pas irréparables et que la ruine définitive du palais d'été fut l'œuvre de pillards chinois peu respectueux des souvenirs attachés à cette cité impériale.

Dès le 8 octobre, les Chinois avaient renvoyé aux alliés les malheureux survivants du guet-apens de Tong-tcheou : sur treize Français, six seulement furent rendus, parmi lesquels M. d'Escayrac de Lauture, paralysé des mains, couvert de plaies, et M. Petit devenu presque fou ; du côté des Anglais, M. Parkes, interprète de lord Elgin et M. Lok, son secrétaire, étaient parmi les survivants.

Le 9, l'armée avait quitté le palais d'Eté pour s'établir sous les murs de la capitale devant la porte Ngan-king-men ; le 13, un ultimatum impérieux fut envoyé au prince Kong, frère de l'empereur et chargé par lui de traiter avec les « Barbares ». Après quelques hésitations, ce jeune prince se décida à faire ouvrir la porte et les remparts de Pékin virent bientôt flotter les drapeaux de la France et de l'Angleterre.

Les négociations furent aussitôt entamées et aboutirent, le 24, pour les Anglais, et le 25, pour les Français, à deux conventions qui mettaient fin à la campagne. Ce nouvel instrument diplomatique ratifiait les traités précédents et stipulait des indemnités de 8 millions de taels pour chacune des deux nations victorieuses ; en ce

demande, la France lui donnerait gratuitement l'appui nécessaire pour maintenir l'ordre dans ses Etats.

La Chine ne manqua pas d'exploiter au profit de son influence cette attitude de la Cour de Hué et, suivant de près les événements elle chercha par tous les moyens à entraver l'action française, profitant habilement du manque de communications et surtout d'unité de vues entre les amiraux gouverneurs de Cochinchine et la légation française à Pékin. En 1880, Tu-duc, malgré les efforts des résidents français, envoya une ambassade à Pékin pour porter le tribut; les autorités françaises, ayant pu se procurer des copies des lettres du Roi à l'Empereur, y relevèrent en profusion des termes respectueux et des assurances de vassalité, aussi contraires à l'esprit qu'à la lettre du traité de 1874 ; M. Bourée, ministre de France, se croyait même certain que des documents tenus secrets réclamaient formellement l'intervention armée de la Chine contre les entreprises françaises.

Le 24 septembre 1881, le marquis Tseng notifiait au gouvernement français que la Chine ne reconnaissait pas la convention franco-annamite de 1874. Dès cette époque, la France était décidée à agir vigoureusement contre Tu-duc et des renforts étaient envoyés au Tonkin, où la présence et les exactions des Pavillons noirs lui donnaient l'occasion d'exercer effectivement son protectorat.

Le capitaine de vaisseau Rivière s'était installé à Ha-noï, en avril 1882 avec des forces militaires et avait bientôt dû s'emparer de la citadelle et la mettre hors d'état de lui nuire. Aussitôt la Chine, à Pékin par les ministres du Tsong-li-ya-men, à Paris par le marquis Tseng, revendiqua hautement ses droits de suzeraineté sur l'Annam.

A Pékin, M. Bourée essayait de négocier, croyait d'abord à une solution pacifique, mais en reconnaissait bientôt les difficultés ; le 30 mars 1883, il écrivait à son gouvernement que Li Hong-tchang affirmait que l'Annam méconnaissait la valeur du traité de 1874, qu'il n'avait signé que « sous le couteau ». Le 18 mai, il annonçait que la Chine faisait des préparatifs militaires considérables.

Le lendemain, avait lieu à Ha-noï un événement qui aggravait encore la situation : le commandant Rivière était tué, avec plusieurs de ses officiers, en effectuant une sortie contre les Pavillons noirs qui menaçaient les communications de la ville. Ce fut le signal d'une action militaire énergique en Indochine, à la suite de laquelle la France conclut avec le successeur de Tu-duc un nouveau traité où l'indépendance de l'Annam vis-à-vis de la Chine était encore et formellement affirmée.

Mais cela ne mettait pas fin aux difficultés : on continua à négocier à Pékin et à Paris, mais on continuait aussi à envoyer des troupes régulières en Annam et à y faire parvenir des armes et des

munitions de guerre ; aussi, au mois d'août 1883, M. Tricou, qui avait succédé à M. Bourée, notifiait-il le blocus des ports de l'Indo-Chine. Le 16 novembre, le prince Kong, qui présidait encore le Tsong-li-ya-men, remettait à M. de Semallé, chargé d'affaires, un manifeste où la suzeraineté de la Chine était formellement affirmée, avec cette conclusion que l'entrée des troupes françaises sur les territoires occupés par les réguliers chinois serait considérée comme la rupture de la paix.

A la vérité, le marquis Tseng avait déclaré au gouvernement français qu'il n'y avait pas de troupes régulières chinoises au Tonkin, mais, à Pékin, on niait la possibilité de cette affirmation. En résumé, si la guerre n'était pas officiellement déclarée, l'état d'hostilité commençait.

La guerre, d'ailleurs, continuait au Tonkin ; le 16 décembre 1883, l'amiral Courbet, qui commandait en chef un corps de 9.000 hommes, enlevait Son-tay, quartier général des Pavillons noirs, dont le chef avait été fait mandarin par le gouvernement chinois, qui lui prêtait le concours de ses soldats ; il fallut renforcer le corps expéditionnaire et bientôt, tandis que les opérations navales restaient confiées à l'amiral Courbet, le général de division Millot, avec 16,000 hommes, combattait à terre et enlevait successivement trois postes importants, Bac-ninh, Hong-hoa et Tuyen-quang.

On continuait, cependant, à négocier, mais sans ensemble ; pendant que M. de Semallé agissait à Pékin, près des successeurs du prince Kong, tombé en disgrâce, un capitaine de frégate, M. Fournier, envoyé par l'amiral Lespès, s'abouchait, à T'ien-tsin, avec Li Hong-tchang, vice-roi de la province et signait avec lui, le 11 mai 1884, une convention qui paraissait devoir mettre fin au conflit mais qui eut un résultat tout opposé. Par l'article 2 de ce traité, la Chine s'engageait : « 1° à retirer immédiatement sur ses frontières, les garnisons chinoises du Tonkin ; 2° à respecter, dans le présent et dans l'avenir, les traités directement intervenus ou à intervenir entre la France et la cour de Hué. » C'est l'exécution du 1er paragraphe qui amena de nouvelles difficultés, par suite de la mauvaise volonté du gouvernement chinois, par suite de malentendus au sujet des délais d'évacuation des troupes chinoises et par suite aussi de trop de précipitation de la part des commandants français. Il est d'abord douteux que Li Hong-tchang ait été autorisé par son gouvernement à traiter dans les conditions de la convention du 11 mai et, lorsque M. de Semallé se rendit au Ya-men pour s'entretenir de cette affaire, les uns lui dirent que rien n'était définitivement réglé, les autres que l'Impératrice régente n'avait rien ratifié ; cependant, un peu *plus tard, l'amiral* Lespès, qui était venu à Pékin, reçut une impression *plus favorable* ; il avait renvoyé en France le commandant

Fournier, porteur de la convention, et quitta Pékin lui-même le 7 juin.

Peu de jours après, se produisait l'affaire de Bac-lé, dans les circonstances suivantes : informé des termes de la convention qui était intervenue entre le commandant Fournier et Li, au sujet de l'évacuation des Chinois, le général Millot voulut faire occuper Lang-son, qui devait être évacué le 6 juin ; le 23, une colonne, commandée par le colonel Dugenne, allant vers Lang-son, se heurta, à Bac-lé, avec un corps de troupes chinois considérable et éprouva un échec sérieux : c'est ce qu'en France on a appelé le guet-apens de Bac-lé, mais il est juste de reconnaître que l'expression est inexacte et les négociations poursuivies, à la suite de la convention Fournier et pour son exécution, montrèrent que le prudent Li n'avait pas communiqué à son gouvernement la convention annexe relative au retrait des troupes chinoises.

Quoi qu'il en soit, cette affaire mit le feu aux poudres et fut le point de départ de cette situation singulière que le Gouvernement français qualifia du nom d'état de représailles, pendant lequel on se battait tout en négociant. Le 23 août 1884, l'amiral Courbet détruisait à Fou-tcheou toute la flotte chinoise réunie sur ce point et bombardait l'arsenal. L'amiral et le ministre de France, M. Patenôtre, étaient d'avis que le seul moyen d'activer les négociations était de frapper un grand coup au nord de la Chine ; mais, à Paris, M. Jules Ferry, croyant aux bons offices de Li Hong-tchang, vice-roi du Tche-li, ne voulait pas porter la guerre sur son territoire et l'amiral dut aller à Formose, qui fut le théâtre de combats qui ne furent pas toujours heureux pour les Français et que, d'ailleurs, il fallut plus tard abandonner. L'escadre française fut presque exclusivement occupée au blocus de l'île.

Cependant, l'amiral Courbet ayant appris qu'une escadre chinoise se concentrait aux environs de Che-p'ou se mit à sa recherche et la rencontra le 15 février 1885 ; les Chinois, dès qu'ils virent apparaître la flotte française, s'enfuirent dans différentes directions ; trois croiseurs gagnèrent Ning-po, sous la protection du brouillard, mais deux bâtiments chinois, dont l'un le *Tch'eng-king* monté par l'amiral Ting, se refugièrent dans le fond de la baie en face de la ville de Che-p'ou. Dans la nuit, deux canots à vapeur porteurs de torpilles et commandés l'un par le capitaine de frégate Gourdon, l'autre par le lieutenant de vaisseau Duboc, se portèrent sur les bâtiments chinois et, malgré une vive canonnade, la frégate *Yu-yuen* était torpillée et coulée, tandis que le *Tch'eng-king* était coulé par le tir affolé des batteries chinoises de terre.

Pendant ce temps, la guerre continuait en Indochine ; le général Brière de l'Isle, après une série de combats, occupait, le *13 février*, la ville de Lang-son, dont la citadelle avait été évacuée

munitions de guerre ; aussi, au mois d'août 1883, M. Tricou, qui avait succédé à M. Bourée, notifiait-il le blocus des ports de l'Indo-Chine. Le 16 novembre, le prince Kong, qui présidait encore le Tsong-li-ya-men, remettait à M. de Semallé, chargé d'affaires, un manifeste où la suzeraineté de la Chine était formellement affirmée, avec cette conclusion que l'entrée des troupes françaises sur les territoires occupés par les réguliers chinois serait considérée comme la rupture de la paix.

A la vérité, le marquis Tseng avait déclaré au gouvernement français qu'il n'y avait pas de troupes régulières chinoises au Tonkin, mais, à Pékin, on niait la possibilité de cette affirmation. En résumé, si la guerre n'était pas officiellement déclarée, l'état d'hostilité commençait.

La guerre, d'ailleurs, continuait au Tonkin ; le 16 décembre 1883, l'amiral Courbet, qui commandait en chef un corps de 9.000 hommes, enlevait Son-tay, quartier général des Pavillons noirs, dont le chef avait été fait mandarin par le gouvernement chinois, qui lui prêtait le concours de ses soldats ; il fallut renforcer le corps expéditionnaire et bientôt, tandis que les opérations navales restaient confiées à l'amiral Courbet, le général de division Millot, avec 16,000 hommes, combattait à terre et enlevait successivement trois postes importants, Bac-ninh, Hong-hoa et Tuyen-quang.

On continuait, cependant, à négocier, mais sans ensemble ; pendant que M. de Semallé agissait à Pékin, près des successeurs du prince Kong, tombé en disgrâce, un capitaine de frégate, M. Fournier, envoyé par l'amiral Lespès, s'abouchait, à T'ien-tsin, avec Li Hong-tchang, vice-roi de la province et signait avec lui, le 11 mai 1884, une convention qui paraissait devoir mettre fin au conflit mais qui eut un résultat tout opposé. Par l'article 2 de ce traité, la Chine s'engageait : « 1° à retirer immédiatement sur ses frontières, les garnisons chinoises du Tonkin ; 2° à respecter, dans le présent et dans l'avenir, les traités directement intervenus ou à intervenir entre la France et la cour de Hué. » C'est l'exécution du 1er paragraphe qui amena de nouvelles difficultés, par suite de la mauvaise volonté du gouvernement chinois, par suite de malentendus au sujet des délais d'évacuation des troupes chinoises et par suite aussi de trop de précipitation de la part des commandants français. Il est d'abord douteux que Li Hong-tchang ait été autorisé par son gouvernement à traiter dans les conditions de la convention du 11 mai et, lorsque M. de Semallé se rendit au Ya-men pour s'entretenir de cette affaire, les uns lui dirent que rien n'était définitivement réglé, les autres que l'Impératrice régente n'avait rien ratifié ; cependant, un peu *plus tard, l'amiral* Lespès, qui était venu à Pékin, reçut une impression plus favorable ; il avait renvoyé en France le commandant

Fournier, porteur de la convention, et quitta Pékin lui-même le 7 juin.

Peu de jours après, se produisait l'affaire de Bac-lé, dans les circonstances suivantes : informé des termes de la convention qui était intervenue entre le commandant Fournier et Li, au sujet de l'évacuation des Chinois, le général Millot voulut faire occuper Lang-son, qui devait être évacué le 6 juin ; le 23, une colonne, commandée par le colonel Dugenne, allant vers Lang-son, se heurta, à Bac-lé, avec un corps de troupes chinois considérable et éprouva un échec sérieux : c'est ce qu'en France on a appelé le guet-apens de Bac-lé, mais il est juste de reconnaître que l'expression est inexacte et les négociations poursuivies, à la suite de la convention Fournier et pour son exécution, montrèrent que le prudent Li n'avait pas communiqué à son gouvernement la convention annexe relative au retrait des troupes chinoises.

Quoi qu'il en soit, cette affaire mit le feu aux poudres et fut le point de départ de cette situation singulière que le Gouvernement français qualifia du nom d'état de représailles, pendant lequel on se battait tout en négociant. Le 23 août 1884, l'amiral Courbet détruisait à Fou-tcheou toute la flotte chinoise réunie sur ce point et bombardait l'arsenal. L'amiral et le ministre de France, M. Patenôtre, étaient d'avis que le seul moyen d'activer les négociations était de frapper un grand coup au nord de la Chine ; mais, à Paris, M. Jules Ferry, croyant aux bons offices de Li Hong-tchang, vice-roi du Tche-li, ne voulait pas porter la guerre sur son territoire et l'amiral dut aller à Formose, qui fut le théâtre de combats qui ne furent pas toujours heureux pour les Français et que, d'ailleurs, il fallut plus tard abandonner. L'escadre française fut presque exclusivement occupée au blocus de l'île.

Cependant, l'amiral Courbet ayant appris qu'une escadre chinoise se concentrait aux environs de Che-p'ou se mit à sa recherche et la rencontra le 15 février 1885 ; les Chinois, dès qu'ils virent apparaître la flotte française, s'enfuirent dans différentes directions ; trois croiseurs gagnèrent Ning-po, sous la protection du brouillard, mais deux bâtiments chinois, dont l'un le *Tch'eng-king* monte par l'amiral Ting, se refugièrent dans le fond de la baie en face de la ville de Che-p'ou. Dans la nuit, deux canots à vapeur porteurs de torpilles et commandés l'un par le capitaine de frégate Gourdon, l'autre par le lieutenant de vaisseau Duboc, se portèrent sur les bâtiments chinois et, malgré une vive canonnade, la frégate *Yu-yuen* était torpillée et coulée, tandis que le *Tch'eng-king* était coulé par le tir affolé des batteries chinoises de terre.

Pendant ce temps, la guerre continuait en Indochine ; le général Brière de l'Isle, après une série de combats, occupait, le *13 février*, la ville de Lang-son, dont la citadelle avait été évacuée

par les troupes chinoises. Cette opération terminée, il envoya la brigade Giovaninelli dégager Tuyen-quang, assiégée, depuis le 23 novembre 1884, par les Pavillons noirs et les réguliers chinois du Kouang-si, et défendue héroïquement par le commandant Dominé avec une poignée d'hommes; la brigade quitte Lang-son le 16 février, exécute une marche savante et rapide, est rejointe, le 27, à Phu-doan par le général en chef, combat le 2 mars à Hoa-moc et entre le 3, dans Tuyen-quang; il était temps: la garnison était épuisée et on avait à déplorer la mort d'un sous-officier du génie, le sergent Bobillot, qui avait lutté pied à pied contre les agissements souterrains des assiégeants et avait su déjouer leurs tentatives.

Le 29 mars, l'amiral Courbet s'emparait du port de Ma-kong, aux îles Pescadores, dans le canal de Formose, rade excellente et position de la plus haute importance, qui ne put être conservée à la France et qu'il fallut rendre comme Formose.

Le 28 du même mois, le général de Négrier, qui commandait à Lang-son et observait les mouvements des Chinois, fut grièvement blessé aux environs de la ville et remettait le commandement au lieutenant-colonel Herbinger, au moment où les 20,000 Célestes, vaincus sous Ky-lua par 2,500 Français, évacuaient le champ de bataille. La victoire restait aux « Barbares d'Occident », mais Herbinger se persuada que les Chinois allaient revenir en force et ordonna une retraite précipitée, faisant jeter dans la rivière une batterie d'artillerie et le trésor de l'armée (près de six cent mille francs). Cette déroute prit fin à Chu, où le général Brière de l'Isle rétablit l'ordre et la confiance. Cet événement causa la chute de M. Jules Ferry, au moment même où il arrivait au but de ses négociations ; dès le 4 avril, un protocole d'armistice était signé à Paris avec le représentant du gouvernement chinois, M. Campbell et, le 9 juin, à T'ien-tsin, un traité de paix était signé par M. Patenôtre et Li Hong-tchang, qui était décidément l'homme important de la Chine, le prince Kong étant en complète disgrâce. Par ce nouveau traité, la Chine s'engageait à respecter les traités ou conventions directement intervenus ou à intervenir entre la France et l'Annam. L'évacuation des troupes chinoises se poursuivit méthodiquement et sans incident; les Français, de leur côté, évacuèrent Formose et les Pescadores, au grand chagrin de l'amiral Courbet, qui mourut le 11 juin, en rade de Ma-kong. La question d'Indochine était définitivement réglée.

La Chine contemporaine. — Le 15 juillet 1886, sur décret de l'impératrice régente *Ts'eu-hi* disait que l'empereur *Kouang-sii* arrivant à sa majorité, commencerait à régner par lui-même le 7 février 1887, mais que, cédant aux instances de ses conseillers

l'impératrice continuerait à donner son aide au jeune souverain, suivant les exigences des circonstances; quatre jours plus tard, un autre décret régularisait cette situation un peu vague en décidant que la régente acceptait de conseiller l'empereur pendant plusieurs années; par le fait, elle conservait la pleine autorité.

Les choses durèrent ainsi jusqu'au mariage de Kouang-siu qui, par ordre de l'impératrice, épousait, le 26 février 1889, une nièce de Ts'eu-hi qui, tout en déclarant qu'elle remettrait, le 4 mars, le pouvoir aux mains de l'empereur, se ménageait par ce mariage la faculté de conserver sa haute influence politique.

En 1891, une grave question, celle des audiences impériales fut tranchée; jusqu'alors, les ministres des légations n'avaient pu faire remise de leurs lettres de créance, l'empereur restant inaccessible pour les étrangers dans son palais. A la suite de longs pourparlers, la question fut résolue à la satisfaction de la diplomatie étrangère: le 5 mars, les ministres, accompagnés du personnel des légations furent reçus avec honneur par l'empereur, auquel ils purent remettre leurs lettres de créance, et un décret ordonna qu'ils seraient ainsi reçus en audience solennelle au renouvellement de chaque année.

Cette nouvelle amélioration des rapports diplomatiques fut suivie de plusieurs négociations importantes; en 1894, une convention anglo-chinoise régla la question des frontières de la Birmanie, dont les Anglais s'étaient emparés, en 1885-86, tout en reconnaissant pour la forme le vieux droit de suzeraineté de la Chine. En 1895, ce fut avec la France que la Cour de Pékin régla la question des frontières des possessions françaises en Indochine.

La guerre du Japon. — Mais la grave affaire de cette époque fut la guerre avec le Japon. Depuis longtemps, la Corée était la pierre d'achoppement entre la Chine et le Japon. La Chine excipait, comme toujours, de son ancienne suzeraineté, si relâchés que fussent devenus les liens de vassalité; le Japon, largement entré dans la voie du progrès scientifique et matériel des nations européennes, un peu atteint de mégalomanie, désireux de faire fonctionner les instruments de puissance que la civilisation nouvelle qu'il avait adoptée mettait entre ses mains, considérait sa voisine, la Corée, comme une première étape de la future conquête de territoires chinois. Il en voulait à la Chine d'être apprécié par elle comme une peuplade de bandits et de pirates, accoutumés à des pillages sur les côtes chinoises; il lui tardait de se révéler au colossal empire sous un aspect plus redoutable.

Une lettre très curieuse adressée par Li Hong-tchang, le 23 octo-

attaqué, près des côtes de Corée, par le navire japonais *Naniwa kan* qui le coula en peu d'instants avec ses passagers, dont deux cents, environ, furent sauvés par deux navires de guerre, l'un français l'autre allemand; le 29, le général japonais Oshima mettait en déroute à Sei-kouan une division chinoise, occupait Ya-chan et devenait ainsi maître du sud de la Corée.

Le 1er août, malgré l'intervention officieuse de M. Harmand, ministre de France, la Chine et le Japon se déclaraient simultanément la guerre.

La Chine réunit ses forces au nord de la Corée sous les ordres de Ye, le général qui venait d'être battu par les Japonais; ceux-ci arrivaient par le sud, sous la direction du maréchal Yamagata; la rencontre eut lieu sous les murs de Hpieng-yang; après une bataille de deux jours, 15 et 16 septembre, les Chinois durent céder Hpieng-yang, après avoir perdu 6.000 hommes.

Le lendemain, 17 septembre, avait lieu la bataille navale du Ya-lou-kiang: un convoi de six transports chinois avait mission de porter une force militaire de 4.000 hommes au Ya-lou, fleuve qui forme frontière entre la Corée et la Mantchourie; il était escorté par une flotte de guerre de seize navires dont 5 cuirassés et quatre torpilleurs de haute mer, sous les ordres de l'amiral Ting, qui avait son pavillon sur le cuirassé *Ning-yuen*; dans la matinée du 17 cette force navale arrivait à l'embouchure du fleuve, près de l'île de La-lou-t'ao et débarquait les troupes à destination de Yi-tcheou, où s'étaient rassemblés les débris de l'armée chinoise après le désastre, de Hpien-yang; mais, au milieu de la journée, parut une escadre japonaise commandée par le vice-amiral Ito et comprenant une douzaine de bâtiments.

Après une canonnade qui dura plus de quatre heures, deux bâtiments chinois étaient coulés, deux autres s'échouaient à la côte, un cinquième prenait la fuite et deux autres, dont le vaisseau amiral, étaient à moitié brûlés; cinq ou six cents hommes avaient été tués ou engloutis et il y avait plus de 150 blessés. Du côté des Japonais, le vaisseau amiral *Matsushima kan* avait été atteint par un obus qui détermina une grave explosion, mettant le navire en danger de couler; trois autres étaient sérieusement endommagés et il y eut plus de 200 hommes tués ou blessés; l'escadre japonaise quittait le lieu du combat dans la soirée et, quatre jours après, les transports chinois regagnaient Ta-kou sans être inquiétés.

Sur terre, la guerre continuait: les Japonais toujours victorieux, refoulaient les armées chinoises en Mantchourie; le 6 octobre, ils avaient passé le Ya-lou, le 20 novembre, Port-Arthur tombait au pouvoir du général Oyama; le même jour, le généralissime chinois, Song était battu à Kin-tcheou et se trouvait dans une dangereuse position entre les Japonais venant du sud et ceux qui, ayant fran-

de Kouang-tcheou-wan, avec un territoire dont elle gardait l'administration.

Ces événements rencontrèrent en Chine deux courants d'idées : le vieux parti chinois restait obstinément rebelle à l'infiltration étrangère ; au contraire, quelques esprits, éclairés par les derniers échecs, pensaient qu'il fallait prendre aux « Barbares d'Occident » les sciences, les procédés qui pourraient rétablir la puissance de l'empire chinois. L'empereur, brusquement, prit parti en ce sens ; mais, dépourvu de la force morale nécessaire à une réformation, il exagéra les choses.

L'impératrice, qui regrettait son influence perdue, et avait des idées opposées aux réformes, prit un parti énergique : elle fit séquestrer l'Empereur dans une île du palais impérial et arracha à sa faiblesse, le 20 septembre 1898, un décret qui lui conférait l'autorité suprême et, un peu plus tard, obtint un nouvel acte dans lequel était désigné héritier de l'empereur défunt, un jeune homme de quinze ans, P'ou-tsiun, fils du prince Touan. Le triomphe de la régente était complet et allait avoir de graves conséquences.

Nous savons que les sociétés secrètes avaient acquis en Chine un grand développement ; l'une d'elles, que l'on a appelée, en Europe, les Boxeurs, avait canalisé le mécontentement des « Vieux Chinois » ; elle fut, secrètement d'abord, puis ouvertement soutenue par l'Impératrice et son gouvernement. On sait ce qu'il en advint : les missions chrétiennes attaquées, les Chinois convertis massacrés, les travaux de chemins de fer interrompus, les ingénieurs et les ouvriers molestés ; enfin à Pékin, le chancelier de la légation japonaise et le ministre d'Allemagne assassinés, les églises brûlées et les catholiques réduits à s'enfermer dans le Pei-t'ang, immense établissement religieux dans les murs de la « Ville impériale ».

Les puissances s'étaient émues, une colonne commandée par l'amiral Seymour ayant échoué dans une marche dirigée, le 10 juin 1900, de T'ien-tsin sur Pékin, l'amiral français Courrejoles, avec les amiraux étrangers, ayant attaqué et pris les forts de Ta-kou, la Chine leva le masque et ses troupes régulières se mêlèrent ostensiblement aux Boxeurs. Le 19 juin, le gouvernement chinois invitait le personnel des légations étrangères à quitter Pékin dans les 24 heures et, comme les ministres se refusaient à tomber dans ce piège, le feu était ouvert, le 20, à 4 heures du soir, contre les légations qui furent, ainsi que Pei-t'ang, assiégées pendant 55 jours, résistant héroïquement, mais subissant des pertes énormes.

Cependant, les troupes européennes arrivaient : le 14 juillet, T'ien-tsin tombait en leur pouvoir et cet événement fit, quelque peu réfléchir les Chinois de Pékin : le 17, ils proposaient un armistice, aux légations et arrêtèrent le bombardement, se contentant, à la

reprise des hostilités, de fusillades plus ou moins vives, selon leur état d'esprit, car il y eut certainement beaucoup d'hésitations dans leur conduite.

Le 3 août, le corps expéditionnaire continuait son mouvement ; le 5, il prenait Pei-ts'ang, le 7, il s'emparait de Yang-ts'oun et arrivait le 13 sous les murs de Pékin.

Le 14, enfin, après d'assez vifs combats dans la matinée, l'armée entrait dans la ville et délivrait les légations ; le 16, le général français Frey marchait sur le Pei-t'ang et le délivrait de ses assaillants ; sur les 5.000 chrétiens que renfermait cet établissement, environ 400 avaient péri, tués par le feu de l'ennemi, engloutis par des explosions de mines ou anéantis par la faim et la maladie (voir PÉKIN, *Historique*).

Le 21, Li Hong-tchang, qui, après avoir été disgracié, redevenait vice-roi du Tche-li, annonçait qu'il avait plein pouvoir pour traiter.

Le 28, les troupes des huit puissances alliées faisaient une entrée solennelle dans le vaste enceinte du palais que la Cour avait abandonné.

Les négociations commencèrent, tandis qu'une armée étrangère commandée par le maréchal allemand de Waldersee occupait Pékin et la contrée ; elles n'aboutirent qu'en septembre et octobre 1901. Ce fut le dernier acte politique de Li Hong-tchang, qui mourut le 7 novembre de la même année.

La Chine payait très cher cette nouvelle aventure.

POIDS ET MESURES

Le **pied** chinois, *tch'e* (0,358 millim. (convention française), ou 13 inches), se divise en 10 *ts'ouen*, et ce dernier en 10 *fen*.

L'**arpent** chinois, *mou* (6 ares 66 centiares, ou 733 square yards), se divise en 10 *fen*, celui-ci en 10 *li*, le li en 10 *hao*, et ce dernier en 10 *sseu*. Cent arpents font un *k'ing*. Le *li* vaudrait 644 mèt. 44.

Le **stade** (ou *kilomètre*) chinois, *li*, est de 360 pas, *pou*. La valeur française du *li*, d'après le pied chinois *tch'e*, est de 578m,35.

Le **boisseau** chinois, *teou* (10 litres 3 décilitres, ou 2 gallons 1/4), contient 10 *cheng*, et celui-ci 10 *ho*. Dix boisseaux font un *tan* 103 l., 10).

La **livre** chinoise, *kin* (604 grammes 53, ou 1 1/4 pound), comprend 16 *leang*, onces ou taëls (37 gr. 796); celui-ci vaut 10 *ts'ien* le ts'ien 10 *fen*; e fen, 10 *li*; le li, 10 *hao*, et ce dernier, 10 *sseu*.

La **monnaie** de compte, *leang* ou taël (en 1902: 3 fr. 75; le cours sujet à de nombreuses variations) est divisé en 10 *t'sien* (mace) celui-ci en 10 *fen* (candarins), et le fen en 10 *li*.

L'ART CHINOIS

Par R. DE MARGUERYE

Dogmatiser sur l'Art chinois, poser à ce propos des principes, édifier des théories serait œuvre téméraire: la Chine est, en définitive, à peine ouverte aux études et aux investigations des érudits et le grand malheur pour l'esthétique chinoise, aux yeux des Européens, c'est de lui être parvenue par les productions inférieures de l'Art, par le « bibelot »; il en résulte une impression qui ne sera modifiée que peu à peu, par une connaissance plus approfondie de la marche progressive de la civilisation chinoise et par les futures découvertes des témoignages de son développement.

En l'état actuel des choses, il est permis de constater que l'on ne signale pas en Chine l'existence de monuments forçant, par leur intensité de beau absolu, l'admiration, comme ceux qui couvrent l'Inde ou ceux que l'Art khmer a élevés en Indochine. On connaît la Grande Muraille, mais, s'il y a là un effort du génie de la construction, on n'y saurait trouver les caractères d'une œuvre d'art; il y avait la tour de porcelaine de Nankin, détruite par les T'ai-p'ing, mais c'était un échantillon unique et un peu spécial. Les tombeaux des Ming suffisent-ils à caractériser un style? Les Annales chinoises parlent de palais, de temples édifiés par les anciens empereurs, mais on n'a pu, jusqu'ici, faire des restitutions logiques et précises;

des édifices étaient construits en bois et en briques légères, peu durables par conséquent, et leur destruction n'a pas laissé de traces; à l'heure actuelle, il en est presque de même, l'emploi de la pierre est assez rare. Enfin les Annales chinoises nous apprennent que les nouvelles dynasties ont souvent cru accroître leur prestige en faisant détruire les monuments élevés par les dynasties précédentes.

A la vérité, il existe des livres chinois qui donnent les dessins d'anciens monuments, notamment des tours ou *t'ai* élevées dans les palais impériaux, mais on aurait aimé à contrôler, par des vestiges de ces constructions, la sincérité de ces représentations; la Bibliothèque nationale de Paris possède, à ce point de vue, des documents intéressants, mais c'est une donnée insuffisante pour appuyer une théorie architecturale.

On remarque cependant que, quelle que soit l'ordonnance de la partie inférieure des t'ai, superposition de terrasses carrées, d'étages cylindriques au diamètre décroissant, cônes munis d'un escalier extérieur en spirale, le sommet est toujours dans la donnée à peu près invariable, encore aujourd'hui prédominante, du toit à angles relevés en courbe, supporté par des colonnes en bois. C'est ce qu'en Chine on appelle le *t'ing* et ce t'ing est aussi bien employé dans la construction des grands édifices, palais, temples, arcs de triomphe, portes monumentales que dans celle des maisons particulières.

Dans son intéressant ouvrage, l'*Art chinois*, M. Paléologue reprend l'hypothèse généralement admise, que cette disposition spéciale, a pour origine la tente primitive des hordes asiatiques:

« Le t'ing écrit-il, avec ses extrémités recourbés comme le sont les angles d'une tente relevée par des piques, avec cette incurvation du milieu de la pente qui rappelle le creux formé par la souplesse pesante de la toile, présente, en effet, une ressemblance frappante avec une tente ; l'absence du plafond, des fenêtres latérales et généralement aussi d'étage supérieur est un trait commun de plus. Le respect que les Chinois ont toujours professé pour les traditions, et la permanence des types primitifs à travers toutes les époques de leur histoire permettent de croire que le t'ing, arrêté dans ses formes à une époque très reculée, provient de la tente et n'est qu'un souvenir effacé de la vie nomade ».

Ce respect de la tradition, joint à celui des règlements, car la construction est étroitement réglementée en Chine, donne aux villes chinoises un aspect de monotonie que varient à peine les dimensions plus grandes données aux temples ou aux palais; parfois cependant le t'ing est double ; c'est le dispositif habituel des édifices auxquels on a voulu donner plus d'importance.

L'absence d'étages supérieurs a porté les constructeurs à développer le plan horizontal des monuments importants ; les Chinois

soient pas nuisibles aux habitants. Le Chinois a réuni ces influences sous le nom de *Fong-chouei*, mot qui littéralement veut dire « vent et eau » et définit l'ensemble des croyances ou superstitions de la géomancie chinoise. Le *fong-chouei* intervient par des règles minutieuses dans l'architecture nationale.

Réglementée à la fois par les décrets officiels et par le *fong-chouei*, l'architecture chinoise ne se prête à aucune inspiration artistique, en ce qui concerne surtout l'architecture civile; la fantaisie, exclue de la silhouette générale de l'édifice, se donne carrière dans les menus détails de la construction ; sur les toitures, outre les tuiles vernissées de couleurs variées, les constructeurs prodiguent des animaux fantastiques en terre cuite et la même profusion de détails décoratifs, en relief ou peints, se répand sur l'ensemble de la construction.

De même, dans les temples qui ne diffèrent pas sensiblement, à l'extérieur, des autres édifices, c'est à l'intérieur qu'il faut chercher les caractères distinctifs, résidant dans une décoration assez sobre pour ceux du Confucéisme, mais très riches et très variés dans les temples bouddhiques, peuplés de statues dont la plupart sont dorées.

L'influence du bouddhisme a produit quelques édifices qui procèdent—avec adaptation des traditions chinoises—des monuments de l'Inde ; c'est ainsi qu'on peut voir à Wou-t'a sseu, près de Pékin, un monastère bouddhique dont la façade, divisée en zones horizontales, est surmontée de pyramides qui rappellent les *gopuram* des temples hindous (1) et auxquelles on a donné, pour la Chine, le nom de *pagodes*, (du cantonais Pa-ko-ta), que les Chinois appellent *T'a*. La fameuse tour de porcelaine de Nankin, entièrement reconstruite au XV[e] siècle sur l'emplacement d'un *T'a* primitif, et détruite en 1853 par les T'ai-p'ing, n'était pas autre chose, avec des proportions inusitées, près de 100 mètres de hauteur. On doit encore à l'influence bouddhique des monuments du caractère de la *stûpa* hindoue.

Le mahométisme a conservé aux mosquées le caractère général de la construction chinoise, la modifiant seulement dans le détails de l'ornementation qui consistent principalement en versets du Coran, en caractères arabes.

Nous arrêterons ici ces considérations générales qui seront complétées, aux différentes étapes, par les indications du *Guide*.

La Peinture. — C'est surtout dans l'étude et l'appréciation de la peinture en Chine que l'Occidental doit oublier sa propre mentalité, s'abstraire de son éducation artistique, des traditions de la cri-

(1) Madrolle. *Guide de l'Indochine*, p. 55, Indes.

tique, du bagage esthétique accumulé depuis la Renaissance jusqu'à nos jours. Il lui faut surtout se garder de toute comparaison entre ce qui nous est parvenu des œuvres des peintres chinois et les toiles célèbres qui peuplent les musées dont les nations se montrent si fières, ou les collections particulières réunies avec une si attentive sollicitude.

Le point de vue du Chinois, en matière de dessin ou de peinture, diffère essentiellement de celui de l'Occidental, et l'abime qui les sépare est bien caractérisé par cette aventure, arrivée au XVIII^e^ siècle à deux jésuites, les P. P. Attiret et Castiglione qui, attachés à la Cour impériale comme peintres, tentèrent de faire admettre par les Chinois l'art européen, avec sa science de l'anatomie, son modelé, ses effets de lumière et d'ombre. Etonné, d'abord, l'Empereur les laissa faire, mais le naturel, suivant une expression connue, revint au galop; l'autorité sans frein du souverain leur imposa l'esthétique chinoise et, le 1^er^ novembre 1743, le P. Attiret écrivait mélancoliquement : « Il m'a fallu oublier, pour ainsi dire, tout ce que j'avais appris et me faire une nouvelle manière pour me conformer au goût de la nation..... Tout ce que nous peignons est ordonné par l'Empereur. Nous faisons d'abord les dessins; il les voit, les fait changer, réforme comme bon lui semble. Que la correction soit bien ou mal, il faut en passer par là sans oser rien dire ». (*Lettres édifiantes.*)

Et la tentative d'éducation artistique faite par les jésuites avait laissé si peu de traces que, lorsque 50 ans plus tard, lord Macartney arriva à Pékin avec les tableaux que le roi Georges III envoyait à l'Empereur, les hauts personnages auxquels il les montra furent stupéfaits par les ombres portées, et demandèrent gravement si les originaux des portraits avaient un côté du visage plus foncé que l'autre; l'ombre du nez surtout leur paraissait un défaut grave, quelque chose comme ce que dans la technologie des ateliers on appelle ironiquement un « coup de maître ».

A tout considérer, nous n'avons pas trop à rire de ces appréciations car nous avons eu, avec Manet, l'*Ecole des taches* et, de nos jours, nous assistons à des manifestations prétendues artistiques mais qui relèvent plutôt de la chronique des caprices de la Mode que de l'histoire des évolutions de l'Art : sous prétexte de grands mots en *isme*, on exhibe des œuvres tout aussi singulières et incohérentes que ce qui nous paraît bizarre dans la peinture chinoise, avec en moins, la sincérité dans la conception et la conscience dans l'exécution.

Car il ne saurait résulter, de ce que nous avons dit plus haut, *que* l'art de peindre ou de dessiner n'existe pas en Chine, n'y a pas *eu ses débuts, ses développements*, ses époques successives, ses

décadences, comme partout ailleurs. Ces phases diverses, malheureusement, nous sont peu divulguées par les œuvres elles-mêmes et on ne peut guère en disserter que sur la foi des livres, nombreux d'ailleurs — car le Chinois a beaucoup écrit et un peu sur tout — qui en ont parlé et nous ont transmis les noms des peintres depuis plusieurs siècles; ce sont là des renseignements rétrospectifs qui intéressent l'érudit plus que le voyageur, et le cadre de ce travail ne nous permet pas d'allonger notre exposé par des nomenclatures d'artistes dont les œuvres ont généralement disparu.

Il nous suffit de constater que la Chine a possédé des écoles de peinture et des artistes dont les œuvres ont paru dignes d'être signalées à la postérité.

Il ne faudrait pas prendre ici le mot *artiste* avec la signification exclusive qu'il a dans nos civilisations. Aux temps anciens de la civilisation chinoise, en effet, les peintures ne paraissent pas avoir été l'œuvre d'hommes spécialement occupés à ce genre de travail : « Ceux qui s'y livraient, nous dit M. Paléologue, n'étaient pas exclusivement des artistes; c'étaient des lettrés, des philosophes, des hommes d'Etat qui s'y adonnaient comme à une occupation supérieure, digne des loisirs des esprits élevés, intimement liée à la culture littéraire (1) ».

Plus tard, cette situation se modifia et l'art de peindre s'étant développé eut ses praticiens, principalement — après l'infiltration bouddhique — parmi les moines et les bonzes. Cet art paraît avoir son origine dans l'écriture figurative et l'enseignement du dessin se fait en Chine suivant les principes et les méthodes de celui de l'écriture ; l'instrument de travail est le même, le pinceau.

Comme ailleurs, les premières œuvres des peintres durent être reçues par les murailles et les Annales rapportent souvent que les empereurs faisaient ainsi orner les murs de leurs palais. Ce n'est qu'au III^e^ siècle av. J.-C. que l'on commence à signaler des œuvres coloriées sur tablettes de bambou ou sur de la soie fine. Au siècle suivant remonteraient les premiers essais de reproduction de la figure humaine.

Au premier siècle de notre ère, et surtout au deuxième, la vulgarisation du papier et le perfectionnement de sa fabrication apportèrent aux peintres un moyen nouveau qui donna à l'art du dessin et de la peinture un rapide développement, que le Bouddhisme vint encore accentuer; dans les monastères, les bonzes se plurent à retracer sur de longs rouleaux de soie les incidents variés de la légende bouddhique; ils firent école et, en dehors de leurs couvents, de nombreux peintres se firent assez distinguer dans leur art pour

(1) *L'Art chinois* p. 254.

que leurs noms aient été enregistrés, par centaines, dans les livres chinois spéciaux, avec quelques appréciations de leurs œuvres, insuffisantes malheureusement pour permettre d'en définir le caractère et le style.

A mesure que le temps s'écoulait, l'art se généralisait; les peintres s'appliquèrent à reproduire les fleurs, les animaux et excellèrent surtout dans le dessin du cheval et de ses attitudes; sous la dynastie des Song, la peinture du paysage fut très en vogue; plus tard, on vit les artistes se spécialiser, peignant chacun le même détail de paysage, la même essence d'arbres, la même plante, la même fleur; tel fut célèbre par ses bambous, tel autre par ses pivoines.

Au XIII^e^ siècle, le nouveau bouddhisme importé du Tibet, le lamaïsme, remit en honneur la peinture religieuse. Aux siècles suivants, on constate la tendance des peintres à affiner leurs procédés, sans élargir le champ de leur inspiration; le talent de l'artiste s'applique à une minutieuse reproduction des objets, au fini des détails plus qu'aux effets d'ensemble.

C'est le signal d'une décadence qui s'accentue sous les Ming et aboutit à un style artificiel, à des formules conventionnelles qui subsistèrent pendant les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles et produisirent des œuvres qui se classent plutôt dans le domaine de la « Curiosité » que dans celui de l'Art.

Et comme c'est par ces œuvres que la peinture chinoise nous est surtout connue, il s'établit une opinion défavorable.

Nous avons vu qu'il ne faut pas généraliser et on peut espérer que, plus tard, une connaissance plus approfondie des livres chinois qui ont traité ce sujet, jettera quelque jour sur les belles époques de la peinture chinoise.

La Sculpture. — Nous entendons parler ici de la grande sculpture, de la sculpture sur pierre, de la statuaire et nous serons forcément bref, car les œuvres de cette nature sont extrêmement rares en Chine et ne dénotent pas un grand effort d'art. La pierre a été aussi peu employée par les sculpteurs que par les architectes.

Si nous remontons à l'origine de cet art en Chine, nous sommes obligés de constater avec M. Chavannes (1) que : « La sculpture sur pierre paraît n'avoir fait en Chine qu'une fort courte apparition avant l'époque où le bouddhisme est venu lui fournir des inspirations nouvelles. Les seuls restes qui nous aient été conservés se réduisent à quelques bas-reliefs dans la province deChan-tong. »

Ce sont ces restes qui font l'objet du très bel ouvrage dont nous venons de citer quelques lignes et que M. Chavannes a enrichi de

(1) *La sculpture sur pierre au temps des deux dynasties Han.* — *Paris, 1893.*

nombreuses planches d'après des estampages soigneusement exécutés. Ils valent qu'on s'y arrête. Les bas-reliefs sont répartis en deux groupes principaux, le premier, situé près d'une colline appelée *Wou-tche-chan*, près de la sous-préfecture de Kia-siang, dans la fou de Yen-tcheou, le second placé au pied du *Hiao-t'ang-chan*, près de Fei-tch'eng-hien du fou de T'ai-ngan.

Avant d'avoir été visités par l'auteur, ils étaient connus par un recueil chinois le *Kin-che-so*, remontant au XVIII^e^ siècle, recueil important des anciennes inscriptions de la Chine, et par des publications européennes et quelques estampages,

Les bas-reliefs du *Wou-tche-chan* ne comprennent pas moins d'une quarantaine de dalles sculptées, aujourd'hui rassemblées dans une salle couverte, mais qui ont fait partie de chambres funéraires dont l'ensemble constituait, au II^e^ siècle de notre ère, la sépulture d'une famille Wou. Cette collection est extrêmement curieuse; les pierres sont couvertes de scènes sculptées accompagnées de légendes explicatives, se déroulant en zones horizontales sur chaque dalle.

Les figures sont planes, enlevées avec un faible relief sur le fond, quelques traits gravés accusent les détails; la nature de la pierre ne se prête pas à une parfaite netteté des contours et l'artiste n'y a pas suppléé par la fermeté du dessin, les personnages disposés en sorte de procession, représentés de profil, ont des attitudes gauches, d'un type presque uniforme; les visages sont sans variété et peu expressifs; par contre, on trouve plus d'allures et de vérité anatomique dans la représentation des animaux, notamment des chevaux qui sont fort nombreux.

Les sujets sont inspirés par l'histoire et la mythologie nationales ou par la pure fantaisie, sans qu'on y puisse reconnaître, comme on l'a voulu dire, aucune inspiration occidentale, qu'elle soit assyrienne ou égyptienne.

On y reconnaît les portraits de personnages légendaires des premiers temps de la tradition chinoise, des premiers empereurs, des personnages ayant joué un rôle historique; on y trouve des scènes familières ou des combats épiques, des incidents historiques où les défunts auxquels le monument était consacré avaient pris part; les chevaux, libres ou montés, sont très nombreux, ainsi que des chars à deux roues d'un dessin uniforme ne variant que dans les dispositions de la tente qui les abrite et qui est tantôt supportée par une tige centrale, comme un parasol, tantôt appuyée sur des montants multiples; on en voit même qui sont entièrement fermées; d'autres objets peuvent fournir des indications précieuses sur le mobilier chinois à cette époque et, à ce point de vue, ces bas-reliefs ont un intérêt archéologique qui supplée à leur peu de valeur esthétique. Les animaux sont nombreux et variés, éléphants, tau-

Cela est si vrai que les céramistes d'Europe qui, à Rouen, à Nevers, à Strasbourg, à Moustiers, à Delft, en Italie, avaient su trouver — avec ou sans l'inspiration orientale — l'esthétique de la faïence, sont restés dans une sorte d'impuissance quand ils se sont trouvés en présence de la porcelaine et, en dehors du Sèvres ou du Saxe, n'ont guère produit d'œuvres artistiques dignes d'être recherchées par les collectionneurs. Encore faut-il observer que les premiers Sèvres — pâte tendre — n'étaient pas de la porcelaine kaolinique, et que les œuvres appréciées sous le nom de biscuit tiennent souvent leur charme plutôt de l'art du sculpteur que de celui du céramiste. Même, dans les jolies pièces peintes au XVIII^e^ siècle, on constate toujours une certaine sécheresse ; il semble que l'on ait produit de la peinture sur porcelaine plutôt que de la porcelaine décorée ; ces peintures peuvent être délicates, charmantes, mais elles auraient ces qualités partout ailleurs que sur de la porcelaine, elles ne s'incorporent pas intimement à la pâte et ne parviennent que rarement à donner aux vases qu'elles décorent cette harmonie complète, cette unité d'inspiration qui communique aux porcelaines de Chine leur personnalité si vivante et si originale.

Il nous paraît que la porcelaine de Chine restera un type unique dont les échantillons prendront avec le temps la valeur progressive des manifestations d'art qui ne se recommencent pas.

Il faut surtout appliquer cette appréciation aux œuvres primitives, faites par les Chinois pour les Chinois, plus qu'à la porcelaine d'exportation qu'ils se mirent à fabriquer à foison quand ils connurent l'engouement des Européens, et qu'ils façonnèrent pour le goût et les usages de cette nouvelle clientèle.

Origine de la Porcelaine. L'imagination des Chinois, si féconde, si inventive et souvent paradoxale dans les œuvres d'art, ne l'est pas moins dans les œuvres littéraires, et si l'on en croyait ces écrivains qui n'ont pas craint de faire remonter le premier Chinois à quatre-vingt-seize millions d'années avant notre ère, l'origine de la porcelaine se placerait au règne de *Chouen*, au XXIII^e^ siècle avant J.-C. Cette opinion a eu cours assez longtemps, et elle avait été fortifiée par la prétendue découverte, dans des tombeaux égyptiens de la XVIII^e^ dynastie, de petites bouteilles de porcelaine de Chine qui n'auraient pas eu moins de 3,600 ans d'âge.

Mais, d'une part, deux éminents spécialistes, M. Stanislas Julien et M. Jacquemart ont établi que ces flacons étaient couverts d'inscriptions en caractères relativement modernes et empruntées aux œuvres d'un poète chinois qui vivait au VIII^e^ siècle de l'ère nouvelle et en pressant de questions les Arabes du Caire, vendeurs de ces merveilles, on finit par leur faire avouer qu'elles venaient de l'Inde par la Mer Rouge et qu'ils n'en avaient jamais trouvé dans les ruines égyptiennes.

D'autre part, M. Ernest Grandidier, conservateur du Musée de Céramique chinoise du Louvre, dit dans son bel ouvrage, *La Céramique Chinoise* (1894), qu'à l'imagination des auteurs du Céleste-Empire, il faut ajouter l'inexactitude des traducteurs ignorants des procédés céramiques et l'insouciance des voyageurs qui ont appliqué à des objets identiques les mots *poteries, grès, majoliques, faïence, porcelaine.*

M. Stanislas Julien, d'après les *Annales de Feou-leang*, admet l'origine de la porcelaine sous la dynastie des Han (185 ans av. J.-C.—87 ans après J.-C.). Mais, M. Grandidier pense qu'il y a là une inexacte interprétation des caractères de l'auteur chinois et des mots *tao* et *yao* : le premier signifie poterie émaillée, terre, grès ou, tout au plus, porcelaine grossière; quant à *yao* c'est le four à cuire toute poterie, et ce mot ne peut qu'indirectement être appliqué à la porcelaine. A la vérité, les Chinois n'ont pas un vocable spécial pour désigner ce que nous appelons porcelaine : ils disent *ts'eu* qui, rigoureusement ne veut dire que poterie fine, supérieure. En résumé, M. Grandidier estime que des doutes existent sur toute origine antérieure à la dynastie des Song (960—1260) et c'est entre les année 950 et 1000 qu'il place la découverte de la porcelaine kaolinique, la seule qui puisse porter ce nom; tout ce qui a précédé n'est considéré, en Chine même, que comme grès céramiques.

Ces grès se fabriquaient en grande quantité dès le VII^e^ siècle, à Nan-tchang-tchen qui devint plus tard le centre de la fabrication de la vraie porcelaine, et comme en Chine tout se règle par décret impérial cette fabrication fut réglementée officiellement et, au commencement du XI^e^ siècle, l'empereur Tchen-tsong ordonna de marquer les pièces des caractères *King-to* qui désignait son règne; le telle sorte que les porcelaines impériales sont connues sous le nom le *King-to-tchen* et que la ville elle-même prit ce nom qu'elle a conservé.

Ces marques, au chiffre impérial, peuvent se traduire ainsi : « Fait pendant la période (ici le nom du règne) de la grande dynastie..... » Mais la chronologie qu'elles semblent permettre d'établir n'est pas rigoureuse parce que les Chinois ont été de grands contrefacteurs et falsificateurs. Il est donc très difficile de déterminer la date exacte d'une pièce de porcelaine.

Classification. Il a été proposé plusieurs modes de classification des innombrables produits de la céramique chinoise. M. Jacquemart les divise en *familles*, d'après leur décoration : il indique les familles bleue, verte, rose et la famille chrysanthémo-peonienne. Mais M. Grandidier critique énergiquement cette classification et en propose une nouvelle, établie rationnellement par époques et *nature* des décors. Il distingue cinq époques :

Epoque primitive :
1° Dynasties Song (960—1260), et Yuan (1260—1368).
2° Dynastie Ming (1368—1620).
3° De la chute des Ming (1620) à la mort de K'ang-hi (1722).
4° Règnes de Yong-tcheng et de K'ien-long (1722—1796).
5° Epoque moderne.

Dans chaque époque, il établit deux séries, les Monochromes et les Polychromes et, parmi ces derniers, distingue les *fonds blancs*, les *céladons*, les *fonds divers* et les *fabrications spéciales* où la décoration n'est pas seulement le fait du peintre mais où la fantaisie du potier s'est donné carrière par des reliefs variés.

Nous pensons que les amateurs et collectionneurs doivent s'en rapporter a cette classification générale, en tenant compte des multiples variétés de chaque catégorie dont l'indication ne peut trouver place dans notre cadre restreint.

Fabricants célèbres. Les Annales chinoises ont conservé les noms de quelques artistes célèbres dont, le plus souvent, il faut admirer les œuvres de confiance, d'après les descriptions enthousiastes des écrivains chinois. Les frères Tchang, au XI° siècle produisirent des porcelaines minces et craquelées et un émail bleu pâle très remarquable ; une femme, Tchou, fit les vases que l'on appelait « les vases de l'aimable fille » ; deux autres femmes les sœurs Sieou, sous les Ming, décoraient leurs vases de combats de grillons, quelquefois ciselés dans la pâte ; Tcheou, de la période wan-li, se rendit célèbre par la perfection de ses imitations, des pièces antiques.

Manufacture impériale et fours célèbres. Nous avons dit que King-to-tchen devint le grand centre de la fabrication de la porcelaine. Le fondateur de la dynastie des Ming y fit établir, vers le milieu du XIV° siècle, une manufacture impériale et moins de cent ans plus tard, sous Siuan-to, on y comptait une soixantaine de fours de l'Etat. Plusieurs des directeurs de cette manufacture sont restés célèbres ; on cite T'ang Yin-siuan, Nien Hi-yao, et surtout son successeur, T'ang-Ying (1728) qui fut de tous le plus remarquable. Il commença, sur l'ordre du souverain, la publication d'un ouvrage où sont décrits les procédés de fabrication et de décoration de la porcelaine ; cette œuvre, reprise en 1815 par un de ses successeurs est un monument précieux pour l'histoire de la porcelaine.

L'établissement de la manufacture impériale eut sans doute une grande influence sur le développement industriel de King-to-tchen car, dès 1717, le P. d'Entrecolles écrivait qu'il n'y avait pas moins de 3.000 fourneaux, occupant dix-huit mille familles ; il ajoute

cependant une petite ouverture destinée à laisser passer des fragments ou échantillons composés comme la pièce à cuire et qui sont les témoins successifs de la marche de la cuisson ; quand l'artisan les trouve à point, il éteint ses feux et attend patiemment plusieurs jours le complet refroidissement avant de constater la perfection de l'opération ou les accidents qui en font un objet inutilisable.

Telle est la théorie générale, à laquelle les potiers chinois ont su ajouter mille variétés de procédés et de combinaisons. Ils ont obtenu le *craquelé* dû sans doute à un accident de cuisson mais qui devint, surtout pour les monochromes, un procédé habituel, tant l'effet dû au hasard avait paru charmant. Les *flambés*, si recherchés, surtout quand ils sont de l'époque de Yong-tcheng ou de K'ien-long, sont dûs à la cuisson particulière d'un émail à base de cuivre mélangé de fer et dont le résultat est une polychromie où les couleurs se juxtaposent en se fondant sans transition brusque, comme il en est de l'arc-en-ciel.

Le *soufflé* est dû à la projection, sur une porcelaine monochrome, d'une pluie d'émail.

Mais la fantaisie du potier chinois ne s'est pas localisée à la décoration peinte et il suffit de parcourir une collection un peu importante pour constater la multiplicité, la variété, parfois l'étrangeté des formes, la combinaison des lignes, des courbes, l'agencement original des reliefs ; ici c'est un vase *rétículé* ou *ajouré*, dont les parois percées à jour donnent l'impression gracieuse d'un filet ou d'un léger treillage ; plus loin nous trouvons la *peau d'orange* où la porcelaine perd le poli de sa surface pour devenir rugueuse.

Le décor. Les principales couleurs céramiques chinoises sont le *blanc de Chine* qui, soit émaillé, soit en biscuit se prête aux représentations d'animaux, aux statuettes ; le *céladon*, couverte à nuances multiples, allant du blanc azuré au gris verdâtre en passant par le vert d'eau, très employé pour les monochromes ; les *bleus* d'intensité variable ; les *jaunes*, les *rouges*, très nombreux depuis le *haricot*, le *sang de bœuf*, le *sang de poulet*, le *rouge de fer* à teinte de corail, le *foie de cheval*, la *fraise écrasée*, etc...

Ces couleurs sont nuancées à l'infini dans les monochromes, mais, si belles que soient ces porcelaines, c'est à la polychromie qu'il faut demander le véritable habillement artistique de la poterie chinoise. Laissons ici parler M. Ernest Grandidier :

« La porcelaine la plus curieuse, la plus gaie, la plus divertissante, la plus charmante, en un mot, c'est la porcelaine à décor polychrome, celle qui mérite le nom de porcelaine d'art, celle qui s'impose par son rayonnement et sa beauté, qui supporte avec majesté et glorieusement les plus dangereux voisinages. Elle éblouit le regard par la variété et l'éclat de ses tons chatoyants, non moins que par le feu de ses reflets magiques ; elle, seule, porte

sur elle son enseignement ; seule, elle nous révèle les coutumes du peuple chinois, le secret de ses mœurs intimes, les mystères de sa religion ; elle évoque les scènes de la vie privée, glorifie les faits et les personnages historiques, reproduit des épisodes célèbres de roman ou de théâtre..... La porcelaine de Chine prime les œuvres céramiques des autres nations par la variété infinie de ses formes et de ses décors. Les potiers du Céleste-Empire, guidés par leur goût raffiné, ont réussi à mettre au point et ont tracé d'une main sûre les lois véritables de l'art décoratif qui, grâce à une direction savante et judicieuse, s'est élevé à des altitudes presque inaccessibles.

« Quand on analyse, de bonne foi, la science qui a présidé, pendant des siècles, à la fabrication de ces productions si diverses et si merveilleuses on ne sait ce qu'on doit le plus admirer dans ces décors incomparables, la justesse des proportions, la fécondité de l'invention, l'ingéniosité des procédés, le sentiment inné des couleurs, la pondération des nuances, la perfection de l'ensemble. Les tons les plus disparates en apparence s'unissent et se juxtaposent sans choquer l'œil, produisant le plus harmonieux concert.

Examinons rapidement les éléments de cette prestigieuse décoration. Ce sont d'abord des combinaisons de lignes géométriques les unes simplement fantaisistes, les autres ayant leur signification symbolique dérivant de la théogonie, c'est ainsi que le *yang* principe actif, force créatrice, comprenant le ciel et ce qui est mâle et noble, est représenté par des figures circulaires ou en ellipse et le *yin*, principe de passivité, matière inerte, s'appliquant à la création inférieure est figuré par le carré ou le rectangle.

La flore, la faune prennent la plus large part au décor, mais arbres, fleurs et animaux sont le plus souvent de la plus entière fantaisie : « Le Chinois, dit M. Grandidier, n'est pas prisonnier de la nature telle qu'elle s'agite autour de lui, il répudie tout esclavage, il vise plus haut, il s'envole vers les cimes élevées ; il parcourt dans son extase le pays des rêves en le peuplant de ses idoles; il nous montre, dans ses œuvres, le résultat palpable de ses caprices féériques et de ses élucubrations les plus extravagantes ».

Les animaux surtout sont fabuleux, fantastiques, mais, dans cette débauche d'imagination, le céramiste chinois traduit généralement des légendes, des traditions nationales ou s'inspire du lyrisme des littérateurs, des romanciers ou poètes. Si on lui reproche de peindre des chevaux roses, bleus, jaunes, il peut renvoyer le critique à un passage du *P'i-p'a-ki*, histoire du luth, roman populaire d'un auteur du XIV^e^ siècle, dans lequel un cheval est ainsi dépeint : « Ce cheval était paré de toutes les couleurs, depuis les plus vives jusqu'aux plus sombres, depuis le gris de la cannelle, le brun rougeâtre de la châtaigne jusqu'au rouge du jujube. Dans quelques endroits son poil ressemble au plumage de l'hirondelle... les uns l'appellent le dragon volant, le cerf rouge, l'hirondelle verte, etc...» Quand le poète se livre à de si délirants accès de verve, le peintre *a bien le droit* de se laisser aller aux caprices de son imagination.

Lorsqu'ils ne sont pas inspirés par la fantaisie des poètes, les décors des vases chinois — et principalement des plus précieux — sont dictés par l'usage auxquels ils sont destinés et il est une catégorie de céramique curieuse d'objets rituels, c'est-à-dire employés aux manifestations du culte. Or, dans ce pays où la fixité des traditions est si remarquable, la forme de ces vases, leur décoration ne varient pas pendant de longues suites de siècles. La Bibliothèque Nationale de Paris et le Musée Guimet possèdent la collection des 42 volumes publiés par K'ien-long et donnent la description de 1144 vases, la plupart en bronze, du Musée impérial de Pékin, inaccessible aux Européens; beaucoup de ces vases, dont plusieurs remontent à 1783 av. J.-C. (dynastie des Chang), ont servi de modèles à la céramique relativement moderne.

Les différentes religions en usage en Chine ont diversement influé sur l'art de la porcelaine.

La doctrine de Confucius, encore officielle, est surtout le culte des ancêtres, pratiqué dans chaque demeure ; aussi les vases rituels se rapportant à ce culte sont-ils nombreux ; ce sont des brûle-parfums, des coupes et des plats pour les offrandes alimentaires. Ces objets reproduisent les animaux des anciens vases de bronze, notamment le *dragon* ou *long*, symbole de l'Orient ou du printemps; il a cinq griffes sur les porcelaines impériales et quatre seulement sur les autres ; la *licorne* ou *ki-lin*, qui personnifie la perfection et le bonheur ; la *tortue*, *kouei*, symbole de la force ; le *fong-houang*, oiseau de bon augure que l'on croit avoir été, dans la haute antiquité, l'emblème impérial avant le dragon.

Avec le Taoïsme ou doctrine de Lao-tseu, nous trouvons sur les vases rituels, ou même en statuettes, la figure humaine appliquée à la représentation des multiples divinités de ce polythéisme confus : *Chang-ti* dieu du ciel, *Cheou-lao*, dieu des étoiles et de la longévité (c'est Lao-tseu lui-même qui, suivant la légende est né avec des cheveux blancs).

Cheou-lao est parfois accompagné de huit personnages appelés *Pa-sien* ou saints ; ce sont des demi-dieux vénérés pendant leur vie terrestre. Nous ne pouvons ici donner la longue liste des nombreux personnages ainsi divinisés dans le Taoïsme et représentés dans le céramique rituelle.

On trouve fréquemment sur les vases inspirés par la doctrine de Lao-tseu des signes de longévité, car le grand désir du Chinois est de jouir le plus longtemps possible des joies de la terre, supérieures sans doute dans sa pensée à celles de la vie future, telles que ses croyances religieuses la lui font entrevoir. Ces signes de longévité sont parmi les végétaux, le pin, le prunier, le saule, le bambou et surtout le pêcher et son fruit, la pêche, dont la forme est souvent donnée à de petits vases. Certains animaux ont également ce carac-

et dont le fond offre des scènes animées, avec de gracieux personnages et des mobiliers étranges.

Mais cette source de prospérité ne tarda pas à tarir ; les céramistes européens, après s'être inspirés, sur leurs faïences, des décors orientaux, se mirent avec ardeur à rechercher la matière première des poteries chinoises ; ils épurèrent leurs pâtes, perfectionnèrent l'émail, appliquèrent à la décoration leur inspiration propre, car la mode de la chinoiserie était en décadence ; puis, quand ils eurent découvert en Saxe, en Normandie, en Limousin des gisements de véritable kaolin, ils avaient trouvé la porcelaine et une industrie nouvelle était créée en Europe au détriment de l'importation chinoise.

A notre époque moderne, l'industrie de la porcelaine en Chine est encore très développée, mais sa production est beaucoup plus commerciale que vraiment artistique.

Les arts secondaires

Le Bronze. — La plupart des peuples primitifs ont connu l'usage du bronze avant même celui du fer ; le creuset du fondeur a généralement précédé l'enclume du forgeron. Les Chinois paraissent avoir connu la technique du bronze dès les premiers temps de leur histoire ; ils ne tardèrent pas à exceller dans cet art, et on peut dire que le bronze a reçu, à l'égal de la porcelaine, l'empreinte de l'idéal de l'artisan chinois. Sa principale inspiration lui vint des croyances religieuses et les œuvres les plus remarquables de l'art du bronze sont les vases rituels destinés aux cérémonies du culte officiel et les vases honorifiques, attribués par le souverain aux personnages qu'il voulait récompenser de leurs services, ou consacrés au culte des ancêtres.

Les vases rituels sont pour ainsi dire invariables dans les formes qui furent déterminées sous les anciennes dynasties et principalement sous celle des Tcheou, qui gouverna de 1134 à 255 av. J.-C. et sous laquelle parut le philosophe Confucius, Entre ces vases, il faut distinguer les vases destinés à contenir les offrandes et ceux qui reçoivent le sang des animaux sacrifiés. Les premiers ont autant de formes, réglées par les Rituels, qu'il y a de substances à offrir ; quant au sang des victimes, le vase dans lequel il est recueilli est supporté par une représentation assez grossière et conventionnelle de l'animal sacrifié. Des ornements géométriques ornent ces vases de dessin un peu lourd.

Les vases honorifiques sont traités avec plus de liberté ; et, d'ailleurs, depuis l'introduction du Bouddhisme, une transformation s'opéra dans l'art du bronze, comme dans toutes les branches de

pierres précieuses; façonné des « cloisonnés », où sa fantaisie s'est donné carrière, où sa patience inlassable a joué avec la difficulté, en a triomphé et a finalement produit de petites œuvres, d'art secondaire peut-être, mais qu'il serait injuste de classer uniformément dans l'article de « Curiosité ».

Le sculpteur sur *bois*, avec une grande légèreté de ciseau, a décoré des cylindres de bambou où les fleurs, les arabesques, les animaux fantastiques et parfois des personnages se mêlent en élégants enroulements sur la paroi extérieure du bois. Sur d'autres essences, débitées en panneaux, il a composé des œuvres plus considérables, des scènes animées, dont il a emprunté les sujets à sa littérature et dont les personnages s'enlèvent parfois en haut-relief sur fond de perspective. Avec les bois précieux et colorés, il a combiné la nacre, l'ivoire, les métaux, le jade, et décoré de cette façon des coffrets, des cabinets, œuvres charmantes à l'œil, qui ont été recherchées avec avidité par les amateurs et qui n'ont pas toujours été jugées indignes d'entrer dans les collections publiques.

Dans le travail de l'*ivoire*, dont le grain, les reflets et les transparences l'ont particulièrement séduit, le Chinois a montré une recherche d'exécution exceptionnelle; il ne s'est pas contenté de ces travaux compliqués où sa fantaisie n'est pas toujours accompagnée d'un goût parfait ni d'une haute inspiration, il a sculpté des statuettes intéressantes où la vérité anatomique n'est pas toujours respectée, mais où l'on trouve une certaine naïveté d'attitudes et quelque charme d'expression dans les physionomies.

D'une dureté excessive, le *jade* que les Chinois nomment *yu*, devait, comme l'ivoire, tenter le ciseau patient de l'artisan qui avait une autre raison, un motif religieux et philosophique, pour apprécier cette pierre d'un aspect si particulier, d'une coloration si originale, c'est que cette matière, par sa dureté qui la rend comme indestructible, a été, dès les premiers temps, consacrée à la confection des objets rituels; plus tard, Confucius en rehaussa encore la valeur en lui attribuant un caractère symbolique. Ainsi rangé au nombre des matières précieuses, le jade ne resta pas exclusivement employé à la fabrication des vases rituels concurremment avec le bronze; on en fit des vases d'usage profane, on le tailla en tablettes minces et gravées qui servaient, dans les cérémonies, à arrêter l'haleine des princes et dignitaires, c'était le *chu;* on enfila des petites plaques de jade en cordons qui ornaient la ceinture des hommes; on le tailla en bijoux et en agrafes pour les femmes; on fit même avec de minces plaquettes des instruments de musique, chaque fragment de *yu* ayant un son spécial. L'artisan chinois attaque le bloc de jade en le perforant de trous parallèles poussés à la profondeur voulue; avec le ciseau, il abat les minces cloisons qui séparent les trous et

Quoi qu'il en soit, l'artisan chinois a promptement donné aux œuvres de ce genre le caractère du génie particulier de la nation ; s'il a employé les deux procédés occidentaux, le *champlevé* et le *cloisonné*, il a imprimé aux motifs de décoration son esthétique spéciale et orné, par ces procédés, des objets en bronze très recherchés des amateurs. Les cloisonnés surtout sont appréciés ; assez imparfaits et manquant d'éclat sous les Ming, il sont d'une exécution impeccable et d'une merveilleuse ressource de coloris sous les Ts'ing, jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Comme il arriva pour la Céramique, le débouché européen, en développant la quantité de la production, en affaiblit la qualité.

Conclusion. Que conclure de ce rapide examen des diverses branches des Arts du dessin en Chine ?

La conclusion ressemblera à la préface. Si on considère à quelle perfection d'exécution les Chinois sont arrivés dans ce que nous appelons les Arts secondaires (1), n'est-on pas dans l'obligation de penser que c'est dans la pratique de ces Arts qu'ils ont trouvé la satisfaction des besoins esthétiques, de l'appétit du beau que l'on trouve dans toute âme humaine ; que le « génie » de leurs artistes est fait souvent de respect des traditions, de probité dans l'exécution, sans exclure la fantaisie dans l'inspiration ?

Et pourquoi, parce que l'on a une autre conception du mot génie, voudrait-on changer cet état de choses ? Serait-il vraiment désirable que le contact européen vint à agir avec trop d'intensité sur l'art national en Chine ?

Nous ne le pensons pas ; il nous paraît plus rationnel de souhaiter que cette race conserve dans toutes les manifestations de sa vie intellectuelle, son caractère propre, son originalité native.

Nous estimons, en outre, qu'il ne serait pas facile de modifier bien profondément la mentalité chinoise. En politique, en philosophie, en religion, ce peuple, perpétuellement envahi, a constamment *chinoisé* ses conquérants ; dans les arts, dans l'industrie, il a fait de même et a pu promptement recouvrir du vêtement chinois toutes les importations.

Les tentatives des Jésuites, en ce qui concerne la peinture, ont eu le sort que l'on sait ; au XIX[e] siècle, presque de nos jours, un peintre cantonais, *Lan-koua*, a voulu les renouveler et il n'a abouti qu'à de lamentables résultats.

Laissons donc les Chinois rester Chinois et restons Occidentaux, mais avec assez de largeur dans les idées, de générosité dans la critique pour proclamer hautement qu'il y a un Art chinois et qu'il a ses grandeurs.

(1) Nous n'y avons pas classé la Céramique à raison de la supériorité donnée à cet art par les Chinois qui ont été, sur ce point, de véritables *initiateurs*.

pays, de leur religion primitive, de leur philosophie et de leur politique de soumission à l'Empereur, considéré comme « Fils du Ciel ».

Les Annales de la Chine disent que : « La musique a le pouvoir de faire descendre le ciel sur la terre; elle inspire aux hommes l'amour du bien, la pratique du devoir. Veut-on savoir si un royaume est bien gouverné, si les mœurs y sont bonnes ou mauvaises? Qu'on examine quel genre de musique y a cours ». Confucius proclama toujours l'influence morale de la musique ; il en faisait lui-même et il disait : « Le sage se sert de la musique pour remédier à la faiblesse de l'âme ; l'insensé l'aime pour étouffer les sentiments de crainte dont son cœur est saisi ».

Houang-ti, dont le règne est placé — sous toutes réserves — entre les années 2697 et 2597 av. J.-C., aurait, disent les historiens confié à un de ses ministres nommé *Ling-louen* le soin de régulariser les notions musicales transmises par la tradition. C'est à ce personnage qu'il faudrait attribuer l'organisation du système musical des Chinois. Il y arriva, disent les Annales, par une série d'opérations assez bizarres où des tubes de bambou de hauteur variable, mesurés à l'aide de grains de millet, jouent le rôle principal et d'où, par un contre-coup assez singulier, serait sorti le système des poids et mesures.

Il trouva en modifiant, suivant des règles de progression, la hauteur des tubes douze demi-tons composant une octave, les appela *liu* et les distingua en *yang-liu* ou *liu* parfaits et en *yin-liu* ou *liu* imparfaits.

Il prit pour diapason et point de départ un son, qu'il appela *kong* « foyer lumineux », qui correspond à peu près à notre *fa*. Le kong fut la note initiale d'une gamme de cinq tons et deux demi-tons qui s'agence assez facilement avec la notre et on a pu transcrire en notation européenne usuelle, différents morceaux de musique chinoise.

Ils ont une assez grande variété d'instruments de musique : des instruments à percussion tels que les cymbales, timbales, tambours militaires, cloches à tons variés, gongs ; des instruments a vent du genre flûte et des trompettes ; des instruments à cordes procédant de la guitare, avec cordes tendues sur des calebasses et actionnées soit à la main, soit au moyen d'un archet.

Si en honneur qu'ait été autrefois la musique, elle n'est guère de nos jours que le privilège de quelques lettrés de la haute classe; elle a perdu, par suite des troubles politiques qui ont si fréquemment bouleversé la Chine, son antique prestige.

LITTÉRATURE

La complication dans le moyens de fixer graphiquement la parole et la pensée n'empêche pas la littérature chinoise de prendre

histoires particulières des provinces, en grand nombre, et, dans cette classe, les Chinois font encore entrer la géographie, ce qui concerne le gouvernement, les constitutions, lois, édits, l'astronomie et la bibliographie. Parmi les historiens chinois les plus renommés, il faut placer en première ligne *Sseu-ma T'sien* qui, profitant des matériaux amassés par son père et des connaissances acquises au cours de nombreux voyages, composa un recueil de *Mémoires historiques*, le *Che-ki*, allant de 2697 à 122 av. J.-C., qui est considéré comme le modèle des ouvrages historique chinois. Il faut citer aussi *Pan Kou*, auteur de l'*Histoire des premiers Han*, que sa sœur Pan Tchao fut, par ordre impérial, chargée de compléter. Plus tard, nous trouvons *Sseu-ma Kouang*, illustre comme homme d'Etat et historien, dont le grand ouvrage, le *T'ong-kien*, embrasse une période de seize siècles et demi. Cet ouvrage capital, revu par le célèbre philosophe *Tchou Hi*, puis continué par divers historiens, a été traduit en français par le P. de Mailla (1777 à 1780). Le reproche général que l'on peut faire aux travaux des historiens chinois, c'est de s'attacher trop exclusivement aux faits et gestes des empereurs, auxquels — dans cette Chine où l'individu n'est rien, où l'empereur est tout — ils attribuent toute invention, toute amélioration, laissant dans l'ombre la vie réelle de la Nation. Il faut cependant excepter de cette appréciation Sseu-ma Ts'ien qui imagina d'adjoindre aux annales des maisons souveraines des monographies des hommes illustres, des notes sur les peuples étrangers en relation avec les Han et des traités sur les grands faits sociaux, religion, économie politique, travaux publics, sciences, etc.

Si l'on veut connaître les mœurs et le caractère des Chinois par leur littérature, c'est dans leurs romans, dans leurs comédies que l'on trouvera les éléments de cette recherche. Dans ces œuvres, en effet, l'inspiration individuelle se donne carrière, sans aucune entrave conventionnelle et en dehors de toute imitation étrangère. La forme en est assez compliquée, le style ampoulé et prétentieux chargé de subtilités ; les dialogues sont d'interminables bavardages où chaque interlocuteur fait parade de sa science, mais, sous ce fatras de paroles, le fond est le plus souvent fort simple ; le romancier chinois manque souvent d'élan et d'enthousiasme, mais on ne peut lui refuser le don d'observation et le roman chinois peut être qualifié de réaliste ; il met en scène des personnages pris dans la classe moyenne et l'intrigue est fort peu compliquée et surtout fort peu romanesque. Dans le roman des *Deux Cousines*, traduit par Abel Rémusat, il s'agit d'un jeune lettré qui a passé de si brillants examens que la fille d'un autre lettré veut l'épouser, mais le père exigeant ne le trouve pas encore assez savant et, obligé de voyager pour compléter ses études, le fiancé rencontre une autre jeune fille, *s'en éprend et découvre* qu'elle est la cousine de la première. Le

Ports à traité. Douanes.

Macao, établissement portugais, fut pendant trois siècles l'escale d'attente des bâtiments européens sur la côte de Chine; mais le commerce n'était pas là, il se faisait à Ts'iuan-tcheou-fou, à Amoy, à Ning-po, et finit par se localiser à Canton, qui devint par la suite à peu près l'unique port ouvert au commerce étranger. Mais ces échanges n'étaient pas entièrement libres ; dès 1702, un Chinois, appelé le « marchand de l'Empereur » fut délégué pour être le seul intermédiaire entre les indigènes et les Européens, puis d'autres furent nommés et formèrent, en 1720, l'association des *Hannistes* ou *Hong merchants* présidée par le représentant de l'administration des finances, *Hou-pou*.

Vers la seconde moitié du XVIII[e] siècle « les marchands étrangers étaient en quelque sorte parqués dans les magasins ou *hong*, rangés : danois, espagnol, français, americain, impérial, suédois, anglais, hollandais, sur la rive gauche de la rivière de la Perle, sur une étendue de plus de 330 m., formant une sorte de square. Toutes ces factoreries furent brûlées et pillées, le 12 décembre 1856, par les Chinois, à la suite du bombardement de Canton par sir Michel Seymour ». (CORDIER. *Histoire générale*).

Ce fut la « Guerre de l'Opium », terminée à l'avantage de l'Angleterre en 1842 par le traité de Nankin, qui transforma cette situation, abolit les intermédiaires officiels et ouvrit au commerce étranger cinq ports sur la côte, inaugurant ainsi un régime nouveau, celui des ports à traité, *Treaty ports*. Des terrains spéciaux furent affectés à l'établissement des Européens et c'est ainsi que, dans les premières villes ouvertes par traité, l'Angleterre et la France obtinrent des territoires spéciaux où leurs nationaux pourraient s'administrer comme ils l'entendraient. Ce fut l'origine des *Concessions*.

Mais il y a plusieurs sortes de « concessions » ou « établissements », *settlements*. Ils peuvent avoir un caractère international, comme à Chang-hai, le *Foreign settlement* « Etablissement étranger ». Celui-ci fut formé, en 1863, par la fusion des concessions anglaise et américaine; le contrôle en est confié à tout le corps consulaire, mais c'est le conseil municipal, élu par tous les résidents qui acquittent un certain impôt foncier, qui dirige la ville. Au contraire, à Chang-hai encore, il y a la *Concession française*, territoire administré par un conseil municipal composé par moitié de Français et d'étrangers sous la surveillance du Consul et du Ministre de France à Pékin. Ce genre d'établissement, mis sous la suzeraineté de nations étrangères, est assez fréquent; les Allemands les Russes, les Anglais, les Japonais, le Français, les Belges, les Ita-

liens, les Autrichiens en possèdent dans d'autres cités. Enfin il y a les ports ouverts sans terrains réservés aux Européens, à Pak-hoi, à Tche-fou, à Yi tch'ang, etc., mais là les étrangers ne forment pas un groupement autorisé et laissent le soin de l'administration aux Chinois.

Les **Ports ouverts** au commerce étranger sont :

MANTCHOURIE : **Ta-tong-k'eou**, ouvert en 1903. **Moukden** en 1903. **Nieou-tchouang** (Ying-k'eou) en mai 1864; 40.000 hab.

TCHE-LI : **Ts'in-wang-tao**, en 1901; **T'ien-tsin** en mai 1861; concessions anglaise, française, allemande, japonaise, russe, italienne, autrichienne, belge; 500.000 hab.

CHAN-TONG : **Tche-fou**, en mars 1862; 35.000 hab.

KIANG-SOU : **Chang-hai**, le 17 novembre 1843; concess. internationale, française; 600.000 hab.. **Nankin**, en mai 1899; 200.000 hab.. **Sou-tchoou**, 26 septembre 1896; concess. japonaise, 300.000 h. **Wou-song**, le 24 mai 1898. **Tchen-kiang**, avril 1861; 100.000 hab.

NGAN-HOUEI : **Wou-hou**, en avril 1877; 80.000 hab.

KIANG-SI : **Kieou-kiang**, en janvier 1862; 30.000 hab.

HOU-NAN : **Yo-tcheou**, le 13 novembre 1899; 12.000 hab.

HOU-PEI : **Cha-che**, le 1er octobre 1896; concess. japonaise; 60.000 hab. **Han-k'eou** en avril 1862. Concess. anglaise, française, allemande, japonaise, russe; 400.000 hab. **Yi-tch'ang**, en avril 1877; 30.000 hab.

SSEU-TCH'OUAN : **Tch'ong-k'ing**, le 18 juin 1890; concess. japoponaise; 120.676 hab. (1877).

TCHO-KIANG : **Ning-po**, mai 1861; 200.000 hab. **Wen-tcheou**, avril 1877; 60.000 hab. **Hang-tcheou**, le 28 septembre 1896: 500.000 hab.

FOU-KIEN : **San-tou-ngao**, le 8 mai 1899; 6.000 hab. **Fou-tcheou**, juillet 1861; 420.000 hab. **Amoy**, avril 1862; concess. japonaise; 85 000 hab.

KOUANG-TONG: **Chan-t'eou** (Swatow), janvier 1860; 30.000 hab. **Kieou-long**, (Kao-long, *c.*), près Hong-kong en 1877. **Kong-pei** (Lappa, *c.*) près Macao, en 1877. **Canton**. octobre 1859; concess. française, anglaise; 600.000 hab. **San-chouei**, 4 juin 1897; 4.000 hab.. **Pei-hai** Pak-koi, *c.*), en avril 1877; 18.000 hab. **Hoi-hao**, *c.* (Hai-k'eou, en mandarin), 1er avril 1876; 18.000 hab.

KOUANG-SI : **Wou-tcheou**, 4 juin 1897; 40.000 hab. **Long-tcheou**, le 1er juin 1889. **Nan-ning**.

YUN-NAN : **Mong-tseu**. août 1890; 10.000 hab. **Ho-k'eou**, 1er juillet 1897. **Sseu-mao**, 2 janvier 1897; 9.000 hab. **T'eng-yue**, 6.000 hab.

TIBET : **Ya-tong**, 1er mai 1894.

Il y a lieu d'ajouter les concessions territoriales accordées, en *1898, à la Russie*, à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la France, et dans

…s ont été ouverts les ports de **Dalny** et de **Port-Arthur**, …i-hai-wei, de **Ts'ing-tao** (Kiao-tcheou), de **Kouang-…-wan**.

… les besoins des services fluviaux, la Chine a autorisé des PORTS D'ESCALE. *Ports of call* : sur le fleuve Bleu : *Ta-t'ong*, *Ngan-k'ing*, *Hou-k'eou*, *Wou-hiué* et *Lou-k'i-k'eou* ; sur le Si-kiang : *Kiang-men*, (Kong-moun, *c.*), *Kan-tchou* (Kam-tchok, *c*), *Tchao-k'ing* (Chiou-hing, *c*) *To-k'ing* (Tak-k'ing, *c*).

Douanes. Le service des douanes est confié à un personnel étranger qui forme un service spécial du gouvernement connu sous le nom de « Inspectorat général des douanes Impériales chinoises ». L'origine remonte à 1854. Les rebelles étaient alors maîtres d'une grande partie de la Chine et l'administration était désorganisée. Par suite d'une entente, en date du 29 juin 1854, entre le tao-t'ai de Chang-hai et les consuls anglais, américain et français, — Alcock, Murphy et Edan, — une nouvelle douane fut installée à Chang-hai le 12 juillet 1854. Trois inspecteurs étaient nommés pour un an : Wade pour l'Angleterre, Cart pour l'Amérique, Smith pour la France. L'année suivante, Lay représenta l'Angleterre, et resta seul à la tête du service, les deux autres puissances ayant renoncé à nommer des représentants. Le gouverneur de Canton accepta, en 1859, sous la pression des alliés qui occupaient la ville, de placer les services du port sous la direction d'Européens. Fitz Roy pour la France et Robert Hart pour l'Angleterre furent chargés des douanes de Canton ; mais bientôt Hart fut nommé à Chang-hai (1863) avec la charge des ports du fleuve Bleu et de Ning-po. M. (depuis) Sir Robert Hart devint à cette date l'organisateur des « Douanes impériales maritimes », *Imperial maritime Customs.*

Cette administration comprend quatre services, *departements* : le Revenu, *Revenue Department* ; la Marine, *Marine Department* ; l'Education, *Educational Department* ; les Postes, *Postal Department.*

Le plus important est le **Revenue Department** ; il se divise en « Service intérieur » *In-door Staff*, « Service extérieur » *Out-door Staff*, et en « Service de la côte » *Coast-Staff*. Ces deux derniers recrutent leur personnel le plus souvent sur place ; le premier, au contraire, est composé de sujets pris dans les pays étrangers. L'âge des candidats est de 19 à 23 ans ; ceux-ci doivent connaître l'anglais, et parler le chinois après un an de séjour ; les appointements au début sont de 3.500 francs env.

En 1902 le « Service intérieur » se composait de 348 étrangers, dont 185 Anglais, 39 Français, 33 Allemands, 23 Américains, 13 Russes,

11 Italiens, 9 Suédois, 7 Portugais, 7 Japonais, 6 Hollandais, 4 Belges 4 Danois, 2 Espagnols,

Le « Service extérieur » avait à la même date, 611 étrangers, dont plus de la moitié étaient des Anglais.

Le total des services donnait : 959 personnes dont 519 Anglais, 117 Allemands, 85 Américains, 51 Français, 49 Suédois, etc., assistés de 4.000 Chinois.

Commerce de la Chine avec l'étranger (en taëls).

	1890	1895	1900
Importations...	128.758.000	172.853.145	223.791.888
Exportations...	87.144.000	143.293.211	158.996.752
Total du Commerce.	215.902.000	315.146.356	382.788.640

En 1902, le mouvement des échanges se répartissait ainsi avec les pays étrangers, en taëls :

216.181.000	avec	Hong-kong et en transit.
67.968.000	»	l'Angleterre.
67.163.000	»	la Russie.
64.070.000	»	le Japon.
55.078.000	»	les Etats-Unis.
35.869.000	»	les Indes.
7.462.000	»	Macao.
7.135.000	»	Singapour.
3.198.000	»	le Canada.
3.053.000	»	l'Indochine.
2.304.000	»	la Corée.

Navigation.

En 1902, le tonnage total des entrées et sorties a été de 53.990.000 tonnes, chiffre dans lequel l'Angleterre est entrée pour 50 0,0, la Chine pour 17, le Japon pour 11, l'Allemagne pour 13, la France pour 1 1/2, la Norvège pour 1 1/2, la Russie pour 1, l'Amérique pour 1, les autres pavillons étrangers pour 1 0,0.

Les Étrangers.

En 1901, le nombre des firmes (maisons de commerce, bureaux, ateliers, professions libérales, etc.), et le chiffre de la population étrangère en Chine étaient les suivants, comparés à ceux de 1891 :

	FIRMES		POPULATION ÉTRANGÈRE			POPULATION ÉTRANGÈRE totale en 1901
			Dans les ports ouverts		Dans l'intérieur	
	1891	1901	1891	1901	1901	
Anglais	345	427	3.746	5.410	450	5.860
Américains	27	99	1.209	2.292	460	2.752
Allemands	82	122	667	1.531	65	1.596
Autrichiens	4	11	81	142	10	152
Belges	1	9	20	238	105	343
Danois	4	4	100	179	20	199
Espagnols	5	15	346	353	50	403
Français	24	64	681	1.361	520	1.881
Hollandais	»	9	36	119	20	139
Italiens	4	15	133	273	110	383
Japonais	31	289	883	4.170	80	4.250
Norvégiens	1	1	270	88	10	98
Suédois		1		113	10	123
Portugais	7	14	659	1.139	10	1.149
Russes	12	10	146	1.648	100	1.748
Coréens	»	»	»	18	»	18
Divers	»	3	111	45	»	45
	547	1.402	9.067	19.119	2.020	21.139

Les Européens et les Américains habitant la Chine représentaient 16.900 individus ; si l'on ajoute la population civile européenne de Hong-kong, de Macao et celle des nouvelles concessions territoriales accordées à la Russie, à l'Allemagne, à l'Angleterre et à la France, on arrive à un total de plus de 23.000, sans compter ni les garnisons coloniales, ni les équipages des flottes étrangères.

La colonie européenne la plus importante est formée par l'élément anglais qui a imposé, en Extrême-Orient, ses mœurs et ses habitudes. Les **Anglais** sont au nombre de 9.300, dont plus de 3.000 habitent Hong-kong, 519 occupent d'importantes situations dans le service des Douanes chinoises, qui a adopté l'anglais comme langage officiel.

Les **Américains** ont 3.120 nationaux sur les côtes de Chine ; ils sont un appoint considérable **dans la prédominance de la** langue anglaise.

Les **Allemands** sont plus de 4.000, y compris Kiao-tcheou Leurs colonies sont très compactes à Hong-kong, à Chang-hai, à T'ien-tsin.

Les **Français** sont environ 2.000. Leur influence est importante à Chang-hai, et tend à devenir prépondérante dans le Sud de l'Empire par suite de la proximité de leur colonie de l'Indochine où ont installés 7.000 civils. En Chine, ils groupent parfois avec eux les **Belges** (370) et les **Suisses** de langue française (40).

Les **Russes** ont acquis une situation exceptionnelle en Mantchourie, où déjà ils ont créé des villes nouvelles, peuplées de sujets russes. On dit qu'ils auraient déjà dans cette province près 60.000 colons (fin 1903).

La Dette

Avant 1895, la dette chinoise était insignifiante, mais la guerre sino-japonaise et surtout celle de 1900 amenèrent la Chine à contracter de nombreux emprunts extérieurs. Pour payer l'indemnité de guerre du Japon, le gouvernement chinois eut recours aux banques étrangères qui lui prêtèrent douze cent millions de francs à un taux très bas, inconnu jusqu'alors en Chine. L'Empire agit différemment après les affaires de 1900, il se procura les ressources en Chine même, créa des impôts nouveaux, réclama les deux tiers des biens des monastères et mit de nouvelles taxes sur les marchandises indigènes.

Les recettes de l'Empire sont importantes et les revenus des douanes, qui constituent la principale garantie des emprunts extérieurs, ont toujours été suffisants pour le service des intérêts et de l'amortissement de la dette auprès du public étranger.

Ces recettes des douanes sont d'ailleurs élevées :

En 1866.	8.781.875	taëls
— 1875.	11.968.109	—
— 1885.	14.472.765	—
— 1895.	21.385.389	—
— 1900.	22.873.985	—

La dette comprend environ 2.800.000.000 de francs :

1°	**L'emprunt** anglais de	1894	7 0/0	44.000.000	francs
2°	— —	1895	6	75.000.000	—
3°	— —	avril 1895	6	25.000.000	—
4°	— français	1895	5	400.000.000	—

L'argent français a couvert l'emprunt, auquel on sert un intérêt de 4 0/0, la Russie retenant *la différence* pour la garantie qu'elle accorde.

5°	L'emprunt	allemand	1896	5	400.000.000	—
6°	—	anglais	1898	4 ½	400.000.000	—
7°	—	—	1898	5	57.500.000	—
8°	—	franco-belge	1898	5	112.500.000	—
9°	—	français déc.	1903	5	40.000.000	—
					1.551.000.000	francs.
10°	Dettes envers les gouvernements étrangers.		1901	4 0/0	400.000.000	taëls

Variétés de parlers

Il n'y a pas une unité de langage en Chine; les dialectes principaux peuvent être ainsi classés :

I. Vieux Chinois, la langue des classiques.

II. Le Kouan-houa. De Pékin avec la variante de Ho-kien-fou; de Nankin, du Sseu-tch'ouan.

III. Les dialectes Wou : De Sou-tcheou et Chang-hai; variété : Houei-tcheou. De Ning-po. De Wen-tcheou.

IV, Les dialectes Min. Langue de Fou-tcheou. Les variétés de la langue Hok-lo: le Tsiang-tsiou (Tchang-tcheou;Amoy); le Tié-tchiou (Soua-tao); les variantes de Hai-nan et de Lei-tcheou.

V. Les dialectes du Kouang-tong : Le Hac-ka. — Le Cantonais et ses variétés: le Tong-kouan, le Sin-ngan, le Sin-houei, etc.

VI. Les langues indigènes du S.-O. de l'Empire avec leurs multiples variétés : le dialecte des Miao-tseu, principalement dans le Kouei-tcheou; celui des Lo-lo au Sseu-tch'ouan et au Yun-nan; celui des Thai, à Hai-nan, au Kouang-si et au Yun-nan, etc.

Pour juger les variétés de parlers, nous transcrivons les noms des provinces de Chine et leurs capitales dans les langues employées à Pékin, au Sseu-tch'ouan et à Canton.

EN LANGUE DE PÉKIN	EN DIALECTE DU SSEU-TCH'OUAN	EN LANGUE DE CANTON
LES PROVINCES		
Tche-li	Tche-li	Tchek-lai
Chan-tong	Chan-tong	Chan-toung
Chan-si	Chan-si	Chan-sai
Chàn-si	Chen-si	Chim-sai
Kan-sou	Kan-siou	Kom-souk
Ho-nan	Ho-lan	Ho-nam
Kiang-nan	Kiang-lan	Kong-nam
Kiang-sou	Kiang-sou	Kong-so
Ngan-hoei	Gan-houi	On-fai
Kiang-si	Kiang-si	Kong-sai
Hou-pei	Hou-pé	Ou-pak
Hou-nan	Hou-lan	Ou-nam
Sseu-tch'ouan	Sseu-tch'ouan	Si-tch'un
Tcho-kiang	Tché-kiang	Tchit-kong
Fou-kien	Fou-kien	Fouk-kin
Kouang-tong	Kouang-tong	Kouong-toung
Kouang-si	Kouang-si	Kouong-sai
Kouei-tcheou	Koui-tcheou	Kouai-tchao
Yun-nan	Yun-lan	Wan-nam
Mandchourie: Chen-king	Chen-kin	»
Mandchourie: Ki-lin	Ki-lin	»
Mandchourie: Hei-long-kiang	He-long-kiang	»
LES CAPITALES PROVINCIALES		
Chouen-t'ien-fou (Pékin)	Chouen-t'ien-fou	Cheun-t'in-fou
Pao-ting-fou	Pao-tin-fou	Po-ting-fou
Tsi-nan-fou	Tsi-lan-fou	Tsai-nam-fou
T'ai-yuan-fou	T'ai-yuen-fou	T'ai-yun-fou
Si-ngan-fou	Si-gan-fou	Sai-on-fou
Lan-tcheou-fou	Lan-tcheou-fou	Lan-tchao-fou
K'ai-fong-fou	K'ai-fong-fou	Hoi-foung-fou
Kiang-ning-fou (Nankin)	Kiang-ling-fou	Kon-ning-fou
Sou-tcheou-fou	Sou-tcheou-fou	So-tchao-fou
Ngan-k'ing-fou	Gan-k'in-fou	On-hing-fou
Nan-tch'ang-fou	Lan-tch'ang-fou	**Nam-tch'eung-fou**
Wou-tch'ang-fou	Wou-tch'ang-fou	Mo-tch'eung-fou
Tch'ang-cha-fou	Tch'ang-cha-fou	**Tch'eung-cha-fou**
Tch'eng-tou-fou	Tch'en-tou-fou	Ching-to-fou
Hang-tcheou-fou	Hang-tcheou-fou	Hong-tchao-fou
Fou-tcheou-fou	Fou-tcheou-fou	Fouk-tchao-fou
Kouang-tcheou-fou (Canton)	**Kouang-tcheou-fou**	**Kouong-tchao-fou**
Kouei-lin-fou	Koui-lin-fou	Kouai-lam-fou
Kouei-yang-fou	Koui-yang-fou	Kouai-yeung-fou
Yun-nan-fou	Yun-lan-fou	Wan-nam-fou
Fong-t'ien-fou (Moukden)	Fong-t'ien-fou	»

SUD DE LA CHINE

	KOUANG-TONG	
1.	Hong-kong	1
2.	De Hong-kong à Canton	9
3.	Canton	11
4.	De Hong-kong à Macao	23
5.	Macao	24
6.	De Canton à Wou-tcheou-fou	33
7.	De Haï-phong à Hong-kong	39
8.	De Kouang-tcheou-wan à Kao-tcheou-fou	46
9.	Soua-t'eou (Swa-tow, *a*.)	48

1. Hong-kong

L'île de Hong-kong (*c*) (ou Hiang-kiang *p*) est située sur le 22° 17' de latitude Nord et le 111° 50' de longitude Est de Paris, près du littoral de la province de Kouang-tong, à proximité de l'embouchure du Tchou-kiang; sa superficie est de 79 kmq. L'étendue de cette terre est de 17 1/2 kil. en longueur, sur 3 à 8 kil. en largeur; le développement des côtes, 43 kil.

Historique. L'île de Hong-kong, à peine habitée jusqu'à ce qu'elle appartint à l'Angleterre, dépendait autrefois de la province de Kouang-tong; son histoire est donc celle du Nan-yue et du gouvernement de Canton. On assure qu'en 1287, le dernier empereur de la dynastie des Song, luttant contre les armées de Koubilaï khan, se réfugia dans une grotte du territoire de Kieou-long (Kowloon, *a*); une inscription ancienne, sur le rocher, atteste ce fait.

Les Anglais reconnurent le mouillage de Hong-kong pendant l'expédition de lord Napier, en 1834, et le désignèrent, dès cette époque, à l'amirauté comme étant un point stratégique d'une grande valeur; mais ce ne fut que pendant la « guerre de l'Opium » (1839-1842) que l'Angleterre l'occupa.

A la suite d'une rixe à Macao, en 1839, entre des marins de la flotte britannique et des Chinois, le séjour de la colonie portugaise étant devenu impossible aux Anglais, le commandant Elliot et ses compatriotes décidèrent de se retirer dans les eaux de Hong-kong 25 août[1].

e station

HONG-KONG

Légende

a. Hongkong Hôtel.
b. King Edward H.
c. Connaught House.
d. Victoria H.
e. Thomas H.
f. Wawerley H.

1. Government House.
2. City Hall.
3. Hongkong Shanghai Bank.
4. Chartered B.
5. National B.
6. { Banque de l'Indo-Chine. / Messageries Maritimes.
7. Queen's statue.
8. Sir A. Kennedy's statue.
9. Saint Joseph, chapelle catholique.
70. Vaccine Institute.
71. German Club.
72. Peak Tramway.
73. Government Offices.
74. St John, cathédrale protestante.
75. Hongkong Club.
76. Telegraph Office.
77. Consulat de France.
78. Bassin de radoub.
79. Murray Barracks.
20. Victoria Barracks.
21. Sainte-Enfance. école française.
22. Cathédrale catholique.
23. Collège Saint-Joseph.
24. Mission italienne.
25. Missions étrangères de Paris.
26. Tour de l'Horloge.
27. Poste Office.
28. Supreme Court House.
29. P. and O.
30. Compagnie tonkinoise de navigation (A.R. Marty).
37. Central Police Station.
32. Queen's Collège.
33. Central Market.
34. Western Market.
35. Duke's of Connaugt statue

e station

Les Gouverneurs de Hong-kong ont été :

1843	Sir Henry Pottinger	1872	Sir Arthur Kennedy
1844	Sir John Francis Davis	1877	Sir John Pope Hennessy
1848	Sir Samuel Bonham	1883	Sir George Fergusou Bowen
1854	Sir John Bowring	1887	Sir George William des Vœux
1859	Sir Hercules Robinson	1891	Sir William Robinson
1866	Sir Richard Mac Donnel	1898	Sir Henry Arthur Blake

Les revenus de la colonie étaient, en 1900, de 4.202.587 piastres, non compris les budgets particuliers de la ville de Victoria (4.996.585 p.), de Kieou-long (504,702 p.) du Nouveau-Territoire et des districts ruraux (355.164 p.).

La dette coloniale est de 341.800 liv. st. (1900).

Victoria

Hôtels: *Hongkong*, Peddars st., depuis 10 d. par j. ; un repas 1 d. 25 c. ; thé 25 c. — *King Edward*, New Praya, depuis 9 d. — *Connaught House*, Queen's r., depuis 7 d., compris petit déj. à 7 h., breakfast de 7 1/2 à 9, lunch de 1 à 2 1/2, thé a 5, dîner de 7 1/2 à 9. Une chambre seule dep. 4 d. ; breakfast 1 d. ; lunch 1 d. 25 ; dîner 1 d. 25. — *Wawerley*, Ice House.

DU PIC : *Peak*, à la station du funiculaire, dep. 8 shell. (10 fr.) par j.

A KOWLOON (Kieou-long) : *The Queen's*.

Cercles : *Hong-kong Club*, New Praya ; *Cercle allemand*, Kennedy Road ; Cercle portugais,

Cultes: CATHOLIQUE ; la *Cathédrale*, près le couvent italien, (messe le dim. à 9 h. 1/2), Caine R. ; chapelle *St-Patrick*, garden R., (messe le dim. à 9 h.).

PROTESTANT : la cathédrale *St John*, Garden R.

Pousse (jinricksha) : quart d'h., 5 c. ; demi-h., 10 c. ; une h., 15 c. ; les h. suiv., 10 c.

Chaise à 2 porteurs (chair), en ville : demi-h., 10 c. ; une h., 20 c. ; trois h., 50 c., six h., 70 c. ; la journée. de 6 h. du m. à 6 h. du s., 1 d.

En dehors de la ville. Chaise à 4 porteurs : une h., 60 c. ; trois h., 1 d. ; six h., 1 d. 50 c. ; la journée, 2 d.

Funiculaire (Peak tramway), Garden Road : aller, 30 c. ; aller et retour, 50 c.

De 7 h. 1/2 du m. à 8 h. du s., départs toutes les 10 et 15 min., jusqu'à 11 h. 1/4 du s. toutes les 1/2 h. ; trajet en 8 min.

Bac (Hongkong and Kowloon Ferry) : De 5 h. 20 du m. à 7 h. 55 du s., départs toutes les 10 min. ; de 8 h. du s. à 9 h. 20. tous les quarts d'h. ; jusqu'à minuit toutes les 1/2 h. — Prix 15 c. — Trajet en 9 min.

Chemin de fer: La ligne de Kieou-long à Canton, concédée par la Chine en 1898, est à l'étude.

Poste: Bureau sur Queen's Road, près la Tour de l'horloge.

Télégraphe: dans New Praya, Connaught R.

Consulats: de *France*, New Praya ; d'*Italie*, *etc.*

Librairies : *Kelly and Walsh*, Queen's Road ; *Brever*, 25, Queen's Road.

Journaux : *Hongkong Daily Press.*

Monnaie: le dollar (piastre). La colonie a frappé des pièces spéciales pour Hong-kong, mais les piastres mexicaines et celles de Canton sont également admises.

Banques: FRANÇAISE: *B. de l'Indo-Chine*, New-Praya.
ANGLAISES; *Hongkong Shanghai B.*, 4, Queen's R.; — *B. of China*, 10, Des Vœux R.; — *Mercantile B. of India*, Queen's R; — *National B. of China*, 5, Queen's R.; *B. of China and Japan*, Des Vœux R.
ALLEMANDE: *Deutsch asiatische B.*
AMÉRICAINE: *International B. C.*
JAPONAISE: *B. of Taiwan*, Duddel str.
Maisons françaises: *A.-R. Marty*, Peddars str.; *Girault*, Queen's R.

Navigation. La *Malle-Poste* pour l'EUROPE: française (M. M.), le lundi à 11 h. du m. chaque quinzaine, alternant avec le service postal anglais (P. and O.), partant le samedi suivant à 11 h. du m.

Pour le TONKIN. Direct sur *Haï-phong*, par *Hoi-hao*, tous les 4 à 6 j. *Compagnie de nav. tonkin*; — un autre, tous les 10 à 12 j., par Jebsen C°.

Sur *Haï-phong*, par *Kouang-tcheou-wan*, *Hoi-hao* et *Pak-hoi*, tous les 14 j. par la *Compagnie de nav. tonkin*.

Sur *Pak-hoi*, par *Hoi-hao*, tous les 8 à 10 j. par la *Compagnie de nav. tonkin*.; tous les 10 à 12 j. par Jebsen C°.

Pour la COCHINCHINE et le SIAM. Sur *Saïgon*, tous les 14 j. par les *Messag. maritimes*, avec correspondance pour *Bangkok*, par les *Messag. fluviales de Cochinchine*,

Pour LES PHILIPPINES. Sur *Manille*, le mardi et le vendredi, à midi, par la *Toyo Kisen Kaisha*, prix, aller 45 d., aller et retour 70 d. compris nourriture; trajet en 50 h. le samedi à 10 h. du m., par la *China and Manila S. C.*, arrivée à Manille le lundi à 3 h. du s.; tous les 12 à 14 j. par la *China Navigation*, aller 20 d., aller et retour 35 d.

SERVICE DES RIVIÈRES : Sur CANTON.

Par les *bateaux Français*, tous les soirs, moins le dimanche, dép, à 5 h. 1/2. Prix 5 d. Repas 1 d. 1/2. On a droit à une couchette disponible.

Par les *H. C. and M. S. C.*, deux services par jour (aucun le dimanche): le matin départ à 8 h.; le soir à 5 h. 30 en hiver et 6 h. en été. Prix 8 d. Repas 1 d. 1/2. Breakfast à 9. tiffin à 1 h. s., dîner à 7 h. 1/2 s. On a droit à une couchette disponible.

Sur MACAO :

Par les *H. C. and M. S. C.*, service journalier, moins le dimanche, dép. le soir, ordinairement à 2 h., quelques rares fois a 1 h. ou à 3 h. Prix 4 d.

Par *Wing-on S. C.*, tous les matins dép. à 8 h. Prix 2 d.

Curiosités: 1re j. : *New Praya. Queen's Road* et ses magasins. La *ville haute* et ses cottages. La *ville chinoise* — Le *Pic*, et descente au sanatorium français de Pok-fo-lum, et retour en pousse par la côte ouest.

2e j. : *Happy Valley*, par Kennedy Road, ou mieux par Bowen Road; retour par Wan-chai ou Queen's Road. — Kowloon.

3e j. : Du Pic aux *Réservoirs* de Ty-tam; retour par la descente vers Quarry Bay et les rives de la rade.

SÉJOUR à **Hong-kong** et EXCURSIONS à **Canton** et à **Macao** : une semaine. Hong-kong, 3 jours. Départ pour Canton par le bateau de nuit, séjour à Canton 2 journées. De Canton à Macao 1 jour. Macao 1 jour. Macao à Hong-kong 1/2 journée. Soit 7 jours 1/2. Si l'attente du paquebot est de 2 semaines, on peut employer la semaine suivante à une excursion aux Philippines : 2 jours de mer à l'aller. autant au retour, 2 jours à **Manille**; s'informer à la *Nippon Yusen Kaisha*.

Quoique Hong-kong soit bien une cité chinoise la marque anglaise est cependant partout visible même dans les quartiers indigènes.

La ville s'étage sur les pentes assez raides du rocher montagneux, la partie haute, semée de villas, est habitée par les Anglais tandis que leurs bureaux sont installés dans les quartiers voisins de la New Praya. Tout l'Ouest de la cité est peuplé par les Chinois.

Derrière les nouveaux quais ou *New-Praya*, la *des Vœux Road* était autrefois sur le bord de la mer avant la construction du nouveau quartier maritime. Parallèlement à ces deux voies, *Queen's Road*, la rue commerçante, traverse la ville dans toute la longueur ; on y trouve de nombreux magasins de soieries, d'objets d'art, d'orfèvrerie, provenant de Canton, du Japon ou des Indes, à coté de ceux encombrés de marchandises européennes.

Parmi les monuments :

City Hall a été élevé de 1865 à 1869 avec le produit d'une souscription publique. Il contient un théâtre, un musée, la bibliothèque municipale, les bureaux de la chambre de commerce, une salle de réunion. Parmi les tableaux, le portrait de la reine Victoria, offert en 1900 par sir Thomas Jackson.

L'hôtel de la *Hongkong Shanghai Bank*; la plus importante maison anglaise de crédit en Extrême-Orient.

La *Chartered Bank* établie aux Indes, en Australie et en Chine.

La *National Bank*. — *Connaught House Hotel*.

Clock Tower. Cette tour carrée de l'horloge fut élevée en 1862 par souscription publique, vis à vis Pedder's Street.

La *Poste*. — La *Supreme Court House*. — Le *Central Market*.

Dans New Praya :

Hongkong Club, dans le style italien, terminé en juillet 1897, et toute une série de fort belles constructions, avec ascenseur, à 4 et 5 étages.

La statue de bronze de la reine *Victoria*, inaugurée le 28 mai 1896, fut élevée en souvenir du jubilé de 1887.

La statue du *duc de Connaught*, don de l'Honor. Chater, natif des Indes.

Au Sud de City-Hall s'étagent une succession de jardins au milieu desquels:

St-John cathédrale anglaise.

La *cathédrale catholique*, du style gothique, ouverte en 1888, est près du Jardin botanique.

Le *Couvent italien*, Caine Road, où sont élevés de nombreux enfants.

La Procure des *Missions Etrangères* de Paris.

Dans l'Est de City-Hall:

On traverse le quartier militaire et celui de la marine, les hôpitaux.

Sur le quai, la *Ste-Enfance*, bel établissement dirigé par les sœurs françaises.

Happy Valley et *Vong-nai Chung Valley* avec le Champ de Courses et les cimetières musulman, catholique, protestant et parsi, s'étageant au milieu de la verdure, dans une site délicieux.

EXCURSIONS

Les noms des lieux sont écrits d'après la transcription anglaise.

A. The Peak. Le Pic.

Prendre le funiculaire.
Hôtel : *Peak H.* (voir VICTORIA).
Chaise (Chair) : Dans le district du Peak, le tarif d'une chaise avec ses deux porteurs est le suivant : un 1/4 d'h., 15 cents; une 1/2 h., 20 cents; une heure, 30 cents; deux heures, 50 cents; trois heures, 70 cents; six heures, 1 piastre; un jour, de six heures du matin à six heures du soir, 1 p. 50 c.

La montée par le funiculaire est fort pittoresque; c'est la première des excursions à entreprendre. Si le touriste doit séjourner quelques jours à Hong-kong, il se trouvera beaucoup mieux à l'altitude élevée du Pic où il trouvera à Peak Hôtel un excellent confort.

L'air est sain, malgré les épais brouillards du printemps; la vue est splendide. C'est un centre d'excursions très fréquenté.

B. Du Pic à Victoria

Par Pokfulum et la côte ouest, 3 heures de marche.

En sortant de la station du Pic, prendre à main droite la route qui descend au Réservoir. Le panorama est plein

d'intérêt avec la vaste nappe de la mer, parsemée d'îles, et les chaînes de hauteurs qui dominent Lan-tao dans le lointain.

La maison de Nazareth contient l'imprimerie des missions étrangères. Le sanatorium de Béthanie où viennent se remettre les missionnaires de la même Société, est bien situé, au milieu d'un jardin, à 250 mètres d'altitude.

La route se tient en corniche, puis passe entre le mont Davis à l'O et Victoria Peak à l'E. Bientôt la rade de Hong-kong apparaît. Rentrer dans Victoria par Caine Road afin de dominer pendant cette promenade le port de Kiéou-long (Kowloon, *a*).

C. De Victoria à Happy Valley

Par Bowen Road ; retour par Queen's Road, 3 h. 1/2 de marche.

En face la Clock Tower, gravir Wyndham Street et gagner Bowen Road en obliquant vers la gauche par la Cathédrale catholique et le Jardin public. L'aqueduc qui vient des réservoirs de Ty-tam, suit Bowen Road, promenade en corniche, ombragée, longue de plus de 6 kil., pendant laquelle se déroulent les paysages variés de la rade et du continent, jusqu'à Happy Valley « la Vallée heureuse ».

L'aqueduc continue sa course en tunnel ; tourner à gauche, à 20 minutes de là, en descendant, on a dépassé Race Course, et les cimetières des Parsis, des Protestants, des Catholiques et des Musulmans ; aux Recreation Grounds on atteint Queen's Road, où l'on trouve des rickshas.

D. Du Pic à Tytam.

Retour par Quarry-Bay et la rade.

Prendre à gauche le Mount Gough Road qui mène à Magazine Gap et à Wanchai Gap, puis descendre sur Bowen Road qui domine la rade et Happy Valley. L'aqueduc de Ty-tam disparaît en tunnel. La route arrive à un défilé d'où on laisse vers le S. la Little Hong-kong New Road qui mène sur Aberdeen. On arrive bientôt au point culminant de la route, puis à la sortie du tunnel de l'aqueduc et aux vastes réservoirs de Ty-tam.

d'intérêt avec la vaste nappe de la mer, parsemée d'îles, et les chaînes de hauteurs qui dominent Lan-tao dans le lointain.

La maison de Nazareth contient l'imprimerie des missions étrangères. Le sanatorium de Béthanie où viennent se remettre les missionnaires de la même Société, est bien situé, au milieu d'un jardin, à 250 mètres d'altitude.

La route se tient en corniche, puis passe entre le mont Davis à l'O et Victoria Peak à l'E. Bientôt la rade de Hong-kong apparaît. Rentrer dans Victoria par Caine Road afin de dominer pendant cette promenade le port de Kieou-long (Kowloon, *a*).

C. De Victoria à Happy Valley

Par Bowen Road ; retour par Queen's Road, 3 h. 1/2 de marche.

En face la Clock Tower, gravir Wyndham Street et gagner Bowen Road en obliquant vers la gauche par la Cathédrale catholique et le Jardin public. L'aqueduc qui vient des réservoirs de Ty-tam, suit Bowen Road, promenade en corniche, ombragée, longue de plus de 6 kil., pendant laquelle se déroulent les paysages variés de la rade et du continent, jusqu'à Happy Valley « la Vallée heureuse ».

L'aqueduc continue sa course en tunnel ; tourner à gauche, à 20 minutes de là, en descendant, on a dépassé Race Course, et les cimetières des Parsis, des Protestants, des Catholiques et des Musulmans ; aux Recreation Grounds on atteint Queen's Road, où l'on trouve des rickshas.

D. Du Pic à Tytam.

Retour par Quarry-Bay et la rade.

Prendre à gauche le Mount Gough Road qui mène à Magazine Gap et à Wanchai Gap, puis descendre sur Bowen Road qui domine la rade et Happy Valley. L'aqueduc de Ty-tam disparaît en tunnel. La route arrive à un défilé d'où on laisse vers le S. la Little Hong-kong New Road qui mène sur Aberdeen. On arrive bientôt au point culminant de la route, puis à la sortie du tunnel de l'aqueduc et aux vastes réservoirs de Ty-tam.

La voie passe à Tai-kao Sanatorium, puis descend sur Quarry Bay où est installée une des plus grandes raffineries de sucre du monde. A cette usine on trouve des pousse qui conduisent à Victoria en 40 minutes; on est à 5 milles de City Hall.

E. Kowloon (a). Kieou long

Un service de bac réunit Victoria à Kieou-long (voir VICTORIA, **Bac**).

Kowloon est en face Victoria, à l'extrémité d'une presqu'île appartenant au Continent. Les Anglais l'occupèrent en 1860.

Hôtel : *The Queen's.*
Pousse (ricksha) : un 1/4 d'h., 5 cents; 1/2 h., 15 cents; 1 heure, 20 cents; chaque autre heure, 10 cents en plus.

Kowloon n'était autrefois qu'une région désertique, les Anglais y ont construit des docks, des quais, des dépôts de charbon, des villas et un vaste casernement pour les troupes anglaises et hindoues.

Au N. du débarcadère, le bourg chinois de Yaumati avec ses industries de pêche et de construction.

e station

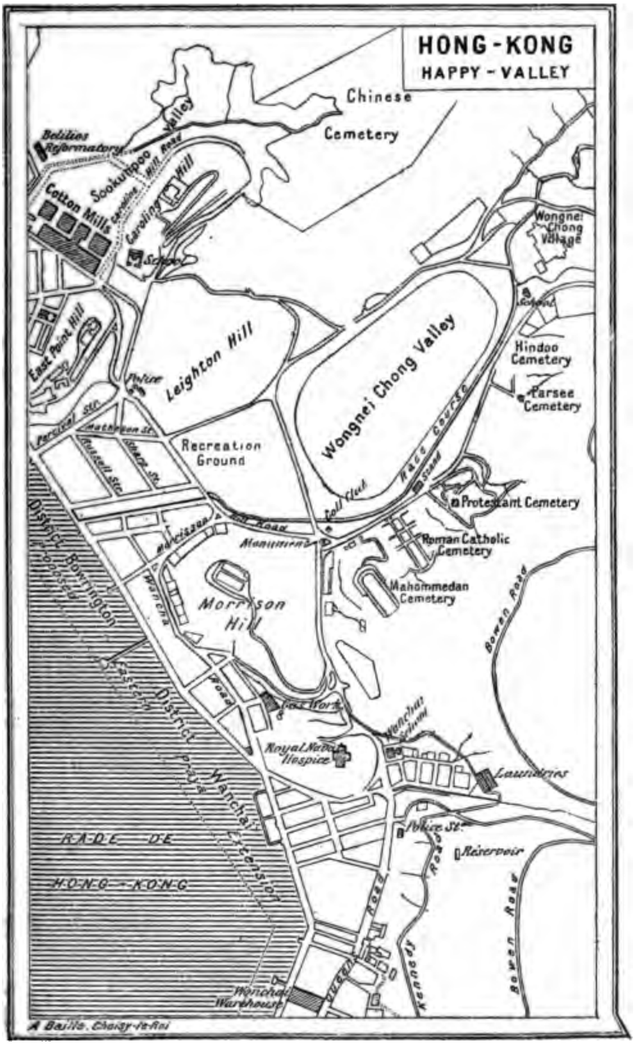

HONG-KONG
HAPPY-VALLEY
Chinese
Cemetery
Belilios Reformatory
Valley
Sookunpoo
Hill Road
Caroline Hill
Cotton Mills
School
East Point Hill
Leighton Hill
Police
Wongnei Chong Village
School
Hindoo Cemetery
Parsee Cemetery
Wongnei Chong Valley
Race Course
Stand
Golf Club
Percival Str.
Matheson St.
Russell Str.
Recreation Ground
Protestant Cemetery
Roman Catholic Cemetery
Mahommedan Cemetery
Bowen Road
Morrison Hill
Wanchai
District Bowrington
Eastern District
Gas Works
Royal Naval Hospital
Wanchai School
Laundries
Wanchai Praya Extension
Police St.
Reservoir
RADE DE HONG KONG
Kennedy Road
Queens Road
Wanchai Warehouse
A. Baillie. Choisy-le-Roi

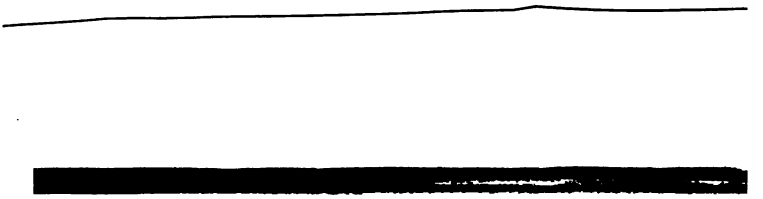

2. De Hong-kong à Canton

78 1/4 milles marins. Services bi-quotidiens par des Compagnies française. anglaise, chinoise. Départs de Hong-kong; service du matin, à 8 h.; arrivée à Canton a 3 h. du s. — Service du soir, à 5 h. 30, du 1er octobre au 30 avril. et à 6 h. du 1er mai au 30 septembre ; arrivée à Canton à 6 h. le lendemain matin. — Quelques paquebots sont confortablement installés pour le service de nuit. (Retenir d'avance ses couchettes). Des aménagements spéciaux sont réservés aux Européens. — Prix du passage, par les vapeurs de la *H. G. and M. S. C.*, 8 piast. ; il donne droit au transport gratuit d'un boy. Tiffin, 1 p. 1/2; bonne cuisine. — Prix du passage sur les bateaux français, 5 piast.

« On accède à Canton par le *Tchou-kiang* ou Fleuve de la Perle, qui doit son nom à un îlot rocheux, surmonté d'un fortin émergeant de ses eaux, à peu de distance au Sud de la ville.

« L'estuaire du fleuve, lorsqu'on y pénètre en venant du Tonkin, de Macao ou de Hong-kong, n'est pas tellement large que l'on n'ait toujours en vue quelque île de son archipel ou quelque point de la côte. Graduellement, le passage se resserre, les jonques de petites dimensions se font plus nombreuses et l'on acquiert l'impression d'avoir quitté la haute mer. Les trombes ne sont pas rares dans ces parages et c'est un spectacle curieux que de voir se former soudain ces mobiles colonnes d'eau, qu'un coup de canon tiré du navire à vapeur a parfois fait s'écrouler pour en prévenir l'atteinte. Une gorge étroite, *Bocca Tigris* ou *le Bogue*, est défendue par deux forts, réparés et aménagés aujourd'hui à l'européenne, après avoir été à plusieurs reprises détruits par les étrangers, dans les luttes dont cette porte de Canton a souvent été le théâtre. D'autres forts montrent encore leurs ruines, escaladant les pentes voisines. Les rives du fleuve deviennent riantes ; les plantations de riz descendent jusque sous les eaux du Tchou-kiang, tandis que des digues protègent contre elles des vergers de bananiers ou d'autres arbres à fruits. Dans le lointain : des collines à la cime boisée ; çà et là, des villages coquettement entourés d'ombrage ou quelque haute pagode que la végétation du tropique envahit jusqu'à son dernier étage, ou dont le sommet s'empanache de quelque arbre vigoureux. Beaucoup d'activité dans cette ban-

lieue de la capitale provinciale du Kouang-tong, toute coupée de canaux, et, sur le fleuve, que des pêcheurs jalonnent de leurs estacades et de leurs filets. Au delà de ce joli paysage, que limitent, dans le Nord, des montagnes bleuâtres, on aperçoit déjà les deux flèches gothiques de la cathédrale catholique de Canton. On passe près des petits navires à vapeur de la nouvelle marine de guerre chinoise, dont les équipages portent un costume à demi-européen. Là sont aussi des jonques de combat, canonnières de l'ancien armement, faisant modeste figure auprès de leurs sœurs d'Occident.

« Mais bientôt nous nous engageons dans le dédale des *sam-pan*, petits bateaux où vit tout un faubourg aquatique de la ville et qui essaiment auprès d'elle, comme agglutinés par milliers. Les berges du fleuve se perdent sous les pilotis des maisons, au milieu desquelles des débarcadères faits de planches vermoulues tiennent lieu de quais. Les flèches de la cathédrale continuent de dominer, à nos regards, la fourmilière humaine, ainsi que de sombres tours carrées, qui sont les solides réduits, ou donjons, de riches maisons de prêts sur gage, et quelques monuments que nous qualifions de pagodes, uniformément, et que leur antiquité a rendus l'orgueil de la cité. » A. VISSIÈRE, *Guide de l'Indochine*.

Ces hautes constructions se détachent successivement : la pagode de l'Empereur, celle de Confucius, les cheminées de la Monnaie, le pavillon de la Clepsydre, le beffroi de la grosse Cloche, la tour Nue ou minaret de la Mosquée, la pagode Ornée, enfin à l'arrière plan, le pavillon des Cinq étages, et le fort des collines des Nuages blancs.

Sur la rive opposée, le temple de Ho-nan.

3. Canton [1]

Kouang-tcheou-fou des Chinois (Kuang-chow, *a*) est la capitale de la province de Kouang-tong. Cette ville est située sur le 23°7' de latit. N., et le 110°57' E. de Paris, le long de la rive septentrionale du Tchou-kiang.

L'agglomération de Canton est habitée par près de 600.000 habitants, qui d'après le recensement, effectué par les autorités indigènes, en juin 1895, se répartiraient ainsi : les deux villes murées 161.010 (dont 97.846 dans la vieille cité) ; Faubourg du Sud, 20.134 ; Faubourg de l'Est, 48.540 ; Faubourg de l'Ouest, 279.604 ; auxquels il faut ajouter : Ho-nan, 30.000 hab. ; population demeurant sur les barques, 20.000 ; gens de passage, 30.000.

C'est la résidence d'un maréchal tartare, *tsiang-kiun*, — du gouverneur général (vice-roi), *tsong-tou*, des Leang-kouang, — du gouverneur, *fou-t'ai*, du Kouang-tong,— d'un grand juge, *nie-t'ai*, — d'un trésorier général, *fan-t'ai*, — d'un général en chef, *t'i-tou*, — d'un intendant de circuit, *tao-t'ai*, — du préfet, *tche-fou*, du Kouang-tcheou-fou, — d'un recteur, *hio-t'ai*,—enfin de deux sous-préfets, *tche-hien*, la ville étant divisée en deux arrondissements : le Nan-hai (Nam-hoi, *c*) à l'Ouest, et le P'an-yu (Poun-u, *c*) à l'Est.

Historique. A l'époque des « Tributs de Yu », région méridionale du Yang tcheou. Sous les Tcheou, territoire des populations dites Po-yue qui, depuis le Tonkin jusqu'aux bouches du fleuve Bleu, occupaient, « sur une étendue de 7 ou 8.000 li », ce qui est devenu la Chine méridionale. Ts'in Che-houang-ti y établit, en 214 av. J.-C, le kiun ou département de la « Mer du Sud », Nan-hai. Au commencement des Han, royaume de Nan-yue. En 111 av. J.-C., fut rétabli le Nan-hai-kiun. Cinq ans plus tard, dépendit du Kiao-tcheou, dont la capitale y fut transférée, à la fin des Han postérieurs (III[e] s. de l'ère chrétienne). En 226, le Kouang-tcheou fut créé. Les Tsin y ajoutèrent le Nan-hai-kiun, qui se maintint jusqu'aux Souei. En 604, apparaît l'appellation de P'an-tcheou. Les T'ang rétablissent (621) celle de Kouang-tcheou, puis celle de Nan-hai-kiun (742). En 756 est créé le tsie-tou de Ling-nan, qui fait de nouveau place au Kouang-tcheou (758), puis au tao oriental de Ling-nan, (862), et (895) au Ts'ing-hai kiun-tsie-tou. A l'époque des « Cinq dynasties », Canton devient la capitale du royaume de Nan-hai, fondé par les Han méridionaux, qui lui donnent le nom de Hing-wang-fou. Les Song

(1) Une partie de la description de **Canton**, tirée du *Guide de l'Indochine*, est due aux notes de M. A. Vissière.

rétablissent le département de Kouang-tcheou, puis créent, en 1278, le Siang-long-fou. La même année, les Mongols en font le lou de Kouang-tcheou, le Hai-pei-kouang-tong-tao et le Sou-tcheng lien-fang-sseu, dépendant de la province de Kiang-si. Depuis l'avènement des Ming, forme le fou de Kouang-tcheou.

Lors de l'arrivée des Ts'ing au trône de Chine, les descendants des Ming et leurs partisans se réfugièrent dans les Leang-kouang où ils reçurent un renfort des Portugais de Macao. Les Mantchous envoyèrent trois armées contre le sud, et marchèrent sur Canton qui était défendu par des forces militaires et navales imposantes. Le siége dura un an. Les Tartares éprouvèrent d'immenses pertes et furent repoussés dans trois assauts ; enfin le 24 novembre 1650, ils dressèrent une batterie de gros canons qui fit brèche à la muraille. Le pillage dura jusqu'au 5 décembre ; le massacre fut terrible et 100.000 personnes, dit-on, périrent.

Relations avec les Etrangers. Les Arabes vinrent faire du commerce à Canton au VII[e] siècle et quelques-uns de ces négociants nous ont laissé des relations de voyage. Marco Polo, ne semble pas s'être arrêté à Canton, et les premiers navigateurs européens qui fréquentèrent ce port important furent les Portugais, venant de Malaca, en 1514. Les Anglais n'arrivèrent qu'en 1637, puis les Français seulement en 1698 avec l'*Amphitrite de la Compagnie royale de la Chine*. Ces navigateurs rochelais n'étaient pas les premiers Français abordés à Canton ; bien avant eux les Jésuites français, les prêtres des Missions Etrangères s'y étaient installés, puis, l'établissement de la *Compagnie de la Chine* et son personnel, plus tard celui de la *Compagnie des Indes Orientales* avaient répandu de bonne heure le nom français en Extrême-Orient. L'ordonnance de Louis XVI, du 3 février 1776, décida qu'il serait « créé un consul de la nation française à Canton et lieux en dépendant à l'instar des consuls de la nation française résidents auprès des Princes de la Barbarie ».

Ce consulat, fermé sous l'Empire, fut rétabli en 1829 ; il facilita la mission de Lagrené, qui, le 24 octobre 1844, signa avec le plénipotentiaire chinois Ki-ying, à Whampou, à bord de la corvette l'*Archimède*, le premier traité sino-français.

Avant les conventions diplomatiques, la France et l'Angleterre avaient envoyé des missions pour discuter les torts, les meurtres, les vexations dont leurs compatriotes avaient été les victimes en Chine. En 1742, Anson avec le *Centurion*, en 1787, d'Entrecasteaux, avec la *Résolution* et le *Subtile*, — en 1792-94, Macartney, — en 1816, Amherst, — en 1833-34, Napier, — échouèrent dans leurs missions pacifiques. Les Chinois n'admirent aucune réclamation et prétendirent agir selon leur bon plaisir ; ils le prouvèrent encore une fois en juin 1839 en faisant détruire 20.283 caisses d'opium apportées par des vaisseaux anglais. L'Angleterre se décida alors à agir ; elle battit la flotte chinoise à Tch'ouan-pi, proclama, le 9 juin 1840, le blocus de la rivière de Canton que maintint une flotte de 15 bâtiments de guerre, enfin par l'action décisive de Bremer, elle s'empara, le 26 février 1841, des forts de Bocca Tigris. Cette campagne amena la cession de Hong-kong.

La Chine ne fut pas désarmée par cette première rencontre avec les « Barbares d'Occident », et les étrangers établis dans le pays furent plus que jamais insultés et massacrés. La France et l'Angleterre, lésées dans leurs droits, résolurent d'agir. Le 28 décembre 1857, les alliés s'emparèrent de Canton après un bombardement de 27 heures. Les marins français du *Primauguet* et de l'*Audacieux* débarquèrent les premiers et décidèrent l'assaut du fort *Lin*. Oliphant, secrétaire de lord Elgin, écrivit alors : « Il faut rendre à nos

e station

alliés la justice de reconnaître que leur intelligence fut plus rapide que la nôtre. Nos hommes étaient tellement dépourvus de cette qualité qu'ils se précipitèrent sur le fort avec de grands cris, prenant le pavillon tricolore qui flottait pour un étendard chinois. » Ho-nan et Whampoa furent occupées. Canton conserva des troupes étrangères jusqu'en octobre 1869. Les alliés firent ouvrir le port au commerce européen en octobre 1851, conformément aux termes du traité anglais de Nankin (29 août 1842). Les échanges sont de 60 millions de taels (1901).

Pendant l'occupation anglo-française, on avait aménagé un banc de sable, Cha-min (Sha-meen, *a*) qui fut cédé aux étrangers.

En 1883, un peu avant la guerre franco-chinoise, la population cantonaise envahit les deux concessions, incendia treize maisons et pilla les quatre autres ; c'étaient toutes les habitations de Cha-min. Depuis lors, des grilles furent élevées aux ponts qui mènent à la cité étrangère, des postes militaires furent installés, et les Chinois ne peuvent y pénétrer sans justifier leur passage.

Canton d'après les textes anciens. Canton fut au moyen-âge, le grand port que rencontraient les marins étrangers lorsqu'ils abordaient les côtes méridionales de la Chine ; les Musulmans fréquentèrent le littoral de cet empire, qu'ils appelèrent *Sin*, et conservèrent ce terme à sa grande cité du Sud, que les textes marquent *Sin Kilan*, *Sinassin*, *Sincalam* (Kalan, en persan signifie Grand). Ce nom se transmit non seulement aux Arabes et aux Persans, mais encore aux voyageurs occidentaux ; la carte catalane de 1375 porte en effet la ville de *Cincalan*.

Canton est une expression moderne employée par les Européens. Ce mot, d'origine portugaise, est une corruption du nom de la province, *Kouang-tong* ; il a donné autrefois les variantes : *Cantam*, dans la mappemonde dressée sous Henri II, roi de France, *Cantan*, dans celle de Sébastien Cabot. Le nom chinois est *Kouang-tcheou-fou*.

Commerce. Navigation. Le mouvement d'échange du port, contrôlé par le service des douanes, est annuellement de 50 à 60 millions de taëls ; il s'effectue par voie fluviale. En 1900, on a enregistré 3.608 entrées ou sorties de vapeurs ou voiliers d'un tonnage de 3.521.793 tonnes, et 132.972 départs ou arrivées de vapeurs de rivière de 1 708.858 tonnes, transportant 8.509 étrangers et 1 107.870 indigènes. Parmi les bâtiments de haute-mer : 3.454 Anglais, 3.440 Chinois, 160 Allemands, 58 Norvégiens, 34 Américains, 12 Japonais, 11 Français.

Parmi les bateaux de rivière : 125.320 Chinois, 4.381 Anglais, 2.288 Allemands, 720 Français, 256 Américains.

Renseignements

Hôtels : *Victoria*, sur la concession anglaise, depuis 8 p. ; le repas 1 p. 1/2.

Cercles : *Canton C.*

Guides. Chaises. On trouve souvent des guides à l'arrivée du bateau. Ils parlent anglais. Faire d'avance son prix, 2 p. par jour. Une chaise (chair, *a*) à 2 porteurs, 1 p. 1/2 pour la journée, un 3e couli 75 c.

Sampan : 5 à 10 cents de Cha-min aux paquebots.

Banques : Agence : *B. de l'Indo-Chine* ; correspond. : *International B. C.* ; *Hongkong and Shanghai B.*, National B. of China, *Deutsch asiatische B.*

Les Chinois ont comparé Canton à une jonque immense, à une nef, dont les mâts seraient la *Tour ornée* et la *Tour nue*, et dont le château d'arrière, couvrant le pilote au gouvernail, serait le *Pavillon à cinq étages*. Tels sont les noms de trois des édifices les plus importants de la cité.

La Cité indigène. Le touriste voudra pénétrer dans ce merveilleux milieu chinois qu'est la ville indigène de Canton, ce spécimen accompli de la Chine de paravent, cette ruche où vivent plus d'un demi-million de Jaunes, dans des rues si étroites que les chaises à porteurs — seul mode de locomotion possible ici — ne peuvent, le plus souvent, s'y rencontrer sans que l'une d'elles ait à faire place à l'autre en s'introduisant tout entière dans la profondeur d'une boutique. Ces rues dallées, glissantes d'humidité, sont recouvertes, en été, de stores en toile ou en natte, tendus d'une maison à l'autre, et bordées de magasins de tout genre, aux étalages si variés, rehaussés d'enseignes multicolores, chamarrées de ces gros caractères d'or qui sont la parure par excellence des cités chinoises, d'un décor si pittoresque et si chatoyant. Dans ce milieu, qui est comme l'exagération de tout ce qui se voit dans les centres chinois de Singapour, de Cho-lon ou de Hong-kong, règne une atmosphère de serre chaude, envahie par la pénétrante odeur du bois de camphrier ou de l'opium.

« Canton n'est qu'un immense marché. D'un bout à l'autre et de chaque côté de ces ruelles, ce n'est que boutiques, boutiques après boutiques, échoppes après bazars, étalages se suivant serrés, pareils aux alvéoles d'une ruche. Les marchands d'ornements en papier pour funérailles et pour mariages alignent, en un feu d'artifice de couleurs criardes, des fleurs vermillonnées, des dragons aux gueules sanglantes, des cigognes au long col. Voici le quartier des tisseurs ; on entend le bruit des navettes passant et repassant la soie sur des machines préhistoriques, raflstolées à renfort de béquilles et geignant à chaque tour de roues. Voici les râpeurs de tabac, les céramistes, les ébénistes travaillant le bois noir et les fabricants de cercueils, limant et varlopant toute la journée, leurs grandes caisses creusées avec tant de soin, une si parfaite recherche du « confortable », qu'on se demande, par quel contraste, le Chinois qui exige si peu de place durant la vie, en exige autant après sa mort ?

« Des bottes de légumes glissent jusque sur le pavé, des poissons achèvent de s'asphyxier dans des baquets d'eau sale — et ce sont d'énormes quartiers de viande qui pendent aux crocs des étals, des bouffissures de graisse qu'un boucher habillé de crasse, débite par longues tranches ou par petits morceaux hachés menus.

« La poussée des acheteurs grandit : boys de mandarins ou de commerçants riches qui ne marchandent pas et, gens de peu, trifouillant dans les rogatons, rassemblant des mosaïques de détritus qu'ils font ensuite soigneusement peser comme s'il s'agissait de lingots d'or. Un confiseur aligne sur des claies ses fondants poisseux ; un pâtissier triture des pâtes jaunes, plonge ses mains dans des crèmes douteuses. Des cordonniers, debout, le torse nu, devant leur échoppe, ajoutent des pyramides de souliers aux pyramides déjà montantes ; des marchands de drap, des marchands de soie barrent les rues, de leurs habits, accrochés d'une maison à l'autre, comme des épouvantails. Les enseignes se surchargent de boniments pompeux.

« Ce sont les barbiers qui rasent, en une installation plus que brève : le client assis sur un escabeau, tient lui-même, dans sa main

gauche, le plat à barbe, tandis que de la main droite, il s'évente. Ce sont des librairies, des bazars aux jades, aux marbres, aux terres cuites, aux porcelaines bleues et roses de sinueuses moisures, voisinant pêle-mêle avec des objets européens, le bric-à-brac des vieux baromètres démontés, des boîtes de conserves vides, des flacons de pommade et des miroirs à treize sous. Cris des vendeurs, cris des coulis, bruit des sonnettes et bruit des gongs. Tout cela brouillé à travers l'épaisse fumée des pipes et des bâtonnets de santal, brûlant dans leur niche, à la porte de chaque maison... Et cette fumée glauaute découpe tout cela en silhouettes dures, leur prête une apparence fantomatique, si bien que, dans ces torses nus, on croirait voir des bronzes mouvants. Un vieux patron lit son journal, les yeux barricadés derrière de grosses lunettes, rondes comme des hublots; un autre, assis sur un banc, se coupe les cors; un autre discute avec animation, monte sa voix jusqu'au fausset le plus aigu, pour retomber en nappe caverneuse. « G. DONNET. *En Chine.*

En cours de route, tout en se rendant aux monuments, le touriste entrera dans les **boutiques** de soieries et d'étoffes brodées, du quartier proche de Cha-min, dans les magasins de porcelaine, de meubles, d'ivoires de bijouterie, de bibelots, d'objets laqués de toute sorte et de tout format, et même dans ceux, très considérés et fort importants, où les Chinois vont acheter... des cercueils, pour eux-mêmes ou pour leurs ascendants bien-aimés. Les maisons de fabrication de la soie et du verre et celles où on travaille le jade attirent aussi l'attention, car Canton est une des villes les plus industrieuses du Céleste Empire.

Au portique de l'entrée du **Temple de la Médecine**, est suspendue une belle pièce de bois doré. A l'intérieur, court le long du mur de fines sculptures en relief, revêtue d'une couleur gris-bleu.

La salle voisine contient 60 idoles, représentant chacune une des années du cycle calendaire, ainsi que les différents âges de l'existence humaine. Les vieillards, dont les ans n'ont plus de protecteurs particuliers, invoquent la trinité qui préside ce panthéon.

Ces idoles sont rangées sur deux lignes de trente statuettes, lesquelles sont faites de terre modelée, puis peintes et ornées de couleurs vives Chacune a devant elle un vase où l'on vient brûler un bâtonnet de benjoin en recommandant sa santé et son énergie.

Une ouverture en forme de cercle donne accès à une autre salle, où sont placés deux autels. La statue de l'un d'eux protège les nouveaux-nés, et disparaît sous la quantité

des offrandes représentées par des morceaux de papier rouge découpé; l'autre n'est plus qu'une pierre noire, informe, usée par le frottement des suppliants.

Le **Temple des Cinq cents Lo-han**, c'est-à-dire « Arhats » ou saints du bouddhisme, est appelé par les Anglais « Temple of 500 Genii », (offrande 10 cents). Il existe, en Chine, bon nombre de temples analogues à ce dernier, mais les statues des « Vénérables » y sont rarement d'aussi grande dimension ou aussi bien entretenues. Les attitudes y sont, d'ailleurs, remarquables de mouvement, ou, parfois, singulièrement grotesques. L'un de ces personnages, placé à droite d'un grand autel, porte le costume du XVI^e^ siècle et on a voulu voir en lui une représentation chinoise de Marco Polo. Il est, toutefois, probable que l'artiste, ayant à exécuter la statue d'un Hindou, c'est-à-dire d'un homme de l'Occident, a pris modèle, pour son habillement, sur celui des Portugais, venus de l'*Océan occidental*, qui visitaient Canton depuis le commencement du XVI^e^ siècle. L'empereur K'ien-long (1735—1795) est représenté assis; à ses pieds brûlent de nombreux bâtonnets d'encens. Au centre du grand hall, une pagode d'un beau travail chinois, exécuté dans du marbre.

Temple de Longévité (Temple of Longevity, *a*). Le monument est surmonté d'un double toit flanqué de deux tours; il donne sur une cour où ont poussé deux banians vigoureux, parmi une variété d'arbres et de fleurs diverses. Le caractère *Cheou* « Longévité » se remarque dans la simplicité de la décoration. La salle du temple, construite dans de grandes proportions, est dans une demi-obscurité; sa toiture est soutenue par de gros troncs d'arbres d'une seule venue, laqués, et soutenant une belle charpente de laquelle descendent des bandelettes de soie aux teintes fanées.

Trois grandes statues dorées reposant chacune sur un lotus ouvert, se tiennent au fond du sanctuaire. Le dieu, qui préside, a les deux premiers doigts de la main droite dressés, tandis que l'autre est placée sur ses genoux; celui de gauche repose les mains sur ses cuisses, pouce contre pouce, enfin celui de droite a une main sur la poitrine.

La Cathédrale catholique est un bel édifice gothique, commencé en 1863, bâti, avec du granit fourni par le gouvernement chinois, sur l'emplacement de l'ancien ya-men du

vice-roi, détruit au cours des bouleversements qui ont si souvent agité Canton, et cédé à la France.

La majeure partie de la province du Kouang-tong est desservie par les « Missions Etrangères de Paris », et forme un vicariat apostolique dirigé par un évêque.

A proximité sont la Sainte-Enfance et l'Orphelinat, dépendant de la mission.

Le **Temple des Cinq Immortels**, *Wou-sien-kouan* (Temple of 5 Genii, *a*).

La **Mosquée** est l'édifice musulman le plus ancien qui ait été élevé en Chine ; il est dominé par la **Tour nue**, *Kouang-t'a*, qui n'est autre que le minaret.

L'islamisme fut introduit dans le pays par des Arabes, dès la première moitié du VII^e^ siècle (peut-être en 628) et Canton fut, pendant de longues années, un centre très important de musulmans chinois, visité par de nombreux marchands arabes et persans. Cette mosquée porte le nom de *Houai-cheng-sseu*, « Temple d'affection pour le Saint », et sa fondation est due à un oncle maternel de Mahomet, envoyé par lui en Chine et qui, d'après Dabry de Thiersant, s'appelait Wahb-Abi-Kabcha. Le tombeau de ce saint personnage existe dans une autre mosquée de Canton (qui en compte cinq), en dehors de la ville murée, et est soigneusement entretenu par les musulmans du lieu. Ceux-ci, dont le nombre s'élèverait encore, dans la ville, à huit cents familles environ, habitent surtout dans le voisinage immédiat de la Tour nue.

D. de Thiersaint a donné une description détaillée de cette « mosquée du Saint-Souvenir », le *Houai-cheng-sseu*, qui, par sa simplicité intérieure, forme un contraste frappant avec les édifices religieux du boudhisme. Un coq d'or, qui tournait au vent, a disparu depuis longtemps du sommet du minaret. La hauteur que donnent à ce dernier les ouvrages chinois est de 57 mèt. Divisé en trois étages, sans aucun ornement, et solidement construit, il a résisté à l'injure du temps et au feu qui, deux fois au moins, a détruit la mosquée à sa base ; il s'est ainsi conservé presque intact depuis sa construction, qui remonte à l'an 629, à peu près, soit à une époque antérieure de plus de cinq siècles aux parties les plus anciennes de l'église Notre-Dame de Paris. Les auteurs chinois mentionnent cependant une restauration effectuée en 1468. « Au bas de l'escalier, était une porte, dit D. de Thiersaint, qui, aujourd'hui, est presque entièrement bouchée par des matériaux, des décombres de toute espèce entassés à une hauteur de plus de cinq pieds. On dit que ce sont les

autorités locales qui ont fait condamner cette porte, sur la demande des notables de Canton, qui craignaient que, du haut de la tour, les mahométans ne jetassent quelque sort sur ceux qui n'appartenaient pas à leur religion. » Au sommet a poussé un banian, où nichent des cigognes.

Plus au nord, se dresse dans le ciel, à une hauteur de 94 mètres, la Tour ou **Pagode ornée**, *Houa-t'a*, qui a neuf étages, avec fenêtres, balustrades, etc., et qui dépend du « Monastère de la pure intelligence, *Ts'ing-houei-sseu*, dit aussi des « Six banians », *Lieou-yong-sseu*, situé à ses pieds. Cette pagode octogonale, qui ne diffère pas du type classique des édifices chinois de ce genre, est assez délabrée et l'escalier intérieur en est impraticable. « En 1859, dit J. Thomson, des matelots anglais, au risque de leur vie, escaladèrent ce vieux monument chancelant et décrépit. Ce sacrilège causa le plus vif déplaisir aux Chinois, qui détestent de voir leurs demeures contemplées de haut et surtout par une bande de matelots étrangers ». Une pagode s'élevait là depuis l'an 537 de l'ère chrétienne, construite sous le règne de l'empereur Won-ti des Leang. Ayant été détruite, elle fut remplacée par la tour actuelle, bâtie sous les Song, vers 1090, et qui demeura debout, lorsqu'un incendie dévora, en 1373, la presque totalité du temple qu'elle domine. Son nom de pagode *ornée* (qualificatif qui, en chinois, signifie aussi *fleuri*; ce qui l'a fait souvent appeler à tort pagode des *Fleurs* ou *Flowery Pagoda*) lui a été donné par la population cantonaise pour la distinguer de sa voisine, la « Tour nue », *Kouang-t'a*, dépendance de la mosquée.

Parmi les temples, le plus célèbre et le plus ancien de la ville est le **Kouang-hiao-sseu**, ou « Monastère de la brillante piété filiale », fondé en l'an 362 de J. C., sur l'emplacement d'un palais princier, qui existait là avant l'ère chrétienne. Il contient deux petites tours de fer, de sept étages, ayant 22 pieds de haut, fondues sous la courte dynastie des Han méridionaux, et portant de vénérables inscriptions, datées des années 963 et 967. C'est, d'ailleurs, à un titre purement archéologique que ce temple se recommande à l'attention du visiteur. Il est situé dans la partie nord-ouest de la Vieille ville.

Plus au nord encore est établi, depuis la conquête de

la Chine par les Mantchous, au XVII[e] siècle, le quartier des troupes tartares qui, avec leurs familles, y tiennent garnison et sont placées sous le commandement d'un maréchal, *tsiang-kiun*. Une colline fronce le terrain dans cette direction. La muraille de la ville en franchit les pentes et, au point culminant du rempart, se dresse, dominant la cité entière et ses environs, le **Pavillon à Cinq Etages**, ou *Wou-ts'eng-leou*, construction imposante, dans laquelle les Européens ont souvent organisé des pique-niques au grand air, rendus plus attrayants par le charme du point de vue. Les Anglais, dont les soldats ont occupé autrefois ce superbe mirador l'on décoré du titre de *Five-storied pagoda*, bien que sa destination ne fût nullement religieuse. Les Chinois, auxquels il sert de poste d'observation en temps de guerre ou d'inondation, l'appellent officiellement *Tchen-hai-leou*, ou « Pavillon dominateur de la mer ». Il fut élifié vers 1370, sous le règne du premier empereur de la dynastie Ming; détruit par un incendie pendant la seconde moitié du XV[e] siècle, il fut reconstruit magnifiquement, en 1686, par un gouverneur de la province.

Monter sur les *Murs* crénelés de la ville réserve une intéressante vue d'ensemble de la Cité, de ses faubourgs et de la campagne environnante. De vieux canons garnissent encore ces remparts, mais leur mise en activité offrirait sans doute, autant de danger aux défenseurs de la métropole cantonaise qu'à ses agresseurs.

Un *Dépot mortuaire*, fort bien entretenu, a dans son enclos un temple élevé à une « trinité de dieux et aux 18 disciples ». Des chambres sont louées aux familles pour y déposer les cercueils de leurs parents défunts. Dans une de ces loges, un magnifique cercueil laqué noir contient la dépouille mortelle de la femme d'un vice-roi du Fou-kien; dans une pièce voisine, deux autres caisses laquées rouge renferment le mari et la femme.

Des édifices publics, non religieux, méritent aussi qu'on s'y arrête, à Canton. Ce sont les **Ya-men**, ou résidences officielles, du maréchal tartare, du vice-roi, du gouverneur provincial, des deux sous-préfets, les immondes *prisons*.

Au premier étage d'une maison située dans un centre marchand et populeux, celui de la librairie, on voit une sin-

gulière pendule d'eau, ou **Clepsydre,** *K'o-leou*, formée de six bassins de cuivre étagés dont l'eau coule goutte à goutte de l'un dans l'autre, de façon à marquer les heures. L'établissement de cette machine remonte à l'époque de la domination mongole en Chine, entre les années 1314 et 1320. Une autre horloge voisine avec elle. Cette fois, il s'agit d'une sorte de cierge, dont la matière a la propriété de se consumer avec une régularité assez certaine pour indiquer aussi les heures, graduées sur sa tige.

Un autel est dédié à une femme vertueuse. Les murs de l'escalier sont décorés de peintures.

Dans le cœur même de la ville murée, où jadis il était interdit à tout Européen de pénétrer, s'élève la florissante *Ecole Pichon*, où des frères maristes enseignent la langue française aux jeunes Chinois. Notre Gouvernement l'a installée dans l'enceinte du Vieux Consulat de France, qui occupait naguere, — avant son transfert à Cha-min — une moitié du Ya-men du trésorier provincial de Canton, qui fut également concédée à la France après que ses troupes eurent, de concert avec les forces britanniques, tenu garnison dans la cité, de 1858 à 1861.

Le **Tch'eng-houang-miao,** « Temple des dieux protecteurs des murs et des fossés de la ville », auquel une impressionnante figuration des supplices de l'enfer bouddhique a fait appliquer par les étrangers, l'épithète de *Temple des horreurs*. C'est un condamné qu'on scie de la tête aux pieds, un homme auquel on applique des coups de rotin sur les fesses, un autre qui subit la peine capitale ; enfin, au supplice de la cloche, le supplicié meurt étourdi sous le bruit continu du tintement de la cloche.

L'**Enclos des examens,** ou *Kong-yuan*, est composé de 11.616 cellules, réparties en 120 rangées ; les lettrés y viennent concourir pour les grades littéraires ; l'examen a lieu tous les trois ans.

Le **Wan-cheou-kong** (Emperor's Temple, *a*), où les mandarins vont prier pour l'empereur et pour la famille impériale. C'est un vaste sanctuaire où, sur un autel nu, est placée une tablette, aux bords dentelés et dorés avec, au centre, les caractères impériaux en or sur fond de laque verte.

Le **Wen-miao** « Temple de la Littérature » (Temple of

Confucius, *a*), vaste édifice surmonté d'une toiture aux tuiles jaunes vernissées, est dédié à K'ong-tseu (Confucius). Le sage trône sur l'autel, revêtu du costume du temps.

En dehors des Portes de l'Est, un **Hôtel des monnaies** a été créé depuis quelques années pour la frappe, à l'aide d'un matériel européen, de dollars (ou piastres) et de monnaies divisionnaires aux armes de la Chine ; la *léproserie*, l'*asile des vieillards*, situés dans le faubourg oriental et administrés uniquement par des indigènes, méritent une visite.

Des tombes en nombre considérable s'étendent fort loin dans la campagne. Derrière une colline plantée de pins, a été élevé, dans un vallonnement, un *Cimetière français* que désigne de loin un petit monument gothique.

Hai-tch'ouang-sseu, aux iris réputés, est un temple un peu fruste, situé dans l'île de Ho-nan, en face et au sud de Canton. On pénètre dans le « Monastère de la Bannière de l'Océan » par une longue suite de portes monumentales et de grandes statues en bois. Autour de la cour, des inscriptions sont gravées sur des marbres noirs.

Une visite aux *jardins des Howqua*, l'un des marchands dits *hanistes*, qui avaient autrefois le monopole du commerce avec les Occidentaux, — jardins célèbres à Canton sous le nom local de **Fa-ti**, — donnera un aperçu de la façon dont les Chinois comprennent l'horticulture : mélanges de rocailles, de bassins à poissons et à nénuphars, de plantes contournées de mille manières, gênées dans leur croissance, mais aussi de gracieux contrastes et de ces lignes précieusement arquées que recherche notre Art moderne, inspiré de l'Asie. Malheureusement, les jardins de Fa-ti tombent de plus en plus dans un regrettable abandon.

Dans le temple de *Kam-fa* (*c*), on voit quelques beaux bas-reliefs.

Les **bateaux de fleurs**, — les *fa-siun* des Cantonais — restaurants et lieux de plaisir, où s'organisent les parties fines, en rivière, aux accords d'un concert féminin.

4. De Hong-kong à Macao

De Hong-kong à Macao, 40 milles 1/2. Il y a des services à vapeur, matin et soir, vers 8 h. m. et 2 h. s. dans chaque sens. La traversée est de 3 h. à 3 h. 1/2. Prix selon les compagnies : 4 p. et 3 p.

La navigation ne manque pas d'intérêt, on passe à proximité de Lantin et d'îlots qui jalonnent l'embouchure du Tchou-kiang ; des pêcheries, des jonques se succèdent. Macao enfin apparaît avec ses sommets couronnés de vieux forts. « Sur les collines abruptes, parmi des verdures sombres s'élève un phare blanc : c'est le phare Guia, le premier feu européen allumé dans les mers de Chine ! La ville entière se déroule devant nous, mollement étendue au fond d'une baie ouverte. Grand front d'arcades colorées en crème, en rose, ou en bleu ; terrasses aux balustrades ornées de faïences ; toits de tuiles brunes ; tours carrées aux coins relevés de clochetons ; la large façade de l'Hôpital militaire ; le fort Monte, tout noir, qui regarde sur la colline en face le couvent de Santa Sancha; les tours de la cathédrale auxquelles répondent celles de San Lorenzo ; au centre la coupole et le fronton mauves du Club et les grands murs du collège Saint-Joseph ; et s'élevant plus haut, la grande silhouette ajourée des ruines de San Paulo, semblables à un arc de triomphe chinois ; toute la ville en un instant défile à nos yeux, toute ramassée, toute petite. Dans la baie pas un vapeur, seulement quelques barques de pêche.

« Il semble que nous passions. Mais doucement nous tournons : nous doublons une pointe rocheuse, où s'élève une redoute délabrée comme une redoute chinoise. Tout d'un coup un autre fond de ville se découvre : une longue rangée de maisons basses à vérandas, d'une uniforme teinte jaune crème ; tandis que dans le fond d'une autre baie plus étroite les jonques se pressent. A ce moment unique, Macao donne l'illusion d'une grande ville. Mais voici sur la crête de l'isthme reparaître les remparts du Fort, le portail de San Paulo : Macao se réduit, se replie sur elle-même : elle est toute en façade. » WEULERSEE, *Chine ancienne et nouvelle.*

Cette partie du port est battue, au S., par la « fortaleza», forteresse, de San Thiago da Barra, près de laquelle se détache la caserne des Hindous de Goa, bâtiment rappelant le style arabe. — Sur le rivage opposé, la douane chinoise de Lappa *c.* Vers le fond de la baie, l'*Ilha Verde* (Ile Verte, Green Island). A droite, les quais de Macao et ses maisons à arcades.

Les paquebots accostent aux appontements.

5. Macao. (Macau).

Hôtels : *Boa Vista*, dominant la ville, 1 rua do Tanque do Mainato, depuis 8 p. — *Hing-kee*, 65 Praia Grande, dep. 6 p., petit déj. à 7 h., breakfast à 9 h., lunch à 1 1/2, thé à 4 h., dîner à 7 1/2.

Cercles : Civil ; militaire.

Pousse (djinricksha) : l'heure ou fraction d'h., 10 cents (en ville), et 15 c. (tour de la colonie).

Chaise (chair) à 2 porteurs : la course, 15 c. ; 6 heures, 50 cents: la journee 1 p.

Poste, télégraphe, câble.

Consulats : de France (Calçada da Paz), d'Angleterre, des Etats-Unis, de Hollande, d'Espagne, de Siam.

Cultes : CATHOLIQUE : Cathédrale *Sé ; S. Jose* au séminaire ; *S. Laurenzo* ; etc.

Maisons de jeu : Etablissements principaux : Wong-hang, et Wong-wo. Le gagnant touche au *fantan* deux fois sa mise, moins 8 o/o. S'y rendre le soir.

Navigation : Sur HONG-KONG. Par *H. C. and M. S. C.*, départ de Macao chaque matin (excepté le dimanche), à 8 heures ; arrivée à 11 h. 1/4 du m. Prix 4 p.

Par la *China Merchant*, service journalier, dép. à 2 h. du s. ; prix 3 p.

Par *Wingon S. C.*, dép. chaque jour à 2 h. du s. ; traversée en 3 h. 1/2 ; prix 2 p.

Sur CANTON : Par *H. C. and M. S. C.*, départ de Macao le lundi, le mercredi, le vendredi, à 7 h. 30 le matin ; arrivée à Canton à 3 h. du soir. Prix 5 piast. — Le repas, 1 p. 1/2, servi à 8 h. 1/2 le m., à 2 h. le s.

Par la *China Merchant C°* : le mardi, le jeudi, le samedi matin. Prix 4 piast.

Chemin de fer. Le Gouvernement chinois a accordé, en 1903, au Portugal l'autorisation de construire une voie ferrée de Macao a Canton.

Industrie : Bouillerie d'opium. Filature de soie. Manufacture de tabac. Brasserie française.

Curiosités : *Promenade Praia Grande, Avenue Vasco de Gama. Tour de la Colonie* (3/4 d'h. en pousse). *Jardin et Grotte de Camoëns. Portail de l'église ruinée de San Paulo.* — Le soir : *Maisons de jeu.*

Historique. Les Portugais, venus aux Indes (1497) et à Malaca (1511) font leur apparition à Canton, en 1514. Ces navigateurs restent longtemps les seuls Européens fréquentant les côtes de l'Asie orientale. Ils créent des établissements passagers dans les îles voisines de l'embouchure du Si-kiang, et en 1521, on les sait installés à Sancian. Les autorités de Canton s'effrayent de ce voisinage, et l'année suivante, malgré les ambassades portugaises chargées de présents, les Chinois refusent à ces « Occidentaux » l'autorisation d'établir des campements dans l'île de Sancian.

Les Portugais se dirigent alors vers le nord, et fondent des colonies à Liampo (Ning-po-fou), puis à Chincheu (Ts'iuan-tcheou-fou), mais ces comptoirs, devenus prospères, sont pillés et les habitants massacrés, à une date non déterminée, entre 1540 et 1548. Ils reviennent sur les côtes du Kouang-tong et s'installent à Lampacao (1550) près des eaux du Si-kiang.

e station

5. Macao. (Macau).

Hôtels : *Boa Vista*, dominant la ville, 1 rua do Tanque do Mainato, depuis 8 p. — *Hing-kee*, 65 Praia Grande, dép. 6 p., petit déj. à 7 h., breakfast à 9 h., lunch à 1 1/2, thé à 4 h., dîner à 7 1/2.

Cercles : Civil ; militaire.

Pousse (djinricksha) : l'heure ou fraction d'h., 10 cents (en ville), et 15 c. (tour de la colonie).

Chaise (chair) à 2 porteurs : la course, 15 c. ; 6 heures, 50 cents: la journée 1 p.

Poste, télégraphe, câble.

Consulats : de France (Calçada da Paz), d'Angleterre, des Etats-Unis, de Hollande, d'Espagne, de Siam.

Cultes : CATHOLIQUE : Cathédrale *Sé ; S. Jose* au séminaire ; *S. Lawrenzo* ; etc.

Maisons de jeu : Etablissements principaux : Wong-hang, et Wong-wo. Le gagnant touche au *fantan* deux fois sa mise, moins 8 o/o. S'y rendre le soir.

Navigation : Sur HONG-KONG. Par *H. C. and M. S. C.*, départ de Macao chaque matin (excepté le dimanche), à 8 heures ; arrivée à 11 h. 1/4 du m. Prix 4 p.

Par la *China Merchant*, service journalier, dép. à 2 h. du s. ; prix 3 p.

Par *Wingon S. C.*, dép. chaque jour à 2 h. du s. ; traversée en 3 h. 1/2 ; prix 2 p.

Sur CANTON : Par *H. C. and M. S. C.*, départ de Macao le lundi, le mercredi, le vendredi, à 7 h. 30 le matin ; arrivée à Canton à 3 h. du soir. Prix 5 piast. — Le repas, 1 p. 1/2, servi à 8 h. 1/2 le m., à 2 h. le s.

Par la *China Merchant C°* : le mardi, le jeudi, le samedi matin. Prix 4 piast.

Chemin de fer. Le Gouvernement chinois a accordé, en 1903, au Portugal l'autorisation de construire une voie ferrée de Macao a Canton.

Industrie : Bouillerie d'opium. Filature de soie. Manufacture de tabac. Brasserie française.

Curiosités : *Promenade Praia Grande, Avenue Vasco de Gama. Tour de la Colonie* (3/4 d'h. en pousse). *Jardin et Grotte de Camoëns. Portail de l'église ruinée de San Paulo.* — Le soir : *Maisons de jeu.*

Historique. Les Portugais, venus aux Indes (1497) et à Malaca (1511) font leur apparition à Canton, en 1514. Ces navigateurs restent longtemps les seuls Européens fréquentant les côtes de l'Asie orientale. Ils créent des établissements passagers dans les îles voisines de l'embouchure du Si-kiang, et en 1521, on les sait installés à Sancian. Les autorités de Canton s'effrayent de ce voisinage, et l'année suivante, malgré les ambassades portugaises chargées de présents, les Chinois refusent à ces « Occidentaux » l'autorisation d'établir des campements dans l'île de Sancian.

Les Portugais se dirigent alors vers le nord, et fondent des colonies à Liampo (Ning-po-fou), puis à Chincheu (Ts'iuan-tcheou-fou), mais ces comptoirs, devenus prospères, sont pillés et les habitants massacrés, à une date non déterminée, entre 1540 et 1548. Ils reviennent sur les côtes du Kouang-tong et s'installent à Lampacao (1550) près des eaux du Si-kiang.

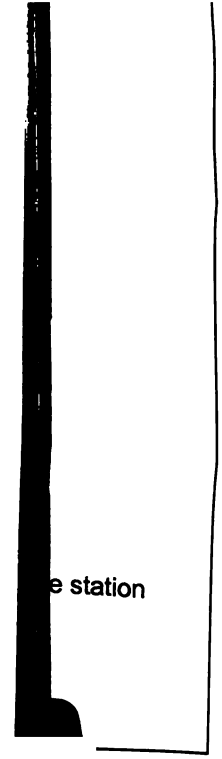
e station

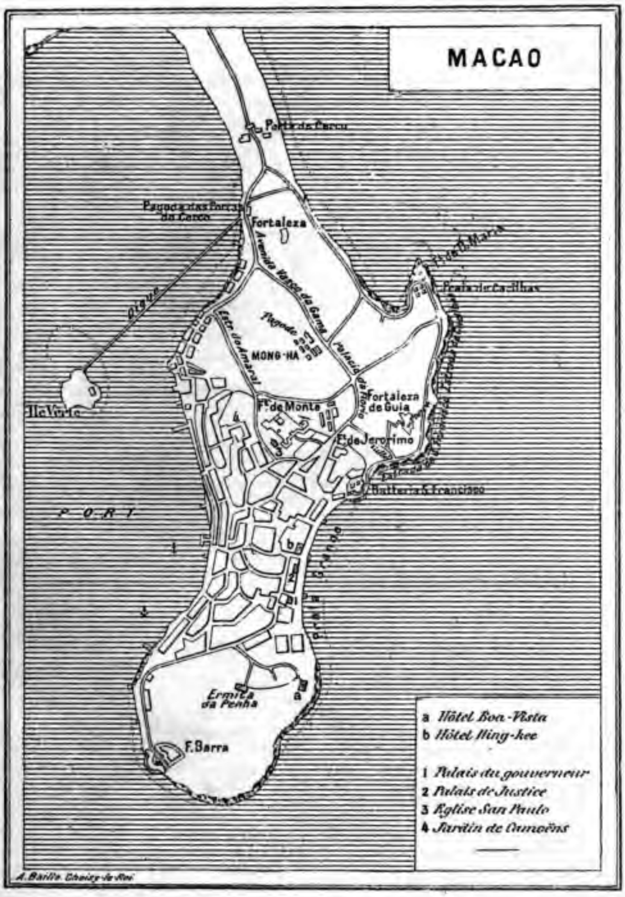

MACAO
Fortaleza
Digue
Pagode
MONG-HA
Ile Verte
F^t de Monte
Fortaleza
de Guia
F^t de Jeronimo
Batteria S. Francisco
P O R T
Praia Grande
Ermita
da Penha
F. Barra
a Hôtel Boa-Vista
b Hôtel Hing-kee
1 Palais du gouverneur
2 Palais de Justice
3 Eglise San Paulo
4 Jardin de Camoëns
A. Baille. Choisy-le-Roi.

La fondation de Macao remonterait à cette époque, mais l'origine et la date de l'établissement portugais varient selon les auteurs.

Si l'on s'en tient aux « Chroniques du Hiang-chan-hien », ce serait en 1553 (d'autres disent 1552 et 1557), que des vaisseaux portugais poussés par un typhon arrivèrent à Macao ; les autorités voulurent les chasser, mais les marchands chinois, dans l'espoir d'un gain facile, obtinrent l'admission de ces étrangers sur le territoire de l'Empire.

Ljungstedt, dans son « Histoire de l'établissement des Portugais en Chine » adopte cette version et, contrairement aux chroniques de Macao, il considère la suppression des pirates par les Portugais comme une légende.

Cette colonie, créée sans le concours du gouvernement de Lisbonne, s'administra d'abord elle-même sous la présidence d'un « Capitao de terra » choisi par elle ; mais, en 1563, la cour de Portugal nomme gouverneur de Macao le commandant de la flotte royale qui, périodiquement, vint mouiller dans les eaux chinoises ; le conseil colonial qu'il préside se compose du « Capitaô de terra » et de quatre marchands. Macao est devenue une colonie de la couronne, et en 1580, le pape Grégoire XIII crée pour elle un diocèse.

La fortune croissante de Macao attire les Chinois et avec eux l'intervention des mandarins. Il faut, à la colonie, pour éviter les incidents graves, faire des cadeaux à ces fonctionnaires qui bientôt les exigent plus nombreux et les transforment en impôt ; en 1582, le gouverneur chinois de la province veut se mêler du gouvernement de Macao, et l'on doit, pour arrêter ses prétentions, lui envoyer de riches présents.

Philippe II, roi d'Espagne, agrandit ses états du royaume de Portugal (1580) et reconnaît à Macao une large indépendance administrative et financière,

Les Hollandais, révoltés contre le pouvoir de Philippe II et auxquels il est défendu de commercer avec les colonies espagnoles, arment une flotte qui, en 1604 et en 1603, se montre dans les eaux de Macao. Ces actes d'hostilité forcent la cité portugaise à élever des fortifications qui excitent aussitôt la méfiance des Chinois. Les Macaïstes font de nouveaux présents aux mandarins et offrent, en 1621, de fournir des troupes à l'Empire aux prises avec les Tartares.

Les Hollandais envoyent une nouvelle escadre, sous Kornelis Reyersz van Derzton, et, du 22 au 24 juin 1622, tentent vainement une attaque de Macao et perdent au moment du débarquement un grand nombre des leurs qui demeurent prisonniers des Portugais.

Peu après, des troubles intérieurs agitent la cité à l'occasion de mesures impopulaires prises par un nouveau gouverneur, Francisco Hascarenhas, qui, dans une rixe, fut, dit-on, assassiné.

Profitant de ces discordes politiques, les Hollandais se présentent une quatrième fois devant Macao, mais ils sont complètement défaits le 27 août 1627.

Ces attaques contraignent la métropole à augmenter les forces militaires de la colonie qui reçoit, en 1628, un « capitaine général. »

La Chine est bientôt ébranlée par les luttes intérieures qui font disparaître la dynastie des Ming et amènent les Tartares au pouvoir ; le commerce diminue et un édit impérial, qui ordonne aux populations maritimes de se retirer dans l'intérieur des terres, met Macao à deux doigts de sa perte. Mais des jésuites sont à la cour de Pékin et plaident en faveur de la colonie portugaise.

La situation demeure cependant mauvaise ; le commerce maritime est à peu près ruiné et les exigences des mandarins augmen

tent sans cesse. Macao décide d'envoyer une ambassade à Pékin, mais elle n'amène aucun changement favorable.

K'ang-hi permet, en 1685, aux vaisseaux étrangers de venir trafiquer dans les ports de l'Empire, mais sous prétexte de surveiller ces bâtiments, une douane chinoise, vexatoire, est établie à Macao.

La maison de Bragance a recouvré le trône de Portugal au XVII^e^ siècle et confirme la charte accordée à la colonie sous la domination espagnole ; un décret publié, en 1712, par le vice-roi portugais des Indes confère au « Sénat » des pouvoirs si étendus qu'il est en perpétuel conflit avec le gouverneur ou « capitaine général. »

La lutte devient si aigue que le vice-roi de Goa doit d'office nommer un Sénat en 1748 ; enfin, en 1784, le gouvernement de Lisbonne revise la constitution locale.

Les pouvoirs du gouverneur sont étendus au détriment de ceux de l'Assemblée locale.

Les Chinois ne veulent pas reconnaître ces changements et continuent à s'adresser au Sénat qui doit constamment intervenir pour juger les cas litigieux de plus en plus nombreux depuis que, vers 1750, les mandarins chinois prétendent se réserver le droit de juger les criminels portugais.

En 1762, les jésuites portugais sont expulsés.

En 1802, lord Wellesley, gouverneur général des Indes, envoie du Bengale une expédition a Macao ; les Anglais occupent la colonie jusqu'à la paix d'Amiens (1802) pour protéger la ville d'une attaque possible des Français. Mais afin d'éviter une nouvelle garnison anglaise, le Sénat conclut avec le Gouvernement chinois une convention d'après laquelle l'Empire doit défendre Macao en cas d'attaque.

Le 11 septembre 1808, l'amiral anglais Drury se présente devant Macao, porteur d'une lettre du Gouverneur des Indes au capitaine général Lemos Faria. Cette visite a pour but l'occupation de la colonie par la marine anglaise. Lemos Faria rappelle la convention de 1802 avec la Chine et fait observer que la présence des Anglais causerait une source de difficultés avec les Chinois, mais ses observations sont vaines et sur les démonstrations agressives de Drury, Faria doit céder.

Les Chinois apparaissent sur la scène et, le 18 décembre, par l'entremise du sous-préfet de Hiang-chan-hien, signifient aux Anglais d'avoir à quitter le pays. Drury se retire.

Les mandarins dépossèdent la colonie de plusieurs points où se trouvaient des établissements religieux, Oiteng, Ribeira grande, Ribeirinha, Bugio, Taipa, et continuent à empiéter sur les droits de juridiction des Portugais ; ils délèguent même un magistrat, *tso-t'ang*, en 1800, qui vient s'installer dans Macao et qui est cause d'une multitude de conflits ; son pouvoir s'étend, ses exigences augmentent, il arrive à interdire l'importation du soufre et du salpêtre, à empêcher la construction d'une église et à défendre aux Chinois de porter les chrétiens en chaises.

La révolution de 1820, qui établit en Portugal un gouvernement constitutionnel, eut son contre-coup à Macao ; il s'y forma deux partis, un constitutionnel et un conservateur ; il y eut au Sénat de violentes discussions. Ces luttes politiques provoquèrent des désordres, amenèrent au pouvoir Silva Barbosa et un Sénat constitutionnel (19 août 1822), mais les conservateurs reprennent le dessus et, le 23 septembre 1823, ils établissent un gouvernement provisoire qui dure jusqu'en 1825.

Le Sénat, dont les pouvoirs sont réduits à ceux des conseils municipaux, est dissous, le 22 février 1835 par le gouverneur Soares Andrea et n'est pas rétabli.

Pendant la « Guerre de l'Opium », les Chinois exigent l'expulsion des Anglais de Macao, c'est alors que le capitaine d'une corvette

britannique, George Elliot, propose à lord Palmerston de négocier la cession de Macao pour sauver le commerce anglais. Le traité de Nankin (29 août 1842) cède à l'Angleterre une station autrement avantageuse, l'île de Hong-kong (Hiang-kiang, *p.*), qui enlève bientôt à Macao son importance politique et commerciale.

Le cabinet de Lisbonne tente de relever sa colonie asiatique, il libère Macao de la tutelle de Goa (1844) et crée pour elle et Timor un gouvernement particulier. Un décret du 20 novembre 1845 déclare Macao, port franc, et nomme Ferreira do Amaral, gouverneur. Ce dernier arrive en Extrême-Orient (avril 1846), déterminé à supprimer l'intervention des mandarins et à créer de nouvelles ressources à la colonie. En octobre 1846, une émeute éclate à l'occasion d'impôts établis en remplacement des taxes supprimées, et le Sénat est dissous en 1847.

Amaral calme l'agitation, mais il se heurte contre l'hostilité des mandarins. L'un d'entre eux qui, dans une visite, se permet de critiquer l'administration portugaise, est mis brutalement à la porte du palais, et quelques autres, qui exigent des taxes injustes, sont expulsés de la colonie.

D'autres difficultés surgissent à propos de tombes chinoises qui sont déplacées pour le tracé d'une route en dehors de la ville ; enfin la suppression de la douane (5 mars 1849) et l'expulsion de ses mandarins (13 mars), provoquent le mécontentement des autorités de Canton et le soulèvement des Chinois. Les Célestes quittent la ville. Macao est mis en interdit par les mandarins et le gouverneur est assassiné, le 22 août 1859, dans une promenade à cheval. C'est le signal de la révolution, les Chinois s'emparent du fort Pak-sa-leang et bombardent la cité ; tout était perdu sans l'héroïsme d'un jeune officier, Mesquita, qui, avec une poignée d'hommes, reprend la forteresse. Tous les fonctionnaires chinois quittent alors Macao. Cette date, du 22 août 1859, marque l'indépendance véritable de Macao, autonomie qui sera reconnue par la Chine en 1887 seulement.

Le 22 septembre 1874, un typhon cause de grands ravages dans la ville. En 1877, Lisbonne supprime le trafic des coulis, qui s'y faisait depuis 1851, mais cette mesure humanitaire diminue encore les ressources de la malheureuse colonie qui, de plus en plus, doit chercher dans des trafics spéciaux les recettes nécessaires à son budget, c'est ainsi qu'on autorise les jeux, les loteries, la bouillerie d'opium, etc.

En 1886, on parle de céder Macao à la France en échange du Congo français, mais l'Angleterre ne se soucie pas de ce voisinage et presse l'entente qui doit faire reconnaître par la Chine les droits territoriaux du Portugal sur Macao et sur quelques îles voisines. Le traité du 1er déc. 1887 donne satisfaction à la Cour de Lisbonne.

Gouvernement. Budget. Armée. Clergé. La colonie de Macao, de laquelle dépendent les îlots Tai-pa et Ko-lo-an, Coloane, est administrée par un Gouverneur « Governador », qu'assistent un « Conselho do Governo », et le « Leal Senado da Camara ».

Le budget de 1901-02 prévoyait en recette 908.522 piastres et en dépenses 666.159 p., soit un boni de 314.342 p.

Parmi les recettes on voit figurer les loteries de la Miséricorde (60.000 p.), du Vae-seng (60.000 p.), et du Pacapio (74.900 p.), portées en 1903 à 145.200 p.) ; do jogo do Fantan (347.917 p., portées à 375.000 p. en 1903), ; la fabrication de l'opium (130.000 p., portées à 200.000 p. en 1903), la vente du sel (30.600 p.).

Parmi les dépenses : 60.000 p. étaient données en subvention à Timor, 6.000 p. comme subvention à un service à vapeur entre Macao, *Hong-kong* et Timor. Le clergé est rétribué par la colonie,

et parmi les missionnaires on prévoyait 2 prêtres à l'Ilha de Hai-nan avec des appointements de 516 p. 90 c. chacun.

Les forces militaires sont commandées par un général ; elles comprennent : trois compagnies d'infanterie portugaise, une batterie d'artillerie, un peloton de cavaliers une compagnie d'Hindous de Goa, et une section de soldats chinois ; le tout formant un effectif de 450 hommes.

Le clergé est sous la dépendance d'un évêque. L'administration diocésaine, créée en 1580, s'étend sur Macao, sur l'arrondissement du Hiang-chan-hien (Heong-chan, *c.*), et sur toute la préfecture du Tchao-k'ing-fou (Chiou-hing, *c.*) (depuis 1902).

Macao, 78.627 habitants (en 1896), compte 74.508 chinois, 161 étrangers européens et 3.898 Portugais (dont 615 nés en Europe).

La ville est située à l'extrémité d'une presqu'île dépendante de la terre de Hiang-chan, sur le 22° 11' de latit. nord et le 111° 13' de longit. est de Paris. Son mouvement commercial est de 15 à 18.000.000 de taëls.

« Avec sa fraîche polychromie de murailles blanches, jaunes, mauves et roses, ornées de volets verts et vêtues de verdure, sous le ciel bleu, au grand soleil, Macao a un air de jeunesse et de gaieté. Pourtant c'est une cité vieille et demi-morte. Ces rues étroites, ces « calçadas » grimpantes et tournantes, sans trottoirs, pavés de têtes de chats, rocailleuses ou glissantes, rappellent le siècle passé. En plein jour ces rues sont presque désertes. Dans la plupart la pente est trop raide même pour des pousse-pousse. Beaucoup de rues ou ruelles serpentent entre de grands murs aveugles, sans fenêtres et même sans portes, par-dessus lesquels parfois débordent des verdures tombantes dont la luxuriance même dit l'abandon ; entre lesquels résonnent clair les pas solitaires sur le pavé de galets. Quand ce ne sont pas des murs de couvents, ce sont les murs de soutènement des maisons en terrasse. Quelquefois dans ces murs s'ouvrent des soupiraux grillés donnant dans des sous-sols obscurs : ce sont les anciens « barracoons » où l'on enfermait les coulis en attendant de les vendre, au temps encore un peu éloigné où Macao était le centre d'opérations des négriers jaunes ». WEULERSEE, l. c.

On a comparé le site de Macao à celui de la principauté de Monaco ; l'hôtel Boa-Vista représentait le rocher de Monaco ; la Praia-Grande, la Condamine ; la Fortaleza da Guia, Monte-Carlo. On pourrait encore ajouter que les joueurs viennent nombreux à Macao tenter les chances du *fan-tan* (*ba-quan* des Annamites).

Le quartier riche est celui de la **Praia-Grande**, promenade agréable, ombragée, ouverte sur la baie entre Boa-Vista et la « fortaleza de S. Francisco », et terminée vers le N. par un jardin dans lequel des concerts sont donnés. C'est sur ce boulevard que le Tout-Macao vient respirer la *fraîcheur*, se montrer et potiner. Des habitations impor-

tantes y sont édifiées : l'Hôtel Hing-kee, le Palais du Gouverneur, le Palais de Justice.

« A côté de la noble cité portugaise, dit DE HUBNER, coupée d'avenues régulières, bien tenues, silencieuses, où l'herbe croît, la **Cité chinoise**, aux rues étroites, populeuses, bruyantes, exerce ses industries variées, et se livre à un commerce actif. Tous les échanges de Macao avec Canton, Hong-kong, Batavia, Goa, se font par les négociants chinois et les jonques chinoises. L'élément chinois gagne constamment du terrain. Le Chinois représente la vie, le Portugais le sommeil, sinon la mort. Aussi voit-on des Chinois s'établir dans beaucoup de belles et anciennes maisons portugaises. La métamorphose est complète. L'image de la madone qui certes n'a manqué à aucune de ces habitations, est remplacée par l'autel des ancêtres. Tandis que les résidents étrangers se retirent parce qu'ils ne peuvent plus faire d'affaires, tandis que l'élément portugais, par suite d'infusions multipliées de sang asiatique, se vicie et s'éteint ; le Chinois, grâce à son activité et à sa sobriété merveilleuses, opère ce que son gouvernement, ni par la force, ni par la ruse, n'a pu obtenir ; il vient, sous l'ombre même du drapeau portugais, reprendre possession du territoire conquis jadis par les héros lusitaniens ».

C'est dans l'une de ces artères du quartier chinois que se tiennent les maisons de jeu, **Casa do Jogo**, principalement dans la *Rua do Felicidade*.

Le croupier prend une soucoupe creuse et puise au hasard une quantité de sapèques. Lorsque les enjeux sont placés, il découvre le bol et compte une à une les piécettes, avec une baguette et les place par tas de quatre. Le nombre restant est le numéro gagnant.

Une *Bouillerie d'opium* est installée dans la ville ; elle appartient à un Chinois qui paie par an au gouvernement portugais un droit de monopole de 250.000 piastres.

L'opium brut venant de Malwa, de Bénarès, et en majeure partie de Patna, arrive en caisses contenant chacune 40 balles. Le produit recueilli du pavot est enveloppé dans une carapace de feuilles sèches pressées, le tout formant une boule, appelée « balle ». Le poids d'une caisse de Picul 1.20. Une partie de cet opium est vendu à des Chinois faisant le commerce avec divers points de la contrée. En 1901 le total des droits perçus sur l'opium a été, à Lappa, de taëls : 177.432 dont 129,042 comme droits du li-kin valant en francs 532.298. L'opium ne peut sortir de Macao sans un permis

spécial du superintendant, en même temps maître de port (en 1903 c'était un capitaine de vaisseau); il ne peut gagner un port chinois sans un « permis de passer les stations ». Cette autorisation de circuler est délivrée par la douane de Lappa moyennant la somme de taëls : 132.000 par caisse de 40 balles (douane, 36,000; li-kin, 96.000).

La plus grande partie des caisses reçues par le monopoliste sont gardées à la bouillerie pour la préparation de l'opium à fumer.

Les balles sont ouvertes par leur diamètre avec un couteau très coupant. Le contenu est placé dans des grandes cuves de cuivre et additionné d'eau. Le tout est chauffé par des petits fourneaux en terre réfractaire. Chaque cuve a son fourneau; il y en a dans diverses salles, souvent cinquante. Lorsque le produit est en ébullition, les impuretés surnageant sont enlevées. Après plusieurs ébullitions, l'opium est pur et on le laisse s'épaissir en le remuant avec des baguettes de bois dur, pour l'empêcher de se brûler. Pendant les refroidissements, il est continuellement battu pendant que d'autres Chinois agitent au-dessus de larges éventails en feuilles de palmier. L'odeur de l'opium ressemble beaucoup à celle du chocolat en préparation dans une cuisine et que l'on laisse brûler. L'opium préparé a la couleur de caramel très foncé et en a aussi l'épaisseur.

On le place dans des boîtes en fer blanc soudées. Ces dernières sont ensuite mises dans des caisses et envoyées soit à San-Francisco, soit en Australie.

Pour San-Francisco, une caisse vaut 500 taëls ou 31 1/4 catties, équivalent à 20 balles ou 60 catties d'opium brut. Pour l'Australie, une caisse vaut 600 taëls ou 37 1/2 catties, équivalent à 24 balles ou 72 catties d'opium brut.

Les steamers des grandes Compagnies américaines et anglaises viennent mouiller à 12 milles de la Praia pour embarquer ces caisses.

Tour de la Colonie. En se dirigeant de la Praia vers le territoire chinois, une belle route en corniche domine la mer ; elle mène au fort de *Guia* dans lequel a été élevé un phare.

Sur la g., un petit cimetière portugais ; sur la dr., celui des Parsis et des musulmans.

L'anse de la *Praia de Cacilhas* où échoua au XVII^e^ siècle un des débarquements des Hollandais. La plage est dominée par la « fortaleza de Dona Maria II ».

Près de la route, quelques tombes, avec des inscriptions en anglais, sont du XVIII^e^ siècle. Un *jardin public* sur les pentes d'un mamelon, surmonté d'un petit belvedère.

La langue de terre, qui réunit Macao à la terre chinoise, est commandée par la « fortaleza de Mong-ha ». La limite du territoire portugais est marquée par une porte imposante : *Porta do Cerco*, sorte d'arc de triomphe, portant bien en vue l'année *1849*. Cette date est celle de l'assassinat du gouverneur Amaral (22 août) par des Chinois à la solde des

mandarins de Canton, elle est celle aussi de la véritable indépendance portugaise à Macao.

Au delà, les Chinois avaient élevé en 1573, une barrière, aujourd'hui disparue, pour fermer la presqu'île et retenir les Portugais chez eux.

En revenant sur la ville, par la *Estrada do Coelho do Amaral*: une longue digue mène à l'*Ile Verte* (Ilha Verde), où a été élevée une fabrique de ciment. A la naissance de ce remblai, la *Pagoda das Portas do Cerco.*

On rejoint le faubourg industriel où sont installées une filature de soie, et une manufacture de tabac.

La gloire de Macao est **Camoëns.**

Un buste en bronze du poète a été posé sur un socle de granit entre d'énormes blocs de rochers, dans le parc de l'« Inspection du matériel de guerre ».

Camoëns, né en 1524, fut exilé de Portugal pour s'être épris d'une dame d'honneur de la cour de Jean III. En 1553 il partit pour les Indes où il se fit remarquer par une satire sur le vice-roi de Goa qui l'envoya aux Moluques ; enfin il obtint un emploi à Macao, On dit que pendant une traversée, son navire fit naufrage à l'embouchure du Mé-kong, et que le poète dut gagner la côte à la nage, tenant dans la main droite le manuscrit des *Lusiades*, et nageant de l'autre. Il mourut à Lisbonne en 1580.

Des étrangers ont tenu à chanter les louanges du poète, et ont placé des inscriptions en diverses langues. Des vers français s'y remarquent entre tous. Ils portent la date du 30 mars 1817 :

Patané, lieu charmant et si cher au Poète,
Je n'oublierai jamais ton illustre retraite :
Ici Camoès, au bruit du flot retentissant,
Mêla l'accord plaintif de son luth gémissant.
Au flambeau d'Apollon, allumant son génie,
Il chanta les héros de la Lusitanie.
Du Tage à l'urne d'or, loin des bords paternels,
De Bellone il cueillit les lauriers immortels.
Malheureux exilé, cet émule d'Homère,
Acheta son génie au prix de sa misère.
Il posséda, du moins, pour charmer ses douleurs,
Les baisers de l'Amour et les chants des neuf Sœurs.
Lusus et les Chinois honorent sa mémoire ;
Le temps qui détruit tout, agrandira sa gloire.
Moi qui chéris ses vers, qui pleurais ses malheurs,
J'aimais à saluer ces bois inspirateurs ;
Je visitai cent fois cet humble et noble asyle.
Dans ta grotte, ô Louis, mon cœur fut plus tranquille.
Agité plus que toi, je fuyais dans les champs
Et le monde et mon cœur, l'envie et les tyrans.

Au grand Louis DE CAMOËS, portugais, d'origine castillane,
Voyageur religieux, Soldat et Poète exilé,
L'humble Louis DE RIENZI, français, d'origine romaine,
Voyageur religieux, Soldat et Poète expatrié.

De ce jardin, silencieux, planté de grands banians et de frêles bambous, on aperçoit, à travers la feuillée, l'Ile Verte et le vaste Océan, mais si l'on s'avance jusqu'à la terrasse, on voit avec regret, au pied du rempart rocheux, un quartier populeux aux toits toujours gris, aux murs sombres, dans lequel vit tout un monde de Chinois.

Ce lieu paisible fut la retraite de Louis de Camoëns; c'est là qu'il termina les *Lusiades*, poème où il chante les gloires de son pays.

San Paulo, dont il ne reste plus que le portail, est précédé d'un vaste escalier de pierre, qui, autrefois, conduisait la foule recueillie à l'ancienne cathédrale. Saint-Paul, fut bâtie de 1594 à 1602 par des ouvriers japonais dirigés par des jésuites portugais.

On découvre encore cette inscription :

VIRGINI MAGNAE MATRI CIVITAS MACAENSIS
LIBENS POSUIT AN 1602.

Ce monument fut brûlé par des Chinois fanatiques dans la nuit du 27 janvier 1835. Le feu détruisit l'ancien couvent, puis l'intérieur de la basilique, enfin quelques habitations voisines, cependant il laissa presque intacte la façade en granit de l'église avec ses statues, ainsi que les murs latéraux qu'on abattit en 1838.

Les restes de l'église sont du style grec; trois portes sont percées sur la façade; elles sont entourées de piliers d'ordre ionique, continués par autant de colonnes du style corinthien, entre lesquelles ont été ménagées cinq niches. Au-dessus de la porte principale la MATER DEI, dont on lit encore l'inscription.

Une statue du Christ, la figure mutilée. A gauche, un navire du XVI[e] siècle, et la Vierge le protégeant. A droite, une Vierge triomphante ayant a ses pieds le dragon. Vers le sommet, la statue de SAINT PAUL, au-dessus duquel la colombe déploie ses ailes.

Une jolie route, bien entretenue, traverse la presqu'île dans son milieu, c'est l'ancienne « Estrada da Flora », appelée aujourd'hui *Avenida Vasco da Gama*.

EXCURSION aux sources thermales de Yo-mak; 10 milles par steam-launch.

5. De Canton à Wou-tcheou-fou

Services de bateaux, voir p. 14 CANTON.

Les bateaux font escale à Kan-tcheou (Kam-tchok, *c.*), 70 milles de Canton, — à San-chouei (Sam-soui, *c.*), — à Tchao-k'ing (Chiou-hing, *c.*), 125 m., — à To-k'ing (Tak-hing, *c.*), 175 m., — avant d'arriver à Wou-tcheou.

Fo-chan-t'ing (Fat-chan, *c*), chef lieu d'arrondissement de la préfecture de Canton, dans une région très riche et pittoresque.

Fo-chan forme, entre les sous-préfectures de Nan-hai (Nam-hoi, *c.*, Canton) et de San-chouei, un t'ing, de création récente, administré par un t'ong-tche ou préfet secondaire.

San-chouei-hien (Sam-soui-un, *c.*; Sam-shoui, des Douanes.) « Les Trois cours d'eau ». Cette sous-préfecture est située à la tête du delta de Canton, à la jonction du Si-kiang « Fleuve occidental » et du Pei-kiang « Fleuve septentrional ». Ici les eaux forment de nombreuses ramifications à travers un pays d'alluvions ; le principal s'infléchit vers le S. et va se perdre dans la mer à l'O. de Macao, d'autres canaux se dirigent vers Canton.

Sous la dynastie Han (202 av. J.-C. à 220 ap. J.-C.), territoire des deux sous-préfectures (hien) de P'an-yu et de Sseu-houei, dépendant du kiun ou département de Nan-hai. A fait partie, depuis les T'ang et les Song, du territoire des deux sous-préfectures de Nan-hai (dépendant de Kouang-tcheou) et de Kao-yao (dépendant de Tchao-k'ing). Les Ming y établirent une sous-préfecture, entre les années 1567 et 1572, et celle-ci a été maintenue par la dynastie actuelle dans la dépendance du Kouang-tcheou-fou (Canton).

Les murailles de San-chouei ont été construites sous les Ming, en 1527, et réparées au milieu du XVII[e] siècle. Elles ont quatre portes et plus de 2 kilom. de développement.

Le port fluvial fut ouvert au commerce étranger, le 4 juin 1897, par la convention sino-anglaise, à propos des frontières de Birmanie. Le commerce de cette place est de 3 millions de taëls environ. Consulat d'Angleterre.

On pénètre dans le Si-kiang. Sur la rive g., un canal de 600 à 800 m, creusé de main d'homme sert de déversoir au fleuve et, lors des grandes crues d'été, jette dans le Pei-kiang le trop plein de ses eaux.

L'aspect du pays se modifie ; à l'horizon apparaissent

des hauteurs ; on entre bientôt dans le petit défilé d'*A-po-k'eou*.

Le fleuve s'étale ensuite dans un lit de plus d'un kilom. de largeur ; à distance de la rive dr., parallèlement, une chaîne de hauteurs ; sur la rive opposée et à quelques kilom. dans le N., on remarque un amoncellement de collines et de montagnes qui de loin paraissent être superposées les unes au-dessus des autres, mais qui, en réalité, sont séparées par des vallons. Dominant l'amas montagneux, s'élève le pic de *Ting-hou-chan* « montagne du lac du sommet » d'une altit. de 1,400 m. D'après les auteurs chinois, il y avait jadis au sommet un petit lac qui n'était jamais à sec : aujourd'hui, on n'y voit plus qu'un tombeau.

Dans un joli bois sombre, étendu le long de la croupe d'une de ces collines, véritable oasis au centre d'une nature dénudée, aride et abrupte, se trouve caché, sous un voile de verdure, le temple appelé *K'ing-yun-sseu* « Temple des nuages fortunés. »

1. Huart (*Si-kiang*) dit : « En quittant le rivage pour se rendre au temple, on côtoie d'abord un petit cours d'eau bien ombragé par des arbres antiques. Après une certaine distance, il se termine par un torrent, ancienne ligne d'érosion, dont on suit les bords. Un sentier rustique circule en méandres au milieu des champs de riz, serpente sur les flancs des collines ou dans les vallons, traverse le torrent où des rocs aplatis, disposés à dessein, servent à poser les pieds sans se mouiller, puis enfin gravit un escalier de marches de granit, humide, glissant, sous un dôme de feuillage ; c'est l'entrée du bois qui entoure le temple : on y pénètre ; là, les arbres, diverses essences, sont si serrés et si feuillus, qu'on se trouve dans une demi-obscurité. Sous la feuillée, le sentier s'élève en tournant, puis se divise : à g., il mène au « Temple des nuages fortunés » ; à dr., au « Bassin de l'eau qui vole », c'est-à-dire à une cascade. Ici et là, des kiosques où le pèlerin et le voyageur fatigués peuvent se reposer un instant.

« *K'ing-yun-sseu.* — Après avoir gravi une série d'escaliers en granit, et deux terrasses d'où l'on jouit d'une vue splendide sur le bois et le pays avoisinant, on franchit la grande porte et, en face, on voit le corps principal du temple, très propre, bien entretenu, orné de statues de la trinité bouddhique : à g., la salle de réception où les bonzes offrent au visiteur du thé, des fruits frais, secs ou confits. Deux larges peintures représentant des sites de la localité y sont appendues. Inscription chinoise : « La source limpide coule sur les rochers ; la lune éclataute brille à travers les pins. » — En face, le réfectoire des bonzes (ils sont une centaine). — Au-dessus du bâtiment central, l'autel de la déesse *Kouan-yin* (voir R 4, de Mong-tseu à Che-p'ing) ; des petits temples annexes, les cellules des bonzes, des cuisines : c'est un dédale de couloirs, d'escaliers étroits et sombres, un labyrinthe de constructions. Le temple, dans toutes ses parties, est admirablement entretenu : les bonzes ont

des revenus considérables ; ils possèdent presque tous les champs voisins, qu'ils font cultiver par des fermiers.

« *La Cascade.* — Par le chemin de droite, on arrive à la cascade annoncée par le fracas des eaux, semblable, disent les Chinois, au rugissement du tigre. A l'époque des pluies, elle offre un spectacle grandiose et magnifique. Par un seul vomitoire, élevé de 60 m. environ, les ondes se précipitent, s'élancent, tombent en écumant sur des rochers noirâtres qu'elles ont polis, puis rebondissent sur d'autres en longues gerbes et, de gradins en gradins, viennent mourir au pied dans un bassin naturel, nappe de cristal. En s'épanouissant, les gerbes impétueuses lancent des flocons légers, diaphanes, qui voltigent, forment un nuage de vapeur — un « store d'eau » (chouei-lien), dit le poète chinois. Il faut voir la cascade le matin, avant que le soleil ne projette sur elle l'ombre de la montagne. Sa draperie humide se présente alors revêtue de haut en bas des brillantes couleurs de l'arc-en-ciel. C'est devant elle que, en temps de grande sécheresse, on vient invoquer le *Dragon*, dispensateur de la pluie, habitant, dit-on, le bassin inférieur. Un mandarin, délégué des autorités de Canton, tue alors un chien noir, dont le cadavre encore chaud est jeté dans l'eau en même temps qu'un gros poisson apporté de la capitale de la province : on y plonge aussitôt un soc de charrue rougi au feu, et, pendant que des bonzes récitent les prières de circonstance, l'envoyé remplit un vase de porcelaine avec de l'eau prise dans la source. A Canton, les mandarins viennent recevoir cette eau en cérémonie, et la portent processionnellement au temple du *Roi-dragon*. Là, le vase est déposé devant l'image de cette divinité, puis l'eau est mise dans de petites cruches et répandue à terre. Des enfants aspergent le sol au moyen de branches vertes plongées dans l'eau sacrée. Ces gouttes sont les germes de pluie, si ardemment désirée par les champs altérés. »

Heou-li, li-kin, commande les **Gorges de Tchao-k'ing**, fractionnées en deux ou trois défilés en aval et en amont de Tchao-k'ing.

On pénètre dans ces gorges par le *Long-men* « Bouche du Dragon ». Le fleuve resserré n'a bientôt plus que 250 m. de largeur, mais le courant est rapide et les eaux profondes. De chaque côté sont d'immenses rochers, en muraille taillée à pic, ayant une hauteur de 200 à 500 m., dénudés, amoncelés les uns au-dessus des autres. Ce premier défilé a une longueur de quatre milles ; il est appelé *Ling-yang-hia* (Ling-yong-hap, *c.*) « Gorge du Chamois », parce que la tradition prétend qu'un chamois y fut jadis métamorphosé en rocher.

Un récif aux formes bizarres, au sommet d'une colline, est connu sous le nom de la « Femme qui attend son mari ». Vue du fleuve, cette masse rocheuse présente, en effet, une certaine ressemblance avec une figure de femme dont la tête serait légèrement inclinée.

« On raconte, dit I. Huart, qu'il y a plusieurs siècles, une femme, épouse fidèle et dévouée, attendit vainement son mari, qui s'était rendu pour affaires dans la province voisine du Kouang-si. C'était, à cette époque, un long et périlleux voyage. On crut que le voyageur était tombé dans quelque embuscade. A dire vrai, il s'était laissé séduire par les charmes d'une jeune fée qui, après l'avoir ensorcelé, le transforma en pierre pour l'empêcher de retourner dans son pays. La femme attendit vainement son retour et, brisée par le chagrin, elle finit par être transformée en pierre. »

Tchao-k'ing-fou (Chao-k'ing, des Douanes ; Chiou-hing en cantonais, que les Anglais écrivent Shiu-hing), 25,000 h, chef-lieu de département, résidence d'un tao-t'ai, ou lieutenant gouverneur, d'un préfet duquel dépendent 12 arrondissements, et du sous-préfet du Kao-yao-hien.

A l'époque des « Tributs de Yu » (2200 av. l'ère chrét.), frontière méridionale du Yang-tcheou. A celle des « Royaumes combattants » (IIIe siècle av. J.-C.), territoire des Po-yue. Sous les Ts'in, dépendance des trois kiun ou départements de Ts'ang-wou, de Nan-hai et de Ho-p'ou. Pendant la période des « Trois royaumes » (221 à 280), le pays appartenait aux Wou, qui le partagèrent entre le Kouang-tcheou et le Kiao-tcheou (Tonkin). Cet état de choses fut maintenu par les Tsin (281 à 419). En 421, les Song rattachèrent cette région au Nan-hai-kiun. Au début du VIe siècle, les Leang y créèrent le Kao-yao-kiun, qui fut supprimé par les Souei et remplacé par le Touan-tcheou (589). Celui-ci fit place, vers l'an 605, au Sin-ngan-kiun. Sous les T'ang, en 621, le nom de Touan-tcheou fut remis en vigueur ; abandonné en 742 pour celui de kiun de Kao-yao, il fut repris en 758. En 862, eut lieu le rattachement au tao ou cercle Oriental de Ling-nan. La dynastie cantonaise des Han du Sud posséda le pays à l'époque des « Cinq dynasties » (907 à 959). Sous les Song, le Touan-tcheou dépendit du lou Oriental de Kouang-nan. En 1100, on y établit le kiun-tsie-tou, ou territoire militaire de Hing-k'ing, qui devint, en 1118, le département (fou) de Tchao-k'ing. Les Mongols Yuan en firent le lou du même nom, dépendant du Kouang-si (1279), puis du Kouang-tong-tao (1280). Le fondateur de la dynastie Ming lui rendit son appellation de fou, ressortissant au pou-tcheng-che-sseu du Kouang-tong. La dynastie actuelle agrandit son territoire et le nombre de ses sous-préfectures.

Jusqu'en 1664, Tchao-k'ing fut la résidence du vice-roi des Leang-Kouang « Deux Kouang » ; à cette date, le gouvernement alla s'installer à Canton.

Ce fut à Tchao-k'ing que le P. Matteo Ricci, jésuite, un des plus célèbres pionniers du christianisme en Chine, fonda une des plus anciennes missions catholiques du Céleste Empire. Ricci (1552-1610), débarqué à Macao en juillet 1579, obtint des magistrats chinois de venir habiter Tchao-k'ing, en 1582, où il éleva une maison et une chapelle en dehors des murs, sur le bord du fleuve, mais il n'y demeura que quelques années, avant de se rendre à Chao-tcheou-fou sur le Pei-kiang.

Tchao-k'ing est situé sur la rive gauche et entre les deux gorges du Si-kiang, dans une petite plaine limitée au N. par une ligne de hauteurs dénudées, d'une altitude d'environ mille mètres.

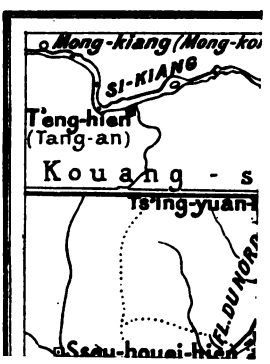

en son honneur, et font éclater des pétards ; c'est u

deux gorges du [illegible]

N. par une ligne de hauteurs dénudées, d'une altitude d'environ mille mètres.

La cité est ceinte d'un mur de deux kilom. de développement, construit au début du XII[e] siècle, mais la ville est bien déchue de son ancienne splendeur et malgré ses nombreux ya-men et ses rues dallées, une grande partie de la « cité officielle » est inhabitée, couverte de ruines et de décombres au milieu de terres en friche.

Le long du fleuve s'étend, par contre, un faubourg animé, populeux, où se concentre tout le commerce.

Excursion aux *Ts'i-sing-yen* « Collines des sept étoiles », appelées par les résidents de Canton *Marble Rocks*.

« Derrière la ville, dit Imbault-Huart (le *Si-kiang*), à 2 h. 1/2 de marche à travers des rizières, se dressent dans la plaine, sept récifs calcaires isolés, les Ts'i-sing-yen. Ils ont environ 60 m. de hauteur. Des buissons et des arbustes croissent dans les crevasses et les interstices des roches sombres. Sur les parois presque à pic sont perchés de pittoresques petits temples. On y monte, non sans difficulté par des gradins taillés dans le roc. L'une de ces masses rocheuses renferme une vaste grotte, nommée *Hei-tong* « Caverne noire » par les indigènes, ornée de superbes stalactites produites par la filtration de l'eau à travers la voûte calcaire. Là se trouvent deux rochers, la « Cloche de pierre » et le « Tambour de pierre », qui, lorsqu'on les frappe, résonnent, l'un comme une cloche, l'autre comme un tambour. Un autre a la forme d'un dragon, animal fantastique. Les parois de la grotte étaient jadis couverts de poésies et d'inscriptions, vantant les beautés du lieu, gravées par d'illustres poètes chinois. La main du temps les a presque toutes effacées. Des figures de Bouddha sont sculptées dans les rochers. La grotte, se rétrécissant, s'enfonce dans le roc : elle a, dit-on, cent mètres de longueur. »

Dans l'E., le pic de Ting-hou-chan où est le *K'ing-yun-sseu* (voir p. 35). On peut s'y rendre après l'excursion aux *Marble Rocks*.

Sur la rive droite, une rivière débouche dans le Si-kiang. Cet affluent devient navigable pour les sam-pan à **Sin-hing-hien,** sous-préfecture à 53 kil. 1/2 dans le S.-S.-O. de Tchao-k'ing-fou. La ville est ceinte d'une muraille, percée de cinq portes, et construite en 1130, sous les Song, sur une longueur de 14.800 pieds.

Les Han y établirent le Lin-yun-hien. En 351, furent créés, par les Tsin orientaux, le Sin-ning-kiun et le Sin-hing-hien. Ce dernier devint, sous les Leang, le Sin-tcheou, supprimé, puis rétabli en 621 par les T'ang, et de nouveau par les Song. Sous les Mongols : lou de Sin-tcheou (1279), puis simple tcheou, dont les Ming firent un hien de Sin-hing, qui a dépendu, depuis, du fou de Tchao-k'ing.

A 16 milles au-dessus de Tchao-k'ing, le bourg de *Louk-po*, *c.*; puis, 10 milles plus loin, *You-tching*, *c*, où a été élevé, à la sortie de la dernière gorge, le temple dédié à la « Mère des Dragons ». Les bateliers brûlent du papier en son honneur, et font éclater des pétards ; c'est une

pagode célèbre, et l'on y vient de très loin en pélerinage, le 5 de la huitième lune.

Dans cette région, on récolte un thé assez estimé.

En amont, on traverse encore un assez beau paysage ; sur la rive dr. les collines sont dénudées, mais sur celle de g. on longe de nombreux massifs calcaires.

Sur la rive droite, un affluent descend de la préfecture de Lo-ting-tcheou.

Dans ce petit bassin secondaire se trouve la petite sous-préfecture de **Tong-ngan-hien**, dont les murs, percés de trois portes, furent construits en 1577 sur un périmètre de 3.840 pieds chinois.

Sous les Han, territoire du Touan-k'i-hien, et sous les Tsin, du Tsin-k'ang-kiun. Sous les T'ang (621) : Nan-kien-tcheou et (634) Yao-tcheou. Dépendit, sous les Song méridionaux, sous les Mongols et sous les Ming jusqu'en 1577, du fou, du lou ou du tcheou de To-k'ing. A cette dernière date fut constitué le Tong-ngan-hien, qui relève du Lo-ting-tcheou.

Plus loin, vers le S.-O., dans une région montagneuse, la préfecture de **Lo-ting-tcheou**, aux murailles ayant 6.600 pieds de tour, construites en 1453, modifiées en 1600 et augmentées en 1653. Trois portes.

Sous les Han, territoire du Touan-ki-hien, dépendant du kiun de Ts'ang-wou. Sous les Tsin : Tsin-k'ang-kiun ; sous les Ts'i : Kouang-hi-kiun ; sous les Leang : P'ing-yuan-kiun ; sous les Souei : Long-chouei (598), puis Yong-hi-kiun. Les T'ang y établissent le Long-tcheou. Possession des Han méridionanx pendant la période dite des « Cinq dynasties ». En 1576, est constitué le Lo-ting-tcheou, qui a toujours relevé depuis directement du Kouang-tong.

To-k'ing-tcheou (Tak-hing-tchao, *c.*), chef-lieu d'arrondissement.

La muraille de la ville a plus de 3 kilomètres de longueur et 5 portes. Elle remonte à l'an 1050 environ ; revêtue de pierre au commencement des Ming, elle a été plusieurs fois réparée sous la dynastie actuelle.

Les Han y établirent le Touan-k'i-hien, dépendant du Ts'ang-wou-kiun. En 351, partage pour la création du Tsin-k'ang-kiun. En 523 nouveau partage et formation du kiun de Leang-sin. A l'avènement de la dynastie Souei (581), ce département fut supprimé et rattaché au Touan-tcheou. Les T'ang, en 621, rétablirent, au Touan-k'i-hien, un tcheou de Nan-k'ang, ainsi qu'un tou-tou-fou. En 626, suppression du tcheou et rétablissement, l'année suivante, sous le nom de K'ang-tcheou. En 742, cette appellation est abandonnée pour celle de Tsin-k'ang-kiun ; puis celle de K'ang-tcheou est reprise en 758, et la circonscription est placée sous la dépendance du Ling-nan-tao. A l'époque des « Cinq dynasties », elle appartient à la dynastie cantonaise des Han méridionaux (milieu du X^e siècle). En 972, les Song suppriment le tcheou et le font dépendre, comme sous-préfecture,

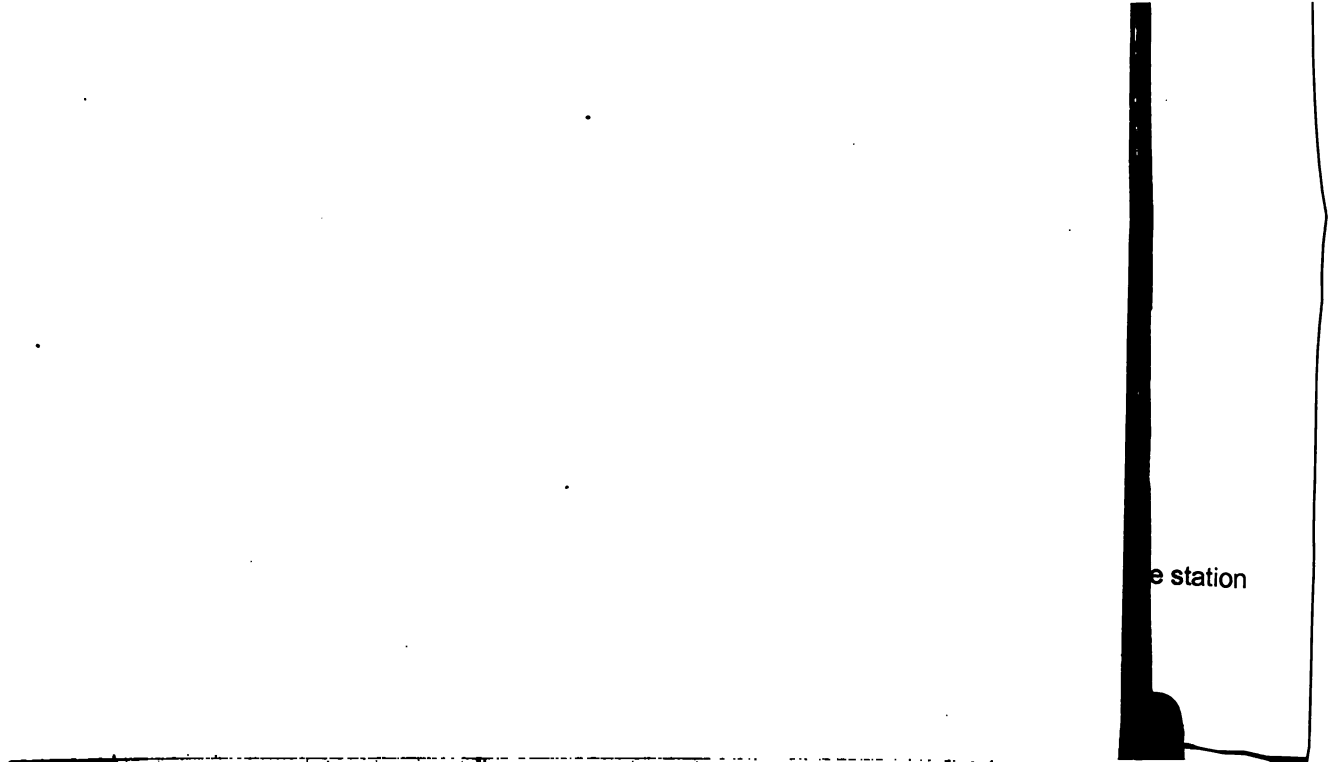
e station

du Touan-tcheou. Le K'ang-tcheou est reconstitué peu après. En 997, rattachement au lou Oriental de Kouang-nan. En 1131, élévation à la condition de fou ou département de 1re classe, sous le nom de To-k'ing-fou. En 1144, création de la circonscription militaire (kiun-tsie-tou-che) de Yong-k'ing. Sous les Mongols, en 1277, rattachement au tao du Kouang-si, et, en 1280, fondation du tsong-kouan-fou de To-k'ing-lou, qui fait retour au tao du Kouang-tong. L'avènement des Ming, en 1368, en fait le fou de To-k'ing, abaissé au rang de tcheou en 1376 ; la sous-préfecture de Touan-k'i-hien est absorbée dans le Tchao-k'ing-fou, dont le pays relève encore aujourd'hui.

Fong-tch'ouan-hien, à 28 m. de To-k'ing, et à 8 m. de la frontière de Kouang-si, chef-lieu d'arrondissement.

Murailles rétablies à l'époque des Ming, en 1449 et 1465 environ. Elles ont un développement de 2620 pieds chinois (920 mètres).

Originairement, sous les Han, territoire de la sous-préfecture de Kouang-sin, dépendant du Ts'ang-wou-kiun. Fut rattaché ensuite au Kouang-tcheou, puis au Kiao-tcheou (Tonkin)... Les Leang y établirent, en 523, le Tch'eng-tcheou, et les Souei le Fong-tcheou, changé (598) en Fong-tch'ouan-hien. Redevenu kiun et tcheou, le pays passa ensuite sous la domination des Han méridionaux. Depuis les Ming, l'ancienne préfecture de Fong-tcheou est devenue (1376) la sous-préfecture de Fong-tch'ouan, qui ressortit au To-k'ing-tcheou et au Tchao-k'ing-fou.

Wou-tcheou-fou. (Voir R. 4. KOUANG-SI.)

7. De Haï-phong à Hong-kong

Pak-hoi. Hoi-hao. Kouang-tcheou-wan

1° Service direct sur Hong-kong, avec escale à Hoi-hao, tous les 4 jours env. — 2° Service côtier par Pak-hoi, Hoi-hao et Kouang-tcheou-wan, tous les 14 jours. Prix : une centaine de francs.

Le service côtier longe à distance l'archipel qui enserre la baie d'Along et celle de Fai-tsi-long.

Après 14 heures de traversée, le vapeur arrive en vue de **Pak-hoi**, *c.* (Pei-hai, *p.*)

Les approches de ce port sont annoncées par des collines de 114, 106 et 40 mèt. d'alt., à l'extrémité d'un promontoire situé sur la rive gauche de l'embouchure du Kiang venant de la préfecture.

On mouille en aval de Pak-hoi et, selon les vents et la marée, on atterrit après 1/4 ou 3/4 d'heure de jonque.

Une petite lagune sépare la berge cotière de la ville. Pak-hoi comprend deux rues, de 2 kil. de long, parallèles à la mer. Les Européens habitent le plateau, dans le N.-E. de la cité.

Pak-hoi, 12.000 hab., est la ville maritime de la cité préfectorale de Lien-tcheou-fou (Lim-tchao-fou, *c.*) et le débarcadère des produits de la région du S. de la province du Kouang-si. Le port a été ouvert au commerce étranger par la convention de Tche-fou (1876); les services douaniers sont installés depuis avril 1877.

Consulats : de France ; d'Angleterre ; d'Allemagne.
Postes : française, chinoise. **Télégraphe.**
Cultes : CATHOLIQUE, chapelle française dirigée par les Missions Étrangères ; PROTESTANT, temple américain.
Navigation : *Cie nav. tonkin.* 1° Sur Haï-phong, tous les 14 jours ; 2° Sur Hoi-hao et Hong-kong, tous les 6 jours environ, par la *Cie navig. tonk.* ou par la Cie allem. *Jebsen.*
Ecole française. Hôpital français.

Pak-hoi est située par 21°29' de lat. N., et par 106°47' de long. E. de **Paris**. Son havre est formé par l'embouchure de la rivière qui vient de la cité de Lien, *p.* (Lim, *c.*) ; la vallée draine les produits de la préfecture de Yu-lin-tcheou, *p.*, (Wat-lam-tchao, *c.*) et permet une communication facile dans la boucle du Si-kiang et avec Wou-tcheou fou, *p.* (Ngeu-tchao, *c.*) Le commerce par Pak-hoi atteint environ 4.000.000 de Hk. T., mais depuis l'ouverture de la rivière de l'Ouest et du port français de Kouang-tcheou-wan, le transit semble un peu diminuer.

En 1901, le mouvement du port a été de 311 vapeurs, dont 183 français, 88 allemands, d'un tonnage de 196.656 tonnes. Pak-hoi envoie chaque année de nombreux émigrants dans les Indes hollandaises et dans la presqu'île malaise.

En sortant de Pak-hoi, on laisse dans l'E. la baie de Ngan-p'ou, *p.* (On-p'ou, *c.*), d'où s'élance, vers le S., la presqu'île de la région du Tonnerre, Lei-tcheou.

En mer, *Wei-tcheou* ou *Houi-tsiou*, h., île d'origine volcanique, puis celle de *Che-yang*.

Ces terres servirent longtemps d'asile aux pirates ; la première est aujourd'hui habitée par une population calme et travailleuse. Ce fut un Français, le P. Jolly, qui entreprit de la coloniser. Il s'y installa, en 1868, avec quelques familles hak-ka catholiques, que la guerre civile avait ruinées. La chrétienté est aujourd'hui nombreuse et une belle église a été élevée. L'île possède un petit havre dans sa partie méridionale.

ILE DE HAI-NAN.

L'entrée du *détroit de Hai-nan* est annoncée par deux phares, l'un au cap Cami, depuis 1895, le second dans l'île de Hai-nan (Lamko Light), élevé en 1894. Du paquebot, on aperçoit par beau temps les deux rivages qui limitent le canal, mais le ciel pur est assez rare et, en hiver, la navigation est rendue très difficile à cause des brouillards épais qui ne se décident pas à se dissiper.

Après le cap Tchen-mai, on entre dans la baie de Hoi-hao ; en face, sur le continent, le petit havre de *Hoi-on*, c., ou *Hai-ngan*, p.

Hoi-hao.

Le mouillage est à trois milles de la côte : à cette distance, on n'aperçoit que quelques murs blancs du quartier européen, perdus au milieu d'un océan de dunes ; le paysage est peu engageant. Il ne faut pas moins d'une heure et demie de jonque, à marée basse, pour gagner la terre ferme à travers les méandres du chenal formé par les eaux de la rivière qui vient du centre insulaire.

Hoi-hao, *c.*, (Hoi-how, *a.*, Hai-k'eou, *p.*, Hai-kao, *h.*), 12.000 hab., est le seul port ouvert de Hai-nan. Par les traités de T'ien-tsin, de juin 1858, les étrangers furent autorisés à y créer des établissements, mais cette clause ne fut exécutée qu'en avril 1876.

La ville est située sur le 20°1' de latit. N. et le 108°2' de long. E. de Paris. Son port est fréquenté principalement par des bâtiments français et allemands. De nombreux Hai-nanais émigrent chaque année pour aller tenter la fortune aux Indes néerlandaises et dans les possessions anglaises des Détroits.

Monnaies : la piastre et le taël.
Consulats : de France ; d'Angleterre.
Postes : française ; anglaise.
Cultes : CATHOLIQUE. Rome a remis, en 1903, l'île de Hai-nan aux Missions étrangères de Paris, qui l'avaient déjà évangélisée de 1849 à 1875. Les Portugais de Macao ont obtenu en échange de cette cession la grande préfecture de Tchao-k'ing-fou.
PROTESTANT. Temple de l'American Presbyterian Mission.
Navigation : *Cie de nav. tonkin.* 1° pour Haï-phong, tous les 4 jours : 2° pour Pak-hoi, tous les 6 jours ; 3° pour Kouang-tcheou-wan, tous les 14 jours ; 4° pour Hong-kong, tous les 2 à 3 jours.
Norddeutscher Ll. 1° pour Kouang-tcheou-wan et Hong-kong, chaque semaine : 2° pour Saïgon et Bangkok, service de quinzaine ; 3° pour Singapour direct, tous les 15 jours.
Un service français de bateaux à vapeur dessert les petits ports de Hai-nan.
Ecole française ; Hôpital français.

La ville est peu intéressante et l'air est empesté par le manque de propreté des rues. Cependant le commerce de transit est actif, il est annuellement de 4 à 5 millions de taëls. Les congrégations de Chinois de Canton, de Kao tcheou, de Soua-tao et d'Amoy détiennent le commerce de l'île. Le quartier européen est dans la partie N. de la cité.

Parmi les industries locales, des Hai-nanais sculptent des noix de coco que les Chinois montent sur des bois ou des boîtes en étain.

Excursion à la capitale de l'île, **K'iong-tcheou-fou,** p., *Keing*, c. *King*, h., 50 minutes en palanquin.

Au milieu du trajet, on traverse une longue suite de tombes; c'est un cimetière chinois très ancien, dans lequel on a relevé les sépultures de missionnaires jésuites du XVII[e] siècle: Forget, Torrente, Calmes.

Derrière cette plaine des tombeaux, les murs de K'iong apparaissent. Cette ville, de 12.000 hab., est la résidence du général de brigade commandant les forces de terre et de mer des deux départements de Lei-tcheou et de K'iong-tcheou, du tao-t'ai du cercle du Lei-K'iong, du tche-fou de la préfecture de K'iong-tcheou-fou, du tche-hien ou sous-préfet du K'iong-chan, etc.; c'est une cité de fonctionnaires, mais sans mouvement, car tout le commerce est concentré à Hoi-hao.

L'enceinte murée, de 12.530 pieds chinois de périphérie, percée de trois portes, est entourée par un fossé de 48 pieds de largeur. Elle fut construite, pendant les années hong-wou (1368-1398), d'après le tracé des anciens murs de l'époque des Song, mais en leur donnant plus d'étendue. Une extension nouvelle de 3.000 pieds fut effectuée, vers 1490, en dehors de la porte de l'Ouest et trois nouvelles portes furent ouvertes.

A la fin de la dynastie Ts'in, faisait partie du pays de Nan-yue. Sous les Han, en 110 av. J.-C., y furent créés les deux kiun ou départements de Tchou-yai et de Tan-eul, dont le second fut supprimé en l'an 82 avant notre ère. Le Tchou-yai-kiun eut le même sort, en 46, et fut incorporé au kiun de Ho-p'ou ; les Wou le rétablirent en 242 après J.-C. Supprimé de nouveau par les Tsin, il fut rétabli par les Souei. Les T'ang créèrent, dans l'île, le Yai-tcheou (622), puis un tou-tou-fou (627) dont on détacha le K'iong-tcheou (631). Pendant les premières années t'ien-pao, le Yai-tcheou fut changé en Tchou-yai-kiun et le K'iong-tcheou en K'iong-chan-kiun ; d'ailleurs, les appellations précédentes furent bientôt reprises et, en 789, le chef-lieu du tou-tou-fou fut transféré à K'iong-tcheou. A l'époque des « Cinq dynasties », l'île de Hai-nan fit partie des possessions des Han méridionaux, qui avaient leur capitale à Canton. Les Song supprimèrent le Yai-tcheou (972) et, en 1071, y transportèrent le chef-lieu du K'iong-tcheou, élevé ensuite (1111) au rang de Tsiung-

hai-kiun-tsie-tou. Les Mongols en firent, de nouveau, le K'iong-tcheou ; puis (1329) le ngan-fou-sseu de K'ien-ning. Forme le fou de K'iong-tcheou depuis les Ming (1368 et, définitivement, 1370).

La rivière est dans l'est, à dix minutes de là. Ce cours d'eau est navigable jusque vers Deing-an, *h*, (Ting-on, *c*.)

HAI-NAN ou *Sud maritime* relève de la province du Kouang-tong. Sous les Mongols, l'île était divisée en deux lieutenances, le *Hai-pei* et le *Hai-nan*. C'est ce dernier nom qui a prévalu dans les géographies européennes, quoique de nos jours cette expression soit tombée en désuétude chez les Chinois qui, depuis 1370, désignent cette terre insulaire du nom de la préfecture, *K'iong-tcheou-fou*, dans la langue de Pékin.

On cite le passage d'une mission franciscaine en 1584 et celui de Purefoy en 1804 ; ces visites furent provoquées par des naufrages ; enfin, au XIX^e^ siècle, Maillait, Swinhoe, Madrolle, ont laissé des renseignements géographiques sur cette île.

Hai-nan est divisé en dix districts relevant du tao-t'ai et de deux préfets, l'un est le tche-fou de K'iong-tcheou, duquel dépendent 8 sous-prefets : ceux du K'iong-chan-hien, du Tch'eng-mai-hien, du Ting-ngan-hien, du Wen-tch'ang-hien, du Houei-t'ong-hien, du Lo-houei-hien, du Lin-kao-hien et du Tan-tcheou ; le second mandarin réside a Yai-tcheou ; il exerce une active surveillance sur les populations aborigènes ; sa préfecture porte le nom de Tch'e-k'i et 5 arrondissements relèvent de son pouvoir : Tch'ang-houa-hien, Wan-tcheou, Ling-chouei-hien, Yai-tcheou et Kan-ngen.

La partie chinoise comprend la périphérie de l'île ; elle a été colonisée par des gens de Soua-tao et d'Amoy ; c'est le hok-lo, ici fortement influencé par la proximité du parler thai, qui est la langue étrangère la plus répandue dans les campagnes ; au contraire, le dialecte cantonais se parle surtout dans les ports.

La région centrale est montagneuse ; c'est là que les anciens propriétaires du sol, les autochtones, de race thai-chan et miao, ont trouvé le salut de leur race et de leur langue devant l'invasion pénible et lente, mais ininterrompue du peuple chinois par les vallées.

La sortie du *détroit de Hai-nan* est rendue difficile par la présence de plusieurs bancs sur lesquels la mer vient déferler avec bruit.

Les bâtiments changent ensuite de direction pour gagner la *baie de Kouang-tcheou-wan*, située au nord de la presqu'île de Lei.

On laisse sur la gauche l'île *Nao-tcheou*, ou Nao-tsao, *c*., Nao-tsiou, *h*., 20,000 hab., terre française.

L'atterrissage de Nao-tcheou (écrit parfois et à tort Nau-chau est réalisé par un feu de troisième ordre, petit modèle, à éclats équidistants blancs, toutes les cinq secondes ; sa portée, par temps moyen, est de 28 milles.

Ce fut dans cette île que s'arrêta l'empereur Touan-tsong, avant *dernier représentant* de la dynastie, de race chinoise, Song. Il devait *périr, en 1279*, avec la flotte chinoise, vaincue par les forces

goles de Koubilai khan, dans les eaux voisines de Canton et de Macao.

L'île *Amphitrite* ou *Tong-hai* « mer orientale » (Tong-hoi, *c.*; il est incorrect de dire Tan-hai), apparaît, bordant la grande passe vers le sud, tandis qu'à l'opposé, la *terre de la Rigaudière* est la première du groupe des *Aigrettes* qui ferme la baie de Kouang-tcheou et la sépare de la rivière venant de Kao-tcheou-fou. Dès l'entrée du goulet et sur la droite le *Monre du Bouquet;* c'est à cet endroit qu'un établissement français fut installé lorsque l'*Amphitrite*, vaisseau de la Compagnie royale de la Chine (1), vint hiverner dans cette rade, du 16 novembre 1701 au 10 mai 1702. — Le Kouang-tcheou-wan et les côtes qui mènent jusqu'à Canton furent reconnus et relevés, dès cette époque, par les Français.

L'alignement conduisant à l'entrée du goulet est donné par le feu d'atterrissage de Nao-tcheou et par un feu fixe blanc de quatrième erdre, placé au pied de la côte nord de Nao-tcheou et très proche des grands fonds.

L'entrée de la baie de Kouang-tcheou-wan est indiquée par deux feux placés respectivement à la pointe S.-O. de la colline Verte et sur un haut fond de 4 mètres, placé à tribord du chenal.

La passe principale constitue un goulet de 2 kil. et demi de large sur 8 env. de long, puis on pénètre dans une vaste baie mesurant 16 kil. de l'O. à l'E. et 8 kil. du S. au N. Au loin sur la gauche, dans l'O. de Tong-hai, le *Chenal de l'Estoc* fait encore communiquer la rade avec la pleine mer; sur la droite, plusieurs canaux conduisent au *Chenal des Aigrettes* qui permet aux jonques de remonter l'important cours d'eau qui mène dans la préfecture de Kao-tcheou.

Sur la côte orientale de Tong-hai, la colline de Yu-ts'ouï-ling « Hauteur à la luxuriante végétation » (Youk-soui-ling, *c*, — que les marins ont francisé d'une façon originale en mont Jacquelin).

La France s'est fait céder la baie de Kouang-tcheou et les terres voisines par la convention franco-chinoise du 10 avril 1898. La prise de possession eut lieu le 22 suivant, mais les limites ne furent déterminées qu'en déc. 1899. La superficie du territoire est de 842 km. q.; elle contient 809 villages peuplés de 189.000 Chinois, parlant les uns, vers Wou-tch'ouan-hien, un patois cantonais, les autres, vers Lei-tcheou-fou, un dérivé hok-lo. L'administration est répartie en trois circonscriptions : La première comprend six *huong*, 65,100 hab., 220 villages et 328 kmq.; le chef-lieu est Tche-k'an. La seconde est subdivisée en deux huong, 60,600 hab., 305 villages; 232 kmq.]

e station

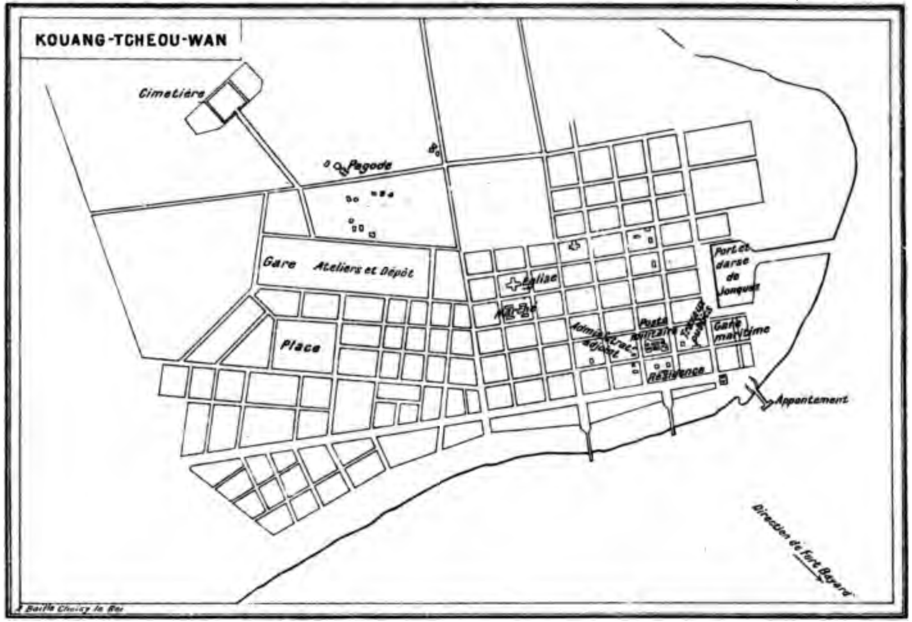
KOUANG-TCHEOU-WAN
Cimetière
Pagode
Gare
Ateliers et Dépôt
Place
Eglise
Administrat. adjoint
Résidence
Port et darse de Jonques
Gare maritime
Appontement
Direction de Fort Bayard

chef-lieu, P'o-tao *(l.)*. La troisième comprend les îles Tong-haï et Nao-tcheou : 54,200 habit., 284 villages, 288 kmq. ; une résidence administrative à Tan-chouei (Nao-tcheou).

Les établissements français se sont élevés au N. de la baie sur les deux rives d'un large goulet qui s'étend sur une longueur de 35 kil. à l'intérieur : *Haï-t'eou* (Hoï-tao, *c.*) ou Fort-Bayard, à l'O. est déjà une cité avec ses nombreux casernements et son église flanquée de tours de 25 mètres de haut ; *Kouang-tcheou-p'ou*, ou Port-Doumer, sur la rive E. est la ville commerçante et le chef-lieu de la colonie : c'est là que doit être construit le port et qu'aboutira le chemin de fer du Si-kiang.

Le trafic maritime de la colonie représente déjà 12 millions de francs, mais le commerce est encore entre les mains des Chinois et se fait principalement à *Tch'e-k'an* (Tchek-hom, *c.*), près de la frontière N. du territoire concédé.

Excursions : De Hoï-tao, *c.*, à Tche-kan, bonne route. 14 kil. — Au lac de la Surprise, 4 h. à l'aller. Le palanquin 50 cents à 1 piastre pour la journée. — De Port-Doumer à Po-tao, *c.*, 10 kil., bonne route.

Navigation : *Cie de nav. tonkin.*. Sur Hong-kong, ou sur Hoï-hao et Haï-phong, tous les 14 jours.

Les maisons Sculfort et Lemaire ont des services sur Hong-kong, Macao et Canton.

Norddeutscher Ll. Sur Hong-kong ou Hoï-hao, service hebdomadaire.

Maisons françaises : Chaix ; Baudet.

En quittant la baie de Kouang-tcheou, le vapeur marche parallèlement à la côte. Avant d'atteindre les chenaux qui conduisent à Canton, les *Iles St-Jean* dont les deux principales sont *Cheong-tchun*, c., ou *Sancian*, et *Ha-tchun*, c. Ces terres, de formation volcanique, sont élevées et couvertes de bois.

Sancian est la plus importante ; elle possède un mouillage que les Portugais utilisaient dès 1521. En 1551, François Xavier, revenant du Japon, fit escale dans la baie septentrionale que des Portugais appelaient Tamao ; l'apôtre des Indes y revint, à la fin de 1552, dans l'espoir de pénétrer en Chine et faire des conversions ; malheureusement, il n'eut pas le

(1) Cf. Cl. Madrolle : *Les Premiers voyages français à la Chine*. La Compagnie de la Chine, 1698-1719. Paris, 1901, chez Challamel.

temps de mettre ses projets à exécution ; il mourut le 17 février 1553 dans la petite baie de Nim-iu, *c.*, après un séjour de deux mois et demi à Sancian.

Une chapelle, — gothique à l'extérieur, mais mélangé d'art grec à l'intérieur, — fut édifiée sur la tombe de St-François-Xavier ; elle fut inaugurée le 25 avril 1869. Derrière, sur un piédestal de 10 mèt., la statue de Xavier.

Les approches de Hong-kong sont semées d'îles rocheuses : à gauche, les Ladrones par le travers de l'embouchure du Tchou-kiang qui descend de Canton ; à droite, le chapelet des Tai-pong et des Le-ma.

Après avoir laissé dans l'E. la grande Lan-tao, on pénètre dans la rade de Hong-kong ; sur le continent, la cité de *Kao-long*, *c.* (Kowloon, *a.*) ; dans l'île, la ville de **Victoria**, dont les maisons s'échelonnent sur le flanc du rocher, au sommet duquel est le sanatorium du *Peak*.

8. De Kouang-tcheou-wan à Kao-tcheou-fou

118 kil. Le trajet se fait en palanquin. De Kouang-tcheou à Wong-po, 30 kil. Moui-lok, 17. Fa-tchao, 33. Nam-tchang, 15. Kao tcheou-fou, 23.

En quittant *Kouang-tcheou-wan*, on traverse d'immenses plaines. *P'o-t'eou* (Po-tao, *c.*), chef-lieu d'une circonscription française. On quitte le territoire français, puis on arrive à *Wang-p'ou* (Wong-po, *c.*), port fluvial important sur la rivière descendant de Kao-tcheou-fou.

Au S. de ce bourg et sur la rive g., la sous préfecture de **Wou-tch'ouan-hien** (Nge-tchun, *c.*), ville close de murs de 5,800 pieds d'étendue, percés de quatre portes et construits sous le règne du premier empereur Ming (1368 à 1398).

Sous les Han, territoire du hien de Kao-leang. Les Souei lui donnèrent son nom actuel, qui a toujours été maintenu, quoique la sous-préfecture fût rattachée successivement au Kao-leang-kiun, puis au Lo-tcheou (sous les T'ang) et au Houa-tcheou (dynasties Song et Yuan). Depuis 1375, elle ressortit au fou de Kao-tcheou.

Les plaines sont cultivées en rizières, le fleuve se couvre de jonques qui remontent jusqu'à *Moui-lok*, *c.*, grand marché au confluent d'un cours d'eau venant de l'E.

En remontant le fleuve, qui descend de la région montagneuse de Sin-yi-hien, **Houa-tcheou** (**Fa-tchao**, *c*), sous-preture, entourée de murailles de 5.630 pieds de long, pourvues de deux portes et édifiées sous les Song, pendant les années chao-hing (1131 à 1162).

Sous les Han, hien de Kao-leang, dépendant du kiun de Ho-p'ou: sous les Leang, Lo-tcheou et Che-long; de même sous les T'ang; puis (623) Nan-che-tcheou, puis (635) Pien-tcheou, puis Lingchouei-kiun et Hiun-tcheou (905). A l'époque des « Cinq dynasties », fit partie des domaines des Han méridionaux, sous le nom de Pien-tcheou. En 980, les Song inaugurèrent l'appelation de Houa-tcheou, qui devint celle d'un lou sous les Mongols (1278). Les Ming (1370) en firent le Houa-tcheou-fou, abaissé au rang de tcheou, cinq ans plus tard, puis, à celui de hien (1376). Rétabli comme tcheou, en 1384; n'a pas cessé depuis de dépendre, comme tel, du fou de Kao-tcheou.

La vallée, toujours bien cultivée, est peuplée.

Nam-tchang, gros village.

Kao-tcheou-fou (Ko-tchao-fou, *c.*), est la résidence d'un tao-t'ai, d'un préfet et du sous-préfet du Mao-ming-hien. La ville, située sur la rive gauche du cours d'eau, est entourée d'une muraille, construite au commencement du règne hong-wou (1368-1398), ayant une longueur de plus de 3 li; cinq portes.

Sous les Ts'in, faisait partie du Nan-hai-kiun et, sous les Han, du Ho-p'ou-kiun (Kao-leang-hien. Le nom de Kao-tcheau apparaît sous les Leang (502-557); abandonné, puis repris par les T'ang, il ne désigna généralement qu'une partie du département actuel. A l'époque des « Cinq dynasties », dépendance des Han méridionaux. Sous les Song: Kao-leang-kiun. Les Mongols y établirent (1278). le lou de Kao-tcheou, relevant de la province du Hou-kouang. Devenu Kao-tcheou-fou sous les Ming, a toujours été rattaché depuis à la province de Canton.

9. Soua-t'eou (Swa-tow. *a*)

A 30 milles au large, le phare des îles Lamock signale le hâvre de Soua-t'eou dont les feux du cap de Bonne-Espérance et de l'île Double marquent la passe. C'est dans ce dernier îlot, à 5 milles de Soua-t'eou, que se tiennent la douane et les pilotes.
On parle dans cette région un dialecte hok-lo.

Port à l'embouchure du Han, situé dans la sous-préfecture de Tch'eng-hai du Tch'ao-tcheou-fou, sur le 23°21'40" de atit. N. et le 114°19'30" de longit. E. de Paris. 30 000 hab. Cette cité, appelée *Chan-t'eou* dans la langue de Pékin, fut ouverte au commerce étranger en janvier 1860, à la suite des traités anglo-français de T'ien-tsîn des 26 et 27 juin 1858. Le mouvement commercial est de 45 à 48 millions de taëls. D'importantes maisons chinoises trafiquent avec les possessions anglaises des Détroits et avec les Indes hollandaises où de nombreuses colonies de gens de la région de Soua-t'eou sont installées.

Consulats: de France, d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Allemagne.

Les établissements étrangers, principalement les consulats, sont situés à 1 mille en face la cité chinoise dans l'île de Kasisu, *l.*, sur les pentes de collines parsemées de rochers et de bouquets d'arbres. Soua-t'eou est bâtie dans une vaste plaine alluvionnaire, coupée par les bras de la rivière Han, dont le cours supérieur descend du Fou-kien.

Le port est rempli de sam-pan et de jonques aux formes plus effilées que ceux des ports plus méridionaux et aident au déchargement des vapeurs mouillés en rivière. Une des cultures les plus importantes de la région est le sucre, qu'on envoie raffiner à Hong-kong.

A quelques li dans le N.-E., la sous-préfecture de **Tch'eng-hai-hien**, dont les murs, percés de cinq portes, furent construits en 1586 ; cette enceinte a plus de 9.250 pieds chinois de développement.

Sous les Han, territoire dépendant du hien de Kie-yang et, à dater des Tsin, de celui de Hai-yang. En 1563, fut constituée la sous-préfecture actuelle de Tch'eng-hai, aux dépens des deux hien de *Kie-yang* et Hai-yang. Elle relève du Tch'ao-tcheou-fou.

e station

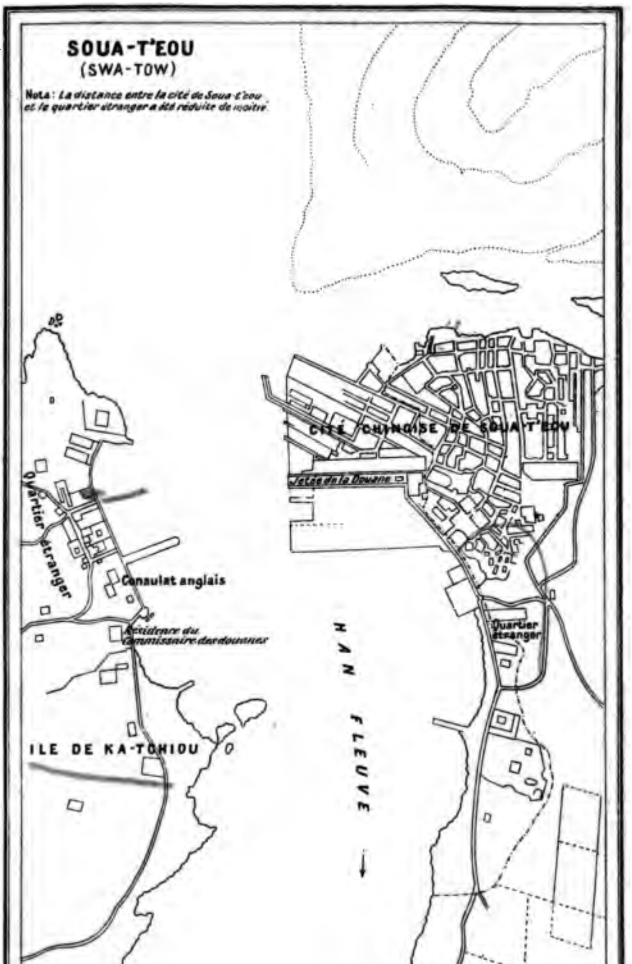
SOUA-T'EOU
(SWA-TOW)
Nota : La distance entre la cité de Soua-t'eou et le quartier étranger a été réduite de moitié
CITÉ CHINOISE DE SOUA-T'EOU
Jetée de la Douane
Quartier étranger
Consulat anglais
Résidence du Commissaire des douanes
Quartier étranger
HAN
FLEUVE
ILE DE KA-TCHIOU

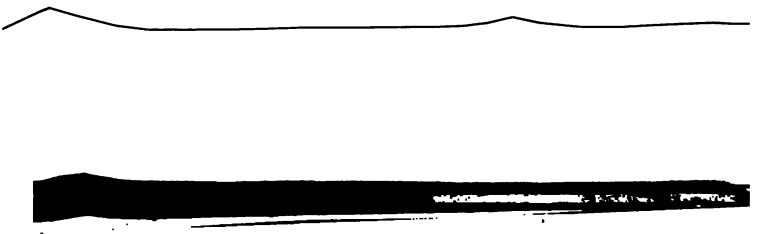

KOUANG-SI

1. Kouei-lin-fou. 49
2. De Kouei-lin-fou à Wou-tcheou-fou 52
3. Long-tcheou-t'ing 54
4. De Long-tcheou à Wou-tcheou-fou 56
5. De Wou-tcheou-fou à Pak-hoi. 65
6. De Wou-tcheou-fou à Kouang-tcheou-wan. . 67
7. De Houai-yuan-hien à Wou-tcheou-fou . . . 69
8. De Hing-yi-fou à Cao-bang. 73

1. Kouei-lin-fou.

d'après le P. RENAULT.

C'est la capitale du Kouang-si, la résidence du gouverneur de la province (Kouei-lin-cheng), du trésorier général, du grand juge, d'un lieutenant-gouverneur (tao-t'ai), du préfet du département du Kouei-lin-fou et du sous-préfet de l'arrondissement du Lin-kouei-hien. Dans ses murs, on a recensé 74.935 hab., dont 15.531 familles, représentant 44.452 hommes et 30.483 femmes. Si l'on ajoute à ces citadins les gens sur les barques, les nombreux mendiants et les individus de passage, on peut admettre que près de 80.000 âmes séjournent dans cette cité; les deux tiers sont originaires du Hou-nan.

Kouei-lin est située à 4.629 li de Pékin, par 25°13' de latitude N. et 6°13 de longit. O. de Pékin.

Sous les Tcheou, territoire des Po-yue et, sous les Ts'in (221 à 207 av. J.-C.), du kiun, ou département. de Kouei-lin. Sous les Han, dépendance du Ling-lin-kiun. Les Wou, en 265 ap. J.-C., y créèrent le Che-ngan-kiun, maintenu par les Tsin et remplacé, sous l'empereur Ming-ti des Song (465-472), par le « royaume » de Che-kien. L'appellation de Che-ngan-kiun fut rétablie sous les Ts'i; celle de Kouei-tcheou lui succède en 540, sous les Leang, et est conservée par les Tch'en. La dynastie Souei crée au tcheou un tsong-kouan-fou, supprimé en 605. Peu de temps après, le Che-ngan-kiun est

ville se développent en terrain plat dans la partie S., tandis que la partie septentrionale est occupée par une pyramide rocheuse surmontée d'une pagode qui domine la ville comme un belvédère. Aux pieds de ce récif s'étend un vaste établissement couvert, destiné aux concours littéraires des aspirants aux grades universitaires, c'est le *Kong-yuan*, compris dans deux enceintes percées de quatre portes chacune dans cet enclos, on remarque la colline Tou-sieou-chan.

Dans le quartier S. sont les ya-men des mandarins, la mission catholique, installée en 1899, de nombreux étangs et, plus au midi, le Siang-pi-chan ; dans le N., le prétoire du grand juge, le bureau du télégraphe et la pagode de Fou-po sur un rocher tombant à pic sur le fleuve.

Au S. de ce temple et dans le prolongement de la Porte de l'E., un pont de bateaux est jeté sur le fleuve et met en communication le faubourg oriental de la ville : c'est là que sont entreposés les bois de bambous descendus de la haute région et les riz.

De Kouei-lin-fou à Yong-tcheou-fou et à Han-k'eou

En amont de Kouei-lin, le fleuve, obstrué par de nombreux rapides, n'est accessible qu'aux petites jonques. On passe devant Ling-tch'ouan-hien et Hing-ngan-hien ; c'est près de cette ville que le Kouei-kiang communique avec le Fleuve Bleu par le Siang-kiang ; les sources de ces cours d'eau sont communes, elles sortent du mont Hai-yang, à la limite de l'arrondissement du Ling-tch'ouan-hien. Malheureusement, les cours supérieurs de ces rivières manquent d'eau pendant la saison sèche et on ne peut y naviguer que pendant la saison des pluies.

Le Siang-kiang est barré également par des rapides ; on voit Ts'iuan-tcheou, puis, après Chan-kio-sseu, on pénètre dans la province du Hou-nan où l'on atteint Yong-tcheou-fou où, dans de meilleures barques, on peut gagner Han-k'eou sur le Yang-tseu.

Le fleuve, appelé tantôt par les Chinois Fou-ho, Kouei-kiang et T'an-ho, fait un coude vers l'E., puis, bientôt, un second pour diriger son cours vers le S.

Ki-yu-t'ang, dans la préfecture de P'ing-lo, hien du même nom.

Li-p'ou-kiang-k'eou et *Lieou-kong-hiu-t'ang ;* ce dernier vis-à-vis l'embouchure d'un cours d'eau baignant les arrondissements de Sieou-jen et de Li-p'ou.

P'ing-lo-fou, au confluent d'une rivière venant de K'ong-tch'eng-hien. Cette cité est la résidence d'un préfet et d'un sous-préfet.

Sous les Tcheou, territoire des Po-yue. Sous les Ts'in, territoire du Kouei-lin-kiun et, sous les Han, du Ts'ang-wou-kiun. Les Wou y fondèrent le P'ing-lo-hien, dépendant du Che-ngan-kiun. Fit partie, sous les Song, du « royaume » de Che-kien. Fut ensuite rattaché au Che-ngan-kiun. En 621, les T'ang y créèrent le Lo-tcheou, qui devint, en 634, le Tchao-tcheou. Vers 742 : Ping-lo-kiun; bientôt redevenu Tchao-tcheou, dépendant du tao de Ling-nan. Au commencement des « Cinq dynasties », dépendance du Hou-nan, puis de la dynastie cantonaise des Han méridionaux. Sous les Song : Tchao-tcheou P'ing-lo-kiun, dépendant du lou Occidental du Kouang-nan. Sous la période ta-to, (1297 à 1307), époque des Mongols, devient le P'ing-lo-fou, relevant du tao du Kouang-si. Dépend, depuis les Ming, de la province du même nom.

Les murs franchissent, au N.-E., la montagne du Phénix ou Fong-houang-chan. Ils ont quatre portes et datent originairement de l'année 625 ap. J.-C.

A partir de ce district, le fleuve change d'aspect. A *Tsong-ning* le Fou-ho s'encaisse peu à peu entre de hautes montagnes. Le courant, qui va toujours croissant depuis la veille, vient se briser sur les bancs de sable de Ma-t'an, en produisant un tourbillon violent.

Les bourgs sont principalement placés sur la rive g.

Tchao-p'ing-hien, dans un coude du fleuve et au confluent d'une petite rivière. Cet arrondissement dépend de P'ing-lo-fou.

Sous les Han, territoire de Lin-ho-hien, dont une partie forma, sous les Leang, le Long-p'ing-hien, rattaché plus tard au Che-ngan-kiun. Devint, sous les T'ang, le Tsing-tcheou, le Fou-tcheou et le K'ai-kiang-kiun; sous les Song, sous préfecture qui, vers 1120, reçut le nom de Tchao-p'ing-hien; supprimée, puis rétablie (1576) et dépendant, depuis lors, du fou de P'ing-lo.

Murailles datant de 1475 environ, percées de trois portes.

Sur les deux rives débouchent de nombreux cours d'eau et, sur les bords, sont élevés des bourgs importants.

comme beaucoup de villes chinoises, de vastes étendues non bâties et même des marais.

Sur la rive opposée, un temple est élevé à *Fou-po* « le Dompteur des flots », surnom du général chinois Ma Yuan. Les mariniers l'invoquent aujourd'hui, en brûlant des bâtonnets d'encens, en vue d'obtenir une navigation facile et un passage des rapides sans incident.

Ma Yuam reçut pour mission de l'empereur Ho, de la dynastie des Han, de vaincre le Tonkin et de déterminer les limites de la Chine. Ce général avait plus de soixante-dix ans lorsqu'il partit en expédition contre le pays de Kiao-tche; il fit prendre pour la première fois la route du Kouang-tong à une armée navale et envahit le Tonkin en l'an 41 pour y réprimer l'insurrection fomentée contre la dynastie chinoise par deux femmes, Trung Trac et Trung Nhi, qui trouvèrent la mort sur le champ de bataille. Ma Yuan vainquit les révoltés en 42 de notre ère, pacifia le pays et dressa sur la frontière des colonnes de bronze, dont l'emplacement est aujourd'hui un sujet de controverse. Depuis lors, les limites de l'Annam ont peu varié. Ma Yuan fut décoré du titre de « Maréchal dompteur des flots ».

Excursions. — De Long-tcheou rayonnent de nombreuses voies pour gagner le Tonkin; les unes sont fluviales, les autres terrestres.

1° Sur LANG-SON, par P'ing-siang-tcheou, en 2 jours. On remonte le Li-k'i-chouei jusqu'à *Hia-chouei-t'an*, puis la route prend la direction du S.; le 1er j., on arrive à **P'ing-siang-tcheou.**

Ce bourg est le chef-lieu d'un district indigène, la résidence d'un chef de race thai (t'ou) et le centre de la défense militaire de la frontière chinoise du Kouang-si.

La frontière est limitée par une muraille de 1.190 pieds de développement (370 m. env.), élevée par les Chinois entre des récifs calcaires; c'est la « Porte de Chine des Français », *Tchen-nan-kouan* ou *Ta-nan-kouan* des Chinois et *Nam-quan* des Annamites. La station est à l'Est.

Le 24 février 1885, le lendemain du combat de Dong-dang, les Français, conduits par le général de Négrier, firent sauter la Porte à 2 h. 1/2 de l'après-midi, tandis qu'à proximité on plaçait un écriteau en caractères chinois : « Ce ne sont pas les murailles de pierres qui protègent les frontières, mais l'exécution des traités ».

De la porte de Chine à Lang-son, 18 kil. en chemin de fer

Dong-Dang, Van-uyen-chau des Annamites, (hôt.-rest. *Weber*) est à 8 kil. de Nam-quan; c'est le chef-lieu d'un secteur militaire.

Au 9e kil., *Tam-luong*, 12e kil., *Quan-ho*.

16e kil. **Ky-lua** (Ki-loua). Marché tho.

En 1886, les Français occupèrent la batterie qui couronne le

mamelon et infligèrent, le 28 mars de la même année, une défaite aux Chinois qui tentèrent l'assaut de la redoute.

A 1 kil. de la station, les **Rochers de Kylua**, où, dans une des nombreuses et vastes cavités de ces récifs calcaires, se trouve la *Pagode des Trois Génies*. (Voir GUIDE DE L'INDOCHINE.)

18e kil. **Lang-son**, chef-lieu du 1er territoire militaire. **Hôt. *de la Poste.***

Pousse. La course, 5 cents. La course à Kylua, 8 cents. Une heure, 15 cents. Les heures suivantes, 10 cents.

2e Sur CAO-BANG, par le fleuve Ki-yi-ki, le Song-bang-giang des Annamites. Trajet en 6 à 10 jours à la montée, en 4 jours à la descente.

On franchit la frontière près du poste de *Chouei-k'eou-kouan*.

Cao-bang, chef-lieu du 2e territoire militaire.

4. De Long-tcheou à Wou-tcheou-fou.

PAR LE FLEUVE

De Long-tcheou-t'ing à T'ai-p'ing-fou, 3 j.; à Nan-ning-fou 4 j.; à Suin-tcheou-fou, 11 j.; à Wou-tcheou-fou, 2 j.; soit 20 j. A Wou-tcheou, on trouve des vapeurs qui vont en 2 j. à Canton. A la montée de Canton à Long-tcheou, il faut de 30 à 40 j. de jonque.

Le voyage a lieu à bord d'un bateau à fond plat, appelé ho-t'eou « tête de rivière »; il y a des embarcations de plusieurs tailles et, par conséquent, de différents tirants d'eau. Le prix d'affrètement est de 50 à 200 piastres; les plus grands bateaux ont une douzaine de mariniers. Emporter son matériel de literie et une moustiquaire, sa batterie de cuisine, ses provisions, avoir un cuisinier et un autre boy pouvant interpréter la langue cantonaise.

La langue employée est le cantonais; cependant, dans quelques cités on trouve des bourgeois s'exprimant dans le dialecte du sseu-tch'ouan (dérivé pékinois). Dans les campagnes on parle, selon les populations, thai ou yao. On rencontre parfois des colonies hac-ka.

Le fleuve sur lequel on navigue est un bras du Si-kiang. A Long-tcheou, les deux cours d'eau venant du Tonkin, l'un de Cao-bang, l'autre de Lang-son, forment le Long-kiang; ce nom ne se maintient pas longtemps: il devient bientôt le Li-kiang, terme qu'il changera, entre T'ai-p'ing et Nan-ning, en Tso-kiang « rivière de gauche », puis au delà jusqu'au Si-kiang, ce même lit prend le nom de Nan-ho.

Long-tcheou.

Le fleuve étroit et tortueux est peu profond; de petits rapides le coupent.

A droite, il reçoit le Ming-kiang qui vient de la chaine de Che-wan-chan; cette rivière mène à la sous-préfecture de Nin-min-tcheou (ou Sseu-ming-tcheou) et les bateaux chinois remontent jusque-là.

Le Houa-chan s'élève à pic sur le fleuve: ses formes sont tellement bizarres que, d'après un dicton populaire, il représenterait le cheval de bataille de Houang Tch'ao, guerrier fameux qui vivait sous les T'ang en 880.

Sur la gauche, le Kou-yong-kiang, dont un des bras occidentaux traverse une fraction du territoire de Cao-bang, au Tonkin.

T'ai-p'ing-fou, 10.000 hab., sur la rive gauche, est le chef-lieu d'une préfecture frontière habitée par des gens de race thai, appelés par les Chinois T'ou (Tho des Annamites); un recensement fait au XVIIIe siècle donnait 90,000 inscrits (soit env. 400.000 h.) à ce département.

Sous les Tcheou, territoire des Po-yue et, sous les Han, dépendance du kiun de Yu-lin. Réoccupé par les populations indigènes, après l'avènement des Tsin, il devint, sous les T'ang, un ki-mi-tcheou dépendant du tou-tou-fou de Yong-tcheou. Les Song en firent d'abord le tao de Tso-kiang, puis y établirent un T'ai-p'ing-tchai, relevant de Yong-tcheou. Les Mongols y créèrent le lou de T'ai-p'ing, ressortissant au Tso-kiang-tao. Le premier empereur Ming en fit, en 1369, le fou de T'ai-p'ing, dépendant de la trésorerie du Kouang-si.

La zone voisine du Tonkin formait autrefois la marche de Tsien-long-t'ong et avait appartenu à l'Annam. Les Song en firent un département dont ils confièrent l'administration à un chef thai; mais, vers la fin du XIVe siècle les Ming supprimèrent cette administration et le Tsien-long redevint une marche aborigène, régie par des chefs indigènes dont les arrondissements sont appelés t'ou-tcheou. Ils dirigent encore les districts thai de Sseu-tcheou, de Sseu-ling-tcheou, de Chang-che-tcheou, de P'ing-siang-tcheou, de Chang-hia-tong-tcheou, de Ngan-p'ing-tcheou, etc.

La ville est ceinte d'une muraille de 3 kil. de tour, au delà de laquelle déborde un faubourg, mais les maisons, en briques ou en torchis, sont petites et basses, les rues étroites, les boutiques peu achalandées.

Les environs de T'ai-p'ing-fou ont de la verdure; parmi les cultures, l'arbre à coton domine et se distingue de loin à ses fleurs rouges.

Puis les habitations deviennent de plus en plus rares; les coteaux sont dépouillés de leur végétation et laissent voir des roches calcaires.

Sur la rive droite, **Sin-ning-tcheou**, sous-préfecture.

San-kiang-hiu (Sam-kong-hu, *c.*) « village des trois fleuves », likin, à la jonction du Tso-kiang et du Yeou-kiang, ce dernier conduisant au Yun-nan; le cours d'eau porte alors le nom de Si-kiang.

Des briqueteries; puis les hauteurs s'abaissent et, dans une vaste plaine, de nombreuses plantations et des cultures variées. Des villages, d'aspect aisé, disparaissent à demi dans les bouquets de banyans, de noyers et de pins.

Nan-ning-fou, 30,000 hab. et chef-lieu de département, est à 122 m. d'alt.; la ville est située sur la rive gauche du fleuve par 22° 43' 12" de latit. et par 105° 43' de longit. E. Un décret impérial de février 1899 a déclaré cette cité ouverte au commerce étranger.

Siège du vicariat apostolique du Kouang-si depuis 1899 (missions étrangères de Paris). Ecole française (collège Bertholet).

La ville est entourée d'une enceinte murée quadrangulaire, d'une étendue d'un kil. et demi, percée de portes aux quatre points cardinaux. Les maisons, presque toutes en briques, sont assez bien construites. C'est l'une des rares villes qui aient échappé aux dévastations des rebelles T'ai-p'ing, dont le mouvement insurrectionnel commença à ses portes en 1849. L'espace compris entre les murailles et le fleuve est occupé par les faubourgs. Les jonques de commerce sont amarrées le long de la rive, soit en bordure des faubourgs, soit devant Ting-tseu-hiu, grand village étendu sur le rivage opposé. Ici le Si-kiang a cinq mètres de large.

Nan-ning est l'entrepôt général de tous les produits de la partie S.-O. de la province, ses voies principales de communications sont celles vers Long-tcheou et le Tonkin, vers le Yun-nan par Pe-se, vers Wou-tcheou, toutes trois au moyen des cours d'eau, enfin celle vers Pak-hoi s'effectue par chemin de terre.

Sous les Tcheou, territoire des Po-yue et, sous les Ts'in, dépendance du Kouei-lin-kiun; forma, à l'époque des Han, deux hien rattachés au Yu-lin-kiun. Appartint aux Wou, pendant la période des « Trois royaumes ». Forma, en 318 de notre ère, le kiun et le hien de Tsing-hing; la seconde de ces circonscriptions fut seule conservée par les Souei et rattachée au kiun de Yu-lin. En 621, les T'ang y fondèrent le Nan-tsin-tcheou, qui devint bientôt (632) le Yong-tcheou. Transformé en tou-tou-fou (666, puis en Lang-ning-kiun (742), le pays forma, en 755, le Yong-kouan king-lio-che, puis (758) de nouveau le Yong-tcheou, dépendant du tao de Ling-nan. La dynastie cantonaise des Han méridionaux en fit le kiun-tsie-tsou, ou gouvernement militaire, de Kien-wou. Les Song conservèrent les deux dernières désignations, y ajoutèrent celle de Yong-ning-kiun et formèrent un tou-tou-fou, dépendant du lou Occidental du Kouang-nan. Les Mongols, en 1324, créèrent le Nan-ning-lou, relevant du Kouang-

si-tao. C'est à l'avènement des Ming, au milieu du XIV[e] siècle, que le fou de Nan-ning fut définitivement constitué.

Au-dessous de Nan-ning, le fleuve continue sa marche imposante, mais la navigation y est difficile par suite des nombreux et dangereux rapides ; on en compte soixante-huit, d'inégale longueur, jusqu'à Wou-tcheou.

Sur la g., une chaîne de collines qui prend un moment l'aspect d'une tête de rhinocéros, d'autant plus que, sur ce qui tient lieu des naseaux de l'animal, s'élève la tour-pagode de la préfecture, qu'on pourrait, avec de la bonne volonté, prendre pour sa corne.

La rivière de Na-tch'eng sur la droite ; non loin de là, le *Lieou-jen-tong*. C'est une pierre noirâtre, d'environ quatre pieds de haut, ressemblant assez au buste d'un homme qui regarderait dans la direction de l'Est ; au-dessous se trouve une caverne.

Tchang-t'ang-hiu, marché, se présente pittoresquement, sur la droite, adossé à une colline avec, à ses pieds, une rive encombrée de roches ; le fleuve forme là comme une petite baie qui sert de port au marché.

A un coude, le lit du Kiang se resserre, près *Lou-k'ing-hiu*, la hauteur atteint une quinzaine de mètres et forme un mur tapissé de gazon et d'arbustes.

Ts'ien-li-t'an « Rapide des mille li » ou encore *Si-ma-t'an* « Rapide de l'abreuvoir ».

Une station de likin, puis **Yong-chouen-hien**, chef-lieu d'arrondissement, et petite ville de 5,000 âmes sur la droite du fleuve. La cité est dominée par une pagode à sept étages, dont le vieux mur d'enceinte, pareil aux fortifications du moyen âge, couvert de plantes grimpantes et de buissons, surplombe le Si-kiang.

Cette agglomération sent la ruine et l'abandon ; on y remarque le temple de Confucius, badigeonné en rouge.

Sous les Han, territoire du hien de Ling-fang. Les T'ang y établirent, vers l'an 646, le Yong-ting-hien et le Louan-tcheou, puis le Yong-ting-kiun. Appartint à la dynastie cantonaise des Han méridionaux, au milieu du X[e] siècle. Le nom de hien de Yong-chouen remonte à l'an 1068, sous la dynastie Song. Pendant longtemps dépendante du Heng-tcheou, la sous-préfecture ressortit au fou de Nan-ning depuis 1377.

Nieou-kin-t'an « Rapide du Nerf de Bœuf », puis celui du *Mo-mien* « de la Meule ».

Le pays situé sur la droite est peuplé de Tchouang, race autochtone dont les groupements les plus nombreux habitent le Sud-Ouest du Kouei-tcheou.

Nan-hiang, li-kin et marché, commande une route allant à Pak-hoi sur le golfe du Tonkin.

Le « Rapide des 36 li » est coupé par deux îlots.

Heng-tcheou, chef-lieu d'arrondissement du Nan-ning-fou, dans une plaine ondulée, bornée par un amas confus de collines qui s'élèvent peu à peu et se terminent par des hauteurs de mille mètres d'altitude. Ici le fleuve a 360 mètres de large. Sur ses bords, un long faubourg est protégé contre les inondations par une digue en pierres sèches. L'aspect de la ville ne parait guère florissant; cette cité a beaucoup souffert lors des troubles qui accompagnèrent et suivirent la rebellion des T'ai-p'ing.

Sous les Han, territoire des deux kiun ou départements de Yu-lin et de Ho-p'ou; sous les T'ang, Kien-tcheou (621) et Heng-tcheou (634), nom qui s'est maintenu jusqu'à nos jours, après d'assez nombreuses vicissitudes.

Excursion aux environs, aux sources de *Kou-la-chouei*, renommées pour leurs propriétés bienfaisantes; elles sont parfumées.

Des récifs calcaires apparaissent nombreux, couverts d'une végétation envahissante dans laquelle se nichent quelques pagodes.

Ta-t'an « le Grand Rapide ».

Ts'ai T'ing-lan, un voyageur chinois, décrit ainsi ce dangereux passage :

« L'eau se précipite avec la rapidité d'une flèche, bouillonne, tourbillonne: il est impossible de maintenir le bateau en ligne droite. De l'eau sortent des rochers aigus comme les dents d'un tigre : le bateau jeté tantôt à droite, tantôt à gauche, dispute sa route à l'onde courroucée et heurte souvent les rochers. Les sifflements, les bruits des eaux, les chocs, tout assourdit l'oreille. »

« Les deux rives sont bordées de charmantes collines, dit Bons d'Anty, et, à droite; au milieu d'un paysage à souhait, s'élève le temple du général Fou-po (Ma Yuan). C'est à son influence que les bateliers attribuent leur heureuse navigation. Après avoir monté un haut perron, on se trouve sur une terrasse précédant le temple et planté de fort jolis arbres, banyans, pins, érables, etc. On remarque dans ce petit *lucus* une espèce de palmier, le *Kouang-lang*, dont les fruits pendent en grappes jaunâtres le long du tronc. Cet arbre appartient au genre *caryota* et son bois est très estimé des fabricants de chaises à porteur qui en font des brancards. La pagode

elle-même se compose de trois rangées de bâtiments en bon état de conservation et très propres. Les inscriptions d'usage recouvrent ses murs et ornent les chambranles des portes. Dans les cours, on remarque des bronzes, brûle-parfums, etc., très anciens et de dimensions colossales. »

D'après Colquhoun *(Autour du Tonkin)* et Imbault-Huart, voici la cérémonie des prières à l'Esprit des rapides : « Tout l'équipage s'assemble à la proue : on apporte un plateau où se trouvent disposées, dans un ordre symétrique, six petites tasses de vin de riz, un paquet de prières imprimées sur papier doré, du thé et du gingembre. Le pilote qui officie s'agenouille devant le plateau, se prosterne religieusement à plusieurs reprises, puis, se retournant, prend un coq des mains du capitaine. Il lui coupe lentement le cou et tient le pauvre volatile de telle façon que quelques gouttes de sang tombent sur le papier doré et dans quelques tasses de vin. Le contenu des tasses est ensuite répandu, goutte à goutte, sur différentes parties du bateau, et quelques plumes du coq sont attachées à la proue. Puis le sacrificateur se prosterne de nouveau trois fois et se retire, suivi de l'assistance, emportant la dépouille de la victime, avec laquelle l'équipage fait ensuite bombance. Quelquefois les mariniers vont à terre, au temple, pour remercier l'Esprit du concours favorable qu'il leur a donné (ils brûlent alors sur l'autel des petits bâtonnets d'encens et se prosternent plusieurs fois devant l'image), ou pour le consulter sur l'issue du passage du rapide. Alors, un des hommes de l'équipage prend un étui de bambou, déposé sur l'autel, qui contient de longues et fines brindilles de bois, toutes numérotées. Il s'agenouille sur une natte, joint les mains, frappe trois fois la natte de son front, puis secoue doucement l'étui jusqu'à ce que l'une des brindilles s'en échappe et tombe à terre. Le prêtre constate le numéro sorti et remet au batelier une feuille de papier portant le même numéro, sur laquelle sont imprimés quelques vers. Si, parmi les caractères de ces phrases, peu intelligibles à l'esprit inculte du marinier, il y a ceux qui signifient « paix » et « sécurité », l'équipage ne doute pas un seul instant que le présage ne soit favorable, et qu'il ne soit certain de triompher du péril. »

Quelques petits rapides.

Près *Hiang-kiang-hiu*, la rivière de Pai-che porte des bateaux d'assez fort tonnage et prend ses sources près du fleuve qui descend sur Pak-hoi.

Wa-t'ang (Nga-t'ang); derrière se montrent des collines boisées.

Sur les hauteurs, des « tours à fumée » en pierre, de trois mètres d'élévation ; on les dit très anciennes.

Un rapide, et au confluent d'une petite rivière avec le Kiang, **Kouei-hien**, (Kouai-yun, *c*), 12,000 habitants, chef-lieu d'arrondissement de la préfecture de Siun-tcheou-fou.

Les Han y établirent le Yu-lin-kiun et le Pou-chan-hien. En 523, les Leang en firent le Nan-ting-tcheou et les T'ang, en 621, le Nan-yin-tcheou, puis le Kouei-tcheou et le Houai-tso-kiun. Sous les Mongols, le Kouei-tcheou dépendit du tao du Kouang-si et, en 1370, les Ming fondèrent le Kouei-hien actuel qui n'a cessé, depuis lors, de dépendre du Siun-tcheou-fou.

La ville est murée; son faubourg le long du fleuve est assez étendu et, sur la rive, ont été élevées des maisons sur pilotis pour échapper à l'inondation.

En amont, la Salle des examens, et le temple de Confucius peint en rouge et que précèdent deux arcs en pierre. En aval, des pagodes parmi lesquelles celle de la « Mère des Dragons » et celle de la « Chaîne orientale » ; sur la rive opposée, deux tours, une à neuf étages a le nom bizarre de « Navet tortu », l'autre aurait été élevée en reconnaissance du perfectionnement apporté dans la culture intellectuelle des habitants de l'arrondissement et des succès remportés par quelques-uns d'entre eux aux examens. « Ces tours et ces pagodes dit Bons d'Anty, sont, d'après les bateliers, d'excellents guides et, en même temps, sont censées « propitiatrices » pour les génies et les diverses influences qui président à la navigation sur le fleuve ».

On cite d'immenses étangs poissonneux que l'on fait remonter à la plus haute antiquité si, comme l'affirment les habitants, ils ont été creusés par Sie-tiao, magistrat du royaume de Wou, un des Lie-kouo, états fédérés, contemporains de la grande dynastie des Tcheou, 651 avant Jésus-Christ.

Des bouquets de pins, puis des collines de grès rouge ; sur la rive gauche et au loin, la chaîne de Pei-che-chan (Pak-chek-chan) « monts à pierre blanche ».

Sin ou **Siun-tcheou-fou**, (Tsam-tchao, *c.*) préfecture du Kouang-si, relevant de la lieutenance (*tao*) du Yeou-kiang; c'est également la résidence du sous-préfet du ***Kouei-p'ing-hien.***

Ce territoire fit partie, sous les Ts'in (221 à 206 av. J.-C.), du kiun de Kouei-lin puis, sous les Han, de celui de Yu-lin ; sous les Leang (502-557), il forma l'arrondissement de Kouei-p'ing-hien, qui devint, au temps des « Cinq dynasties » (907-959) le tcheou de Siun-tcheou et appartenait aux Han méridionaux. Sous les Yuan, il forma un « lou », expression qui fut changée en celle de « fou » sous les Ming; le territoire porte, depuis 1370, le nom de Siun-tcheou-fou, et comprend les arrondissements de Kouei-p'ing-hien, de P'ing-nan-hien, de Kouei-hien, et de Wou-siuan-hien.

La ville s'appuyait primitivement sur le Sseu-ling-chan; ce fut sous les Song, sur la fin du règne de Jen-tsong-Hoang-ti (1022-1063), que la cité fut reportée dans la plaine. On l'entoura d'une levée de terre qui fut remplacée, en 1467, par une muraille, en briques, haute de vingt pieds, épaisse de douze; son étendue est de 3 kil.; elle est percée de six portes.

Sin-tcheou, 30,000 habitants, est bâtie sur un promontoire, au confluent du Hong-chouei-kiang ou Pei-ho (Pak-ho, *c.*) et du Si-kiang. Elle a deux faubourgs importants, un sur chacun des cours d'eau; celui qui s'étend le long du Si kiang s'élève sur une berge dont le soubassement est formé d'énormes rochers amoncelés les uns sur les autres dans un beau désordre. Quelques constructions se montrent sur le bord du fleuve; un pont jeté sur un torrent devant l'une des portes de la ville ; puis le club des Cantonais.

A droite, une pagode à 8 étages

Le Si-kiang change bientôt de direction, après avoir fait du Nord-Est, il se dirige vers le Sud-Est, une fois après avoir dépassé Ta-kouang-kiang (Dai-wong-kong, *c.*) et son li-kin.

Le fleuve est encombré de bancs de sable ou de galets. Le principal est celui de Kien-kiang, au bout duquel se trouve une voûte de pierre, appelée Tchang-k'eou « large gueule ».

P'ing-nan-hien, sur la gauche, est un chef-lieu d'arrondissement de 5,000 habitants, dépendant de la préfecture de Sin-tcheou-fou.

Sous les Han, territoire de la sous-préfecture de Mong-ling, dépendant de Ts'ang.wou. Devint, sous les T'ang, le tou-tou-fou de Kong-tcheou (633), auquel le P'ing-nan-hien fut bientôt substitué; dépendait, sous les Mongols, du lou de Siun-tcheou et relève, depuis les Ming, du fou ou département de 1re classe du même nom.

Sur les rives, des fours à chaux et à briques.

Wou-lin-hiu où débouche une rivière menant au marché de Tai-wou, à 8 kilomètres du fleuve.

Les berges s'élèvent ; on arrive au *Nan-cho-t'an* « Rapide du Serpent du Sud », ainsi nommé à cause des replis nombreux du chenal praticable.

Po-ma-hiu, li-kin. Sur la pente de la montagne et vis-à-vis ce bourg, une jolie pagode blottie dans un nid de verdure.

Mong-kiang (Mong-kong, *c.*), li-kin, est placé au confluent d'un petit cours d'eau venant de la sous-préfecture de Yong-ngan-tcheou.

T'eng-hien (Tang-un, *c.*), chef-lieu d'arrondissement dépendant du Wou-tcheou-fou, au débouché du Kien-kiang, permettant aux marchandises de se rendre par eau non loin de Yu-lin-tcheou et delà sur Pakhoi.

Sous les Han, territoire du Mong-ling-hien. A la fin du VI^e^ siècle, sous les Souei, apparaît le nom de T'eng-tcheou, qui fut abandonné, puis repris par les T'ang, en 621 ; le fondateur de la dynastie Ming lui substitua Kouei-hien (1378), qui s'est maintenu, ainsi que le rattachement à la préfecture de Wou-tcheou.

Murailles reconstruites en 1406 et percées de quatre portes.

Le hien de T'eng, principalement au S. du kiang, s'étend sur 96 li de l'E. à l'O. et 136 du N. au S. Il est divisé en 3 siang, 6 hiang, 46 tou, comprenant 1471 villages et 4 marchés.

Plusieurs petits rapides ; le dernier est le *Si-ma* « Bain des chevaux » ; c'est le 68^e^ depuis Nan-ning-fou.

Sur la dr., une tour élevée.

Au milieu du fleuve, l'île de Tch'ang-tcheou, habitée et bien cultivée.

Dans cette région, les mirages sont fréquents, principalement vers le mont Tong-si-yen. Les habitants, qui sont très superstitieux, racontent que le fameux guerrier Tchao T'o, prince de Yue, après s'être rendu indépendant sous Ts'in Che-houang-ti, enterra son épée dans la montagne, et que c'est l'esprit qui s'en échappe sous forme de vapeurs.

Wou-tcheou-fou, au confluent du Fou-ho (Wu-chow, des Douanes, Ngeu-chao-fou, *c.*), 40,000 h., est un chef-lieu de préfecture et la résidence du sous-préfet de Ts'ang-wou-hien. 220 milles de Canton, et à 5 milles de la limite de la province du Kouang-tong.

A l'époque des Tcheou, territoire des Po yue, puis de Tch'ou. Sous les Ts'in (221 à 207 avant J.-C.) dépendait du kiun de Kouei-lin. Au commencement des Han, appartenait au Nan-yue, et Tchao T'o le donna en apanage à son parent Tchao Kouang comme principauté de Ts'ang-wou. En 111 avant l'ère chrétienne, les Han y établirent le kiun ou département de Ts'ang-wou. Devint, en 106 av. J.-C., le chef-lieu du ts'eu-che, ou gouverneur du Kiao-tche (Tonkin). A la fin de la période kien-ngan (vers 220 de J.-C.), appartenait au Kiao-tcheou (Tonkin). Fut ensuite rattaché partiellement au Kouang-tcheou, jusqu'à l'avènement des Souei, qui changèrent le kiun en hien de Ts'ang-wou, le chef-lieu du kiun se trouvant transporté à Fong-tch'ouan. Sous les T'ang apparaît pour la première fois, en 621, le nom de Wou-tcheou, qui, après quelques vicissitudes, s'est maintenu jusqu'à nos jours. En 758, le Wou-tcheou appartenait au tao de Ling-nan. Il fut incorporé, en 950, aux domaines de la dynastie cantonaise des Han méridionaux. Sous les Song, le Wou-tcheou Ts'ang-wou-kiun dépendit du lou Occidental du Kouang-nan Les Mongols, en 1277, y établirent un gouvernement ou ngan-fou-sseu, et, en 1279, firent passer le lou de Wou-tcheou sous la dépendance du tao du Kouang-si. L'érection en fou date de l'époque des Ming. La dynastie actuelle a distrait de son territoire le tcheou de Yu-lin (1725) et quatre sous-préfectures, situées vers la frontière du Tonkin.

Wou-tcheou fut, de 1465 à 1566, la résidence du vice-roi des Deux Kouang (ou de Canton) chargé en même temps des fonctions de gouverneur du Kouang-si.

La révolte des T'ai-p'ing qui prend naissance au Kouang-si n'épargne pas Wou-tcheou ; les rebelles assiègent la ville pendant cent jours en automne 1857. La cité a été ouverte au commerce étranger par la convention du 4 juin 1897. Son commerce est de 7 millions de taëls environ. Consulat d'Angleterre.

Le T'sang-wou-hien s'étend sur 93 li de l'E. à l'O. et 170 li du N. au S. Il est divisé en 11 hiang avec 1402 villages et 8 marchés.

Wou-tcheou est adossée à une chaîne de hauteurs et s'élève dans un angle formé à la jonction du Fou-ho ou Kouei-kiang, qui descend de Kouei-lin-fou, avec le Si-kiang.

En dehors de la ville murée, officielle, s'étendent deux faubourgs sur les rives des deux cours d'eau. C'est un fouillis de maisons traversé par des artères populeuses, tortueuses et étroites; c'est là qu'est concentré tout le commerce qui fait de Wou-tcheou la cité la plus commerçante du Kouang-si.

Parmi les curiosités de la ville, on cite la pagode de *Pin-kin-sseu*.

5. Wou-tcheou-fou à Pak-hoi.

Trajet en sam-pan, sauf de Pei-lieou-hien à Fou-mien-hiu, où pendant 90 li on suit la route de terre.

De *Wou-tcheou* on remonte le Si-kiang, pendant 60 li, jusqu'à **T'eng-hien** (T'ang-un, *c.*) (R. 4) au confluent du Kien-kiang ; on remonte cette rivière, grossie à dr. et à g. d'affluents nombreux.

A *Kiang-k'eou-hiu* (Kong-haou-hu, *c.*) on rencontre la route de terre qui vient de Wou-tcheou.

Sur la rive g., *Che-li-hiu* (Chap-li-hu, *c.*), puis **Yong-hien** (Yong-un, *c.*), ou Jong-hien, chef-lieu d'arrondissement de la préfecture de Wou-tcheou-fou.

Sous les Han, territoire du hien de Ho-p'ou, dépendant du Ho-p'ou-kiun. Le nom de Yong-tcheou fut usité sous les T'ang, les Song et aussi sous les Yuan, qui firent de cette circonscription un lou. Les Ming, en 1377, supprimèrent la sous-préfecture de P'ou-ning, qui en dépendait dans la ville même, et remplacèrent le tcheou par le Yong-hien, ressortissant depuis lors au Wou-tcheou-fou.

L'arrondissement de Yong est divisé en 16 li ou cantons avec 9 marchés et 193 villages ; son étendue est de 100 li de l'E. a l'O., et de 80 du N. au S.

Si-chan-hiu (Sai-chan-hu, *c.*).

Pei-lieou-hien (Pak-laou-un, *c.*) sous-préfecture du département de Yu-lin-tcheou.

Sous les Han, territoire du hien de Ho-p'ou. Les Ts'i, en 488 ap. J.-C., y créèrent le kiun ou département de Pei-lieou, remplacé un peu plus tard par le hien du même nom. Les T'ang y établissent (621) le T'ong-tcheou, puis (634) le Jong-tcheou, transporté ultérieurement à P'ou-ning-hien (le Jong-hien actuel). La sous-préfecture de Pei-lieou, qui en relevait sous les Song et les Yuan, fut, en 1377, placé sous la dépendance du Yu-lin-tcheou. Il en est de nouveau ainsi depuis 1725, après qu'elle eut été rattachée au Wou-tcheou-fou par les premiers empereurs mantchous.

Le hien de Pei-lieou a une étendue de 48 li de l'E. à l'O. et de 151 du N. au S. Il se divise en 16 cantons comprenant 939 villages et 15 marchés.

La rivière peut être remontée beaucoup plus haut jusqu'à P'ing tch'eng, mais, pour se rendre à Pak-hoi, il faut prendre à Pei-lieou la route de terre jusqu'à Fou-mien (90 li).

Après Pei-lieou, on passe un petit cours d'eau sur un pont.

Il y a 60 li en route jusqu'à **Yu-lin-tcheou** (Wat-lam-tchao, *c.*), chef-lieu d'un département de 2e cl., sur la rive dr. d'un affluent de la rivière qui débouche à Pak-hoi.

Dans l'antiquité, territoire des Po-yue et, sous les T'sin, du kiun de Kouei-lin. Depuis les Han jusqu'aux Tsin, fit partie des deux kiun de Yu-lin et de Ho-p'ou. Devint le Nan-lieou-kiun, puis le Ting-tch'ouan-kiun. Les T'ang y établirent, en 621, le Nan-lieou-hien, dépendant de Jong-tcheou. Sous les « Cinq dynasties », appartint à la dynastie cantonaise des Han méridionaux. Les Mongols le transformèrent en Yu-lin-tcheou. Les Ming, en 1372, supprimèrent la sous-préfecture de Nan-lieou et firent du tcheou une dépendance du Wou-tcheou-fou. Il en fut ainsi jusqu'en 1725, époque à laquelle celui-ci fut constitué en tche-li-tcheou, c'est-à-dire en tcheou ne relevant que des autorités supérieures de la province. Dépendent de son autorité quatre autres sous-préfectures.

Yu-lin-tcheou forme également un arrondissement dont l'étendue est de 66 li de l'E. à l'O. et 110 du N. au S. Ce territoire est divisé en 4 lou comprenant 2,649 villages et 20 marchés.

A 30 li de là, *Fou-mien-hiu* (Fok-min-hu, *c.*), sur la rivière qui vient de Hing-ye-hien (Hing-nip-un, *c.*) ; le cours d'eau est navigable en cet endroit; on descend le fleuve jusqu'à la mer.

Kiong-k'eou-sin (Kong-haou-san-hu) au confluent d'une rivière venant de Cha-hou.

Po-pai-hien (Pok-pak-un, *c.*), sous-préfecture du Yu-lin-tcheou.

Sous les Han, territoire du Ho-p'ou-hien. Les T'ang, en 621, y formèrent le Po-pai-hien, puis le Pai-tcheou. Devint, vers 742, le

kiun de Nan-tch'ang. Sous les Song, le Pai-tcheou fut supprimé, après avoir été rétabli, et le Po-pai-hien placé sous la dépendance du tcheou de Yu-lin. Il en est de nouveau ainsi depuis 1725, après un rattachement temporaire au Wou-tcheou-fou, sous la dynastie actuelle.

Le territoire du Po-pai-hien s'étend sur 120 li de l'E. a l'O. et sur 130 du N. au S. Il comprend 566 villages et 24 marchés répartis en 30 pao.

Ya-chan (A-chan, *c.*). — *Ta-ling*. — Cha-ho-hiu, chef-lieu de canton. — *Pin-ling-ko* (Pok-leng-kok, *c.*).

Che-t'ong (Chek-t'ong, *c.*), après avoir reçu un fort affluent de dr. ; on entre dans la province de Kouang-tong ; le fleuve, Nan-lieou-kiang, prend peu après le nom de Lien-kiang.

Lien-tcheou-fou (Lim-chao-fou, *c.*), préfecture la plus occidentale du Kouang-tong, divisée en quatre arrondissements.

Les murailles ont 8.020 pieds chinois de longueur et sont percées de trois portes. Construites en terre sous les Song, vers 1090, elles furent revêtues de briques vers 1430, sous les Ming.

A l'époque des « Tributs de Yu », confins méridionaux du King-tcheou. Sous les Ts'in, territoire du Siang-kiun. Sous les Han, Ho-p'ou-hien, puis Ho-p'ou-kiun. En 471, les premiers Song y formèrent le Yue-tcheou, dont dépendit le Ho-p'ou-kiun. Ce nom de Yue-tcheou, supprimé, fut rétabli par les T'ang, en 622, puis remplacé (634) par celui de Lien-tcheou. Après avoir formé le tsong-kouan-fou du lou de Lien-tcheou, sous les Mongols, cette circonscription devint, sous les Ming, en 1369, le fou de Lien-tcheou. Placé, peu après, comme simple tcheou, sous la dépendance du Lei-tcheou-fou, elle reprit, en 1381, son autonomie en tant que fou rattaché à la trésorerie du Kouang-tong, puis à la province du même nom.

Pak-hoi (R. 7).

6. Wou-tcheou-fou à Kouang-tcheou-wan.

La route jusqu'à Pei-lieou est S.-E., ensuite S. env.

On suit la rive g. du Si-kiang jusqu'à l'île de Tch'ang-tcheou où l'on traverse le fleuve. Sur la rive opposée *Jong-hiu*.

De *Sin-li* (Sam-li, *c.*) à Sin-p'ou (San-p'ou, *c.*) on remonte une rivière, puis on franchit une ligne de partage des eaux.

No-mi-tong (No-mai-t'ong, *c.*). — Tchang-mou (Tcheong-mok, *c.*), et tout proche, Ts'en-k'i-hien (Cham-k'ai-un, *c.*), sous-préfecture.

Quelques hauteurs, puis l'on traverse un cours d'eau en aval de *Nan-ngan-hiu* (Nam-on-hu, *c.*).

On atteint le Kien-kiang à *Kiang-k'eou* (Kong haou, *c.*)

De Che-li à Pei-lieou-hien, par Yong-hien, la route remonte le Kien-kiang jusqu'à *Ping-lo* (Peng-lok, *c.*), franchit la ligne de partage des eaux. — *Mi-tch'ang* (Mai-tcheung, *c.*).

Lou-tch'ouan-hien (Lok-chun-un, *c.*) à 380 li de Wou-tcheou et à 160 li de Che-tch'eng, est à la source de la rivière qui se jette dans la mer à Ngan-p'ou, dans un pays montagneux et pauvre où la population est portée à la rebellion.

Sous les Han, territoire du hien de Ho-p'ou. La dynastie Tsi (de 479 à 502) y créa le kiun de Lou-tch'ouan, bientôt supprimé et remplacé par le hien du même nom. Celui-ci disparut, puis fut rétabli par les T'ang, en 621, et rattaché, vers l'an 900, au Jong-tcheou. Cet état de choses se maintint jusqu'en 1371, époque à laquelle le fondateur de la dynastie Ming fit dépendre le Lou-tch'ouan-hien du Yu-lin-tchéou. L'empereur Yong-tcheng, en 1725, rétablit cette attribution, qui avait été modifiée au début de la dynastie actuelle. Le hien relevait alors du Wou-tcheou-fou.

Le hien des Lou-tch'ouan est divisé en 18 pao comprenant 302 villages et 9 marchés; il s'étend sur 30 li E.-O. et 120 li N.-S.

Ta-k'iao (Tai-k'iou, *c.*), limite de la navigation. — *Niao-che* (Niou-chek, *c.*).

A *Che-ko* (Chek-kok, *c.*) on a quitté la province du Kouang-si.

Che-tch'eng-hien (Chek-cheng-un, *c.*), sous-préfecture du Kao-tcheou-fou.

Sous les Han, territoire du Ho-p'ou-hien; sous les Song, du Kao-leang-kiun; sous les Leang, du Che-long-hien. Les T'ang, en 622, y créèrent le Che-tch'eng-hien, dépendant de Louo-tcheou. dont le chef-lieu y fut transporté, l'année suivante. Après avoir fait partie des possessions de la dynastie cantonaise des Han méridionaux, le hien et le tcheou furent supprimés et incorporés au Wou-tch'ouan, aux dépens duquel le hien fut rétabli en 1167 et placé sous la dépendance du Houa-tcheou. Il relève du Kao-tcheou-fou depuis 1375.

Souei k'i-hien (Soui-k'ai-un. *c.*).

Les murailles ont 4.700 pieds chinois de tour et sont percées de trois portes. Elevées en 1374, elles ont été restaurées sous le règne de K'ang-hi (1662-1722).

Sous les Han, territoire du Siu-wen-hien. Les Ts'i (479-502) y créèrent les deux sous-préfectures Chan-cha-hien et Tchen-hien. Le T'ie-p'a-hien y fut ajouté en 590. Sous les T'ang (vers 620), le hien de Chan-cha fut supprimé et, en 742, les deux autres circonscriptions furent réunies sous l'appellation commune de Souei-k'i-hien, sous-préfecture qui dépendit du Lei-tcheou. Les Song rétablirent celle-ci, après l'avoir annexée (972) au Hai-k'ang-hien. Elle ressortit, sous les Mongols, au lou de Lei-tcheou et dépend, depuis les Ming, du fou du même nom.

Fort-Bayard (Hai-t'eou), dans le Kouang-tcheou-wan. (V. R. 7. KOUANG-TONG).

7. — De Houai-yuan-hien à Wou-tcheou-fou.

VOIE FLUVIALE

La route de Kouei-yang-fou à Wou-tcheou-fou (voie fluviale. Voir R. 3. KOUEI-TCHEOU) entre au Kouang-si à *Mei-tchai.*

Houai-yuan-hien, dans un îlot, et vis-à-vis le confluent d'un ruisseau. Cette sous-préfecture relève du Lieou-tcheou-fou. Enceinte de 2.600 pieds de long, entourée d'un mur de terre. Quatre portes. La ville qui, au XIV[e] siècle, se trouvait à l'embouchure de la rivière Ta-jong, fut déplacée lors de sa reconstruction, en 1591.

Sous les Han, partie septentrionale du hien de T'an-tchong et territoire des populations Man ou autochtones du Tsa[illegible]-ko. Sous les T'ang, territoire du Yong-tcheou, puis des Man de K[illegible]u-tcheou. Les Song y établirent, en 1105, le Houai-yuan-kiun, puis le P'ing-tcheou et le Houai-yuan-hien. Cette sous-préfecture, supprimée d'abord par le premier empereur Ming (1377), fut bientôt rétablie (1381) et placée sous la dépendance du Lieou-tcheou-fou. Détruite par les aborigènes Yao vers 1560, elle fut reconstituée en 1591 et a été maintenue par la dynastie actuelle.

Tch'ang-ngan; chef-lieu de canton, et port fluvial important qu'atteignent les grosses jonques du Si-kiang.

Feou-cho-hiu, Po-cha, au confluent de rivières.

Yong-hien, sous-préfecture du Lieou-tcheou-fou, sur la rive dr. du cours d'eau qui prend alors le nom de T'an-kiang. Les murailles de la ville ont 9 li de périphérie et sont percées de trois portes.

Sous les Han, territoire du T'an-tchong-hien. Les Ts'i y établirent le hien et le kiun de Ts'i-hi. Sous les Leang: Tong-ning-tcheou, changé, sous les Souei (598), en Yong-tcheou et Yi-hi-hien. Les T'ang firent de la sous-préfecture le Yong-chouei-hien, puis le kiun du même nom. Les Yuan y créèrent un ngan-fou-sseu, puis le lou de Yong-tcheou. La circonscription n'est plus qu'une sous-préfecture depuis les Ming (1377), et ressortit au fou de Lieou-tcheou.

Cha-kong-t'ang, en face le confluent d'un ruisseau venant de l'O.

Ta-pou-hiu. Dans l'E., l'étang du Dragon, *Long-t'an,* au milieu d'un amas de roches.

Lieou-tch'eng-hien, sur la rive g. du T'an-kiang et vis-

à-vis le confluent du Long-kiang venant du King-yuan-fou. Cette sous-préfecture dépend du Lieou-tcheou-fou.

Le territoire actuel de l'arrondissement faisait partie, aux temps primitifs de l'occupation chinoise dans le Nan-yue, du hien de T'an-tchong; sous les Ts'i (479-502), le pays constitua le Long-tch'eng-hien, qui dépendait du kiun de Chen-ngan. Au début de la dynastie des T'ang (618-907), le territoire fut réparti entre deux sous-préfectures, celle de Long-tcheou et celle de Lieou-ling-hien; mais, dès 633 ces deux divisions furent supprimées et le hien de Long-tch'eng fut reconstitué et rattaché au Lieou-tcheou, dont le gouvernement eut son centre, de 1265 à 1370 à Lieou-tch'eng-hien, avant d'être transporté à Ma-p'ing-hien (Lieou-tcheou-fou).

La cité fut ceinte d'une muraille en 1369, réparée et refaite en maçonnerie; elle a 15 pieds de hauteur et 12 d'épaisseur; le périmètre est de 3.502 pieds; trois portes, N., S. et O., donnent sur la campagne et le fleuve.

Excursion: Au N. O., dit Beauvais (le *Kouang-si*), grotte Louan-yin forme une sorte de couloir circulaire. Autour de cette caverne : à l'O. le pavillon Lin-si-ko; au N., le Tan-hia-t'ing, pavillon des nuages vermillons; au S., une terrasse rocheuse avec l'étang du Vase de Pierre, Che-p'en-tch'e; au S.-E., la grotte des Esprits, Houei-sien-yen, où l'on remarquait autrefois un fourneau d'alchimiste, Tan-lou.

Lieou-tcheou-fou, préfecture, résidence du sous-préfet du Ma-p'ing-hien, et du lieutenant-gouverneur (tao-t'ai) du Yeou-kiang-tao (intendant du Cercle du fleuve de droite).

Le territoire de la préfecture actuelle fit partie sous les Ts'in (255-206 av. J.C.) du kiun de Kouei-lin; sous les Han, elle passa sous la dépendance du kiun de Ts'ang-wou (Wou-tcheou), puis, à l'époque des « Trois royaumes » elle fut restituée à Kouei-lin. Après avoir appartenu au kiun de Long-tch'eng (Lieou-tch'eng-hien), elle devint, à partir des Ming (1368-1644), la préfecture du Lieou-tcheou-fou, et eut sous sa dépendance six arrondissements.

La sous-préfecture formait, sous les Han, le hien de T'an-tchong; sous les Souei (581-619), le territoire constitua le hien de Ma-p'ing, qui dépendit quelque temps du Siang-tcheou. Ce fut sous les Ming que la cité devint la résidence du préfet de Lieou-tcheou-fou.

Lieou-tcheou-fou, 28,000 hab., est bâtie, à 130 m. d'alt., sur la rive g., dans une boucle que forme le fleuve, de sorte que la cité est entourée sur ses trois faces par le Lieou-kiang dont la largeur atteint ici 300 mètres. De nombreuses jonques sont accostées le long des faubourgs; quelques-unes ont un tonnage de 30 à 50 tonnes.

La ville est ceinte d'une première muraille en briques, datant de 1378, d'une étendue de 7,480 pieds et percée de

cinq portes ; un second mur, construit en 1545, aboutit à ses deux extrémités au fleuve ; sa longueur est de 5.900 pieds, il est percé de trois portes.

Dans la ville, la colline *Tche-kou-touei* ou « Butte des Perdrix ». Ce mamelon est devant la résidence de l'Inspecteur des Etudes du district. Un dicton prétend que, si une perdrix s'envole de cette butte, il y aura, dans l'année, un Tchouang-yuan (le premier du concours du doctorat) dans l'arrondissement.

Environs : Les alentours de la ville sont dénudés et presque déserts, les champs ne produisent qu'une petite brousse, mais les récifs calcaires, creusés de cavernes, donnent à la région un aspect particulier. On remarque parmi les curiosités naturelles :

Au S., en dehors de la ville, l'étang de *Lo-tch'e* sert à l'irrigation des champs ; à côté se trouve la pagode de Lieou Tsong-yuan.

Au N., le *Pai-lien-tch'e* ou « Etang des nénuphars blancs ». A proximité, le *Tsio-chan* ou « Montagne des Pies » une des plus belles hauteurs du district.

A 3 li à l'O., le *Ngo-chan* ou « Montagne des Oies », d'où tombe une cascade.

A 3 li au S., le *Ta-long-chan* « Mont du Grand Dragon », au pied de la Montagne du Tonnerre, Lei-chan. Aux époques de sécheresse, c'est auprès de cet étang que l'on va dire les prières pour demander la pluie. Tchang Tchong-kien y avait une terrasse pour pêcher des poissons et Lo Siang-san s'y retirait dans la grotte de Long-yin-tong.

A 10 li au S., la source de *Lou-tao-sien*, du pied du Sien-yen « Grotte des Esprits » (d'apr. J. Beauvais. *Kouang-si*).

Le fleuve, en sortant de Lieou-tcheou, fait un brusque coude vers le N.

A 15 li N.-E. de la ville, le *Long-pi-chan* « Montagne du mur du Dragon ». Au milieu de cette hauteur, se trouve une paroi rocheuse, en forme de mur, au pied de laquelle est un rapide. A proximité est une grotte qui porte le nom de *Kouan-tong* « Caverne de la passe ». Un poète de l'époque des Song, T'ao Pi, parlant d'elle, l'appelait *Yen-hia-tong-t'ien* « Grotte céleste des vapeurs et des nuages » (d'apr. Beauvais).

San-men-kiang, bac ; on entre dans le hien de Lo-yong.

Le fleuve fait une boucle vers le S., puis reçoit sur la g., en face *Pei-cha*, la rivière venant de Yong-fou-hien.

Yun-kiang-ts'ouen, à 130 li de Lo-yong-hien ; on entre dans l'arrondissement de Siang-tcheou.

Puis quelques îlots, dont Houang-chouen-tcheou.

Siang-tcheou, sous-préfecture du Lieou-tcheou-fou, située sur la rive g. du fleuve.

En 621, sous les T'ang, le territoire actuel de l'arrondissement forma le tcheou de Siang. Sa circonscription fut, à des époques

diverses, plus ou moins agrandie ou releva d'administrations plus importantes; son organisation n'a plus varié à partir de 1369 (Ming).

Siang-tcheou tire son nom d'un récif calcaire situé sur la rive opposée, sur le bord du fleuve, et appelé Siang-chan « Montagne de l'Éléphant »; cette hauteur, de couleur blanche, aurait vaguement l'aspect de ce pachyderme.

L'éléphant blanc est devenu les armes de la ville et on a peint cet animal sur les portes de la cité.

Siang-tcheou n'est qu'une petite agglomération; son mur d'enceinte date du XVIII[e] siècle. Dans la partie septentrionale de la ville, le *Long-kio-tch'e* « Etang des Cornes de Dragon », derrière l'ancien ya-men du préfet; il en sort deux pointes rocheuses semblables à des cornes.

Aux Environs : A 30 li à l'E., le village de *Jo-chouei* « Eaux chaudes », où sort de la plaine une source bouillonnante. Un peu plus loin, à 10 li env., le *Che-nieou-chan* « Montagne du Bœuf de Pierre », d'où jaillit une source au milieu de pins et de sapins.

Che-long-hiu, likin. Ici le Lieou-kiang et le Hong-choueikiang se réunissent et deviennent le Pei-kiang « Fleuve du Nord », affluent direct du Si-kiang.

Wou-siuan-hien, sur la rive g. du Pei-kiang, chef-lieu d'arrondissement du fou de Sin-tcheou, et à 200 li de cette préfecture. L'enceinte date du XV[e] siècle.

Sous les T'ang, le territoire actuel portait le nom de Wou-sien; il fut distrait du gouvernement de Kouei-lin et rattaché au Siang-tcheou; mais, sous les Ming, le nom de l'arrondissement fut changé en Wou-siuan; puis, en 1730, il fut mis sous la dépendance du tchefou du Sin-tcheou.

La cité actuelle de Wou-siuan date de 1431. L'ancien chef-lieu de l'arrondissement se trouvait autrefois plus à l'E., entre les rivières Ngan-hia et Yin, mais elle avait peu de moyens de défense et était continuellement assiégée par les tribus Yao du voisinage; c'est alors qu'on songea à déplacer le siège de l'administration.

A l'E. de la cité, le *Chouang-che-chan* « Montagne des Deux Lions », où se trouve une caverne à l'entrée de laquelle est suspendue une cloche.

Environs : A 60 li à l'O., le *Che-yang-chan* « Montagne de la Chèvre de Pierre », sur laquelle se lisent six lignes d'écriture cursive.

Vers l'E., le *Kin-long-chan* « Montagne du Dragon d'Or ». Au sommet est un ancien temple; une caverne est creusée dans sa base, et il en sort une rivière qui se jette dans celle de Tonghiang.

Hong-che-t'ang, sur la rive g.; puis, on pénètre dans l'arrondissement de Kouei-p'ing (Sin-tcheou-fou).

Sin-tcheou-fou (R. 4), au confluent du Pei-kiang et du Nan-kiang, dont les eaux forment le Si-kiang.

Voir l'itinéraire 4 jusqu'à Wou-tcheou-fou, puis de là celui vers Canton, R. 6, KOUANG-TONG.

8. — De Hing-yi-fou à Cao-bang

Cet itinéraire réunit le Kouei-tcheou au Tonkin en passant par l'Ouest du Kouang-si.

Hing-yi-fou (R. 4. KOUEI-TCHEOU).

Le sentier descend sur le Hong-chouei-kiang qu'il atteint à *P'o-kio*, port fluvial (500 m. d'alt.), à la limite de la navigation du bras septentrional qui forme, en aval, le Si-kiang. On descend la vallée, puis, en aval du confluent de la rivière qui vient de Sin-tcheou, on traverse le fleuve à *Pan-pa*. On quitte le Kouei-tcheou pour le Kouang-si.

Si-long-tcheou, sous-préfecture, ceinte d'une muraille construite en 1731, réparée en 1739. Les Chinois tuèrent dans cette ville le P. Chapdelaine (27 févr. 1856). Ce meurtre fut une des causes qui amenèrent la campagne de 1860.

Depuis l'antiquité, pays occupé par les Man ou sauvages connus sous le nom générique de Po-yue. Les Yuan ou Mongols y établirent le Ngan-long-tchai, dépendant du Sseu-tch'eng-tcheou. Les Ming, en 1403, en firent le tch'ang-kouan-sseu de Ngan-long; transformé, sous la dynastie actuelle (1666,) en Si-long-tcheou relevant du Sseu-ngen-fou, puis (1725) en tche-li-tcheou du même nom, ressortissant, depuis 1730, au fou de Sseu-tch'eng.

Kieou-tcheou, résidence d'un mandarin.

On quitte le versant du Hong-chouei-kiang, pour un affluent du You-kiang

Pan-t'ao. — *Lou-tch'eng*, marché.

Lo-li, centre de vente du sel: limite de la navigation des petits sam-pan. Le P. Mazel y fut massacré le 1er avril 1897,

On peut aller directement sur Pai-sseu, par Wang-tien et Hin-tien.

Li-tcheou. — *Tso-li*.

Sseu-tch'eng-fou (Se-tch'en, *l.*), 6.000 hab. La ville est la résidence d'un préfet duquel dépendent trois arrondissements, du sous-préfet du Ling-yun-hien, d'un kouan-tai (commandant) et d'un t'ou-fou, descendant des anciens princes indigènes, mais dont l'autorité est à peu près nulle, sauf sur les montagnards Yao.

Le territoire de cette préfecture, occupé par les Man, ou sauvages, depuis l'antiquité (pays des Po-yue), ne passa sous la domination chinoise qu'à l'époque des Song, qui y fondèrent le Sseu-tch'eng-tcheou. Les Mongols le rattachèrent, sous la même appellation, au lou de T'ien-tcheou et les Ming à la trésorerie du Kouang-si. En 1658, devint un fou, bientôt transformé en kiun-min-fou dépendant de la préfecture de Sseu-ngen. En 1727, un préfet de race chinoise y fut installé avec l'administration régulière chinoise.

Sseu-tch'eng-fou est située sur la rivière Sseu-tch'eng-ho, qui sort d'une vaste grotte à dix li au N. de la cité. Elle n'a jamais eu de muraille, étant entourée de hauteurs rocheuses très escarpées, mais on a bâti des pans de murs, avec portes fortifiées, dans la vallée, adossées aux montagnes, et réparées en 1902; les portes du Nord et du Sud ont le nom de Chang-kouan et de Hia-kouan.

La ville est divisée en deux parties inégales par la rivière; deux ponts mettent en communication les quartiers des deux rives; l'un d'eux, très bien exécuté, a 4 mèt. de largeur avec parapet en pierres et arches en plein cintre.

Dans le département de Sseu-tch'eng, la langue mandarine (dialecte du Sseu-tch'ouan) est le parler le plus répandu. Les Miao-tseu, les Yao ont conservé leur langage; les Cantonais, les Hac-ka se rencontrent, les premiers dans quelques villes, les seconds dans les campagnes.

En aval de *Fen-tcheou*, la rivière disparaît un moment sous terre.

Lin-tchan. — *Kouei-lo*.

Po-so-t'ing (Pe-se, *l*) est le chef-lieu d'une préfecture secondaire, divisée en trois arrondissements. La ville est à la limite de la navigation des jonques, à 140 mèt. d'alt. C'est la résidence d'un tchen-t'ai (général).

On peut se diriger de Po-so sur Kouei-chouen-tcheou par Tong-tsin et Tou-ngan-hiu; la route est plus directe.

Eul-t'ang. — Traversée du fleuve. — *Na-po*, sur la rive droite.

Fong-yi-tcheou, chef-lieu d'arrondissement du Tchen-ngan-fou, sur la rive droite du Yeou-kiang.

On quitte le fleuve et on prend la direction du S.

Tchen-ngan-fou, préfecture divisée en deux arrondissements et trois districts indigènes. La ville fut entourée d'un mur de terre de 3.250 pieds de long, construit sous les Song;

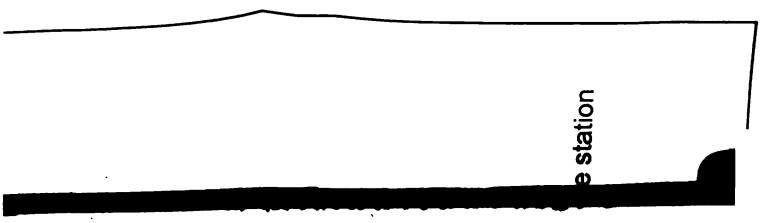

trois portes. La dynastie actuelle y a substitué, en 1737, une muraille de pierre.

Tchen-ngan, siège du sous-préfet du T'ien-pao-hien, est à 350 li à l'E. de la frontière du Tonkin.

Depuis l'antiquité, pays des barbares Po-yue. Les Song y établirent le siuan-wei-sseu de Yeou-kiang-tchen-ngan, transformé par les Yuan ou Mongols en lou de Tchen-ngan, dépendant de la province de Hou-kouang. Les Ming (1369) en firent le Tchen-ngan-fou, rattaché au Kouang-si. A partir de 1663, des mandarins appartenant à la race et à l'administration régulière chinoises y furent établis, relevant d'abord du fou de Sseu-ngen, puis (1729) de la capitale provinciale.

Kouei-chouen-tcheou, préfecture, a dans sa dépendance le district indigène de Tchen-pien. La ville est à 65 li au N. et à 85 li au N. E. des bornes annamites, sur la route-frontière de Po-so-t'ing à Long-tcheou par Hia-lei-tcheou.

On pénètre au Tonkin par le cercle de Trung-khanh Phu ou par celui de Cao-bang.

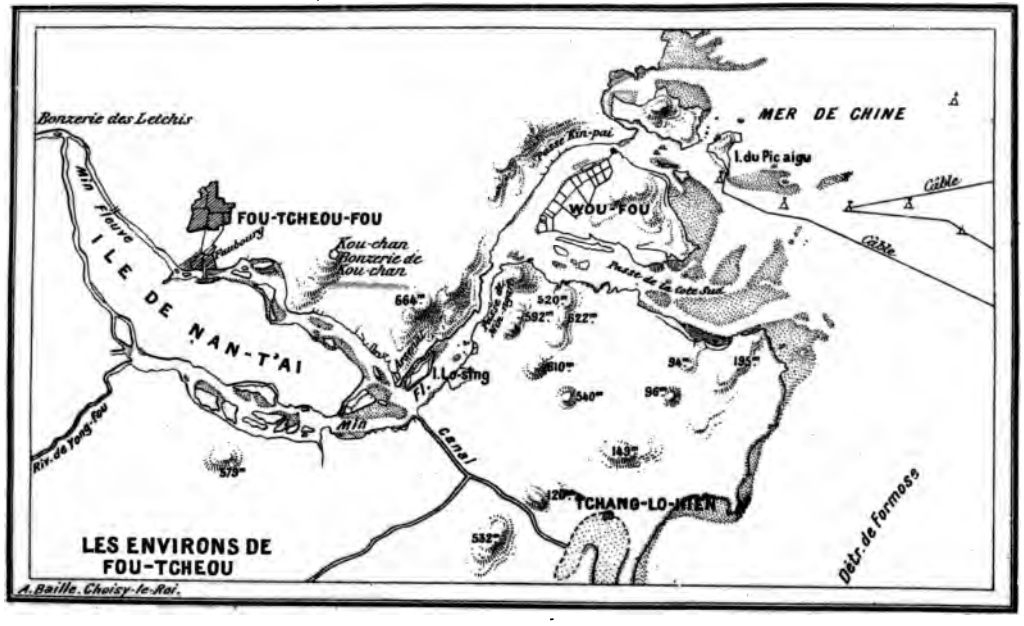
Bonzerie des Letchis
Min Fleuve
FOU-TCHEOU-FOU
Kou-chan
Bonzerie de Kou-chan
ILE DE NAN-T'AI
Riv. de Yong-Foo
Min
Canal
I. Lo-sing
Passe Kin-pai
MER DE CHINE
I. du Pic aigu
Cible
Cible
WOU-FOU
Passe de la tête Sud
664m
520m
592m
622m
610m
540m
96m
94m
135m
149m
120m
535m
378m
TCHANG-LO-HIEN
Détr. de Formose
LES ENVIRONS DE FOU-TCHEOU
A. Baille. Choisy-le-Roi.

FOU-KIEN

1. Fou-tcheou. 77
2. Amoy 83

1. Fou-tcheou. (Foo-chow. *a.*)

L'Entrée. A 10 et 12 milles au large, les îles Pai-kouan et Tong-kouan au S. et Ma-tsou au N. de la double entrée du fleuve Min; à l'embouchure duquel se trouve l'île Wou-fou.

La seule voie praticable aux vapeurs est le chenal N. à droite des collines côniques et quelques hauteurs plus élevées, à gauche des mamelons avec quelques bouquets de bois. Puis les rives se rapprochent pour former la *Passe Kin-pai*, bordée des deux côtés de batteries bétonnées et étagées et que força avec succès, en 1884, l'amiral Courbet. Le fleuve s'élargit, on laisse sur la gauche le chenal du S., fréquenté par les jonques, puis on arrive à un second étranglement, la *Passe Min-ngan*, également flanquée de batteries fortement armées. Sur la droite, l'*île Lersing*, puis, après le confluent des deux bras du Min, le *Mouillage de la Pagode* (Pagoda). Sur une hauteur isolée de l'île est élevée une pagode à sept étages, puis sur le continent s'échelonnent, sur un mamelon, des habitations; au pied s'étend un vaste établissement, c'est l'*Arsenal* de Fou-tcheou et ses dépendances.

Les vapeurs mouillent ici. Des embarcations à vapeur des compagnies de navigation prennent les passagers et les conduisent jusqu'à la ville, à 10 milles dans le N.-O.

L'idée de créer un **Arsenal** maritime impérial à Ma-moi, (*l.*) « queue du cheval », date de 1867. A cette époque, le vice-roi du Min-tcho, Tso Tsong-t'ang, passa un contrat avec deux officiers de la marine française, MM. d'Aiguebelle et Giquel. Cette vaste entreprise fut terminée en 1873, par les soins de ce dernier, qui devint le directeur du port de guerre. Il fut élevé de magnifiques ateliers pour la construction des machines et des chaudières et des cales pour les navires.

Lors de l'intervention de l'amiral Courbet, en 1884, les derniers contre-maîtres français étaient partis depuis trois ou quatre années.

Après l'affaire de Bac-lé (juin 1884), au Tonkin, l'amiral Courbet laissa les cuirassés *Bayard* et *La Galissonnière* pour garder les passes extérieures et pénétra dans le fleuve Min avec deux torpilleurs et huit bâtiments dont un cuirassé, portant 71 canons et 1.620 marins.

Les Chinois laissèrent entrer l'escadre française, pensant ainsi la mieux détruire.

Le 23 août, à deux heures de l'après-midi, le feu fut ouvert entre les 10 bateaux français et 12 vaisseaux chinois. A six heures du

soir, 9 navires de guerre chinois étaient coulés et le feu de la batterie qui commandait l'arsenal était éteint. Les Français avaient eu 6 tués et 27 blessés.

Le lendemain, on fit un court bombardement de l'arsenal. Le 26, l'escadre descendit le fleuve, détruisit les batteries de la passe Minngan et de l'île Couding; le 27, les ouvrages de la passe Kin-pai furent attaqués. L'escadre française avait mis hors de service 21 navires chinois, tué ou noyé 2.000 Chinois, démantelé cinq grands forts et rasé treize batteries, dont plusieurs casematées; mais elle avait eu 10 tués et 50 blessés et quelques très légères avaries à ses bâtiments.

La Chine a élevé un monument aux Chinois, morts au combat de Pagoda.

L'arsenal, peu endommagé en 1884, était en assez bon état lorsque, en 1896, la Chine engagea une nouvelle mission française sous les ordres de M. Doyère, ingénieur du génie maritime.

Pour gagner Fou-tcheou, on remonte le bras N. du Min-kiang, séparé du chenal S. par la grande île de Nan-t'ai aux plaines mamelonnées. Sur la dr. s'élèvent les montagnes de Kou-chan, couvertes de forêts et célèbres par leur monastère bouddique. Le fleuve s'anime de plus en plus, des Chinois tiennent des cormorans pêcheurs, puis des pagodes apparaissent, des chantiers de bois, des usines se voient sur les rives.

Au N., la ville de Fou-tcheou : au S., la « Colline européenne » avec ses grands pins, dans l'île de Nan-t'ai.

Fou-tcheou-fou, 420.000 hab., est la capitale de la vice-royauté du Min-tcho, et celle de la province du Fou-kien. La ville est située à 27 milles de la mer, sur la rive gauche du bras N. du fleuve Min, sur le 26° 3' de latit. N., et le 117° 7' de longit. E. de Paris. La Chine avait promis par le traité anglais de Nankin (29 août 1842), l'ouverture de ce port au commerce étranger, mais cette clause ne fut exécutée qu'après la campagne franco-anglaise de 1860, lors de l'installation du bureau des douanes, en juillet 1861. Le commerce est de 15 à 18 millions de taëls.

Hôtel : *Foochow Family Boarding House.*
Club : *Cosmopolitan* C.
Consulats : de France, d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Allemagne, du Japon.
Banques : *Hongkong Shanghai B. C.* — *Chartered B. of India.*
Curiosités : *Nan-t'ai. Wan-souei-k'iao.* Le *Faubourg.* La *Cité chinoise. Kou-chan.* — Pierres sculptées. Vernis de Fou-tcheou.

A l'époque des « Tributs de Yu », région comprise dans le Yang-tcheou. Sous les Tcheou, territoire des Sept-Min, puis dépendance de l'Etat de Yue. Sous les Ts'in, partie du kiun ou département de Min-tchong. Sous les Han, royaume de Min-yue (202 avant J.-C.), supprimé en 110 avant notre ère et rattaché au kiun de Kouei-ki.

A l'époque des « Trois royaumes », les Wou en firent une dépendance du Kien-ngan-kiun. En 282, les Tsin détachent de cette circonscription le Tsin-ngan-kiun (Fou-tcheou actuel), qu'ils placent dans le ressort du Yang-tcheou, puis du Kiang-tcheou. A l'avènement des Souei, et après quelques vicissitudes, le kiun est supprimé et remplacé par le Ts'iuan-tcheou, puis par le Min-tcheou et enfin par le kiun de Kien-ngan. Sous les T'ang, apparait le nom de Fou-tcheou (725), après ceux de Kien-tcheou, Ts'iuan-tcheou et Min-tcheou. En 742 est constitué le kiun de Tch'ang-lo, auquel est substitué de nouveau le Fou-tcheou (758). Sous le règne des « Cinq dynasties », la région devient possession d'une famille nommée Wang, puis les Leang en font un ta-tou-tou-fou (920). En 926, Wang Yen-han y fonde le royaume de Min, que Wang Yen-kiun transforme en Tch'ang-lo-fou (933). Devient, en 946, dépendance des T'ang méridionaux et, deux ans plus tard, de l'Etat de Wou-yue, sous le nom de Fou-tcheou. Les Song font de Fou-tcheou le chef-lieu du lou de Fou-kien (978), puis l'élèvent au rang de fou de Fou-ngan (1276). Les Mongols rétablissent (1278) le Fou-tcheou-lou, dont les Ming ont fait le Fou-tcheou-fou (1368), capitale de la province de Fou-kien depuis 1376.

L'île de *Nan-t'ai*, longue de 16 milles, et sur laquelle résident les étrangers, est reliée à la terre ferme par deux ponts anciens : le *Hong-chan-k'iao* « Pont de la montagne rouge, » long de 260 mèt, peu fréquenté, et le *Wan-souei-k'iao* « Pont des dix mille années » sur lequel circule toute la population et qu'on atteint à l'îlôt de Tchong-tcheou, « île au milieu » du fleuve et faubourg très populeux.

Le Wan-souei-k'iao, long de 400 mèt. env., franchit le Min et débouche dans le faubourg de la cité chinoise. Ce pont fut construit vers le XII[e] siècle ; son tablier large de plus de 4 mèt. se compose de dalles de granit dont quelques-unes atteignent 14 mèt. de long, reposant sur des piliers, également en granit, au nombre de 40 et placés à des intervalles inégaux. Le pont est tortueux, bordé d'échoppes et de diseurs de bonne aventure. Les sam-pan peuvent passer sous le grand pont, mais les jonques de Fou-tchou, aux vives couleurs, doivent mouiller en aval de l'Ile du Milieu.

Le *Faubourg* est traversé du S. au N. par une rue de 3.190 mèt. de long, étroite, bordée de boutiques et d'ateliers, conduisant du fleuve à la porte Sud de la cité murée, et se prolongeant encore, dans cette dernière, sur une étendue presque aussi grande, ce qui donne à cette artère une dimension de 6 kil. env.

La *Ville chinoise* est close de murs élevés, ayant 10 li d'étendue, percés de sept portes, plus quatre autres donnant

accès dans la cité par eau. Cette enceinte, reconstruite en 1371, sur des fondations plus anciennes, enferme trois collines boisées, qui ajoutent du pittoresque à la vue générale. Ce sont ces trois élévations qui ont fait donner le nom littéraire de la cité, San-chan. Wou-che-chan « Hauteur du rocher noir » occupe l'angle S.-O., Kieou-sien-chan « Collines des neuf génies » s'élève au S.-E. dans le *quartier tartare*. L'extrémité N. de la cité est dominée par une haute tour qui se dresse sur le troisième récif.

Les ya-men des mandarins occupent beaucoup de terrain, et de vastes champs en friche se rencontrent dans la ville murée.

Parmi les pagodes : le Temple de la Reine du Ciel, dans le faubourg, est fréquenté par les marins.

On remarque encore, aux environs de la ville, la *Tour blanche* et la *Tour noire*. Cette dernière est, d'après une inscription, du VII^e^ siècle. Des statues hindoues y sont sculptées.

Excursions : Bonzerie des Letchis. Kou-chan.

La **Bonzerie des Letchis**, ainsi surnommée parce qu'elle est entourée d'un verger donnant ces fruits. Les Chinois l'appellent : « Monastère de la doctrine de l'antique pierre de l'Ouest. »

Le monastère bouddhique fut, dit-on, fondé vers le IX^e^ siècle par Touk-ma, (*l.*), un saint personnage qui serait venu de l'Occident. Il est situé au N. de la ville, dans un parc planté d'arbres séculaires, près du fleuve Min, au milieu d'une plaine fertile entourée de montagnes. Viviers. Panthéon bouddhique remarquable par le nombre de ses statues.

Bonzerie de Kou-chan.

A deux heures environ de Fou-tcheou, en descendant le Min en sam-pan, on aborde sur la rive gauche du fleuve. Un chemin dallé, commode, mène au pied de la montagne de Kou-chan, dont le sommet atteint 884 mèt. Le monastère est à mi-hauteur, on y parvient par un escalier à larges marches de pierre. L'ascension dure plus d'une heure.

« De chaque côté luisent de grands dévaloirs de roches nues, des pentes de granit suintantes, quelquefois ruisselantes d'eau claire : les eaux glissent sans mordre sur l'épaule de la montagne. Sur les parois de roc droites ou fortement inclinées, partout des caractères sont artistement

gravés en creux : ces inscriptions sont la reproduction exacte de l'écriture, jusqu'aux bavures du pinceau.

« A nos pieds, dans l'encadrement des grands fûts à grosses écailles rouges, les rizières les plus rapprochées forment un serpentis de canaux et de digues dont la fantaisie contraste avec la régularité des terrasses sur les premiers ressauts de la montagne. Plus loin, s'étend une plaine vert pâle, uniforme comme un désert dont les villages seraient les oasis : des moins éloignés montent des cris de porcs et des sons de gongs mêlés. Au bord de l'eau, les rizières ont l'air de prairies flottantes, on dirait de grandes étendues d'herbes aquatiques ramassées, balayées par les courants et les remous.

« Des haltes sont ménagées de palier en palier. Les premières sont de simples abris, des pavillons ouverts aux piliers de granit, au beau plafond de bois peint. Puis ce sont de véritables petits temples où les bonzes vous offrent le thé. Tout cela parfaitement entretenu, propre, donne une haute idée de la richesse des moines. Les inscriptions sur les roches se multiplient, plus belles encore, dorées, peintes en bleu ou en vert. Nous avons cessé de monter : voici la porte élégante du monastère.

Tout, dès l'entrée, y respire la fraicheur, le bien-être : les murs bien blancs ; les piliers et les charpentes d'un beau rouge brun ; les dalles très grandes et bien jointes ; les fleurs éclatantes et délicates qui égaient la sévérité grise et dure des granits ; les toits gracieux se détachant sur un fond de banians, de bambous, de pins et de pierres moussues, tandis que, au-dessus, culmine dans le ciel bleu et dans le soleil, le grand dôme de roc et de gazon.

« Nous gravissons la large rampe de granit qui mène à la grande porte, et par une belle cour dont les balcons sont garnis de fleurs, nous gagnons la salle de réception. Là, c'est l'ordonnance usuelle : les chaises carrées des deux côtés, et au fond, l'estrade des hôtes... Le réfectoire des bonzes est une haute salle sombre, où de longues tables de bois toutes nues sont régulièrement disposées. Les moines, soixante à quatre-vingts environ, sont assis des deux côtés . un bol de riz, une soucoupe d'herbes cuites et deux baguettes, voilà tout leur couvert. Ils ont fait la prière en commun au

commencement : le repas fini, ils vont en procession au temple se prosterner quelques secondes devant Bouddha... Dans la cuisine, de grands bassins de pierre pour cuire le riz, des cuves à laver, minutieusement propres ! Des cheminées, et surtout des conduites d'eau ! Oui, et avec des robinets... L' « Hôtel du monastère », niché dans la verdure, est au bord d'une minuscule pièce d'eau. Les moines ont du goût : ils ont su conserver à ce pavillon pour étrangers assez de caractère. Les balustrades, les piliers, les cornes des toits, l'heureux mariage du bois et du granit donnent à l'ensemble, en dépit des fenêtres à l'européenne, une jolie couleur locale.

« Nous quittons à regret le monastère par un chemin encore plus pittoresque que celui de l'entrée. On n'oublie pas de nous montrer la cloche qui sonne toute seule : le battant de bois est mis en mouvement par une chute d'eau à l'aide d'un mécanisme d'une ingéniosité primitive. A côté, s'ouvre une espèce de gouffre entre les rochers ; le fond est à sec. » (G. Weulersse, *Chine ancienne et nouvelle.*)

Kou-chan est très couru et les pèlerins viennent de loin se prosterner devant la relique de la dent de Bouddha. Le monastère compte trois bâtiments et autant de cours sur lesquelles donnent d'autres constructions plus petites.

Dans le temple principal trône le grand Fo, « au-dessus d'un grand autel, au milieu de décorations qui lui forment une sorte d'encadrement dans un vaste retable. Beaucoup d'autres personnages mythologiques, dieux secondaires, peuplent ce lieu de prières ou, deux fois par jour, le matin avant le lever du soleil et le soir vers cinq heures, s'assemble la communauté des bonzes. La durée de leur office est d'un peu plus d'une heure. Les bonzes sont dispersés en deux chœurs ou deux parties égales, formant chacune un carré parfait composé de lignes parallèles. Dans le passage laissé libre entre les deux chœurs, on peut voir les allées et venues du principal officiant, lequel, après diverses cérémonies accomplies à l'autel, vient à la porte extérieure du temple faire des oblations de riz qu'il élève vers le ciel et répand sur le sol, avec accompagnement d'inclinations très profondes vers divers points de l'horizon. Durant les cérémonies, le chant ne discontinue pas ; généralement monotone il prend, à certains moments, un caractère plus expressif, et l'on ne peut nier qu'il ne soit exécuté avec un ensemble parfait, mérite qu'il faut aussi reconnaître dans les divers mouvements, prostrations, inclinations qui accompagnent la prière. Une procession générale, sur une file, aux plis et replis les plus bizarres, termine la cérémonie. Pendant cette procession, le chant principal consiste dans l'invocation indéfiniment répétée du nom de Bouddha : *O-mi-to-houk*, chant dont la mesure est marquée par deux bonzes dont l'un frappe du tampon sur un énorme tambour, *ta-kou*, et

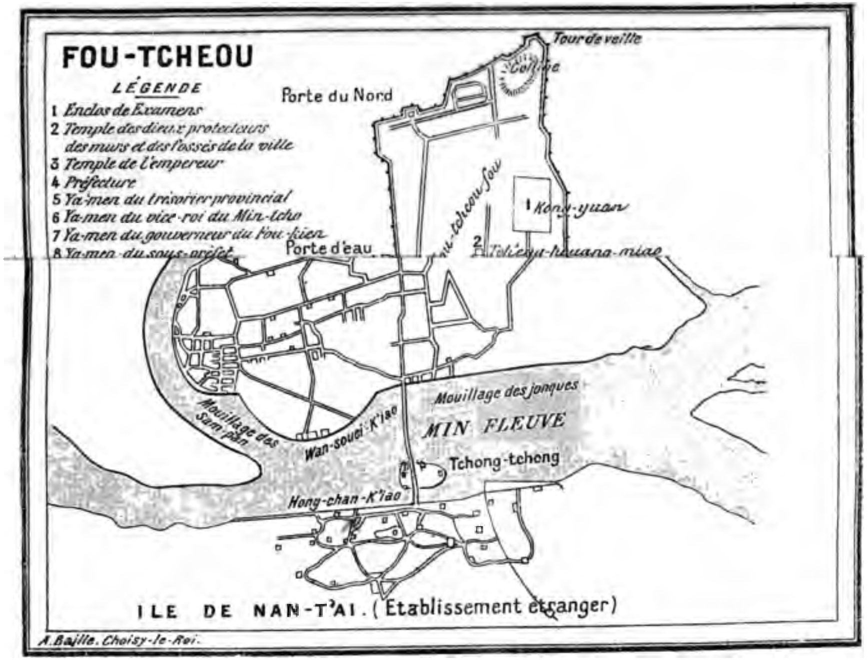
FOU-TCHEOU
LÉGENDE
1 Enclos de Examens
2 Temple des dieux protecteurs des murs et des fossés de la ville
3 Temple de l'empereur
4 Préfecture
5 Ya-men du trésorier provincial
6 Ya-men du vice-roi du Min-tche
7 Ya-men du gouverneur du Fou-kien
8 Ya-men du sous-préfet
Porte du Nord
Tour de veille
Porte d'eau
1 Kong-yuan
Mouillage des jonques
MIN FLEUVE
Mouillage des Sam-pan
Wan-souei-K'iao
Tchong-tchong
Hong-chan-K'iao
ILE DE NAN-T'AI. (Etablissement étranger)
A. Bajlle. Choisy-le-Roi.

e station

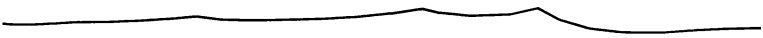

l'autre sur une cloche, *tchong*. Aux dernières évolutions de la procession, la mesure et le chant sont de plus en plus accélérés.

« Pendant l'office, les bonzes tiennent les mains jointes et les yeux modestement baissés. Ils portent en écharpe une ample pièce d'étoffe jaune, leur vêtement sacré. Le principal dignitaire est revêtu d'un ornement qui a de l'analogie avec la chape.

« Dans une cour, et sur un plan plus élevé, se trouvent dans des logements confortables, de nombreuses collections d'animaux vivants, des porcs, des chèvres, des poules, des canards, des oies, etc. Ils sont logés et nourris par les soins des bonzes, jusqu'à ce qu'ils périssent de leur belle mort. Beaucoup de ces précieuses bêtes sont offertes au monastère, par de dévôts pèlerins, en acquittement de quelque vœu. Dans ce cas, les donateurs doivent pourvoir, par des dons en nature ou en argent, aux frais de ces singuliers pensionnaires. A l'entrée de la bonzerie, un étang, aux eaux très limpides, laisse voir une abondante variétés de poissons conservés dans les mêmes intentions sacrées. » (*Les Missions catholiques*, 15 février, 1878.)

Une centaine de bonzes dépendent de Kou-chan, mais la moitié desservent en province d'autres temples ou vont quêter ou faire des cérémonies dans des familles.

2. Amoy

En mer, on laisse dans le N. l'île de Que-moi et la Petite Que-moi, puis l'on passe à travers un groupe d'îlots dont deux sont surmontés de feux.

Amoy, qui n'a que l'importance d'un t'ing, gouverné par un t'ong-tche dépendant du préfet de Ts'iuan-tcheou-fou, est la résidence de l'amiral chinois qui commande à toutes les forces navales de la province du Fou-kien et aussi celle du tao-t'ai, ou intendant du cercle formé par les trois préfectures de Hing-houa-fou, de Ts'iuan-tcheou-fou et de Yong-tch'ouen-tcheou.

La ville est située sur le 21° 27' de latit. N. et le 115° 44' de longit. E. de Paris, dans l'île Kia-ho-sin, au débouché du Long-kiang « rivière du Dragon », à 50 li au S.-O. de la sous-préfecture continentale de T'ong-ngan.

L'expression *A-moi* est cantonaise; au contraire, on dit *Hia-men* à Pékin, et *E-moui* en hok-lo, parler particulier de cette région du Fou-kien. Le traité anglais de Nankin du 29 août 1842 ouvrit ce port au commerce étranger; cependant le service des douanes n'y fut installé qu'en avril 1862. En dehors de la concession étrangère installée sur la petite île de Kou-lang-siu, les Japonais ont obtenu, par le traité de Shimonoseki, un établissement spécial de 33 acres, à Tiger

Hill, qui fut délimité le 24 octobre 1899. Le mouvement commercial de la place est de 14 à 16 millions de taëls.

Hôtel : *Cosmopolitan* H.
Consuls : de France, d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Allemagne, du Japon.
Câbles : français, anglais, danois.
Postes : française, anglaise, allemande, japonaise, chinoise.

Dès le XVI[e] siècle, les Portugais avaient créé des établissements à Amoy; plus tard les Hollandais, puis les Anglais fréquentèrent le port jusqu'en 1730; enfin les Espagnols de Manille vinrent y commercer. Les étrangers se sont installés, depuis 1862, dans l'île de Kou-lang-siu qui fait face à la ville d'A-moi.

Kou-lang-siu est séparée de la cité chinoise par un canal de 500 mèt. de largeur formant le port.

L'île a trois mille de tour. Les habitations s'étagent sur les collines granitiques, nichées dans la verdure. Dans le S., un sommet élevé de 92 mèt. est visible de loin; c'est dans son voisinage qu'atterrissent les câbles français, rattaché à Tourane, et anglais, venant de Hong-kong.

La ville d'Amoy est close d'un mur de 4.250 pieds chinois de développement, construit pour la première fois sous la dynastie Ming, en 1394. Hia-men fut un *so* depuis lors, jusqu'en 1657, époque où il devint le siège d'un t'ing. L'enceinte, percée de quatre portes, se trouve en arrière du faubourg maritime dont les maisons arrivent jusqu'à la plage où s'échouent les jonques de commerce. Ce quartier est resserré par une chaine de hauteurs escarpées; arides, couvertes d'un grand nombre de blocs de granit, dont l'altitude ne dépasse pas 180 mèt. Les émigrants s'embarquent nombreux dans ce port pour aller tenter la fortune en Indochine, au Siam et surtout dans les Détroits et aux Indes hollandaises.

En dehors des murs, sur une route allant à A-ming-kan, grand village à 1 kil. 1/2 au S. d'Amoy, le *tombeau* (prétend-on) de **Koxinga**, que précède une allée de statues de pierre.

Koxinga (Tcheng Tcheng-kong en mandarin, Kouo Sing-yé et Tin Kok-seng, comme prononcent les gens d'Amoy) naquit au XVII[e] siècle au village de Che-king « Puits de pierre », près Nganhai, dans la préfecture de Ts'iuan-tcheou-fou. Il devint un chef pirate redoutable, guerroya sur les côtes, pénétra dans le fleuve Bleu, s'attaqua aux Hollandais à Formose, et conquit un moment l'empire des mers de Chine.

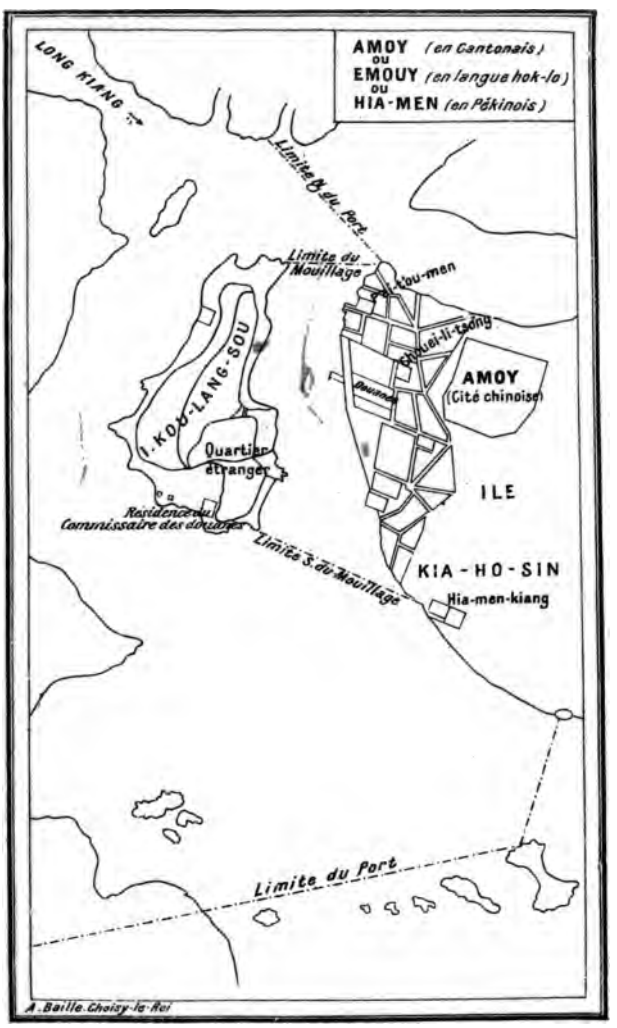
AMOY (en Cantonais)
OU
EMOUY (en langue hok-lo)
OU
HIA-MEN (en Pékinois)
LONG KIANG
Limite N.-O. du Port
Limite du Mouillage
Kou-men
Kouei-li-tsong
AMOY
(Cité chinoise)
I. KOU-LANG-SOU
Quartier étranger
Résidence du Commissaire des douanes
ILE
Limite S. du Mouillage
KIA-HO-SIN
Hia-men-kiang
Limite du Port
A. Baille. Choisy-le-Roi

TCHO-KIANG

1. De Chang-hai à Hang-tcheou 85
2. De Kia-hing-fou à Kouang-to-tcheou 95
3. Ning-po 96

1. De Chang-hai à Hang-tcheou

On remonte la rivière de Chang-hai, appelée Houang-p'ou.

On laisse vers le N., le canal qui mène, à 70 kil. de là, à **Song-kiang-fou** ; l'emplacement de cette préfecture est indiqué de loin par deux tours élevées, appartenant à des pagodes. L'Américain Ward qui, à la tête de ses volontaires chinois, reprit en 1862 Song-kiang-fou des mains des Tch'ang-mao ou T'ai-p'ing, a un temple élevé sur sa tombe depuis 1876.

La cité à une enceinte murée de plus de 9 li, qui fut reconstruite, en l'agrandissant, au début de la dynastie des Ming; elle est percée de quatre portes.

A l'époque des « Tributs de Yu », région dépendante du Yang-tcheou. Sous les Tcheou, fit partie des États de Wou, puis de Yue et de Tch'ou. Fut compris, sous les Ts'in, dans le kiun de Kouei-k et, sous les Han, dans les trois sous-préfectures de Leou, de Yeou-k'iuan et de Hai-yen, puis dans le Wou-kiun. Sous les Leang : Ts'ien-king-hien, supprimé sous les Souei. Les T'ang y fondèrent, en 751, le Houa-t'ing-hien, relevant de Sou-tcheou. Comme dépendance de la principauté de « Wou et Yue », à l'époque des « Cinq dynasties », ressortit au Sieou-tcheou ; sous les Song, au fou de Kia-hing. Les Mongols firent de la sous-préfecture le fou de Houa-t'ing (1277), qui prit, l'année suivante, le nom actuel de Song-kiang. La préfecture, un moment supprimée (de 1326 à 1328), continua de relever, sous les Mongols, de la province du Tcho-kiang. Les Ming la rattachèrent à la province de Nankin, ou Tche-li sud, et la dynastie actuelle à celle du Kiang-sou.

Au bourg de *Fong-king-tchen* on entre dans la province du Tcho-kiang.

Kia-chan-hien, sous-préfecture du Kia-hing-fou. La cité est close d'un mur d'enceinte de plus de 6 li d'étendue, bâti en 1544. Il compte quatre portes, auxquelles il faut en ajouter quatre autres donnant accès dans la ville par eau.

La création de cette sous-préfecture date de l'année 1430. Son territoire, qui avait fait partie, sous les Han, du hien de Yeou-kiuan, puis de celui de Kia-hing, en fut alors détaché et a dépendu, depuis, avec le titre de Kia-chan-hien, du fou de Kia-hing,

A une quinzaine de kilomètres, **Kia-hing-fou**, dont dépendent sept arrondissements, est la résidence d'un préfet et des sous-préfets du Kia-hing-hien et du Sieou-choueï-hien. La ville est close de murailles ayant plus de 9 li de tour, percées de quatre portes.

A l'époque des « Tribus de Yu », région dépendante du Yang-tcheou et, sous les Tcheou, des Etats de Wou, de Yue et de Tch'ou. Fit partie du kiun de Kouei-ki, au temps des Ts'in, comme sous-préfectures de Yeou-k'iuan et de Hai-yen. En fut détaché, en 129 de notre ère, pour être rattaché au Wou-kiun. Dépendit, sous les Souei, de la même préfecture et de celle de Yu-hang; sous les T'ang, du Sou-tcheou et, sous les Leang, du Hang-tcheou. Fut appelé Sieou-tcheou vers la même époque; puis sous les Song, Kia-ho-kiun (1117) et Kia-hing-fou (1195). Depuis l'an 242 après J.-C., la ville portait déjà ce nom de Kia-hing en tant que hien ou sous-préfecture. Les Mongols en firent un lou et les Ming rattachèrent le fou de Kia-hing d'abord à la province du Tche-li sud (celle de Nankin), puis au Tcho-kiang (1381) dont il n'a plus cessé de dépendre.

Kia-hing-fou, est précédé vers l'E. d'un long faubourg qui s'étale le long du canal,

« Le mouvement des jonques est très actif et les quais qui bordent les canaux sont couverts de boutiques. Ce spectacle de prospérité commerciale est en contraste avec la désolation et le vide qui nous attendaient dans l'intérieur de l'enceinte murée. Nous passons sous un pont de pierre très élevé, auquel sont adossées les maisons les plus hautes que nous ayons vues dans ce pays, où les habitations privées ont bien rarement plus de deux étages. Excursionnant à pied dans la ville, nous traversons des rues à arcades de bois et nous allons retrouver le grand *pont* qui nous avait si fort intéressés un peu auparavant. Nous le trouvons très animé, couvert de marchands ambulants et d'étalages en plein vent. C'est un perpétuel va-et-vient. Le pont est fortement arqué et des escaliers le terminent aux deux extrémités. Nous gagnons la partie méridionale de la ville murée et nous ne tardons pas à voir les ruines que l'insurrection des T'ai-p'ing a amoncelées dans Kia-hing. La *préfecture* est un ancien palais qu'un des princes rebelles, ou T'ien-wang « Rois célestes », fit construire, au temps de l'insurrection. L'enceinte fortifiée, entourée de fossés, est restée inachevée. L'entrée est spa-

les Mantchous, pour y assurer, par sa présence, la domination nouvelle. Un certain nombre de villes chinoises ont de semblables garnisons tartares, qui y ont importé la langue chinoise du N. et sont souvent commandées par des maréchaux ayant le pas sur toutes les autorités provinciales, sans en excepter le vice-roi.

« Quant à l'*ancien Palais* des empereurs Song, il n'en existe plus que le souvenir sur une colline située au dehors, aujourd'hui, des remparts de Hang-tcheou, entre la ville et l'estuaire de fleuve au S. Un incendie le détruisit complètement, en 1277, deux ans après l'occupation de la ville par l'armée mongole. » (A. Vissière, *l. c.* B. S. G. C.)

L'emplacement de ce Palais fut ensuite accordé à un bonze tibétain, Yang-lien-tchen-kia, qui viola les tombes impériales en 1284; il y aurait élevé cinq temples, dont le Pao-kouo-sseu, mais ils auraient été détruits à leur tour dans les troubles où sombra la puissance mongole au XIV^e^ siècle (Pelliot, note, p. 347. B. E. F. E. O. 1903).

Le Si-hou et ses temples.

Près de la ville est le *Si hou* « Lac occidental », étendue d'eau, limitée en partie par des collines, des temples et des habitations, semée d'îlots, contenue par des digues, avec un cadre embelli par la main de l'homme, d'une réputation de beauté qui a été souvent célébrée par les poètes chinois.

Mais depuis cette splendeur, décrite aussi par Odoric et par Marco Polo, bien des révolutions ont balayé toutes ces merveilles et, en dernier lieu, les rebelles T'ai-p'ing ou Tch'ang-mao, ont, au milieu du XIX^e^ siècle, achevé la destruction des monuments qui avaient survécu.

K'ang-hi et K'ien-long, des Ts'ing, firent de fréquentes visites au « Lac Occidental » de Hang-tcheou. « Le premier y vint cinq fois et s'amusa à en étiqueter, pour ainsi dire, les plus beaux sites, depuis longtemps classés au nombre de dix. L'empereur Kien-long fit plus et consacra à chacun des points de vue, ainsi signalés officiellement à l'admiration de tous, un petit poème de sa façon.

Les montagnes s'étagent dans le lointain et ceignent le lac à l'O.; « la plus rapprochée porte une haute pagode, très étroite, terminée par une longue tige pointue, dont l'antiquité est attestée par son état de délabrement. C'est la pagode *Pao-chou-t'a*, construite sur un massif rocheux aux flancs couverts d'inscriptions gravées en gros caractères sur la pierre nue ». (Vissière. *b. c.* B. S. G. G.)

On longe cette hauteur, puis on arrive au pont *Touan-k'iao*,

mis au nombre des Dix merveilles du lac; le pont se continue par une digue. Cette chaussée dallée, construite par le gouverneur Po Kiu-yi, mène à l'île Solitaire, *Kou-chan*. « Quand on a parcouru plus de la moitié de cette fraîche et jolie voie, on arrive à un autre pont de pierre jeté sur une interruption de la digue laissant un passage aux eaux entre les deux lacs. C'est le « Pont semblable à une Ceinture brodée ». De même que le premier, il n'est plus couvert, en son milieu, du kiosque qui figure sur les dessins chinois.

« **Kou-chan**. A droite, s'élève la montagne qui a donné son nom à l'île. Elle est assez haute, boisée, verdoyante, semée ça et là de kiosques et de petites constructions blanches abritant des inscriptions lapidaires, ces témoins du passé. A gauche, sur le bord des eaux, des pavillons, des temples, des débarcadères pour les bateaux de plaisance et, plus loin, un palais, ou plutôt un pied-à-terre impérial, entouré de murs peints en rouge brun (comme à Pékin), gravissant jusqu'à leur sommet les pentes méridionales du Kou-chan.

« Le premier pavillon qui, à gauche, avance sur les eaux du lac ses balcons de pierre, ses balustrades et son petit pont bien chinois, en ligne brisée, est un autre site catalogué du Si-hou. Il a pour devise : « Sur le lac tranquille, la lune en automne! » Détruit pendant l'occupation de la ville par les rebelles Tch'ang-mao, cet édifice a été rebâti depuis peu, comme le palais de passage destiné à l'empereur.

« De tous côtés, s'offrent aux regards, sur les bords du lac et dans les îles qui en occupent le milieu, d'élégantes constructions entourées de feuillage, des temples, des villas particulières, qui ont succédé aux somptueux édifices où les empereurs Song semblent avoir, — si nous en croyons Marco Polo, — voulu s'attirer, par de singulières largesses, une facile popularité.

« Tout à l'entour de ce lac, dit le Vénitien, il y a moult beaux palais et moult belles et riches maisons qui sont à des gentilshommes de la cité. Il y a moult d'abbayes et d'églises d'idolâtres. Au milieu de ce lac sont deux îles et il y a sur chacune un beau palais très riche, et très grand, qui semble être palais d'empereur. Et quand quelqu'un de la cité voulait faire une grande fête, il la faisait en ce palais ; car il y trouvait tout préparés, vaisselle d'argent et instruments et tout ce qui servait à une fête. Le roi pourvoyait à tout cela, pour honorer son peuple, et c'était commun à chacun qui voulait faire fête.

à des altitudes diverses. Le chemin dallé, serpente au milieu d'arbres gigantesques, de fourrés touffus, parmi lesquels quelqu'inscription ou quelque portique commémoratif dresse sa masse grise. Tantôt à droite, tantôt à gauche, un ruisseau à l'eau claire, coulant sur le gravier, fait entendre son murmure ou s'échappe en cascade. — Il faut une heure environ pour atteindre le monastère indien Inférieur. — La montagne qui y mène sert d'asile à un grand nombre de mendiants, aux infirmités souvent hideuses. Après avoir passé sous un haut *portique*, remarquable par l'élégance de ses toits superposés et par ses dimensions, on entend murmurer à ses pieds un *torrent*. On passe celui-ci sur un large *pont*; on s'arrête instinctivement pour contempler l'avenue superbe de grands arbres qui monte vers le sanctuaire. On quitte cette allée calme et grandiose en passant, à droite, un pont couvert d'un kiosque, d'où on voit le temple.

« A gauche : le flanc énorme du rocher, dans les mille anfractuosités duquel les bouddhistes ont sculpté des personnages indiens plus grands que nature. A leurs pieds, passe le torrent. Dans le rocher même sont *cinq grottes*, groupées dans un même lieu ; dans l'une de ces cavités, où sont alignées sur un autel quelques idoles dorées ; dans l'épaisseur du roc, il existe là une longue trouée fort étroite, formant cheminée. Cette sorte de tube est appelée par les Chinois « Un fil du Ciel. »

« Plus loin, toujours sur la gauche, en suivant le torrent et en regardant se dérouler la longue suite de statues taillées à même le roc, on arrive à un pavillon en face duquel est une inscription en caractères énormes portant les mots Fei-lai-fong « Pic venu en volant ». C'est le nom donné ou plutôt confirmé par l'empereur K'ien-long à ce massif abrupt.

« En se retournant, on voit le peu qui reste du grand Monastère du miroir de la loi bouddhique, le *Fa-king-sseu*, dont l'origine remonte à la dynastie des Tsin et que la rebellion des Tch'ang-mao a ruiné. La grande salle d'entrée, que précède un large escalier, a cependant été restaurée et les divinités bouddhiques, y ont retrouvé un asile. A droite et à gauche, dans la cour, de vieux arbres, de grands brûle-parfums de bronze et les restes mutilés de deux petites

grands poètes lyriques de la Chine : la Digue de Sou Tong-p'ouo ».

Plus loin, la haute pagode en ruines appelée *Lei-fong-t'a* « Tour du pic du tonnerre », autre objet d'ornementation chinoise, sur papier, sur soie, sur porcelaine ou en broderie.

« La digue ramène au Kou-chan et le long du petit lac Yo-hou. On traverse les pentes rocheuses de la « Montagne des pierres précieuses » *Pao-che-chan*, que domine la vieille pagode vue au début de la promenade ». (Vissière. *l. c.* B. S. G. C. 1901. p. 106/115.)

AUX ENVIRONS :

Les *T'ien-mou-chan* « Montagnes des yeux du ciel ». Dans ce massif se trouvent des temples bouddhiques célèbres.

2. De Kia-hing-fou à Kouang-to-tcheou

La route fait communiquer le N. du Tcho-kiang avec le S. du Ngan-houei.

De Kia-hing-fou, le canal se dirige vers l'O.

Wou-tchen, bourg à la jonction de plusieurs canaux. — *Lien-che*. — *San-lieou-ki*, à la réunion de canaux communiquant dans le N. avec la vaste nappe d'eau T'ai-hou, et vers le S. sur Hang-tcheou.

Hou-tcheou-fou, préfecture importante, commandant à sept arrondissements dont le Wou-tch'eng-hien et le Koueingan-hien, qui ont leur siège dans ses murs. Les murailles de la ville ont plus de 13 li de circonférence et furent élevées à la fin de la dynastie mongole, c'est-à-dire vers le milieu du XIV[e] siècle. Six portes.

Hou-tcheou-fou fut prise et occupée par les rebelles au milieu du XIX[e] siècle. D'Aiguebelle avec son corps franco-chinois, suivi des troupes impériales, s'empara de ce dernier rempart des forces T'ai-p'ing dans la province du Tcho-kiang (juillet 1864).

Dans l'antiquité, région dépendante du Yang-tcheou et, sous les Tcheou, des Etats de Wou, de Yue et de Tch'ou. Les T'sin la rattachèrent au Kouei-ki-kiun et au Tchang-kiun ; les Han postérieurs, au Wou-kiun. En 266 après J.-C., les souverains de l'Etat de Wou y créèrent le kiun de Wou-hing, qui est demeuré dans l'histoire le principal nom de la ville et de sa circonscription, jusqu'a l'adoption par les Souei (602), les T'ang et les dynasties suivantes, de celui de Hou-tcheou. Fut le chef-lieu d'un lou sous les Mongols (1276),

en chef les troupes de la province, du préfet du Ning-po-fou dont l'administration s'étend sur six arrondissements, du sous-préfet du Yin-hien et d'un évêque lazariste français. Le port fut fréquenté autrefois par les Arabes et les Persans, plus tard par les Portugais; il est ouvert officiellement aux étrangers depuis mai 1861, conformément au traité de Nankin du 29 août 1842. Le mouvement commercial est de 15 à 18 millions de taëls.

Consulat: d'Angleterre.

A l'époque des « Tributs de Yu », le territoire du département actuel de Ning-po était compris dans le Yang-tcheou et, sous les Tcheou, dans l'État de Yue. Les T'sin le firent dépendre du kiun de Kouei-ki; sous les Han, il fut englobé dans les trois sous-préfectures appelées Yin-hien, Meou-hien et Kiu-tchang-hien. En 621, les T'ang y créèrent le Yin-tcheou, puis (738) le Ming-tcheou, — dont le nom fut emprunté aux montagnes du voisinage, Sseu-ming-chan, et est resté la principale désignation historique de Ning-po, — puis, (742) le Yu-yao-kiun et, de nouveau (758), le Ming-tcheou. Pendant la période dite des « Cinq dynasties », fut compris dans la principauté vassale de « Wou et Yue ». Sous les Song: Ming-tcheou et fou de K'ing-yuan (1194); sous les Yuan, à partir de 1277, lou de K'ing-yuan; sous les Ming: Ming-tcheou-fou; puis (1381) est adopté le titre officiel actuel de fou de Ning-po.

Après leur expulsion de Sancian, île au S. de l'embouchure du Si-kiang, les Portugais remontèrent les côtes de Chine et créèrent, en 1522, un établissement en aval de Ning-po, qu'ils appelèrent *Liampo*. Cette colonie devint bientôt florissante et, en 1542, on y comptait un sénat, deux églises, deux hôpitaux, des centaines de résidences privées, 4.200 Portugais dont 3.000 hommes. Mais la rapacité de ces étrangers avait ameuté contre eux la population indigène, dont l'animosité fut bientôt portée à son comble par les actes de pillage que commirent, en 1542, quelques Portugais à la tête desquels se trouvait un certain Lancero Pereira. Les plaintes des Chinois furent portées au gouverneur, qui ordonna aussitôt de raser l'établissement et de tuer tous les « Barbares Occidentaux ».

On dit que 60.000 Chinois avec 300 jonques armées furent réunis pour assiéger Liampo. L'attaque dura cinq heures, pendant laquelle 500 Portugais furent massacrés, 25 vaisseaux européens et 42 jonques armées par les étrangers furent détruits et la colonie anéantie. On pense retrouver les traces de cet établissement dans les ruines de deux forts que l'on voit à l'entrée de la rivière, à Tchen-hai.

A la fin du XVII[e] siècle, la Compagnie des Indes anglaises plaça un comptoir commercial aux îles Tcheou-chan, mais cette factorerie n'ayant pas fait de brillantes affaires, elle fut supprimée en 1703 et les vaisseaux anglais ne revinrent dans cette région qu'à deux ou trois reprises au XVIII[e] siècle.

Pendant la « Guerre de l'Opium », 1839-42, Ting-hai-hien à Tcheou-chan, fut occupée le 1[er] octobre 1841 par les forces anglaises, qui attaquèrent ensuite Tchen-hai, puis, le 13 octobre, Ning-po, qui reçut une garnison étrangère jusqu'au 7 mai 1842.

Le traité de Nankin ouvrit cette cité au trafic anglais et, en décembre 1843, un consul britannique y fut installé.

Les pirates cantonais, désagréablement impressionnés par la présence d'étrangers dans le port ouvert, suscitèrent un soulèvement contre les Portugais qui, montant des *lorchas*, convoyaient

les jonques chinoises et les protégeaient contre les attaques des pirates. Le 25 juin 1857, la flotte cantonaise attaqua les bateaux portugais dans le port, tandis que les mandarins laissaient piller les maisons particulières et massacer la colonie macaïte.

Bientôt, le Tcho-kiang fut envahi par les troupes des rebelles T'ai-p'ing; Chao-hing-fou fut prise le 9 novembre 1861 et Ning-po tomba en leur pouvoir les 8-9 décembre de la même année.

Les relations entre les rebelles et les Européens finirent par se rompre et, le 10 mai 1862, les bâtiments français et anglais ouvrirent le feu contre les T'ai-p'ing, qui évacuèrent Ning-po, tandis que les alliés occupèrent la cité.

Près du pont, qui conduit du faubourg à la ville, une *pyramide* octogone, haute de 50 pieds, est un souvenir français.

Une inscription dit : « Ce monument a été érigé sur l'emplacement et avec les pierres d'une batterie rebelle, et dédié : A la mémoire des officiers et marins des navires français l'*Etoile* et le *Confucius*, qui furent tués à l'attaque de Ning-po, le 10 mai 1862 ».

La cité est close d'un mur d'enceinte de 18 li de tour, décrivant un ovale irrégulier; il est bâti en briques, reposant sur des pierres de granit, et est entouré de larges fossés qui forment des canaux praticables aux petites embarcations. La muraille, haute de 8 mèt. et large à son sommet de près de 5 mèt., est percée de huit portes dont deux donnent accès à la cité par eau; elle date originairement des années hien-t'ong (860—873), sous la dynastie T'ang.

Les rues transversales S.-N. et E.-O. coupent la ville chinoise. Presqu'à la jonction de ces artères, dont quelques unes sont bordées de maisons avec des arcades, le *Kou-leou* « Tour du Tambour » (Drum Loft), se compose d'une construction en briques, surmontée d'une tour de garde, où se tient le veilleur de nuit.

Le monument le plus ancien est le *T'ien-fong-t'a* « Tour du Ciel », élevé au VIII^e^ siècle; il est situé près de la porte S. L'édifice est d'un style différent des pagodes qu'on rencontre ordinairement, et tombe en ruine. Il a une forme hexagonale et s'élève, sur sept étages, à une hauteur de cinquante mètres. Un escalier intérieur en spirale, de 150 marches, conduit à la plate-forme du sommet.

Le *T'ien-heou-kong* « Temple de la reine du Ciel » est dédié à Ma-tsou-po, divinité favorite des marins du Fou-kien; c'est également le cercle des commerçants fou-kiénois de Ning-po. La pagode date du XII^e^ siècle, et tombait en ruine lorsque, à la suite d'un vœu, les gens du Fou-kien la firent reconstruire, en 1680. On y remarque de très fines sculptures

e station

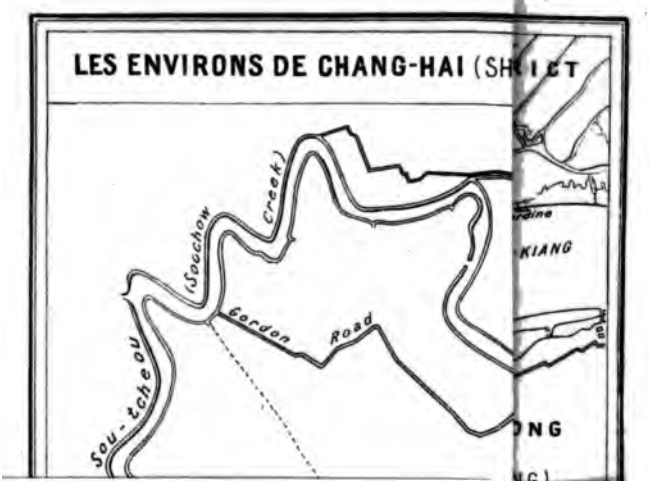
LES ENVIRONS DE CHANG-HAI (SH
Soochow Creek)
Gordon Road
Sou-tcheou
KIANG
NG

EST DE LA CHINE

KIANG-NAN

1. Wou-song et le Houang-p'ou 99
2. Chang-hai. 100
3. Nankin. 109
4. Wou-hou à Kouang-to-tcheou. 114
5. Ngan-k'ing-fou. 119

1. Wou-song et le Houang-p'ou

Wou-song, ancienne ville à l'embouchure du fleuve Bleu, aujourd'hui disparue dans les flots. Le nom s'est conservé pour indiquer le mouillage et, par extension, a été donné à une agglomération récente, voisine de l'entrée du Houang-p'ou, relevant de Pao-chan-hien, dont on aperçoit dans l'O. la tour et les murs. (V. R. 1. FLEUVE BLEU.)

Une voie ferrée réunit Wou-song à Chang-hai (16 kil.). Le premier train roula le 30 juin 1876, mais en oct. 1877, les Chinois rachetèrent la ligne, détruisirent les travaux et transportèrent le matériel à Formose. La nouvelle ligne fut ouverte au public le 1er sept. 1898.

Dans le N., au milieu du fleuve, quelques bancs et îlots en formation dont plusieurs sont habités et cultivés; au-delà encore, la grande île de Tch'ong-ming.

Du mouillage de Wou-song à Chang-hai, une heure et demie de steam-launch. Sur la rive O., le bourg de Wou-song (à 10 min. de l'ancrage), puis le wharf, le chemin de fer et *Woosong Hotel* (à 15 min.); le mouillage des canonnières chinoises (à 20 min.). Au bout de 55 min., on arrive aux premières filatures, puis sur la rive orientale aux ateliers de réparation et de construction de bateaux. La ville de Chang-hai passe en panorama : Hong-kew (*a*), le Bund avec ses beaux édifices, enfin la Concession française.

L'arrivée : Hôtels. Douane. V. CHANG-HAI.

« Il y a lieu de remarquer ici que, pour les Chinois, c'est le cours d'eau que nous appelons la Crique de Sou-tcheou et auquel ils donnent le nom de Wou-song-kiang, qui, venu de la région de Sou-tcheou, reçoit à Chang-hai, *son affluent*, — le Houang-p'ou ou P'ou-kiang — et va se jeter dans la mer (estuaire du Yang-tseu), auprès du bourg de Wou-song. Ce n'est, en effet, qu'à une époque récente que le Houang-p'ou (dont les Européens font le cours d'eau principal, recevant comme tributaire la Crique de Sou-tcheou), a acquis

Librairies : *Kelly and Walsh* (livres français, anglais), sur le Bund. — *Library*, 18, Nanking R. — *Allemande*, 371, Nanking.

Journaux : Cinq quotidiens : *Echo de Chine*, *North China Daily News*, *New Press*, le matin ; *Shanghai Mercury*, *China Gazette*, le soir. Six hebdomadaires : *Echo de Chine*, *Revue de l'Extrême-Orient*, *Ostasiatische Lloyd*, *North China Herald*, *Celestial Empire*, *Union*.

Postes : française, rue Montauban, sur la concess. franç. — anglaise. — allemande. — russe. — américaine. — japonaise. — chinoise « Imperial Chinese Post offices ».

Procures : des *Missions étrangères* de Paris, quai de France. — des *Missions belges*, 5, Minghong R. — des *Lazaristes*, sur la concess. franç. — des *Augustiniens* espagnols, 5, Yangtszepoo R.

Douane chinoise, sur le Bund.

Chemin de fer : de Chang-hai à Wou-song (Woo-song, *a*). Prix, 80 et 50 cents. Huit trains. Trajet en 31 min.

Navigation : sur le Fleuve Bleu.

Services journaliers par des Compagnies chinoise, anglaise, française, allemande, japonaise. Tarifs de la *China Merchant's* : De Chang-hai à T'ong-tcheou, 5 piastres ; à Kiang-yin, 7 ; à Tchen-kiang, 10 ; à Nankin, 15 ; à Wou-hou, 18 ; à Ta-t'ong, 20 ; à Ngan-k'ing, 22 ; à Kieou-kiang, 25 ; à Wou-hiue, 26 ; à Wong-che-kong, 27 ; à Houang-tcheou, 29 ; à Han-k'eou, 30. Le prix des billets d'aller et retour sont le double d'un billet simple déduit de 20 0/0.

De Han-k'eou à Yi-tch'ang, 30 p., et 48 p. all. et ret. ; à Cha-che, 24 p., et 38 p. all. et ret.

Sur Ning-po, tous les deux soirs par la Compagnie française et par la *China Merchant's* : départ à 4 h. 1/2 du s., arrivée à Ning-po à 6 h. du m. Prix 10 p., et 15 all. et ret.

Sur Hong-kong, plusieurs fois par semaine par les grands courriers ; français ou anglais, allemand, japonais, canadien, américain. Prix : 140 et 91 fr., par les *Messageries Maritimes*. Bureaux ; Quai de France, sur la concession française. Par le *Norddeutscher Lloyd*, service de quinzaine.

Prix de la *China Merchant's* : de Chang-hai à Wen-tcheou, 25 p. et 40 all. et ret. ; à Fou-tcheou, 30 p. et 50 all. et ret. ; à Amoy, 30 p. et 45 all. et ret. ; à Soua-tao, 30 p. et 45 all. et ret. ; à Hong-kong, 40 p. et 70 all. et ret. ; à Canton, 45 p. et 80 all. et ret.

Sur Nagasaki (24 r., par la Cie russe), et la mer du Japon.

Plusieurs fois par semaine par les grands courriers : français ou anglais, allemand, japonais, canadien, américain. Prix, par les *Messageries Maritimes*, 65 et 50 fr. pour Nagasaki ; 130 et 85 pour Kobé ; 165 et 110 pour Yokohama.

Sur Tchemoulpo, (35 r.), Port-Arthur et Dalny, tous les 16 jours, par la *Compagnie des Chemins de fer de l'Est-Chinois*.

Sur Kiao-tcheou, chaque semaine.

Sur Dalny, prix 40 roubl. par les paquebots russes de la *Compagnie des Chemins de fer de l'Est-Chinois*. Départ le jeudi ; traversée en 36 h.

Sur Tche-fou et Tien-tsin (Ts'ing-wang-tao, en hiver). Services presque quotidiens. Tarifs de la *China Merchant's* : de Chang-hai à Tche-fou, 25 p. et 40 all. et ret. ; à T'ien-tsin, 45 p. et 70 all. et ret. ; à Nieou-tchouang, 40 p. et 60 all. et ret.

Curiosités : Les *Concessions*. La visite de Chang-hai comporte une excursion à *Zi-ka-wei*, par la Rue du Consulat, la route de Zi-ka-wei, l'*Etablissement de la mission du Kiang-nan*. Bubbling-

faveur des troupes impériales et, pendant une des luttes, une partie du faubourg entre les remparts et la rivière ayant été brûlée, la concession française fut augmentée à la suite de ce désastre. Impérialistes et rebelles étaient également à craindre pour les étrangers; les premiers s'étant trop avancés près des concessions étrangères, les habitants anglais et américains firent une sortie contre eux et, aidés des navires de guerre et de commerce de leur nation, les repoussèrent en ayant deux hommes tués et seize blessés. Cet engagement, qui eut lieu le 4 avril 1854, est connu sous le nom populaire de *bataille de Muddy Flat*. Muddy Flat est le surnom qu'on donnait jadis à Chang-hai, à cause de sa position dans une plaine boueuse. L'année suivante, le 6 janvier 1855, les bâtiments français *Colbert* et *Jeanne-d'Arc* bombardaient la ville chinoise, occupée par les rebelles. Un mausolée a été élevé à nos officiers et à nos marins tués dans cette affaire, derrière le consulat de France, et a été transporté depuis dans le nouveau cimetière. Pendant la campagne de 1860, Chang-hai fut, avant Tche-fou, la base des opérations du général Montauban. (Henri Cordier. *Grande Encyclopédie.*)

Pendant les affaires de 1900, des troupes françaises, anglaises, allemandes et japonaises tinrent garnison à Chang-hai jusqu'à la fin de l'année 1902.

Population. — Chang-hai est habitée par 600,000 âmes, dont 531,650 (en 1900) demeuraient dans les limites de l'agglomération; le reste comprenait des Chinois de P'ou-tong, des gens habitant des barques (18,000 env.) ou d'autres venus pour quelque temps dans la ville. Les quartiers qui composent les concessions anglaise, américaine et française n'avaient, en 1870, que 75.047 habitants, contre 107,812 en 1880, 168,129 en 1890, 295,706 en 1900, sans compter la population flottante, qui est très élevée. Les étrangers étaient au nombre de 1,900 en 1870, 2,504 en 1880, 4,265 en 1890 et 6,177 en 1900. A cette dernière date, ils se classaient ainsi, d'après leur nationalité: 2,762 Anglais, 1,013 Portugais, 654 Allemands ou Autrichiens, 575 Américains, 394 Français, 113 Espagnols, etc.

La population stable, en 1900, habitait les quartiers suivants :

	QUARTIERS	POPULATION		
		Étrangers	Chinois	Total
Concession Internationale	Central District (anciennement Concess. angl.)	1.436	118.105	119.541
	Northern District (ancienne-ment Concess. amér.)	3.727	91.290	95.017
	Eastern District	783	70.789	71.572
	Western —	611	53.761	54.372
	Concession française	620	92.400	93.000
	Cité chinoise avec Tong-ka-dou	»	160.000	160.000

Concession internationale. *Foreign Settlement.*

Les anciens terrains affectés à l'Angleterre et aux États-Unis ont été le noyau de la « Concession internationale ».

Sir H. Pottinger avait fait choix d'une Concession, « Settlement », pour ses nationaux anglais, sur les bords du Houang-p'ou, entre la

crique de Sou-tcheou et le Yang-king-p'ang. Le 17 nov. 1843, par une proclamation du consul G. Balfour, le port de la *Concession anglaise* fut ouvert au commerce.

La *Concession américaine* date de 1848 ; à cette époque, l'évêque protestant Boone créa un établissement sur la rive gauche de la crique de Sou-tcheou, qui prit le nom de quartier de Hong-k'eou (Hong-kew, *a*) « Bouche de l'Arc-en-Ciel » ; mais le terrain qu'on est convenu d'appeler « concession américaine », ne fut délimitée qu'en juin 1863, au moment où il allait être réuni au « British Settlement » pour former la *Concession internationale* « *Foreign Settlement* ».

Les recettes municipales ont été, en 1902, de 1,309,175 taëls.

Le *Bund* est l'endroit le plus select du Foreign Settlement ; une promenade, fréquentée le soir, le borde du côté de la rivière, tandis que plusieurs beaux immeubles se sont élevés en façade ; ce sont le *Shanghai Club*, ouvert en 1861, la plupart des banques, parmi lesquelles l'hôtel de la *Banque russo-chinoise*, construit en 1901, la *Douane chinoise*, terminée en 1893, remarquable de loin par sa tour carrée, et dont le monument a la prétention de rappeler Westminster de Londres ; vers la Crique de Sou-tcheou, le *Consulat d'Angleterre*, construit en 1873, dans un beau parc. Le Bund se termine par un *Jardin public*, où la musique donne en été des concerts. Quelques monuments commémoratifs ont été élevés : celui de *Margary*, tué au Yun-nan en 1873. La statue de sir Harry *Parkes*, ancien ministre anglais à Pékin, érigée en 1890. La colonne de l'*Iltis*, avec ses sujets en bronze, rappelle que, le 25 juillet 1896, cette canonnière allemande fut engloutie par un cyclone sur les côtes du Chan-tong. La pyramide de *The ever victorious army* « L'armée éternellement victorieuse » (commandée par Ward) sur laquelle sont marqués les noms des étrangers qui sont tombés en 1862 sous les balles des rebelles T'ai-p'ing.

Nanking Road, jadis Park Lane, coupe l'ancienne concession en deux parties ; c'est la rue commerçante de Chang-hai. Dans ce quartier : le nouveau *Town Hall*, achevé en 1899 ; le *Lyceum Theater*, Museum Road, élevé en 1873 et pouvant contenir 700 spectateurs ; la cathédrale, *Trinity*, construite de 1866 à 1869 dans un jardin, dans le style gothique du XIII^e^ siècle. La *Bibliothèque* et la *Royal asiatic Society*.

Dans le prolongement de Nanking Road, le Ma-lou « route des chevaux » ou rue de *Bubbling well*, source bouillonnante (hydrogène carburé). Au rond-point de la route in-

ternationale Siccaway Road et de Jessfield Road, qui mène au collège St-John, un café-restaurant avec billard, salle de jeu, jeu de quilles, etc, est un rendez-vous des promeneurs.

Bubbling well est sillonnée toute la journée d'équipages et de cavaliers. Ce sont de gros mandarins, de riches marchands conduisant leurs femmes, aux toilettes de soie et aux joues fardées, dans les jardins chinois qui se trouvent sur le parcours.

Entre la ville et Bubbling well, le *Race-course*, dont la pelouse, longue de 2 kil. sur 700 mèt., est occupée par de nombreuses sociétés sportives.

Dans le N. de Soochow Creek, le quartier de **Hong-k'eou** (Hong-kew, *a*). Sur les rives, les consulats d'Allemagne et du Japon et, derrière les premières maisons, *Astor House* ; on entre dans *Broadway*, longue rue qui dessert les appontements des compagnies de navigation et qui mène aux filatures de soie et aux diverses usines à coton Ces dernières ont plus de 300.000 broches et emploient 20.000 ouvriers.

Hong-k'eou se transforme beaucoup, depuis qu'on a élevé des nombreuses villas anglaises.

La gare du chemin de fer de Wou-song est en dehors de la concession internationale.

Concession française

Le terrain réservé à la France date du 20 janvier 1847 ; il est dû à la ténacité et à la clairvoyance du consul de l'époque, de Montigny.

« Il n'avait à sa disposition, a écrit Jurien de la Gravière, ni la force qui eût pu intimider, ni la pompe qui eût pu éblouir. Il n'avait que la trempe de son caractère, son activité et le nom de la France, presque ignoré dans le N. de la Chine. Il fit de ce nom un si bon et si judicieux usage qu'au bout de quelques mois ce consul, débarqué sur les quais de Chang-hai par un canot étranger, faisait trembler les autorités chinoises, exigeait pour la France la concession d'un terrain aussi vaste que celui qui avait été accordé à la communauté anglaise et couvrait de son patronage redouté les missions catholiques dans les deux provinces du Kiang-nan et du Tché-kiang ».

En juillet 1854, le consul de France *p.i.*, Edan, donna son approbation aux *New Land Regulations* proposées par le consul anglais, mais le gouvernement français tarda à donner son avis sur cet arrangement qui devait supprimer les droits spéciaux de la France sur sa concession. Les attaques des T'ai-p'ing, le débarquement de forces françaises à Chang-hai, la guerre de Chine de 1860 laissèrent tomber ces projets, qui devaient amener cependant, en 1863, la constitution du « Foreign Settlement » actuel.

six portes; elle est la résidence des autorités chinoises, mais ne se différencie pas des autres cités indigènes; ce sont les mêmes maisons basses, les mêmes rues étroites et sales.

Au milieu d'étangs, des *maisons de thé* attirent une nombreuse clientèle. Une pagode à Confucius. Un jardin avec des rocailles et des bassins aux poissons rouges.

Un très important faubourg, *Tong-ka-dou*, (l), (Tong-kia-tou, *p.*), se tient entre les murs de la ville et le fleuve. Une église catholique, Cheng-mou-t'ang. Un quai, construit en 1901, longe toute la ville marchande; il se continue par l'Avenue de Bezaure, où ont été construits les *Réservoirs d'eau* de la Concession française avec ses bassins-filtres.

En arrière, les *Réservoirs* et la prise d'eau de la cité chinoise. Enfin, dans le lointain, l'**arsenal** du Kiang-nan, Kao-tch'ang-miao, avec ses hautes cheminées. On y fabrique annuellement de 2 à 5.000 fusils, une centaine de canons à tir rapide pour l'armée de terre et une vingtaine de canons de marine, plus des coupoles et des tourelles pour l'armement des forts. Il existe également une cale sèche pour contenir des bâtiments de 280 pieds de long et de 18 pieds de tirant d'eau.

A 4 k. de là, au S.-O., la *Poudrerie* d'où sortent des poudres diverses et des cartouches Mauser. En face, sur la rive opposée du Houang-p'ou, la *Poudrière*.

De l'autre côté de la rivière, en face les concessions, se trouve la presqu'île de **P'ou-tong**, occupée par des chantiers et des docks.

AUX ENVIRONS :

Zi-ka-wei (*l*) (Siu-kia-houei, *p.*), « Village de la famille Zi », à 8 kil. dans l'O. de Chang-hai, est le siège d'un grand établissement de jésuites français.

Le nom chinois de ce lieu vient de la sépulture de Siu Kouang-ki, ko-lao (Tchong-t'ang « grand secrétaire d'État »), ministre de l'empeur Wan-li (1572-1619) des Ming. Cet homme d'État et auteur d'ouvrages scientifiques, fut un ami du P. Ricci (1552-1610) et devint catholique. Les terres du village appartenaient à ce célèbre mandarin, Siu (Zi *l*), mais sa famille, devenue chrétienne, fut dépouillée de ses biens, en même temps que les missionnaires, lors d'une persécution contre les idées européennes. Les jésuites sont rentrés en possession de leurs propriétés par le traité de Nankin, mais les descendants de l'ancien ministre, même ceux qui abjurèrent le christianisme, ne purent être indemnisés. Cette famille, jadis riche et puissante,

est restée en partie dans le pays : quelques-uns sont devenus des fermiers aisés des missionnaires. Au milieu du XIXe siècle, les T'ai-p'ing, maîtres d'un tiers de la Chine et, en particulier, du Kiang-sou, ravagèrent jusqu'aux faubourgs de Chang-hai ; Zi-ka-wei reçut alors une petite garnison française, que protégeaient quelques levées de terre.

Les missionnaires s'installèrent à Zi-ka-wei en 1847 ; la chapelle est de 1851. L'établissement comprend l'*évêché* du Kiang-nan, le séminaire, le *collège* d'Ignace, une *bibliothèque* importante.

Autour d'une grande place où doit s'élever la Basilique l'*Observatoire* météorologique, achevé en 1900 par le P. Froc, a remplacé celui qui avait été élevé en 1871 ; il se tient en communication au moyen de signaux avec l'*Observatoire* astronomique de Zo-sè (Cho-chan *p.*) édifié par le P. Chevalier, à 20 kil. de là à vol d'oiseau, sur une colline d'une altitude de 100 m. Dans l'Observatoire météorologique, de beaux instruments de précision, la galerie des cartes, une bibliothèque ; du sommet de la tour, une très belle vue sur la campagne.

Le *Musée* d'histoire naturelle, commencé en 1863 par le P. Heude, où l'on étudie surtout la zoologie de l'Extrême-Orient.

Un peu plus loin, l'*Orphelinat* de garçons de T'ou-sè-wè (*l*), (T'ou-chan-wan, *p.*), avec une imprimerie d'où sortent les remarquables travaux des jésuites, des ateliers de sculpture, de peinture.

De l'autre côté d'un petit canal, la Maison des Carmélites dont on aperçoit le mince clocher, puis le *Couvent* de Cheng-mou-yé (*l*) des « Dames auxiliatrices des âmes du Purgatoire ». On y a réuni une crèche, une école de jeunes filles, un atelier de broderies.

Au delà, un portique à trois étages de toits doubles et surmontés de dragons, est à mi-chemin de la pagode *Li-chouang-t'a*, à Long-houa. La tour a sept étages : on jouit de la dernière terrasse d'une vue splendide sur toute la plaine d'alluvions que sillonnent mille criques. La bonzerie comprend sept pavillons.

e station

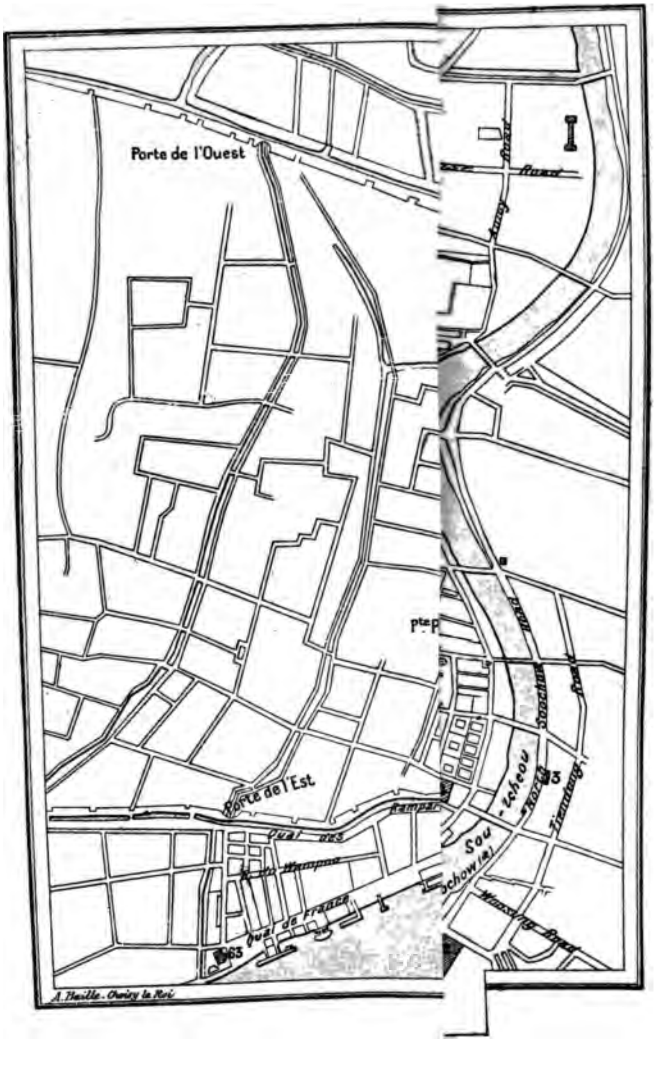

CHANG-HAI

Légende

a. Astor House.
b. Hôtel des Colonies.
c. Central Hôtel.

Concession internationale

1. Consulat du Japon.
2. Consulat d'Allemagne.
3. Hôpital général.
4. Théâtre Lyceum.
5. Union Church.
6. British Consulate.
7. Masonic Hall.
8. Monument de Margary.
9. — de l'Ever Victorious Army.
10. — de l'Iltis.
11. — de sir Harry Parkes.
12. Museum.
13. British Post Office.
14. Poste russe.
15. Bank of China, Japon.
16. Yokohama Specie Bank.
17. Chartered Bank.
18. Banque russo-chinoise.
19. Deutsch asiatische Bank.
20. Custom House. Douane.
21. Hongkong Shanghai Bank.
22. Trinity Cathedral (Temple anglais).
23. Municipal Council.
24. Central Police Station.
25. School. Ecole.
26. Market.
27. Louza Police Station.
28. Deustch Post.
29. U. S. Consulat.
30. Library. Bibliothèque.
31. Telegraph Offices.
32. Chinese hopital.
33. London mission Chapel.
34. Shanghai Club.
35. Concordia. Club allemand.

Concession française.

50. Banque de l'Indo-Chine.
51. Pavillon météorologique.
52. Messageries maritimes.
53. Consulat de France.
54. Bureaux du consulat de France.
55. Statue de l'amiral Protet.
56. Hôtel de la Municipalité.
57. Usine électrique.
58. Missions étrangères
59. Saint Joseph (église catholique française).
60. Mission du Kiang-nan.
61. Poste de police de l'Ouest.
62. Château-d'Eau.
63. Poste de police de l'Est.

3. Nankin.

Les Chinois disent plus correctement, aujourd'hui, Kiang-ning-fou. C'est une ancienne capitale de l'empire et la résidence depuis 1723 du vice-roi du Leang-kiang. Nankin est le siège du préfet du fou de Kiang-ning et comprend deux sous-préfectures *intra muros*, Chang-yuan-hien et Kiang-ning-hien. La ville est placée sur la rive droite du fleuve Bleu; sa population est évalué à 200 000 h., dont 4.000 Tartares et 20.000 musulmans. Nankin situé sur le 32°3'41" de latit. N., et sur le 146°26'41" de longit. E., de Paris (butte de Pe-ki-ko) n'est ouvert aux étrangers que depuis mai 1899; son commerce est de 3 à 4 millions de taëls.

Le traité franco-chinois de T'ien-tsin du 27 juin 1858 avait stipulé l'ouverture de cette ville au commerce européen, mais à cette époque les rebelles Tch'ang-mao, occupaient Nankin et le traité prévoyait que le port ne serait ouvert que lorsque la paix serait rétablie. Les T'ai-p'ing furent défaits en 1864, mais on attendit jusqu'en mai 1899 pour autoriser les étrangers à s'établir dans la cité.

A l'époque des « Tributs de Yu », région dépendante du Yang-tcheou et, sous les Tcheou, des Etats de Wou et de Yue, puis de Tch'ou, qui y fonda la ville de la Montagne d'Or, Kin-ling. Les Ts'in changèrent ce nom en Mo-ling, dont la circonscription releva du Tchang-kiun, puis, sous les Han, du kiun de Tan-yang. En 211 ap. J.-C., Souen K'iuan, fondateur de la dynastie Wou, transporta le chef-lieu de ce département à Mo-ling, qui devint, l'année suivante, Kien-ye, puis (229) la capitale du royaume de Wou. Lorsque celui-ci fut détruit par les Tsin, le chef-lieu du Yang-tcheou et du Tan-yang-kiun y fut transporté. Les Tsin orientaux en firent de nouveau une capitale et aussi le siège du kiun de Tan-lang-ye. Il en fut de même sous les premiers Song, les Tsi, les Leang et les Tch'en. Quand les Souei succédèrent à ces derniers, le kiun fut supprimé, remplacé par un Tsiang-tcheou, puis rétabli (607) sous le nom de Tan-yang. Les T'ang y établirent, en 620, le Yang-tcheou, dont le chef-lieu fut déplacé en 626. Nankin fut, un moment (757), le siège d'un kiun de Kiang-ning, dont le nom appartenait à la ville comme sous-préfecture depuis l'an 281 et a toujours été maintenu à celle-ci, avec de rares éclipses. En 758, devient le Cheng-tcheou, supprimé (760) puis rétabli (887). Après la chute des T'ang est appelé King-ling-fou, puis Kiang-ning-fou, « Capitale Occidentale » à partir de 937. Les Song, en 969, reviennent au titre de Cheng-tcheou, puis (1018) à celui de fou de Kiang-ning, changé après la fuite des empereurs chassés par l'invasion tartare vers le Sud, en Kien-k'ang-fou (1129). Cette appellation de Kien-k'ang, puis celle de Tsi-k'ing appartiennent sous les Mongols, à un lou dont Nankin est le siège. Enfin, le fondateur de la dynastie nationale des Ming fait de la Ville sa capitale et la nomme Ying-t'ien-fou; mais elle cesse d'être la résidence des empereurs en 1404, supplantée par Pekin, et, à partir de 1441, est désignée officiellement comme Nan-king, ou « Capitale Méridionale ». La dynastie actuelle en a fait le fou de Kian-ning, siège du trésorier pro-

« Au centre de la ville tartare, l'œil mesure avec surprise la morne enceinte rectangulaire de l'ancienne « Ville rouge interdite ». *Tseu-kin-tch'eng*, jadis au milieu de la « Ville impériale » *Houang-tch'eng*, *Houang-kong*, qui renfermait le Palais des Empereurs, Kong-tien ou « Palais des Ming », irrémédiablement ruiné en 1864. L'œuvre d'inconscient vandalisme s'aggrave et s'achève d'heure en heure : il reste à peine quelques vestiges, dépecés chaque jour. De larges avenues de marbre arraché aux collines de l'E., relient ces ruines, oubliées et lamentables, aux divers quartiers de la ville proprement dite. Çà et là, sur les rives des canaux envasés, recoupés d'une cinquantaine de ponts en dos d'âne, se profilent les toits retroussés des pagodes, aux murs rouges ou orangés, aux tuiles parfois vernissées en jaune : pourpres par endroits, leurs tons chauds s'harmonisent à souhait avec la verdure des bouquets d'arbres, qui signalent les temples funéraires, les *kong-kouan* (hôtels) des familles riches et des personnages officiels, dominés par les portiques en charpente et les mâts à hune des *ya-men* de quelque importance.

« Vers le *Nord*, à partir du *Pei-ki-ho* et de *Ts'ing-leang-chan*, le panorama change de caractère. C'est, en ville, la campagne et ses aspects riants, ses bosquets et taillis, ses bambouseraies frissonnantes, champs de riz, d'indigo, de céleri, de gingembre, de piments, d'ail, de concombres, d'arachides, de patates, de fèves et pois oléagineux, de légumes innommés, de maïs, de blé, de sésame, de millet ou de colza, voire de pavots à opium, de thé ou de tabac, parmi les cultures maraîchères, les quinconces de mûriers, les terres embroussaillés et herbus, les étangs envahis par les nénuphars et les macres, les collines boisées ou mamelonnées de tombes innombrables.

« Ville trop spacieuse pour ses habitants, même à l'époque de sa splendeur ! » (Louis Gaillard, *Nankin, Aperçu historique et géographique.*)

Nankin est enfermé dans une puissante enceinte longue de 96 li, *Tch'eng-kouo*, construite au commencement de la dynastie des Ming ; ses portes, d'abord au nombre de treize, furent réduites à neuf.

En outre, la « Ville extérieure » est entourée de rem-

e station

deux chevaux couchés, deux debout. Puis des lions, à peine reconnaissables — deux accroupis et deux dressés; puis des tigres, plus méconnaissables encore.

« Un ravin coupe l'allée : le pont a été emporté, il n'en reste plus qu'une culée; il faut descendre tant bien que mal dans le lit à sec et remonter la berge raide. Voici maintenant les chameaux — deux agenouillés, deux debout, — plus réalistes que les autres; et enfin les éléphants, les plus massifs de tous, la tête pesamment appuyée sur leur trompe rigide. Leur dos est couvert de petites pierres que les dévots y ont lancées, dans le pieux désir d'obtenir une postérité mâle !

« L'allée ici tourne à angle droit pour reprendre la direction primitive ; et aux animaux succèdent les gardes. Hiératiques et droits comme des momies de pierre, les bras comme serrés dans une gaine avec le corps, les détails du vêtement et de l'armure mal détachés, ils ressemblent aux statues des rois d'Assyrie. Les quatre premiers, tout semblables, portent une masse d'armes; les quatre suivants serrent sur leur poitrine la croix de leur épée.

« Nous sommes au Tombeau. Une légère pente de gazon nous amène au pied d'une première muraille rouge. Derrière, c'est une longue suite de cours, d'escaliers alternativement montants et descendants, envahis par les herbes folles, les arbres, les cultures des bonzes. Ces montées, ces descentes, tout était commandé par les rites : le cortège, où tout était porté à dos d'homme, y passait sans difficulté. Sur les terrasses s'élevaient de grands reposoirs où l'on plaçait le corps et où l'on brûlait des parfums en récitant des prières : il ne reste plus que les socles des colonnes.

« La dernière cour aboutit à une sorte de tunnel incliné qui semble sans issue vers le haut, débouchant sur un mur : c'est une ruse pour tromper les *Koué*, les esprits malins qui viendraient troubler le sommeil des augustes morts. Par un escalier dérobé on sort du tunnel sur une plateforme élevée où court une muraille rouge. Immédiatement derrière ne s'élève plus que la colline. Colline boisée, que l'art humain n'a pas touchée. L'empereur y dort tranquille dans la majesté simple de la nature, au pied des montagnes; — et les ani-

maux mêmes de la création semblent l'y veiller ! » (G. Weulersse, *l. c.*)

Ce tombeau est celui de l'empereur Hong-wou (1368-1398), le fondateur de la dynastie Ming.

« Moins d'une semaine (6 jours) après son trépas, le jour même où *Tchou Yun-wen*, son petit-fils, monta sur le trône, *Hong-wou, Ming T'ai-tsou Kao Houang-ti* fut inhumé au S. et au pied de la majestueuse montagne de *Tseu-kin-chan* (mont S. Michel), en vue de Nankin, transformé par son aventureux génie. Ce « Tombeau des Ming », ou, comme disent simplement les Nankinois, ce *Houang-ling*, cette « sépulture impériale », si délabrée, attire encore étrangers et indigènes pour qui tout le reste, presque inconnu, recèle peu d'intérêt.

« Houang-ling signifie « Mausolée de la pitié filiale ». Ce nom officiel du Houang-ling était celui de la sépulture de l'empereur *Wou Ta-ti* (Trois royaumes), mort en 257. *Hiao-ts'eu Houang-heou*, femme de Hong-wou, reposait au Tombeau des Ming depuis 1382. Le Grand Temple, terminé en 1383, avait été inauguré par un sacrifice que présida *Piao*, le Prince héritier (fils aîné de Hong-wou et Hiao-ts'eu), mort lui-même en 1392, et enterré un peu à l'est du cimetière impérial. Nombre de concubines ou d'impératrices avaient leurs tombes aux environs.

« Une tradition, sans fondement réel, indique la butte de *Tch'ao-t'ien-kong* (Pagode actuelle de Confucius) comme la vraie place du cercueil de Hong-wou, ou plutôt de son cadavre, absent du Houang-ling. On invoque à ce propos la pratique coutumière aux fondateurs de dynasties, qui, redoutant la violation de leurs tombes, en représailles de tant d'inévitables sévices dont ils furent les auteurs pour conquérir leurs trônes, prescrivaient de mettre en terre, après leur mort plusieurs cercueils impériaux en divers endroits, afin de dérouter toute recherche criminelle, intéressée ou vengeresse. (Louis Gaillard, *l. c.*)

4. De Wou-hou à Kouang-to-tcheou

PAR LE P. LEQUELLEC

310 li en 4 étapes : Wou-hou à Wan-tche, 70 li ; Ning-kouo-fou 70 li ; Pi-ki-kiao, 70 li ; Kouang-to-tcheou (frontière du Tcho-kiang), 100 li. Si l'on va, au contraire, de Ning-kouo-fou à Wou-hou, on part, de bonne heure, à pied jusqu'à Wan-tche, où de là on peut prendre une barque ; dans ce cas, le trajet peut s'effectuer en un jour.

Toute cette région a été ruinée au milieu du XIX^e^ siècle par les rebelles, les Tch'ang-mao ; la population indigène elle-même a, en partie, disparu. Des colons sont venus du Hou-pei et du Hou-nan. En plus des dialectes de ces deux provinces, ce qui reste d'autochtones parle une langue qui a beaucoup de rapport avec le parler de Chang-hai.

Wou-hou-hien. (V. R. 1. Fleuve Bleu.) Derrière le faubourg, traversée de la rivière qui descend de Ning-kouo-fou, sur un pont en bois construit en 1900 et dont le tablier

mobile s'ouvre deux fois par jour pour le passage des barques. On passe devant le ya-men du tao-t'ai du Wan-nan-tao, puis de celui du mandarin chargé de la flottille du Fleuve Bleu dans la partie orientale du Ngan-houei ; mouillage de plusieurs canonnières fluviales.

La route emprunte la digue jusqu'à Wan-tche et traverse des campagnes riches dont les terres, formées d'alluvions, sont inondées périodiquement. Les maisons des villageois sont en chaume et les murs en torchis, cependant l'aisance règne chez l'habitant. Cette population est active et vigoureuse ; hommes, femmes, enfants, tout le monde travaille ; les femmes portent un jupon rouge. Du sommet des digues, on a un beau coup d'œil sur les rizières, divisées en carrés et coupées de canaux où pullulent les oiseaux aquatiques et surtout les canards.

Au 15e li, on circule pendant une heure au milieu de rizières ; puis deux bacs (tarif : homme 2 sap., bête de somme 4 sap.) Le sentier va ensuite à travers champs.

Wan-tche, grosse localité, marché, commerce de bois, céréales. Mission catholique. Mission protestante de l'Inland Mission.

Le terrain devient mamelonné ; l'aspect est plus riant. Au 15e li, une colonie du Tcho-kiang, émigrée du Wen-tcheou-fou, a défriché les hauteurs et cultive le blé, les patates, le thé. On rencontre sur le sentier de nombreux âniers transportant du bois, des céréales, du vin.

90 li, *Tchen-tang-pou* (aub.) ; puis, pont de pierres et digues à travers des marécages. — On retrouve plus loin des collines.

130 li, *Miao-pou*.

140 li, **Ning-kouo-fou**. Résidence d'un tche-fou, du tche-hien du Siuan-tch'eng-hien et du tchen-t'ai, général commandant les troupes des préfectures de Ning-kouo, T'ai-p'ing, Houei-tcheou, Tch'e-tcheou et Kouang-to.

Ning-kouo est entourée d'une muraille de plus de 9 li de longueur et de 25 pieds chinois de hauteur. L'enceinte, percée de cinq portes, fut construite originairement sous les Tsin, vers l'an 330, et réédifiée pendant la domination mongole, vers 1350.

Sous les T'sin, territoire du Tchang-kiun. Les Han, en 109 avant J.-C., transportèrent le siège du kiun de Tan-yang à Wan-ling, dont le nom est demeuré, jusqu'à l'époque des Souei, celui de la Ning-kouo moderne comme sous-préfecture, et a été remplacé par celui de Siuan-tch'eng-hien (605), qui est encore la désignation classique par excellence de la ville. Celle-ci porta le même nom comme pré-

majorité, défendus qu'ils étaient pendant la rébellion par leurs montagnes d'accès difficile.

A 15 li au S., *Pan-tsen-ying*, mission catholique.

De **Ning-kouo-fou** à **Ning-kouo-hien**, par la vallée. On sort de la préfecture par la porte de l'E. On traverse des plaines d'alluvions très fertiles, donnant deux à trois récoltes annuelles de blé, de colza, de riz, d'indigo.

Souen-kia-pou, gros village, commerce de riz, de bois, de chanvre. Chapelle catholique,

Des cultures de chanvre, d'arachides, d'opium ; puis *Tchang-kia-k'iao ;* tout le village est en auberges. — Une grotte, San-tien-tong, au pied de la colline et où habite un bonze.

La route serpente sur les flancs d'une colline. *Chouei-tang*, centre catholique important ; église de *Notre-Dame-Auxiliatrice*, où, deux fois par an, les chrétiens (1.400) vont en pélerinage. Cette église fut construite en exécution d'un vœu après la persécution de 1876, qui ravagea toutes les jeunes chrétientés de la région. Les émigrés catholiques, venus du Hou-pei pour occuper les terres incultes apres la rébellion, ont formé le noyau de cette colonie. Commerce spécial de jujubes confites.

Pei-che-ling, fours à chaux. — *Wong-ki*, bac ; aub. — Des moulins à eau pour la préparation du riz.

Ho-li-hi, grosse localité, très commerçante, à 5 li de la sous-préfecture. Mission catholique. Beau pont en pierre.

Ning-kouo-hien, sous-préfecture, cité insignifiante. Culture de coton ; nombreux métiers pour fabriquer des toiles indigènes ; industrie du papier de bambou.

La cité est ceinte d'un rempart de plus de 3 li de développement, haut de 15 pieds et percé de neuf portes. Il existait à l'époque des T'ang et fut augmenté au moment où la dynastie Song émigra vers le Sud (1127) et alla fixer à Hang-tcheou la capitale de son empire.

Sous les Han, fit partie du hien de Wan-ling. Les Wou, à l'époque des « Trois royaumes », en détachèrent la sous-préfecture nouvelle de Ning-kouo qui, parfois supprimée puis rétablie, subsiste aujourd'hui sous le même nom et ressortit au Ning-kouo-fou.

De *Ning-kouo-fou* sur *Kouang-to-tcheou*, 170 li en 2 étapes.

Tong-si-kiao, beau pont de pierre jeté sur le torrent venant de Chouei-tang,

Chouang-k'iao, pont ; grand commerce de riz favorisé par une belle voie d'eau, bifurcation du torrent de Chouei-tang.

Wang-k'ia-chan, avec un pied-à-terre de la mission catholique.

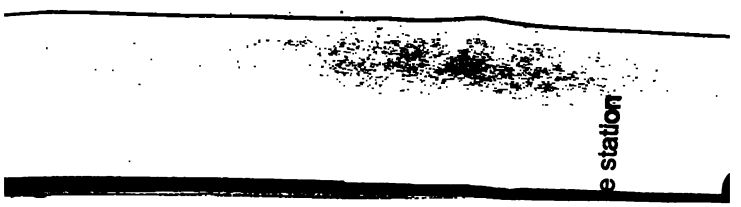

Sous les Tcheou, dépendance du T'ong-jouei, dans l'Etat de Wou. Les Han postérieurs y constituèrent le hien de Kouang-to en morcelant le territoire du kiun de Tan-yang. Les Mongols en firent le lou de Kouang-to, ressortissant à la province de Tcho-kiang, et les Ming le fou de Kouang-to, qui fut bientôt abaissé au rang de tcheou (1371) et privé de sa sous-préfecture *intra muros*, Kouang-yang-hien (1380). C'est aujourd'hui un tche-li-tcheou, qui ne relève que du gouvernement provincial de Ngan-houei.

Le Temple de Confucius a résisté aux révolutions et a conservé ses hautes colonnes de bois. Mission catholique. Etablissement protestant.

Dans les montagnes on rencontre le sanglier, la panthère, le singe, etc.

La race indigène fut à peu près détruite pendant la rébellion des Tch'ang-mao; les immigrés sont venus du Hou-pei et du Hou-nan; les premiers habitent surtout la montagne et les derniers se sont établis de préférence dans la plaine.

5. Ngan-k'ing-fou

Ngan-k'ing (An-ching, *a*), 130.000 hab., est la capitale de la province de Ngan-houei; parmi les fonctionnaires on remarque le préfet du fou de Ngan-k'ing, dont l'administration s'étend sur six arrondissements, et le sous-préfet du hien de Houai-ning.

C'est, depuis la convention de Tche-fou, un port d'escale autorisé à la navigation fluviale à vapeur. La cité est située sur la rive gauche du fleuve Bleu, sur le 30°32, de latit. N. et sur le 114°47' de longit. E. de Paris. Une muraille de plus de 9 li d'étendue enserre Ngan-k'ing; sa construction primitive remonte aux années king-ting (1260-1264), sous la dynastie Song; elle fut rebâtie en 1645. Ces remparts, fortifiés de créneaux et munis de 758 embrasures, sont percés de cinq portes et entourés de fossés où est amenée l'eau du fleuve Bleu.

A l'époque des « Tributs de Yu », territoire dépendant du Yang-tcheou. Sous les Tcheou, royaume de Houan, puis partie de celui de Tch'ou. Les Ts'in rattachèrent le pays au kiun de Kieou-kiang et les Han en firent le Houan-hien, où fut transporté, vers l'an 220 de notre ère, le siège du Liu-kiang-kiun. Les Tsin changèrent en Houai-ning le nom de la sous-préfecture et cette appellation a persisté jusqu'à présent. Ils firent, en même temps, de la préfecture le Tsin-hi-kiun, qui devint le Yu-tcheou, le Tsin-tcheou, le Kiang-tcheou et, sous les Souei et les T'ang, Hi-tcheou, T'ong-ngan-kiun et Chou-tcheou. La dynastie Song inaugura le nom de Ngan-k'ing (1147), qui devint celui d'un fou en 1195, puis d'un lou, sous les Mongols, en

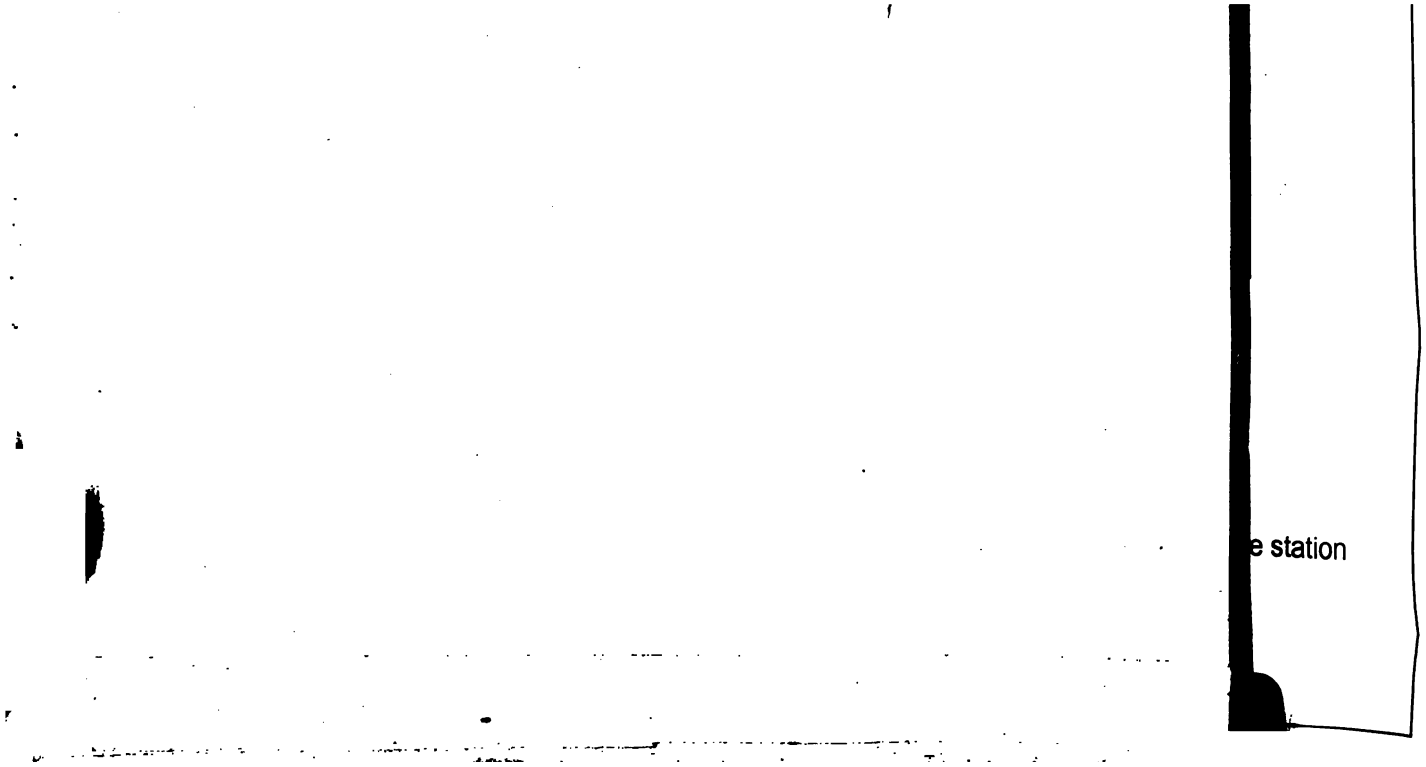
e station

Excursions : A 28 li N.-N.-E., près du village de *Houo-chang-kiao*, une pagode renommée est construite à l'entrée d'une grotte dont les stalactites et les stalagmites figurent pour les Chinois des Bouddhas sculptés par le Ciel même.

Aux environs de Kouang-ts'ouen, à *Tchang-kia-ling* (de Ngan-k'ing deux jours all. et ret.), il y a une pagode et une grotte semblable. Des foules immenses y vont en pèlerinage, brûler du papier et de l'encens pour demander richesse ou guérison.

Il y a dans les montagnes, principalement dans le massif de Tsien-chan, Tai-hou, Sou-song, beaucoup de sites admirables, excellents buts d'excursion. Montagnes, torrents, cascades, précipices, sables mouvants, tout y est tour à tour riant ou terrible. Ces excursions sont à faire au commencement du printemps, quand les montagnes sont transformées en immenses bouquets d'azalées, de rhododendrons et de glycines.

Chasse : L'époque la plus agréable est d'octobre à mars. Le faisan, le lièvre, le chevreuil abondent, avec les oies et les canards. On trouve aussi le loup, le renard et, aux environs de Kouang-ts'ouen, à 35 li de la capitale, la panthère.

hien, ville actuellement à une petite distance du rivage, close de murailles de plus de 4 li de tour, percées de cinq portes et de deux autres pour la voie d'eau. La première cité avait été emmurée en 1293; mais, battue et rongée par la marée, elle dut être par trois fois déplacée : en 1352, en 1420 et en 1529. « Le flot coule aujourd'hui, dit un chroniqueur chinois, où croissait hier le mûrier » (1).

En 1293, on créa le tcheou de Tchong-ming dépendant de Yang-tcheou. En 1369, hien de Tch'ong-ming, rattaché en 1375 au fou de Sou-tcheou, et à la fin du XV^e^ siècle au tche-li-tcheou de T'ai-ts'ang.

Les premières côtes nord du Yang-tseu relèvent du *Hai-men-t'ing*, dont les premières terres apparurent avant le II^e^ siècle de notre ère (2).

Hien de Hai-men en 958. Le fleuve empiétant, la ville est évacuée et réédifiée à plusieurs reprises, au milieu du XIV^e^ siècle, deux fois au XVI^e^ siècle et en 1672. Elle forma un t'ing en 1768.

Bientôt les premiers mamelons apparaissent sur les deux rives : le Fou-chan au S., le Lang-chan « mont du Loup » cachant la cité de T'ong-tcheou, au N.

Le *Lang-chan*, est un lieu de pèlerinage très réputé dans la province du Kiang-sou. Une tour couronne son sommet et de nombreux temples occupent les grottes de ce massif rocheux. D'après une chronique, Lang-chan était au milieu des eaux avant le VII^e^ siècle et les alluvions ne se formèrent au S. de la montagne qu'au commencement des Song (960).

Le fleuve se resserre.

Kiang-yin-hien, sur la rive droite, à un mille du fleuve, en arrière des mamelons du Houang-chan, couronnés de forts chinois; c'est la clé du fleuve Bleu.

La ville a la forme d'un rectangle, elle est entourée d'une muraille de plus de 9 li de longueur et de 25 pieds chinois de hauteur; construite entre les années 1506 et 1521. Quatre portes.

C'était, sous les Ts'in, le Ki-yang-hiang. Sous les Han, faisait partie du P'i-ling-hien. Les Tsin, en 281, en détachèrent le Ki-yang-hien; qu'ils firent dépendre, en le créant, du P'i-ling-kiun. Les Leang (557) fondèrent le hien et le kiun de Kiang-yin, nom qui s'est conservé jusqu'à nos jours. La ville était, sous les Mongols, le siège d'un lou (1277), puis d'un tcheou, auquel les Ming donnèrent l'appellation éphémère de Lien-yang, puis qu'ils supprimèrent. La sous-préfecture de Kiang-yin a été maintenue par les empereurs Mantchous sous la dépendance de la préfecture de Tch'ang-tcheou.

(1) Cf. H. HAVRET, *L'Ile de Tsong-ming*. Variétés sinologiques.
(2) Cf. H. HAVRET, *l. c.*

Kin-chan était encore un îlot en 1842, aujourd'hui l' « Ile d'or », forme une pointe de la rive méridionale. Son sommet, élevé de 33 mèt., est surmonté d'une pagode élancée (1/2 h. de Tchen-kiang); elle est très fréquentée.

Le Grand Canal de Hang-tcheou à T'ien-tsin reprend sur la rive gauche; non loin du fleuve, *Yang-tcheou-fou*, ville autrefois très brillante.

A quelque distance du Kiang, *Yi-tch'eng-hien*, puis *Lieou-ho-hien*.

Nankin (v. R. 3. KIANG-NAN). On ne voit qu'un quai de pierres, quelques maisons chinoises formant le faubourg de Hia-kouan « Douane d'aval »; la ville s'étend plus dans l'intérieur, derrière des murailles d'une étendue considérable.

Du mouillage, une première hauteur apparaît dans l'enceinte même des murailles, c'est le *Che-tseu-chan* « Montagne du lion », armé de batteries modernes.

Plus loin, d'autres pitons émergent de la ville, c'est vers le S., le *Ts'ing-leang-chan* « Hauteur de l'air frais et pur » où l'on vénère un bonze hindou qui occupa, dit-on, cette retraite dès l'an 675 de notre ère.

A l'E. de cette dernière, Pei-ki-ko « Observatoire de l'étoile polaire ».

Puis, *extra muros*, au S. de la ville, le *Yu-houa-t'ai*, nouvellement armé, et, dans l'E. de la cité, le *Tseu-kin-chan* « montagne d'or empourprée » dont l'altitude atteint 445 mèt.

En remontant le fleuve Bleu.

A quelques li de la rive N., *Kiang-p'ou-hien*, relevant de la préfecture de Nankin.

A l'île du Faisan, on quitte la province du Kiang-sou (cap. Nankin et Sou-tcheou-fou) et l'on entre dans celle du Ngan-houei (cap. Ngan-k'ing-fou, sur le fleuve).

A 15 li de Sin-ho-k'eou, sur la rive g. du fleuve Bleu, le tche-li-tcheou (préfecture secondaire) de *Ho*.

Sur la rive opposée, **T'ai-p'ing-fou** dont les tours-pagodes signalent l'approche; l'une d'elles est élevée sur le Houang-chan.

T'ai-p'ing est bordée dans l'O. par une rivière qui vient des lacs. Cette préfecture est entourée d'un mur de plus de

Quelques mamelons de Ch-li-tchang-chan cachent **T'ong-ling-hien**, bordée au S. par une petite rivière.

La cité de T'ong-ling est entourée d'un rempart qui a presque 4 li de développement, traversé par quatre portes et dont la construction remonte aux années wan-li (1573-1619).

Sous les Han, faisait partie du territoire des deux sous-préfectures de Ling-yang et de Tch'ouen-kou. A la fin des T'ang, y fut créé le hien de Yi-ngan, supprimé puis remplacé, pendant la période des « Cinq dynasties », par le T'ong-ling-hien, rattaché au Tch'e-tcheou, en 975. Nom et attribution administrative ont été maintenus jusqu'à ce jour.

Le lit du Yang-tsou se resserre entre des mamelons; ce défilé est connu sous le nom de « Passage Wild Boar ».

Ta-t'ong (Ta-t'ung, *a.*), ville murée du Tch'e-tcheou-fou, située sur le 30° 48' de latit. N. Ta-t'ong-tchen est un port d'escale autorisé à la navigation à vapeur par la convention de Tche-fou du 13 septembre 1876, il dessert le Ts'ing-yang-hien.

Sur la rive dr., à quelques kilom. du fleuve Bleu, et sur les bords d'un lac, **Tch'e-tcheou-fou**, chef-lieu de département, dont relèvent six arrondissements. Siège du sous-préfet du Kouei-tch'e.

Les remparts de la cité ont près de 8 li de tour; ils furent élevés sur des fondations plus anciennes, pendant les années tcheng-to (1506-1521). Sept portes.

A l'époque des « Tributs de Yu », territoire compris dans le Yang-tcheou et, sous les Tcheou, dans les Etats de Wou, puis de Yue et de Tch'ou. Depuis les Han jusqu'au Souei, forma la sous-préfecture de Che-tch'eng. Celle de Ts'ieou-p'ou lui succéda en 599. Les T'ang (621) fondèrent le Tch'e-tcheou, auquel fut adjointe la sous-préfecture de Kouei-tch'e, après la chute de cette dynastie. Les Mongols firent de Tch'e-tcheou le chef-lieu d'un lou (1277) et les Ming celui d'un fou, relevant de la province de Nankin. Les empereurs mantchoux l'ont conservé et rattaché au Ngan-houei.

Ngan-k'ing-fou, capitale du Ngan-houei. A l'E. de la ville, une belle pagode (v. R. 5. KIANG-NAN).

La Cie chinoise de navigation a seule un appontement; les autres services à vapeur débarquent les passagers, en plein fleuve, dans un petit bac peu commode.

ses coordonnés sont 29°44' de latit. N., et 113°52' de longit. E. de Paris.

La cité est ceinte d'une muraille fortifiée de plus de 5 li de longueur, élevée en 1558, percée de cinq portes.

Les Han y créèrent le hien de P'eng-tso, dépendant du kiun de Yu-tchang. Le nom de P'eng-tso fut attribué ensuite à la ville voisine qui l'a gardé jusqu'à nos jours, tandis que la ville actuelle de Hou-k'eou perdait toute importance administrative et était placée sous sa dépendance. C'est sous les T'ang, en 622, qu'apparaît le nom de Hou-k'eou, élevé plus tard au rang de hien (vers 945). Cette désignation n'a plus été modifiée. La sous-préfecture de Hou-k'eou ressortit au fou de Kieou-kiang.

Kieou-kiang (Kiu-kiang, *a*), 50.000 hab., est une préfecture située sur le 29°44'15" de lat. N., et le 113°37'29" de long. E. de Paris. Le port fut ouvert en janvier 1862, conformément au traité de commerce allemand de T'ien-tsin du 2 septembre 1861. Son commerce est de 18 à 20.000.000 de taëls. Une Concession étrangère « Foreign Settlement » est installée en amont de la cité chinoise.

Consulat: d'Angleterre.
Missions: des Lazaristes français du Kiang-si septentrional. — Etablissements protestants.
Negociants: Anderson. — Butterfield and Swire. — Jardine, Matheson. — Molchanoff, Pechatnoff. — Tokmakoff, Molotkoff.

Kieou-kiang s'étend en façade sur le fleuve Bleu. La cité chinoise est entourée d'un mur ayant plus de 12 li de périphérie, datant originairement de la dynastie Souei, reconstruit sous les Ming en 1389 et complété en 1412. Cinq portes.

A l'époque des « Tributs de Yu », territoire appartenant au King-tcheou et au Yang-tcheou, puis, sous les Tcheou, aux deux royaumes de Wou et de Tch'ou. Sous les Ts'in, dépendance du kiun de Kieou-kiang, qui devint, de 203 à 119 avant J.-C., le royaume de Houai-nan et forma les deux hien de Tch'ai-sang et de P'eng-tso, puis, sous les Wou, dépendance du kiun de Wou-tch'ang. Sous les Tsin : Kiang-tcheou et Siun-yang-kiun, noms sous lesquels le fou actuel est surtout désigné dans l'histoire. Celui de Kieou-kiang reparut sous les Souei, vers l'an 606, pendant une quinzaine d'années, puis définitivement à l'avènement des Ming, comme nom de préfecture rattachée à la province de Kiang-si.

Sur la rive g., *Wou-hiue* (Wu-sueh, *a*), est un port d'escale du Hou-pei ; situé sur le 29°51'30" de latit. N., et le 113°1'37" de longit. E. de Paris.

Des hauteurs se tiennent à proximité du Yang-tseu, dont le lit se resserre.

K'i-tcheou, sur le bord du Kiang, a un mur d'enceinte d'une étendue de plus de 9 li; il fut réédifié sur des fondations plus anciennes, en 1369; sa hauteur est de 18 pieds chinois et il est percé de six portes.

Les Han y établirent le hien de K'i-tch'ouen, transformé en kiun du même nom par les Wei, à l'époque des « Trois royaumes ». Sous les Tsin, K'i-yang-hien. Les T'si y transportèrent le chef-lieu du Ts'i-tch'ang-kiun; les Leang en firent le K'i-chouei-hien, les Tch'en le Kiang-tcheou et les Tcheou du nord le K'i-tcheou. Les T'ang reprirent d'abord (621) cette dernière désignation, puis celle de K'i-tch'ouen-kiun (742), pour revenir au nom de K'i-tcheou (758), que conservèrent les Song et les Mongols, en tant que kiun, puis de lou. Devint fou à l'avènement des Ming, qui abaissèrent ensuite cette circonscription au rang de simple tcheou (1376) et supprimèrent la sous-préfecture *intra muros* de K'i-tch'eou-hien. Dépend, depuis lors du Houang-tcheou-fou.

Che-houei-yao où aboutit une voie ferrée desservant une mine de cuivre.

Wou-tch'ang-hien, sur la rive S., est dominée par les collines Si-chan. La ville est ceinte de murailles de plus de 4 li de tour, percées de quatre portes et dont la réédification date de 1575 environ.

Sous les Tcheou, dépendait de la principauté de Tch'ou. Les Han y établirent le Ngo-hien, qui relevait du kiun de Kiang-hia. Les Wou lui donnèrent le nom de Wou-tch'ang, comme kiun ou département et comme hien ou sous-préfecture (220 après J.-C.). Fut, pendant quelque temps, et avant Nankin, la capitale de leur empire. Les Mongols en firent un fou (1277). Dépend du fou de Wou-tch'ang depuis les Ming.

Un peu en amont et sur le rivage opposé, **Houang-tcheou-fou**, préfecture adossée à des collines; son enceinte fortifiée a plus de 7 li de périmètre; elle est haute de 27 pieds chinois, percée de quatre portes; reconstruite au commencement de la dynastie Ming (1368), en la modifiant et restaurée magnifiquement en 1672.

A l'époque des « Tributs de Yu », région du King-tcheou. Sous les Tcheou, vicomté de Hien, annexée par l'Etat de Tch'ou. Sous les T'sin, dépendance du Nan-kiun et, sous les Han, du Kiang-hia-kiun. Antérieurement au règne des T'ang, porta différents noms: Yi-yang-kiun, Si-yang-kouo, Si-ngan-kiun, T'si-ngan-kiun, Pa-tcheou, Heng-tcheou, Yong-ngan-kiun et Houang-tcheou. Cette dernière appellation, créée en 585, a été maintenue jusqu'à nos jours. Les Mongols eurent le lou et les Ming le fou de Houang-tcheou. La préfecture, rattachée d'abord à la trésorerie du Hou-kouang, le fut ensuite à la trésorerie (1664), puis à la province du Hou-pei.

Les hautes cheminées et les mâts d'une nombreuse flottille annoncent l'approche des trois grands centres du Hou-pei:

Wou-tch'ang sur la rive droite, **Han-yang** et **Han-k'eou** (v. R. 1. HOU-PEI) sur le bord opposé.

C'est d'abord la gare fluviale avec ses berges maçonnées, puis les concessions étrangères, enfin les villes chinoises.

3. De Han-k'eou à Yi-tch'ang

Le Yang-tseu-kiang traverse un pays de plaines où, de temps à autre, quelques mamelons surgissent.

A *Mei-tao-chouei*, le fleuve termine un coude très prononcé.

Kia-yu-hien, sur la berge méridionale. Une enceinte murée de 4 li de tour, construite pendant les années wan-li (1573-1619) entoure la ville; quatre portes y donnent accès.

Sous les Han, territoire du hien de Cha-yi, dont les Tsin détachèrent le Cha-yang-hien. Les T'si en firent le chef-lieu du kiun de Kiang-hia et les Leang le Cha-tcheou, bientôt supprimé. N'eut plus d'importance administrative jusqu'à l'époque des « Cinq dynasties » : les T'ang méridionaux en firent alors le hien de Kia-yu, qui a été maintenu jusqu'à présent et dépend de Wou-tch'ang-fou.

Lou-k'i-k'eou (Lu-k'i-kow, *a*), sur la rive droite, est un port d'escale desservant la vallée du Lou-kiang; il est situé sur le 29°27' de latit. N., et le 113°13' de longit. E. de Paris.

La rive droite du fleuve Bleu sert de limite à la province du Hou-nan (cap. Tchang-to-fou). La première sous-préfecture est **Lin-siang-hien**, dont l'enceinte fortifiée, de 5 li de développement, percée de quatre portes, fut construite sous les Ming en 1475.

Sous les Han, territoire du hien de Hia-souei, puis, à partir des Tsin, de celui de Pa-ling. Pendant la période des « Cinq dynasties », Wang-tch'ao-tch'ang, dont les Song firent le hien de Wang-tch'ao (994), dépendant de Yo-tcheou. Devint, deux ans plus tard, le Lin-siang-hien, dont le nom et le status administratif n'ont plus subi de changement.

Le lac Tong-t'ing, formé des eaux des fleuves Siang, Tseu et Yuan, se déverse dans le Kiang en aval de **Yo-tcheou-fou** (Yo-chow, *a*). Cette cité, de 18.000 hab., est une préfecture du Hou-nan. Ses remparts ont une longueur de 7 li et furent construits, à l'époque des premiers Song, sur d'anciennes fondations, pendant les années yuan-kia (424-453), puis rebâtis vers l'an 750 et agrandis sous le règne hong-wou (1368-1398).

Tcheou, de la principauté de Tch'ou, dont la capitale, Ying, était voisine de la ville actuelle. Sous les T'sin et les Han : Nan-kiun et Lin-kiang-kouo, puis King-tcheou. Capitale des Leang, sous le nom de Kiang-ling. L'appellation de King-tcheou fut reprise sous les Souei (600) et, de nouveau, sous les T'ang, en 621. Devint Kiang-ling-fou en 760, puis royaume de Nan-p'ing, à l'époque des « Cinq dynasties ». Sous les Song : Kiang-ling-fou ; sous les Mongols, depuis 1329, lot de Tchong-hing, dépendant de la province de Ho-nan. A repris en gardé le nom de King-tcheou, depuis l'avènement des Ming, comme fou relevant de la province de Hou-kouang, puis (1664) de celle de Hou-pei.

Sur la rive sud, débouche le canal T'ai-p'ing, qui est navigable en avril pour les jonques et conduit en cinq jours au Tong-t'ing-hou.

Song-tseu-hien, sur la berge méridionale, est close d'une muraille de 5 li de longueur, percée de quatre portes. Construite en terre entre 1506 et 1521, puis en briques à la fin des Ming et détruite, fut réédifiée en 1667.

Les Han y établirent le hien de Kao-tch'eng et les Tsin celui de Song-tseu, puis, en 338 après J.-C., le Nan-ho-tong-kun. Le kiun fut supprimé sous les Souei, mais la sous-préfecture s'est maintenue jusqu'à nos jours sous le nom de Song-tseu et dépend du fou de King-tcheou.

En face, débouche un cours d'eau où, au confluent, s'est élevé le bourg de *Kiang-k'eou*.

La région se mamelonne.

Tche-kiang-hien, à un coude du fleuve, dominée par une tour-pagode, a une enceinte fortifiée de plus de 5 li de développement, construite en terre (1389), puis en brique (1468). Cinq portes.

Dans l'antiquité, faisait partie du royaume de Lo. Les Han y établirent un hien qui n'a pas cessé, depuis vingt siècles, de porter le nom de Tche-kiang ; la sous-préfecture relève du fou de King-tcheou.

Yi-tou-hien est sur la rive droite du fleuve et au confluent du Ts'ing-kiang qui vient de l'O. Le mur de la sous-préfecture a plus de 3 li de longueur et cinq portes. Reconstruit en 1470, sur un ancien tracé, et détruit à la fin des Ming, il fut réédifié en 1662.

Les Han y créèrent le hien de Yi-tao, dépendant du Nan-kiun. En 208 après J.-C., le célèbre Ss'ao Ts'ao, fondateur de la dynastie des Wei, y joignit le kiun de Lin-kiang ou de Yi-tou (210). Après de nombreuses vicissitudes, ce nom de Yi-tou passa, au VI^e^ siècle, du kiun qui fut supprimé, à la sous-préfecture qui, devenue un moment (sous le Souei) Yi-tch'ang-hien, n'a plus cessé de le porter. Elle relève aujourd'hui, depuis 1735, du fou de Yi-tch'ang.

Après *Hong-houa-tao* commence la petite *Gorge des Dents du Tigre.*

De chaque côté, les rives deviennent hautes et escarpées, avec des falaises de conglomérat et de grès. A l'O., le pays est complètement montagneux; il s'étend au N., au delà de Yi-tch'ang, derrière laquelle se trouvent des plateaux et des chaînes de montagnes en amphithéâtre, interrompus par des vallées étroites, mais cultivées.

A 4 milles en aval de Yi-tch'ang et à un mille du fleuve, s'élève un monastère sur une hauteur d'environ 380 mèt.

Yi-tch'ang-fou (I-chang, *a.*), 30.000 hab., sur la rive gauche du fleuve, en aval des gorges, fut ouverte aux étrangers en avril 1877, à la suite de la convention de Tche-fou du 13 septembre 1876. La ville est située sur le 31° 42' de latit. N., et le 108° 55' 4" de longit. E. de Paris. Yi-tch'ang est à la limite de la navigation pratique du Yang-tseu-kiang; c'est là que s'arrêtent les vapeurs venus de Han-k'eou (355 milles) ou de Chang-hai (965 milles); les marchandises sont alors placées sur des jonques qui doivent affronter les rapides pour gagner le Sseu-tch'ouan. Le commerce du port fluvial est de 30 à 33.000.000 de taëls.

Yi-tch'ang est la résidence d'un préfet, duquel dépendent sept arrondissements, et du sous-préfet de Tong-hou-hien. Les murailles de la cité ont plus de 5 li de circuit et une vingtaine de pieds chinois de hauteur; construites sur d'anciennes fondations en 1373, elles furent détruites, à la chute de la dynastie Ming, et rebâties en 1656.

A l'époque des « Tributs de Yu », région du King-tcheou et, sous les Tchéou, dépendance de la principauté de Tch'ou, fit partie, sous les Han, du Nan-kiun, puis (208 avant J.-C.) du kiun de Lin-kiang. Dépendit ensuite de celui de Yi-tou. Des Leang y établirent le Yi-tcheou, dont, après plusieurs mutations, les T'ang firent le Hia-tcheou (619) et le Yi-ling-kiun (environ 743). Ces dernières appellations furent conservées par les Song. Les Mongols les remplacèrent par celle de fou de Hia-tcheou (1357). Le premier empereur Ming en fit un fou, puis le changea en Yi-ling-tcheou (1376), qui resta sous la dépendance du King-tcheou-fou, jusqu'en 1735. A cette époque, fut érigé le fou de Yi-tch'ang.

HOU-PEI

1. Han-k'eou. Wou-tch'ang. Han-yang 135
2. De Han-k'eou à Pékin 137

1. Han-k'eou. Wou-tch'ang. Han-yang

Autour du confluent du Han avec le fleuve Bleu se sont groupées trois cités importantes : Wou-tch'ang sur la berge droite du grand fleuve, Han-yang sur la rive droite du Han, Han-k'eou sur la rive gauche de ce dernier grand cours d'eau qui draine les produits d'une partie du Chàn-si et du Ho-nan.

Han-k'eou (Han-kow *a*), 300.000 hab., est située sur la rive gauche et au confluent du Han avec le Fleuve Bleu. Cette cité est à 960 kil. de la mer sur le 30° 34' 58" de latit. N., et le 111° 56' 37" de longit. E. de Paris.

Han-k'eou a été ouvert par le Règlement du 2 septembre 1861; les étrangers s'y sont établis en janvier 1862. Les Anglais ont délimité leur concession dès 1861, mais les Français, qui obtinrent la leur à la même époque, ne prirent possession de leur terrain qu'en 1896. Le mouvement du port est annuellement de 90 à 93 millions de taëls.

Hôtels : *Grand Hôtel*, sur le quai. — *Terminus H.* près la gare.
Club : Hankow C. — Gaulois. — Belge. — Russe. — Hankow Race C. and Recreation ground.
Consulats : de France, d'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne, du Japon, de Hollande, de Russie, des Etats-Unis.
Banques : *B. de l'Indo-Chine.* — *Russo-chinoise.* — *Hong-kong and Shanghai B.*
Magasins ; Hall and Holtz, concess. franç.
Négociants : Bavier. — Bouchard. — Grosjean. — Mondon. — Laglaize. — Racine, Ackermann. — Vrard. — Belgo-Chine. — Belgian Trading Cy. — Arnhold Karberg. — Behrend, Stern and Adolph. — Brandt. — Butterfield and Swire. — Carlowitz. — Theerkoff. — Child. — Dodwel. — Encarnaçao. — Evans, Pugh. — Gardiner. — Gordon Bros. — Greaves. — Grunberg, Reilly. — King. — Rober. — Lee. — Melchers. — Ramsay. — Siemssen. — Popoff. — Tokmakoff. Molchanoff, Pechatnoff. Meyer. — Watson (pharmacie).
Missions : des Franciscains italiens. — Etablissements protestants. St John's C.
Postes : française; anglaise; japonaise; chinoise; allemande.
Ecoles : française; anglaise.

Han-k'eou « et ses faubourgs occupent le centre d'une immense plaine d'alluvions où pointent, ça et là, comme des récifs sur l'Océan,

quelques cimes rocheuses. De l'une de ces hauteurs, la colline de Han-yang, on découvre un panorama très étendu, la ville entière où, plus exactement, trois villes qui, sous des noms différents n'en forment en fait qu'une seule et dont la situation respective rappelle d'assez près le trio figuré à l'embouchure de l'Hudson.

« Les Chinois, gens très pratiques, mais aussi, comme chacun sait, très experts en géomancie, attribuent la prospérité de Han-k'eou, non pas précisément à sa situation exceptionnelle au centre d'une des plus vastes et des plus fertiles vallées du monde, sur les bords d'un fleuve accessible aux plus grands navires, mais surtout à la configuration de son sol dont les rares reliefs, paraît-il, reproduiraient à miracle les trois emblèmes dont la conjonction est considérée comme indispensable pour un *fong-chouei* de première qualité, autrement dit pour présager un heureux sort : le dragon personnifiant la force, le serpent emblème de la longévité et la tortue qui symbolise la stabilité dans la puissance. Le coteau de Han-yang forme la carapace de la tortue ; la tête serait représentée par une petite roche à fleur d'eau, au point de réunion de la rivière et du Yang-tseu. Sur ce rocher a été bâtie une mignonne pagode, aujourd'hui fort dégradée, qui devait avoir pour effet d'immobiliser le précieux animal. Sur l'autre rive, la ligne sinueuse des collines que couronnent les remparts crénelés de Wou-tch'ang, ne serait autre que le dragon couché. Quant au serpent, sa tête apparaît, parfaitement reconnaissable pour les initiés, à l'extrémité d'un promontoire escarpé sur lequel, au temps des Ming, il fut jugé à propos de construire une grande pagode à quatre étages dont le poids s'opposerait à la fuite du reptile. Hélas ! la pagode fut, il y a dix ans (1885), complètement détruite par un incendie. Mais, par bonheur, rien n'a été troublé dans le fong-chouei, le serpent est demeuré à son poste. Affaire d'habitude ». (MARCEL MONNIER, *L'Empire du Milieu.*)

Wou-tch'ang-fou, 120.000 hab., résidence du vice-roi des Deux Hou ou du Hou-kouang, du gouverneur de la province du Hou-pei, du préfet du Wou-tch'ang-fou, duquel dépendent dix arrondissements, du sous-préfet du Kiang-hia-hien, etc. La ville s'étend sur la rive droite du Yang-tseu-kiang, en face le confluent du Han ; une colline se tient au centre de la ville.

Les murs de Wou-tch'ang ont plus de 20 li de tour et comptent neuf portes. Construits primitivement, sous la domination des Wou, entre les années 238 et 250 de notre ère, ils furent revêtus de grandes briques sous les T'ang et augmentés en 1371.

A l'époque des « Tributs de Yu », région du King-tcheou. Sous les Tcheou, dépendance de la principauté de Tch'ou, sous les Ts'in du Nan-kiun et, sous les Han, du Kiang-hia-kiun. Pendant la période dite des « Trois royaumes », les Wou détachèrent la partie orientale de ce département pour en former le kiun de Wou-tch'ang. Les premiers Song, en 454, y replacèrent le chef-lieu du Kiang-hia-kiun et y créèrent le Ying-tcheou. Sous les Souei et les T'ang : Ngo-tcheou, Kiang-hia-kiun, puis (825) kiun-tsie-tou de Wou-tch'ang. Sous les T'ang postérieurs : Wou-ts'ing-kiun. Depuis les Mongols, le nom de Wou-tch'ang n'[illegible] abandonné et la ville est demeurée

capitale de la province du Hou-kouang (comme fou, depuis les Ming), puis (1664) de celle du Hou-pei et de la vice-royauté des Deux Hou.

En 1822 et en 1838 des missionnaires français, les P. P. Clet et Perboyre furent martyrisés sur la place de la ville, l'un mourut étranglé, l'autre succomba sous le sabre.

Han-yang-fou, 80.000 hab., est située sur la rive droite de la rivière Han. C'est le chef-lieu d'une préfecture, divisée en cinq arrondissements et la résidence du sous-préfet du Han-yang-hien.

La ville est close d'une muraille de plus de 4 li de tour, escaladant, au nord, la colline Fong-si-chan et datant du début de la dynastie Ming. Trois portes.

A l'époque des « Tributs de Yu », région du King-tcheou. Dépendit, sous les Tcheou, de la principauté de Tch'ou et, sous les Ts'in, du Nan-kiun; sous les Han, du kiun de Kiang-hia, dont le chef-lieu y fut transféré vers l'an 200 de l'ère chrétienne. Les Souei y établirent le Han-yang-hien et les T'ang le Mien-tcheou (621) et le Kiun de Han kyang (vers 742). Les Mongols en firent le fou du même nom, rattaché à la province de Hou-kouang. Supprimé sous les Ming (1376), fut rétabli quatre ans plus tard et dépend, depuis 1664, de la province de Hou-pei.

Sur le bord du Han, rive droite, l'**Arsenal**. Cet important établissement, élevé en 1893, comprend une fabrique de fusils Mauser (1888) à chargeur, une autre de canons à tir rapide, système Grüson, du calibre 37 m/m et 57 m/m, enfin une cartoucherie. Une poudrerie, installée à quelques kilomètres plus au N., donne une poudre sans fumée.

2. De Han-k'eou à Pékin

La voie ferrée est exploitée de Han-k'eou à Sin-yang-tcheou, kil. 218, depuis 1902; elle fut poussée jusqu'à K'io-chan, kil. 300, en septembre 1903; elle est ouverte jusqu'à Yen-tch'eng, kil. 385, depuis la fin de l'année 1903.

Les travaux se poursuivent sur toute la ligne et particulièrement au fleuve Jaune, à 550 kil. de Han-k'eou, où un pont de 2.700 mèt. est en construction.

Station sur les rives du Han, une seconde station derrière la concession française, enfin la gare « maritime » desservant *Han-k'eou*.

Le chemin de fer quitte le fleuve Bleu et franchit un canal, sur un pont de 180 mèt., au kil. 17.

Au 150e kil., la voie traverse la ligne de passage des eaux du Yang-tseu-kiang et du Houai-ho par 200 mèt. d'altit. Il a

fallu entailler, sur 50 kilom., le granit et percer un tunnel de 350 mèt. de long dans le Houai-yang-ling.

Sin-yang-tcheou, chef-lieu d'arrondissement du fou de Jou-ning.

Traversée du Houai-ho.

K'io-chan-hien, sous-préfecture du Jou-ning-fou.

Soui-p'ing-hien, chef-lieu d'arrondissement du Jou-ning-fou.

Si-p'ing-hien, sous-préfecture du fou de Jou-ning.

Yen-tch'eng-hien, sous-préfecture du tche-li-tcheou de Hiu.

CHAN-TONG

1. Ts'ing-tao 139
2. De Ts'ing-tao à Tsi-nan-fou 140

Kiao-tcheou (Kiau-tschau)

La baie de Kiao-tcheou fut occupée ,le 14 novembre 1897, par la division allemande de l'Extrême-Orient à la suite du massacre de deux missionnaires allemands dans la province du Chan-tong. La Chine dut accepter l'occupation étrangère par la convention du 6 mars 1898. La superficie concédée pour 99 ans comprend 370 kmq. de terre ferme et 550 kmg. d'eau. L'Allemagne s'est réservée autour de Ts'ing-tao, la nouvelle capitale de son établissement, une zone neutre de 50 km. de rayon, et prétend étendre sa sphère d'action sur toute la province de Chan-tong, moins la région voisine du territoire anglais de Wei-hai-wei.

La baie de Kiao-tcheou est vaste et bien abritée, mais une partie, le long de côte, est glacée au fort de l'hiver, de décembre à mars. L'entrée est annoncée, au large, par le phare de l'île de Tchalien-tao, puis par la haute montagne de Lao-chan (Lau-schan, *all.*), 1.150 m. d'alt., qui gît à 17 milles dans le N.-E. de l'entrée; plus près, le Wou-chan, ou Kaiserstlhul, de 398 m. de haut, puis le Fou-chan, ou Prinz Henrich Berge.

A l'O. de l'entrée, à 14 milles, le Ta-mo-chan, haut de 686 m. Les collines s'avencent vers le goulet et forment la presqu'île de Tang-tao, terminée par le cap Rosendahl et que surplombe un monticule de 158 m. de haut.

Sur la droite, en entrant, *Ts'ing-tao* dont la ville s'étend de l'autre côté du phare, sur l'intérieur de la baie où a été construit le port.

1. Ts'ing-tao

Hôtels : *Prinz Heinrich*, 5 piastres. — *Gebrüder-Kippendorf*, 3 p., avec un bon restaurant. — *Kiautschau*, 3 p. — *Voiegt*, 3 p. — *Zur Eiche*, 3 p.

Banque : *Deutsch asiatische B.*

Négociants : Arnhold Karberg, Carlowitz, Diederichsen Jebsen, Schwarzkapf, Sietas Plambeck.

Navigation : Par la *Norddeutscher Lloyd*, sur Chang-hai et Dalny.

Par la *Osaka Shosen Kaisha*, sur Nagasaki et le Japon.

Ts'ing-tao est le chef-lieu de l'établissement allemand du Chan-tong (Shan-tung, *all.*), 18.000 habit., dont 2.000 européens et 4.000 hommes de troupes. C'est une cité créée en

1898, bien percée, éclairée à l'électricité, pourvue d'un port de commerce et d'un port de guerre.

La ville s'étend sur 5 kilomètres et est divisée en trois quartiers, celui des affaires, celui des cottages, enfin la cité chinoise.

Le port, nouvellement installé, est large et profond; il y est adjoint des docks, des bassins et des réservoirs à eau.

2. De Ts'ing-tao à Tsi-nan-fou

SCHANTUNG EISENBAHN GESELLSCHAFT

500 kil. La voie a été ouverte à l'exploitation de Ts'ing-tao à Tch'ang-lo-hien le 10 déc. 1902; le chemin de fer sera ouvert jusqu'à Tsi-nan-fou à la fin de 1904.

Les trains comprennent 4 classes ; la dernière est réservée aux Chinois. De Ts'ing-tao à Wei-hien, trajet en 7 h. et à Tch'ang-lo-hien en 8 h. et demie en train omnibus,

Le mot chinois, écrit à l'allemande, est suivi de la transcription française :

Ts'ing-tau (Ts'ing-tao).

La voie ferrée longe la baie de Kiau-tschau (Kiao-tcheou).

Hu-tau-tsze (Hou-tao-tseu).

On franchit le Li-tsun-ho (Li-ts'ouen-ho), puis le Pai-scha-ho qui sert de frontière à la colonie allemande.

Pai-scha-ho (Pai-cha-ho).

Traversée du Tung-ho (Tong-ho), sur lequel est bâti, en amont, la sous-préfecture de Tsi-mo-hsien (Tsi-mo-hien).

Nan-tschwang (Nan-tchouang). Le chemin de fer s'écarte de la baie, et conserve une direction N.-O. jusqu'à *Lan-tsun* (Lan-ts'ouen), où elle se dirige sur Kiau-tschau vers le S.-O.

A *Ho-je-tschwang*, passage du Ta-ku-ho qui vient du Ping-tou-tschau (P'ing-tou-tcheou).

Ta-hwa (Ta-houa).

80 kil. **Kiau-tschau** (Kiao-tcheou), avec un embranch. de 10 kil. sur Ta-pu-tau (Ta-pou-tao), îlot situé dans les eaux allemandes de la baie.

Kiau-tschau est chef-lieu d'arrondissement de la préfecture de Lai-tschau-fu (Lai-tcheou-fou).

Kau-mi (Kao-mi-hien), sous-préfecture de Lai-tschau-fu.

Tschang-ling (Tchang-ling).

Wei-hsien (Wei-hien), sous-préfecture de Lai-tschau-fu, dans une région industrielle et minière.

Liu-tung (Lieou-t'ong), à 80 li au N.-E. de Wei-hsien est un centre important de fabrication de pongées et de cotonnades. C'est de là que vient une soie nommée *Toussah* (t'ou-sseu).

Tsch'ang-lo (Tch'ang-lo-hien), sous-préfecture du Ts'ing-tschau-fu (Ts'ing-tcheou-fou).

Ts'ing-tschau-fu (Ts'ing-tcheou-fou), chef-lieu de préfecture de 11 arrondissements, résidence du sous-préfet du Yi-tu-hsien (Yi-tou-hien).

Cette région jusqu'à Tchu-tsun a de nombreux marchés de soie jaune; cette soie provient du « bombix morifalter » qui se nourrit de mûrier.

Dans le S.-O., Po-schan-hsien (Po-chan-hien), mines de charbon. On y fabrique le verre en fondant, avec du salpêtre, une sorte de grès calcaire; on y fait aussi les poudres qui entrent dans la composition des émaux, dits « Cloisonnés de Pékin ».

Chu-tsun.

Tsi-nan-fu (Tsi-nan-fou), capitale du Chan-tong, à quelques li du Ta-ts'ing-ho « Grande Rivière pure ». avec laquelle elle communique par un affluent.

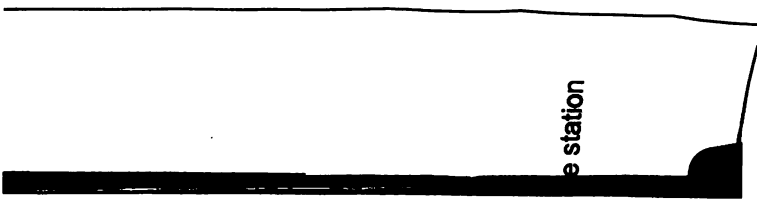

MEMORANDUM DU VOYAGEUR

MM. les Touristes et les Résidants sont instamment priés d'inscrire les rectifications et les additions (appréciation des hôtels, les excursions, la navigation, notes diverses) dont l'utilité leur serait démontrée et d'adresser leur communication à M. le Directeur des GUIDES MADROLLE, au Comité de l'Asie française, 19, RUE BONAPARTE, Paris.

MEMORANDUM DU VOYAGEUR

MM. les Touristes et les Résidants sont instamment priés d'inscrire les rectifications et les additions (appréciation des hôtels, les excursions, la navigation, notes diverses) dont l'utilité leur serait démontrée et d'adresser leur communication à M. le Directeur des GUIDES MADROLLE, au Comité de l'Asie française, 19, RUE BONAPARTE, Paris.

e station

LE JAPON

Quelques Renseignements

Pour aider le touriste dans la prononciation des mots japonais, nous avons souvent employé une orthographe française malgré que la transcription anglaise soit généralement adoptée au Japon.

Saison. L'époque la plus favorable pour visiter le Japon est le milieu du printemps, le mois des cerisiers (fin avril), cependant quelques personnes ont une préférence pour l'automne et s'y rendent au moment des chrysanthèmes (commencement octobre).

Voyage en 21 jours. Nous ne donnons les quelques indications suivantes que pour les touristes pressés qui veulent se composer un itinéraire rapide.

Yokohama	1
Tôkyô	3
Nikkwô (Nikko), et retour à Tôkyô	3
Kamakoura et Enosima	1
Miyanosita (excursion à Hakonê)	2
Chemin de fer pour Nagoya	1
Nagoya, coucher à Kyôtô	1
Kyôtô, les rapides, le lac Biwa	3
Nara, coucher à Osaka	1
Osaka, coucher à Kôbé	1
Kôbé	1
Kôbé à Simonoséki	1
Simonoséki à Nagasaki	1
Nagasaki	1

Navigation. Pour l'Asie méridionale, Hong-kong, Chang-hai, T'ien-tsin, la Corée, on peut s'embarquer à Kôbé ou mieux encore à Nagasaki.

Pour Vladivostok, la voie directe est celle par Tsourouga.

Pour Vancouver, San Francisco, Seattle, le dernier port japonais est Yokohama.

Divers. Il n'est plus nécessaire d'avoir de *passeport* pour visiter le Japon.

Les bâtiments étrangers ne peuvent faire escale que dans les *ports ouverts* au commerce international : Nagasaki, Kobé, Yokohama, Hokodate.

Les touristes n'abordent ordinairement que par ces ports et doivent assister, en *douane*, à l'ouverture de tous leurs bagages.

Des *consuls* sont installés dans les villes ouvertes auprès des colonies étrangères ; les *légations* sont à Tôkyô.

La franchise des *bagages*, transportés par la voie ferrée, est de 100 livres anglaises pour les voyageurs de 1re classe, de 60 livres pour ceux de la seconde.

Guides : On trouve des guides pour aider le touriste dans les excursions à travers le Japon ; ils parlent l'anglais, mais très rarement le français ou l'allemand.

capitale de la province du Hou-kouang (comme fou, depuis les Ming), puis (1664) de celle du Hou-pei et de la vice-royauté des Deux Hou.

En 1822 et en 1838 des missionnaires français, les P. P. Clet et Perboyre furent martyrisés sur la place de la ville, l'un mourut étranglé, l'autre succomba sous le sabre.

Han-yang-fou, 80.000 hab., est située sur la rive droite de la rivière Han. C'est le chef-lieu d'une préfecture, divisée en cinq arrondissements et la résidence du sous-préfet du Han-yang-hien.

La ville est close d'une muraille de plus de 4 li de tour, escaladant, au nord, la colline Fong-si-chan et datant du début de la dynastie Ming. Trois portes.

A l'époque des « Tributs de Yu », région du King-tcheou. Dépendit, sous les Tcheou, de la principauté de Tch'ou et, sous les Ts'in, du Nan-kiun; sous les Han, du kiun de Kiang-hia, dont le chef-lieu y fut transféré vers l'an 200 de l'ère chrétienne. Les Souei y établirent le Han-yang-hien et les T'ang le Mien-tcheou (621) et le Kiun de Han kyang (vers 742). Les Mongols en firent le fou du même nom, rattaché à la province de Hou-kouang. Supprimé sous les Ming (1376), fut rétabli quatre ans plus tard et dépend, depuis 1664, de la province de Hou-pei.

Sur le bord du Han, rive droite, l'**Arsenal**. Cet important établissement, élevé en 1893, comprend une fabrique de fusils Mauser (1888) à chargeur, une autre de canons à tir rapide, système Grüson, du calibre 37 m/m et 57 m/m, enfin une cartoucherie. Une poudrerie, installée à quelques kilomètres plus au N., donne une poudre sans fumée.

2. De Han-k'eou à Pékin

La voie ferrée est exploitée de Han-k'eou à Sin-yang-tcheou, kil. 218, depuis 1902; elle fut poussée jusqu'à K'io-chan, kil. 300, en septembre 1903; elle est ouverte jusqu'à Yen-tch'eng, kil. 385, depuis la fin de l'année 1903.

Les travaux se poursuivent sur toute la ligne et particulièrement au fleuve Jaune, à 550 kil. de Han-k'eou, où un pont de 2.700 mèt. est en construction.

Station sur les rives du Han, une seconde station derrière la concession française, enfin la gare « maritime » desservant *Han-k'eou*.

Le chemin de fer quitte le fleuve Bleu et franchit un canal, sur un pont de 180 mèt., au kil. 17.

Au 150e kil., la voie traverse la ligne de passage des eaux du Yang-tseu-kiang et du Houai-ho par 200 mèt. d'altit. Il a

CHAN-TONG

1. Ts'ing-tao 139
2. De Ts'ing-tao à Tsi-nan-fou 140

Kiao-tcheou (Kiau-tschau)

La baie de Kiao-tcheou fut occupée ,le 14 novembre 1897, par la division allemande de l'Extrême-Orient à la suite du massacre de deux missionnaires allemands dans la province du Chan-tong. La Chine dut accepter l'occupation étrangère par la convention du 6 mars 1898. La superficie concédée pour 99 ans comprend 370 kmq. de terre ferme et 550 kmg. d'eau. L'Allemagne s'est réservée autour de Ts'ing-tao, la nouvelle capitale de son établissement, une zone neutre de 50 km. de rayon, et prétend étendre sa sphère d'action sur toute la province de Chan-tong, moins la région voisine du territoire anglais de Wei-hai-wei.

La baie de Kiao-tcheou est vaste et bien abritée, mais une partie, le long de côte, est glacée au fort de l'hiver, de décembre à mars. L'entrée est annoncée, au large, par le phare de l'île de Tchalien-tao, puis par la haute montagne de Lao-chan (Lau-schan, *all.*), 1.150 m. d'alt., qui gît à 17 milles dans le N.-E. de l'entrée; plus près, le Wou-chan, ou Kaisersthul, de 398 m. de haut, puis le Fou-chan, ou Prinz Henrich Berge.

A l'O. de l'entrée, à 14 milles, le Ta-mo-chan, haut de 686 m. Les collines s'avencent vers le goulet et forment la presqu'île de Tang-tao, terminée par le cap Rosendahl et que surplombe un monticule de 158 m. de haut.

Sur la droite, en entrant, *Ts'ing-tao* dont la ville s'étend de l'autre côté du phare, sur l'intérieur de la baie où a été construit le port.

1. Ts'ing-tao

Hôtels : *Prinz Heinrich*, 5 piastres. — *Gebrüder-Kippendorf*, 3 p., avec un bon restaurant. — *Kiautschau*, 3 p. — *Voiegt*, 3 p. — *Zur Eiche*, 3 p.

Banque : *Deutsch asiatische B.*

Négociants : Arnhold Karberg, Carlowitz, Diederichsen Jebsen, Schwarzkapf, Sietas Plambeck.

Navigation : Par la *Norddeutscher Lloyd*, sur Chang-hai et Dalny.

Par la *Osaka Shosen Kaisha*, sur Nagasaki et le Japon.

Ts'ing-tao est le chef-lieu de l'établissement allemand du Chan-tong (Shan-tung, *all.*), 18.000 habit., dont 2.000 européens et 4.000 hommes de troupes. C'est une cité créée en

1898, bien percée, éclairée à l'électricité, pourvue d'un port de commerce et d'un port de guerre.

La ville s'étend sur 5 kilomètres et est divisée en trois quartiers, celui des affaires, celui des cottages, enfin la cité chinoise.

Le port, nouvellement installé, est large et profond; il y est adjoint des docks, des bassins et des réservoirs à eau.

2. De Ts'ing-tao à Tsi-nan-fou

SCHANTUNG EISENBAHN GESELLSCHAFT

500 kil. La voie a été ouverte à l'exploitation de Ts'ing-tao à Tch'ang-lo-hien le 10 déc. 1902; le chemin de fer sera ouvert jusqu'à Tsi-nan-fou à la fin de 1904.

Les trains comprennent 4 classes ; la dernière est réservée aux Chinois. De Ts'ing-tao à Wei-hien, trajet en 7 h. et à Tch'ang-lo-hien en 8 h. et demie en train omnibus,

Le mot chinois, écrit à l'allemande, est suivi de la transcription française :

Ts'ing-tau (Ts'ing-tao).

La voie ferrée longe la baie de Kiau-tschau (Kiao-tcheou).

Hu-tau-tsze (Hou-tao-tseu).

On franchit le Li-tsun-ho (Li-ts'ouen-ho), puis le Pai-scha-ho qui sert de frontière à la colonie allemande.

Pai-scha-ho (Pai-cha-ho).

Traversée du Tung-ho (Tong-ho), sur lequel est bâti, en amont, la sous-préfecture de Tsi-mo-hsien (Tsi-mo-hien).

Nan-tschwang (Nan-tchouang). Le chemin de fer s'écarte de la baie, et conserve une direction N.-O. jusqu'à *Lan-tsun* (Lan-ts'ouen), où elle se dirige sur Kiau-tschau vers le S.-O.

A *Ho-je-tschwang*, passage du Ta-ku-ho qui vient du Ping-tou-tschau (P'ing-tou-tcheou).

Ta-hwa (Ta-houa).

80 kil. **Kiau-tschau** (Kiao-tcheou), avec un embranch. de 10 kil. sur Ta-pu-tau (Ta-pou-tao), îlot situé dans les eaux allemandes de la baie.

Kiau-tschau est chef-lieu d'arrondissement de la préfecture de Lai-tschau-fu (Lai-tcheou-fou).

Kau-mi (Kao-mi-hien), sous-préfecture de Lai-tschau-fu.

Tschang-ling (Tchang-ling).

Wei-hsien (Wei-hien), sous-préfecture de Lai-tschau-fu, dans une région industrielle et minière.

Liu-tung (Licou-t'ong), à 80 li au N.-E. de Wei-hsien est un centre important de fabrication de pongées et de cotonnades. C'est de là que vient une soie nommée *Toussah* (t'ou-sseu).

Tsch'ang-lo (Tch'ang-lo-hien), sous-préfecture du Ts'ing-tschau-fu (Ts'ing-tcheou-fou).

Ts'ing-tschau-fu (Ts'ing-tcheou-fou), chef-lieu de préfecture de 11 arrondissements, résidence du sous-préfet du Yi-tu-hsien (Yi-tou-hien).

Cette région jusqu'à Tchu-tsun a de nombreux marchés de soie jaune; cette soie provient du « bombix morifalter » qui se nourrit de mûrier.

Dans le S.-O., Po-schan-hsien (Po-chan-hien), mines de charbon. On y fabrique le verre en fondant, avec du salpêtre, une sorte de grès calcaire; on y fait aussi les poudres qui entrent dans la composition des émaux, dits « Cloisonnés de Pékin ».

Chu-tsun.

Tsi-nan-fu (Tsi-nan-fou), capitale du Chan-tong, à quelques li du Ta-ts'ing-ho « Grande Rivière pure ». avec laquelle elle communique par un affluent.

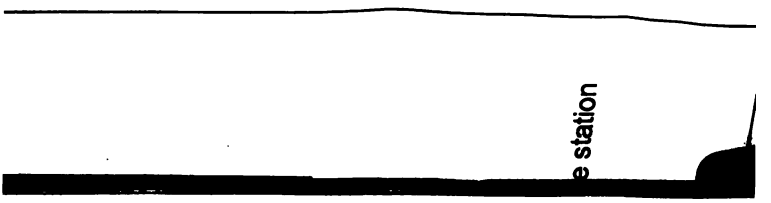

MEMORANDUM DU VOYAGEUR

MM. les Touristes et les Résidants sont instamment priés d'inscrire les rectifications et les additions (appréciation des hôtels, les excursions, la navigation, notes diverses) dont l'utilité leur serait démontrée et d'adresser leur communication à M. le Directeur des GUIDES MADROLLE, au Comité de l'Asie française, 19, RUE BONAPARTE, Paris.

MEMORANDUM DU VOYAGEUR

MM. les Touristes et les Résidants sont instamment priés d'inscrire les rectifications et les additions (appréciation des hôtels, les excursions, la navigation, notes diverses) dont l'utilité leur serait démontrée et d'adresser leur communication à M. le Directeur des GUIDES MADROLLE, au Comité de l'Asie française, 19, RUE BONAPARTE, Paris.

e station

LE JAPON

Quelques Renseignements

Pour aider le touriste dans la prononciation des mots japonais, nous avons souvent employé une orthographe française malgré que la transcription anglaise soit généralement adoptée au Japon.

Saison. L'époque la plus favorable pour visiter le Japon est le milieu du printemps, le mois des cerisiers (fin avril), cependant quelques personnes ont une préférence pour l'automne et s'y rendent au moment des chrysanthèmes (commencement octobre).

Voyage en 21 jours. Nous ne donnons les quelques indications suivantes que pour les touristes pressés qui veulent se composer un itinéraire rapide.

Yokohama	1
Tôkyô	3
Nikkwô (Nikko), et retour à Tôkyô	3
Kamakoura et Enosima	1
Miyanosita (excursion à Hakoné)	2
Chemin de fer pour Nagoya	1
Nagoya, coucher à Kyôtô	1
Kyôtô, les rapides, le lac Biwa	3
Nara, coucher à Osaka	1
Osaka, coucher à Kôbé	1
Kôbé	1
Kôbé à Simonoséki	1
Simonoséki à Nagasaki	1
Nagasaki	1

Navigation. Pour l'Asie méridionale, Hong-kong, Chang-hai, T'ien-tsin, la Corée, on peut s'embarquer à Kôbé ou mieux encore à Nagasaki.

Pour Vladivostok, la voie directe est celle par Tsourouga.

Pour Vancouver, San Francisco, Seattle, le dernier port japonais est Yokohama.

Divers. Il n'est plus nécessaire d'avoir de *passeport* pour visiter le Japon.

Les bâtiments étrangers ne peuvent faire escale que dans les *ports ouverts* au commerce international : Nagasaki, Kobé, Yokohama, Hokodate.

Les touristes n'abordent ordinairement que par ces ports et doivent assister, en *douane*, à l'ouverture de tous leurs bagages.

Des *consuls* sont installés dans les villes ouvertes auprès des colonies étrangères ; les *légations* sont à Tôkyô.

La franchise des *bagages*, transportés par la voie ferrée, est de 100 livres anglaises pour les voyageurs de 1re classe, de 60 livres pour ceux de la seconde.

Guides : On trouve des guides pour aider le touriste dans les excursions à travers le Japon ; ils parlent l'anglais, mais très rarement le français ou l'allemand.

Une Société, la « Welcome Society of Japon » (Kihin-kwai), prête ses bons offices à toute personne voulant bien faire partie de son association. Elle a des bureaux à Tôkyô (Imperial Hotel), à Osaka et à Kôbé.

Il existe en plus deux sociétés des Guides, la « Kaiyu-sha » et la « Tôyô-Tsouben-Kyokai » avec des agences à Yokohama, à Tôkyô à Kôbé, a Kyôtô.

Les Guides ont droit au transport et à une indemnité de 2 1/2 yen par jour, si les voyageurs ne sont pas plus de deux, — par chaque personne en plus, 50 sen. Ordinairement on ne pourvoit pas a leur logement ni à leur nourriture.

Les personnes qui sauront préparer leurs excursions sans le secours de ces guides, trouveront, dans les hôtels, des habitants du lieu qui leur rendront autant de service. Si l'on peut se passer de tout intermédiaire, cela vaudra, dans bien des cas, encore mieux, notamment dans les magasins, — les guides ayant toujours une commission importante.

Spécialités des villes :

Tôkyô : Ivoire. Estampes.
Kyôto : Ivoire. Belles laques. Broderies. Velours. Soies. Beaux cloisonnés. Bronzes. Damasquineries.
Nikkwô (*Nikko*) : Fourrures. Laques ordinaires.
Miyanosita : Marqueterie. Bois fossile.
Nagoya : Porcelaines. Cloisonnés ordinaires.
Sidzouoka : Laques ordinaires.
Nagasaki : Ecailles.

Poids :

1 mommé....10 houn, soit 3 gr., 7565 ou 2.12 dr., avoir du poids
1 Kwan.....1000 momme » 3 kil., 7565 ou 8 livres 28
1 Kwan.....6 ½ kin
1 Kin.....160 mommé » 6 hect., gr. 01 ou 1 livre 31.
1 gramme...4 houn 72.
1 liv. angl..121 mommé.
1 once » 7 mommé 57.

Mesures de longueur :

1 soun.....10 bou, soit 0 mètre 03 ou 1 inch 19.
1 siakou (shaku)10 soun, » 0 mètre 30 ou 11 inches 93.
1 zio.....10 siakou, » 3 mètres 03 ou 9 pieds 94. ou 3 yards 31.
1 ken.....6 siakou, » 1 mètre 82 ou 1 yard 99.
1 tsio (cho)..60 ken, » 109 mètres ou 5 chains 42.
1 ri.....36 tsio (cho), » 3 kilomèt. 9275 ou 2 milles 44.
1 ri marin... » 1 kilomèt. 8518

1 mètre.....3 siakou 30.
1 pied angl..1 siakou 01.
1 mille angl.14 tsio 75.

1 tan carré..10 se carré » 0 acre 25 env.
1 tsio.....10 tan » » 99 ares 17
1 ri.....36 tsio » » 15 kil. carré 4235 ou 5 milles sq. 95.

Poste.— Service à l'intérieur de l'empire :

lettre, par ½ oz, ou fraction	3 sen
carte postale	1 » ½
livres, papiers d'affaires, échantillons, imprimés	2 »
journaux, périodiques	½ »

Le Japon a des bureaux postaux, en Chine à: Chang-hai à Tche-fou, à T'ien-tsin, à Pékin, à Amoy, à Sou-tcheou, à Hang-tcheou, à Cha-che, à Han-k'eou, à Fou-tcheou, à Nankin, à Nieou-tchouang.

Les tarifs postaux pour les pays étrangers sont :

lettre de 15 grammes		10 sen
carte postale		4 »
imprimés, par 50 grammes		2 »
échantillons	jusqu'à 100 gr	4 »
	par fraction supplémentaire de 50 gr	2 »
papiers d'affaires	jusqu'à 250 gr	10 »
	par fraction supplémentaire de 50 gr	2 »

Colis postaux pour :

Hong-kong et Singapour, 5 pounds		20 sen
Canada, 7 pounds		40 »
Allemagne, 5 kilos	1 yen	90 »
France, 5 kilos	1 yen	80 »
Angleterre 3 pounds		88 »
Angleterre 7 »	1 yen	68 »
Angleterre 11 »	2 »	48 »

Télégraphe.— Le tarif par mot pour l'étranger est le suivant :

Corée : Fousan ou Pousan		40 sen
Tchémoulpo		50 »

Sibérie	1.	Nieou-tchouang	1.06
Russie d'Europe	2.08	Chang-hai	60
CHINE :		Ta-kou	1.
Pt Arthur	1.06	Indo-chine : Annam	1.82
Pékin	1.10	Indo-chine : Cochinchine	1.94
Amoy	1.08	Indo-chine : Tonkin	1.62
Canton	1.38	Indes	2.28
Tche-fou	94	Aden	2.62
Fou-tcheou	1.08	Egypte	2.38
Han-k'eou	1.06	Europe occidentale	3.08
Hong-kong	1.28	San Francisco / Vancouver	3.84
Macao	1.38	Sydney	2.96
Nankin	92		

Population : Au 1er janvier 1901, Japon		44.805.956
	Formose	2.802.949
		47.608.875
	Japonais à l'étranger	122.971
		47.738.846

Les étrangers étaient, en 1902, au nombre de 13,500, dont 7,351 Chinois, 2,119 Anglais, 1,597 Américains, 603 Allemands, 486 Français, 178 Russes, 108 Portugais.

Budget. — Le budget de 1902-03 était prévu pour 282.433.000 yen en recettes et autant en dépenses, non comprises les recettes de Formose, évaluées à 19,856,000 yen.

Le yen est compté ordinairement 2 fr. 50, mais vaut en banque 2 fr. 55 environ.

Voies ferrées. — 8.427 kilomètres de chemins de fer, pour une superficie de 382.416 kmq, ayant 117 habitants par kmq.

Armée. Les forces militaires sont réparties en 12 divisions, plus 1 division de la garde impériale.

Chaque division comprend 2 brigades d'infanterie, de 2 régim. à 3 bataill. de 4 compag., 1 régim. de cavalerie à 3 escad., 1 régim. d'artillerie de campagne à 6 batter. de 6 canons, 1 bataill. de génie à 3 comp. et un bataill. du train à 2 compag.

Il y a, en outre, un corps de campagne de 6 régim. d'infanterie (soit 20 bataill.), 2 brig. de cavalerie à 2 régim de 4 esc., 2 brig. d'artillerie à 3 régim. de 6 batter., 1 bataill. de chemins de fer, 3 bataill. d'artillerie de forteresse et de côte et une milice spéciale aux îles Tsousima, enfin un corps de gendarmerie de 2.624 hommes.

En 1901 :	Effectif sous les drapeaux . .	157.829	173.699
	Réserves de l'active.		204.109
	Territoriale.		98.722
			305.455
	Réserves du recrutement, mais n'ayant fait aucun service actif.		161.547
			640.701

Se composant de 1.237 généraux et officiers supérieurs, 10.374 officiers, 43.576 sous-officiers, 2.560 cadets, 575.451 hommes et 7.503 employés.

L'armée active comprenait :

Administration centrale et bureaux . . .	10.446	hommes
Ecoles militaires	3.010	—
Garde impériale	14.209	—
1re division, à Tôkyô	14.222	—
2e — Sendaï.	14.048	—
3e — Nagoya.	10.772	—
4e — Osaka	12.321	—
5e — Hirosima	10.637	—
6e — Koumamoto	12.247	—
7e — Sapporo	3.681	—
8e — Hirosaki	10.878	—
9e — Kanazawa.	10.827	—
10e — Himedzi	11.045	—
11e — Marougamé	10.641	—
12e — Kokoura	11.700	—
Corps mixte à 3 brig. Formose.	16.387	—

Marine. En 1902 : 128 bâtiments, montés par 16.046 marins, mais la marine pourrait disposer avec les réserves de 39.557 hommes et de 177 bâtiments, en comptant ceux en réparation, en construction ou en réserve. Ces vaisseaux comprenaient : 8 cuirassés d'escadre, 22 croiseurs, 1 transport, 10 garde-côtes, 16 canonnières 4 avisos, 23 contre-torpilleurs et 77 torpilleurs.

JAPON

1. Nagasaki 149
2. Kôbé 150
3. Kyôtô 152
4. Yokohama 153
5. Tôkyô 158
6. Nikkwô 154
7. Miyanosita-Hakoné 155
8. Osâka 156

1. Nagasaki

Nagasaki, situé dans une rade de la côte ouest de l'île de Kyou-chou, est la résidence du préfet du département de Hizen. Cette ville importante a 131.000 hab., dont 660 Européens (143 Russes, 126 Américains, 110 Anglais, 8 Français, 7 divers). Les Portugais y débarquèrent en 1567 le port fut ouvert aux Chinois en 1629, puis aux Hollandais en 1640; ces derniers s'installèrent dans un petit îlôt, Desima.

Hôtels: *Nagasaki H.*, dep. 5 yen ; tiffin, 1 y. 50 ; dîner, 1 y. 50. — *Belle Vue H.*, 4 y. par j. ; lunch, 1 y. ; dîner, 1 y. — *Cliff House*. — *Japan H.*, 3 y. par j. ; lunch, 1 y. ; dînery 1,.

Consulats: de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Chine, des Etats-Unis, de Portugal, de Russie.

Banques: *B. Russo-Chinoise*. — *Hongkong Shanghai B.* — *Yokohama Specie B.* — *Deutsch asiatisch* B.—*Chartered B.* — *Mercantile* B. *of India*. — *Dai Juhachi Ginko*. — *Mitsui G.*

Club: *Nagasaki C.*

Cultes: CATHOLIQUE: Cathédrale (dim. messes à 8 h. et à 9 h., desservie par des Français des Missions Etrangères de Paris.

PROTESTANT : Methodist Episopal Church. — Methodist Protestant Mission.

Sampan. Dans le port, avec un rameur : 1 personne, par mille aller 15 sen, all. et ret. 20 sen, chaque tiers de mille en plus 5 sen.

En plus : bagages (par charge d'homme) 10 sen. Bagage dont le poids dépasse la force d'un homme. 5 sen.

Sampan pour la journée, 70 sen ; pour la demi-journée, 45 sen. — Sampan, lorsqu'on fait attendre, par heure 5 sen. — Avec plus d'un rameur, 10 sen par sampanier.

Pousse ; la 1re heure, 1 couli. 15 sen ; les heures suivantes, 7 sen : 1/2 journée, 40 sen ; la journée 80 sen. Pour un second couli, doubler ces prix. Trajet dans les mauvais chemins 10 sen à ajouter au total.

Navigation. Par la *Nippon Yusen Kaisha* : sur Chang-hai et l'Europe, tous les 14 jours. — Sur Chang-hai une fois par semaine. — Sur Mozi, Kôbé et Yokohama, une fois par semaine. — Sur Mozi, Kôbé et Yokohama, une fois par semaine. — Sur Mozi et Kôbé, tous les 3 j. env. — Sur Ki-long (Formose), tous les 14 j. — Sur Fousan (15 yen), Tchémoulpo, Tche-fou, Ta-kou, et Nieou-tchouang, tous les 28 jours. — Sur Fousan, Tchémoulpo, Tche-fou, Dalny, Port-Arthur, et Ta-kou, tous les 28 jours. — Sur Fousan (15 yen), Gensan (28 yen), Joshin, et Vladivostok (40 yen), tous les 14 jours. — Sur Tche-fou et Ta-kou, tous les 14 jours.

Par la *Cie des chemins de fer de l'Est-Chinois* : sur Chang-hai, tous les 21 jours. — Sur Fousan, Gensan, et Vladivostok, tous les 21 jours. — Sur Dalny, trajet en 40 h., prix : 40 roubles, tous les vendredis, en correspondance avec les trains transsibériens.

Par la *Osaka Shosen Kaisha*, sur Ts'ing-tao ; sur Kilong.

Voie du Transibérien, par Dalny et Varsovie.

De NAGASAKI (par les vapeurs de la Cie russe des *chemins de fer de l'Est-Chinois*), à PARIS., 1071 frs, 85 en 1re classe (trains-express), et 751 frs. 25 ; à MARSEILLE, 1168,40 et 816,40 ; à BERLIN, 759,05 et 525,45 ; à BRUXELLES, 1.041,25 et 729,95 ; à LONDRES (via Calais-Douvres) 1.096,65 et 768,35 ; (via Ostende), 1.085,70 et 761,60 ; (via Flessingue), 1.049,75 et 729,90 ; à VIENNE, 947,30 et 650,15. De Dalny à Moscou le billet donne droit à une couchette, au delà on paie 20 frs. par nuit, soit de Moscou à Paris 60 frs. De Moscou à Varsovie il existe des 2e cl. vagon-lits.

Journal : *Nagasaki Press*, quotidien.

Culte : CATHOLIQUE. Cathédrale, dim. messes à 8 h. à 9 h.

Chemin de fer : de Nagasaki à Mozi ; prix : 5 y. 65 et 4,52 ; trajet en 8 h. 1/2 et 10 h. A Mozi, traversée du détroit avec le bac à vapeur ; on accoste sur l'autre rive à Simonoseki (Bakwan) d'où partent des trains de jour et de nuit sur Kôbé ; prix, 6 y. et 4 y. 50 ; trajet en 15 h. à 17 h.

La Mer Intérieure

Des phares annoncent l'entrée du détroit de Simonoséki. Près de l'île Moutsouresima monte le pilote. Après, l'île de Hikoshima, le Goulet se resserre ; à dr., le port de Mozi, avec ses importants dépôts de charbon ; à g., Akamagaséki, Simonoséki (Bakwan).

Les côtes se rapprochent, des mamelons élevés dominent le chenal avec des forts d'arrêts flanqués de batteries jusque sur le rivage. Enfin le rivage s'éloigne, on pénètre dans la Mer Intérieure.

2. Kôbé.

Kôbé n'était qu'un petit village de pêcheurs lorsque le port fut ouvert aux étrangers en 1868. L'ancienne concession européenne fut bientôt entourée d'une cité japonaise, dont la population recensée en 1901 a donné 263,464 habitants et 66.000 maisons.

Kôbé, située sur le 35° 37' de lat. N., est à l'extrémité orientale de la Mer du Japon et la tête des vois ferrées du Tôkaidô sur Tôkyô et du Sanyo sur Simonoseki.

Hôtel : *Oriental H.*, 80 et 87 Kiyo-machi, pens. dep. 8 y.; tiffin à midi, 1 y. 1/2; dîner, 1 y. 1/2. — *Great Eastern H.* 21 Sakaye-machi Itchome. — *Imperial H.*, 26 Kitanagasa- dori Gochome.

Banques: *Russo-chinoise*, 8 Maye-machi. — *Hongkong and Shanghai B. C.*, 35 Sakaye-machi, Itchome. — *Yokohama Specie B.*, 8 Sakaye-machi Sanchome. — *B. of China, Japan*, 10. Ito-machi. — *Chartered B. of India, Australia, China*, 26 Naniwa-machi. — *Mercantile B. of India, London, China*, 107 Ito-machi. — *National B. of China*, 56 Naniwa-machi. — *Dai Ichi Ginko*, Sakaye-machi Shichome. — *Mitsui G.* — *Mitsu Bishi Goshi-Kwaisha.* — *Nippon Trade B.* — *Sumitomo B.* — *Konoike B.*

Cultes : CATHOLIQUE, Eglise, 37 Naka-machi.
PROTESTANT, Union Church. — All Saint's Church.
ORTHODOXE, St-Michel.

Consulats : de *France*, 90 Yedo-machi. — De *Belgique* 10 Kaigan-dori. — D'*Angleterre*, 9 Naniwa-machi. — D'*Allemagne*, 115 Higashi-machi. — Des *Etats-Unis*, 5 Akashi-machi. — De *Russie*, 8 b Naniwa-machi. — D'*Italie*. — D'*Autriche-Hongrie*. — De *Hollande*, 3 Nakayamate-dori Itchome.

Gares: Trois gares: *Sannomiya*, près de l'ex-concession européenne ; *Kobé*, au centre de la ville ; *Hiogo*, dans l'Ouest.

Journaux : Kobe Chronicle ; Kobe Herald ; Kobe Daily News.

Pousse : Du *Warf* à : Suwayama, 14 sen ; Gare de Hyogo, 20 s.; la Cascade de Nunobili, 12; la Pointe Wada, 25 ; Temple de Nagata, 30 ; Station de Suma, 47 ; Tenno, 20 ; Maiko, 78 ; Temple d'Ikuta, 8 ; Temple de Nanko, 14 : Minatogawa, 16 ; Hyogo Kencho, 10; Station de Sonnomiya, 8. Station de Kôbé, 14.

De la station de *Sannomiya* à : Hyogo Kencho, 6 sen ; Temple d'Ikuta, 5 ; Suwayama, 10 ; Tenno, 13 ; gare de Hyogo, 16 ; Pointe Wada, 24 ; Cascade de Nunobiki, 11 ; Temple de Nanko, 8 ; Minatogawa, 11 ; Maiko, 76.

En dehors de la ville : 1 *ri* (3.927 mèt. ou 2 milles 44), sur bonne route, 17 sen ; sur des sentiers, 23 sen. Six heures, 60 sen; chaque heure en plus, 8 sen. — Après minuit, supplément de 20 0/0. — Un second couli, doubler le tarif.

Curiosités : La cascade de Nounobiki, 20 min. en pousse de l'hôtel. Le temple Ikouta. La colline Suwa-yama. Le temple Nanko. Le parc Minatogawa.

A 3 milles de l'ex-concession : la montagne Foutatabi-san. A 4 1/2 milles, la montagne Maya-san.

Le Daiboutsou à Hyôgo. Le temple de Sinko-zi. La tombe de Tahira-no-Kiyomori.

Le temple de Nagata. La hauteur Takatori-san. La vallée Karasuwara.

Le pin de Maiko, à 3 1/2 milles, et à 1/4 d'heure de la station de Shioya. Le château de Akashi.

La cascade de Mino, à 3 milles, soit 1 heure env. de pousse. Le temple de Nakayama-dera, à 10 min. de la station de Nakayama.

Arima-les-Bains, à 14 milles de Kôbé (*Arima Club Hôtel*).

3. Kyôto

Kyôto, dans la province de Yamasiro, devint la capitale de l'empire du Japon en 794. En 1869, la cour se transporta à Tôkyô. La ville et ses environs contiennent 878 temples bouddhistes et 82 shintoïstes.

Hôtels : **Yaami H.*, sur le parc Maruyama et dominant la ville, dep. 6 y. (et 11 y. pour deux pers. occupant la même chambre); 5 y. en hiver. — *Miyako H.*, dans une belle situation, Yoshimizu-en, Awataguchi. — *Kyoto H.*, en face l'Hôtel de ville, dans Kawara-machi, Sanjo.

Inn : *Nakamura-ro*, restaurant et hôtel, près du temple de Gion, administré comme les hôtels européens. — *Sama-bun*. — *Hiiragi-ya*.

Banques : *Dai Ichi Ginko*. — *Kyoto Boyeki G.* — *Hyaku Sanju G.* — *Kitahama G.* — *Konoike B.* — *Mitsui B.* — *Nippon G.*

Poste et télégraphe : Higashi-no Toin Sanjo.

Magasins principaux : BRODERIES : *Nishimura*, Sanjo Karasu-maru. *Takashimaya*, Karasu Naru. *Daimaru-ichi*, Ôtabi cho. *Benten*, 67 Shin Monzen. — BRONZES : *Jomi*, Teramachi. *Nogawa*, Otabi cho. — DAMASQUINERIE : *S. Komai*, 70 Shin Monzen. — PORCELAINES : *Kinkozan*. - CURIOSITÉS : *Ikeda*, 54 Shin Monzen. — CLOISONNÉS : *Namikara*, Sanjo Kita ura, Shirakawa bachi. *Kinunken*, Sanjo Shirakawa bashi. — LAQUES : *Nishimura*, Teramaschi Ayano Koji. — OUVRAGES EN BAMBOUS : *Nada*, Kiyamachi. *Ishii Shoten*, Gion Machi.

Curiosités : *Au Centre* : Shimogamo-jinsha. Palais du Mikado. Palais Nijo. Higashi Hongwan-ji. Nishi Hongwan-ji. Toji. — *Dans l'Est* : Ginkaku-ji. Heian Jingu. Eikwando. Nanzen-ji. Chioin. Gion. Parc Maruyama. Kodai-Ji. Kiyomidzu-dera. Nishi Otani. Daibutsu; dera. Ilokoku-jinsha. Musée impérial. Sanju Sangen-do. Senju-ji. Temple Inari. Tofuku-ji. — *Dans l'Ouest* : Daitoku-ji. Tagano-o-Makino-o; Takao. Kinkaku-ji. Temple Hirono. Temple Kitano. Arashi, yama.

Distractions : Miyako Odori, ou Danse des Cerisiers (en avril). Shin-kyogoku. Les théâtres.

Excursions : de Shijo.

De Kyoto à *Otsou* et le lac : 1° En pousse, par le Hiyei-san sur les pentes duquel est le temple de Enryakuji, puis Sakamoto, les rives du lac, le pin de Karasaki, Otsou et la pagode de Mildera. Retour en barque sur le canal. Excursion de 4 h. 1/2. — 2° En chemin de fer, descendre à Otami (42 sen); là prendre un rickisha pour Otsou et le pin de Karasaki (50 sen avec le retour); à Otsou, une barque sur le Canal (3 yen; trajet en 1 h. 05). Excursion de 4 h.

Les *Rapides d'Hozu* : aller à la gare de Nidjô, à Kyôto (à 35 min. des hôtels). Descendre du train à Kameoka (traj. en 50 min.; prix, 63 sen). Les bateaux sont à 10 min. de la gare; location d'une barque montée par 4 hommes, 5 yen 1/2, pour 4 à 6 passagers; luncher pendant la descente des rapides qui dure environ 1 h. 1/2. On touche terre au pied du Arashiyama, d'où l'on se rend en 15 min. (on trouve des pousse) à la station de Sajo. Billet pour Nidjô, 24 sen. Excursion de 6 h.

4. Yokohama

Cette ville fut ouverte au commerce étranger en 1857; elle est devenue le premier port du Japon. Sa population est de 189.000 hab., dont 1.700 Européens et 2.600 Chinois.

Yokohama est située sur le 30° 26' 53" de lat. N., et s'ouvre sur une baie, au fond de laquelle s'est élevée Tôkyô.

Le port fut construit en 1896, en même temps qu'un appontement (pier) de 700 mèt. de long, sur lequel les vapeurs viennent aborder.

Hôtels : **Grand Hôtel*, pension en hiver dep. 5 y.; en été dep. 6 et 7 y. — **Oriental H.*, Bund, cuisine française, mêmes prix. — *Club. H.*, 5 B. Bund, pens. dep. 7 y. (12 y. pour 2 pers. occupant la même ch.), 8 y. (14 pour 2 p.), 10 y. (16 pour 2 p.); moins cher en hiver. Les boys asiatiques, 1 y. par j., repas compris. Breakfast, de 7 à 9 h. 1/2 du m.; tiffin, de midi 1/4 à 2 h.; dîner, de 7 1/4 à 8 1/2. — *Central H.* tenu par des Français, 4 à 5 y. par j. — *de Genève.* — *du Commerce.* — *Pacific.*

Banques : Elles sont ouvertes de 10 h. a 3 h. (le samedi de 10 h. à midi) : *Russo-chinoise.* — *Hongkong and Shanghai B. C.* — *Chartered B. of India, A. and C.* — *Yokahama Specie B.* — *National B. of China.* — *Mitsui B.* — *Dai Ichi Ginko.* — *Soda G.*

Librairies : Kelly and Walsh. — Marouya.

Consulats : de France, 185 Bluff; d'Angleterre; d'Allemagne; d'Italie; de Russie; des Etats-Unis; de Chine; de Belgique; d'Autriche-Hongrie.

Cultes : CATHOLIQUE, Eglise, Bluff, 80.
PROTESTANT, Chri'st Church; Union Church.

Magasins principaux : ORFÈVRES : *Musashiya*, Honcho-dori. *Komoïke. Bisanshia. Tsuruya*, au bas de la montée de Zizozaka.
CRÊPES de soie et de coton : *Nozawaya*, Benten-dori.
SOIERIES : *Shiemo.* Honcho-dori.
FLEURS. ARBRES NAINS : Yokohama Nursery, Nakamura 23, Bluff.

5. Tôkyô

Capitale de l'empire du Japon depuis 1869, a une population de 1.500.000 habit.

Hôtels : * *Imperial H.* (Teikokou H.), à Uchiyamashita-cho, à 6 min. de la gare de Shimbachi, et à 30 min. de celle de Ouhéno, pens. depuis 5 yen en hiver, et 6 y. en été. — **Métropole H.*, à 15 min. de Shimbachi, 1 Tsukiji. — *Central H.*, 32 Tsukiji. — *Seiyoken H.*, 33 Unemo-cho, Tsukiji.

Pousses : des hôtels à la gare de Ouhéno (Uyeno), 40 s.

Banques : *Nippon Ginko* (B. of Japan). — *Yokohama Specie B.*, Honryogaye-cho, Nihonbashi-ku. — *Mitsui G.* — *Dai Ichi G.* — *Juyo G.* — *Mitsu Bishi Goshi Kwaisha.*

Légations : *France*, Iidamachi Itchome, Kojimachi-ku. — *Belgique*, 3 Sannen-cho, Kojimachi-ku. — *Angleterre*, Kojimachi-ku. — *Allemagne*, 14, Nagata-cho Itchome, Kojimachi-ku. — *Italie*, 4, Sannen-cho, Toranomon, Kojimachi-ku. — *Russie*, 1 Urakasumigaseki, Kojimachi-ku. — *Autriche-Hongrie*, Kioi-cho, Kojimachi-ku. — *Espagne*, 21 Tsoukidzi. Kiobashi-ku. — *Etats-Unis*, 1 Emokizaka-cho Akasaka-ku.

Librairie ; Marouya (Maruzen Kabusiki Kaisha).

Journal : *Japan Times.*

Cultes : CATHOLIQUE, cathédrale, Tsoukidzi, Kyôbasi-kou ; messes, le dim., en été, à 6 h. 1/2 et à 9 h. ; en hiver, à 7 h. et à 9 h. 1/2.
PROTESTANT, Eglise d'Angleterre. *St Andrew* Church, Sakaé-tcho. Siba-kou. — American Episcopal, Tsoukidzi. — Union Church, Tsukidzi.
ORTHODOXE, Eglise russe. Sourougadai. Kanda-kou.

Gares : *Shinbashi*, pour Yokohama, Kobé, et le S.-E. du Japon. *Ouhéno*, pour Nikkwo (Nikko), Aomori (nord).
Transsibérien : De Tôkyô a Paris, via Nagasaki, Dalny, 1.133,75 et 748,62. Voir : **Osaka**, p. 156.

6. Nikkwô (Nikko)

Nikkwô (Nikko), 4.000 hab., dans la province de Simodzouké, possède des temples fameux et des mausolées somptueux de siôgouns, de la dynastie des Tokougava, qui attirent beaucoup de visiteurs japonais et de touristes étrangers. La beauté du site, la richesse des monuments, l'intérêt historique, ont inspiré le dicton japonais : Qui n'a pas vu Nikkwô ne peut pas prononcer le mot « merveilleux ».

Nikkwô est situé à 800 mèt. d'alt. dans une région très pittoresque, sur la Daï-ya-gava, déversoir du lac de Tsiouzen-zi (Chuzenji).

De Tôkyô, gare Ouhéno (Uyeno) à Nikkwô (Nikko), 90 m. 66, trajet en 5 h. 1/4; prix, 3 y. 11 et 2 y. 07; changer de train à Outsounomiya (Utsunomiya). — Se munir d'un repas à l'hôtel.

Hôtels : *Kanaya H.* (bon), dominant la rivière. — *Nikko H.* (bon), pens. 6 y.; pour 2 pers. 10 y.
Guides : Dans la ville, 2 y. par jour; en excursion, 2 y. 1/2.
Pousse : de la gare à l'hôtel, 20 à 25 sen.
Curiosités : *Mihasi* (Pont divin). — Le temple *Man-gan-zi* (Mangwanji, *a*). — Le mausolée de *Iyéyasou* ou temple de To-siogou. — Le temple *Fouta-hara-zin-zia* (Futa ara Jinja). — Le mausolée de *Iyémitsou*.
Le temple sintoïste de *Hon-gou*. — *San-no-miya*, temple de l'accouchement. — *Kaï-san-dô* ou temple de Sio-do-sio-nin.
Excursions : Au lac de *Tsiou-zen-zi* (Chuzenzi). — Cascade d'*Ourami*, 50 min., etc.

EXCURSION :

De Nikkwô (Nikko) **à Tsiou-zen-zi** (Chuzenji). Distance : **3** *ri* 12 tsio, soit env. 13 kil. 190; trajet en 3 heures.

Un guide n'est pas nécessaire et les bons marcheurs pourront se passer de monture ou de pousse, mais ils se feront suivre d'un couli qui portera les manteaux et les couvertures toujours nécessaires au printemps et en automne. Les excursionnistes se muniront de sandales de paille à ajuster aux chaussures pour gravir les raidillons.

On fait l'ascension, à pied, à cheval, en chaise ou en pousse. Une chaise à 4 porteurs, 4 y.; un pousse à 2 coulis, 2 y. 1/2; à 3 coulis, 3 y. 1/2; un cheval avec son conducteur, 2 y. 1/2.

De Nikkwô à **Foutamiya, 50 min.**; à **Oumagaisi, 30 m.**, on entre dans la gorge; à Misawa, 25 m., on s'élève rapidement; à Kenga mine, 10 m.; à Nakano Chaya, 13 m.; à une maison de thé, 22 m.; a une 2e maison de thé, 10 m.; à la cascade de Kégon, 10 m.; à Lakeside Hôtel, 8 m. — Retour par les chemins de traverse en 2 h. 1/2.

Tsiou-zen-zi (Hôt. : *Lakeside H.*, pens. 5 y.; repas, 1 y. 1/2.

De Tsiou-zen-zi aux Eaux chaudes de *Youmoto*, 4 h. de m. (Hôt. : *Ikao H.*, pens. 4 y. — *Nanma H.*

Au retour de Tsiou-zen-zi, on pourra aller aux cascadelles d'*Ourami*. Huit min. après avoir dépassé Oumagaisi, prendre sur la g., un sentier de montagne: au bout de 20 min., traverser la partie haute du village de Foutamiya; encore 25 min., pour arriver au torrent d'Ourami; la cascade est à 8 min. de là. — D'Ourami à Nikkwô, 50 min.

7. Miyanosita. Hakoné

On va à *Miyanosita* :

1° Par la station de Kodzou (si l'on vient de Tôkyô; 48 milles 3/4; prix, 2 y. 34 et 1 y. 37; trajet en 1 h. 3/4), où l'on trouve un tramway électrique pour Youmoto (1re cl., 90 sen; 2e cl., 58 s.; chaque bagage, 5 sen). A Youmoto, prendre un pousse (rikcha) pour Miyanosita (45 s. par kourouma; 35 s. à la descente), deux hommes suffisent, trajet en une petite heure (en 45 min. à la descente); ou aller à pied, par le sentier de traverse, 1 h., par la route 1 h. 1/4. Cette voie est la plus courte et la plus commode.

2° Par Misima-machi, de la ligne Misima à Ohito; on gagne d'abord Hakoné, par le Tokaido, en pousse. C'est la route la plus longue.

3° Par Gotenba (si l'on vient de Kobé; 306 milles; prix, 10 y. 74 et 6 y. 27; les express ne s'y arrêtent pas). Il est bon de prévenir l'hôtel.

Miyanosita est une station thermale dans un site montagneux, agréable et sain, d'où l'on peut entreprendre l'excursion d'Hakoné.

Hôtel : **Fujiya*, pension dep. 7 y.; 11 y. pour 2 pers. Bains à volonté. Breakfast, de 6 h. 1/2 à 9 1/2; tiffin, midi 1/2; dîner, 7 h. 1/2. — *Maraya.*

Excursions : L'hôtel se charge de les organiser. Tarif des porteurs; prix par homme, depuis Miyanosita :

Kodzou	1 y. 1/2
Youmoto	» 35 sen.
Gotenba	1 y. 25 —
Asinoyou	» 40 —
Asinoyou et retour	» 60 —
Asinoyou, Hata et Youmoto	» 75 —
Hakoné	» 55 —
Hakoné et retour	» 75 —
Hakoné, Hata et Youmoto	» 85 —
Kiga, Miyagino et retour	» 30
Kiga, Miyagino; retour par Dagasima.	» 35 —
Goura et retour	» 50 —
Ozigokou et retour	» 60 —
Hakoné; retour par Ozigokou	» 80 —
Otomé Togé et retour	» 80 —
Doryo San	» 65 —
Doryo San et retour	» 90 —
Sengen Yama et retour	» 30 —
Atami	1 y. 50 —
Sano	1 y. 25 —

Prix d'un *cheval* : Un jour, 3 yen; une demi-journée, 2 y.; pour Atami, 3 y. 50.

Excursion à Hakoné. Prendre une chaise à 4 porteurs. Itinéraire recommandé : 25 min., Kowakidani; 30 m. après, Ikedzili; 25 m., Asinoyou, eaux sulfureuses (*Matsouzaka H.*), d'où on peut faire l'ascension du Foutago-yama. A 1 h. 50 m. de Miyanosita, Hakoné (Hôtel, sur le lac, belle vue du Fouzi-yama).

Traversée du lac en canot, 1 h. (selon le vent 3/4 d'h. à 1 h. 1/4); 25 m. min. après, Oubago; 15 m., terrain chargé de soufre pendant 20 autres min. des solfatares à Miyanosita, 50 m. Retour en 1 h. 50.

Excursion de 3 h. 1/2 plus les arrêts.

8. Osaka

A 20 milles de Kôbé en chemin de fer; prix, 1 y. 02 et 60 sen; rajet en 52 min. en express, et en une heure en omnib.

Osaka est port ouvert depuis 1867; la ville est située dans la province de Setsou, au milieu du delta du Yodogava, émissaire du lac Biwa. Osaka est un grand centre industriel de 400.000 hab.; il s'y tint en 1903 la cinquième exposition. — Temple de Zemmangoun (date de 948); château-fort de 1590, où résidait le siogoun.

Hôtel: *Osaka H.* dep. 4 y.

Transsibérien : D'Osaka à Paris, via Nagasaki et Dalny, 1.102,75 en 1re cl., et 730,50 en 2 cl. Dans ces prix, est comptée la nourriture sur le paquebot pendant la traversée de Nagasaki à Dalny. Il faut ajouter les frais de nourriture et divers, en Sibérie et en Europe, soit 3 à 400 francs, à condition qu'on ait peu de bagages. Voir TRANSSIBÉRIEN, dans le Guide de la CHINE DU NORD.

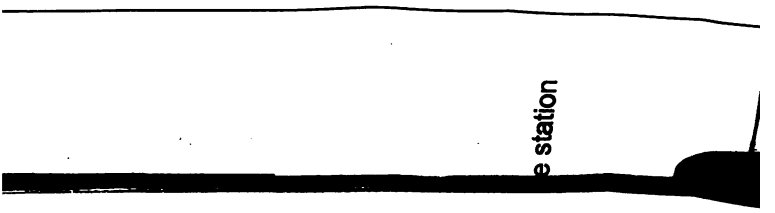

EXERCICE 1904-1906

RENSEIGNEMENTS

AGENCE DE VOYAGE

Cook.

BANQUE

Banque Russo-Chinoise.

SERVICES MARITIMES

Messageries Maritimes.
Est Asiatique Français.
Chargeurs Réunis.
Compagnie Tonkinoise. A. R. Marty.
Messageries Fluviales de Cochinchine.
Nippon Yusen Kaisha.

HORAIRE DES CHEMINS DE FER

HÔTELS. — MAGASINS ET FABRIQUES DE PRODUITS ASIATIQUES. — JOURNAUX. — BIBLIOGRAPHIE DE L'EXTRÊME-ORIENT.

CHINE, 00.

AGENCE CENTRALE EN FRANCE
1, Place de l'Opéra, 1
PARIS

Th. COOK & Fils

DIRECTEURS-FONDATEURS
des Voyages d'excursion dans toutes les parties du Monde
Agents officiels des principales Compagnies de Chemins de Fer et de Navigation

Emission de billets de passage par toutes les lignes pour **l'Egypte, les Indes, la Chine, le Japon, l'Australie.**

Billets au départ de Paris, Marseille, Venise, Trieste, Brindisi, Gênes, Naples, pour **Alexandrie, Port-Saïd, Bombay, Colombo, Calcutta, Singapore, Saïgon, Hong-kong, Shanghai, Yokohama**, etc.

Billets pour **Frémantle, Adelaïde, Melbourne, Sydney, Nouméa** et **Tahiti.**

Voyages circulaires à l'intérieur des **Indes** et de la **Birmanie.**

Billets pour toutes les villes des **Etats-Unis, Canada, Afrique du Sud** et pour le **Tour du Monde.**

Comptoir spécial de **Banque** et de **Change** pour l'émission des **Notes circulaire** et **Lettres de crédit**, le **Change des Monnaies étrangères** et les **Paiements par télégramme.**

Transport, Assurance et Magasinage des **Bagages.**

Interprètes en uniforme à l'arrivée des trains et des paquebots dans toutes les villes où la Maison est représentée.

Coupons d'Hôtels pour l'Europe, l'Egypte, la Palestine, les Indes, Ceylan, la Birmanie, Malaca, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis et le Canada.

BANQUE RUSSO-CHINOISE

Société Anonyme au Capital de 15,000,000 de Roubles

Commandite du Gouvernement Impérial Chinois 5,000,000 de Kouping Taels

La Banque ouvre des comptes courants, délivre des traites sur ses Succursales et Agences, négocie et encaisse les lettres de change, émet des lettres de crédit, accepte les ordres d'achat et de vente de titres, de coupons russes et chinois et se charge de toutes les opérations de banque, spécialement celles avec la Russie et l'Extrême-Orient.

Siège social : **Saint-Pétersbourg.**

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : Prince HESPÈRE OUKHTOMSKY.
Administrateurs délégués : ROTHSTEIN, ED. NŒTZLIN.
Administrateurs : P. BARK, AUG. CHABRIÈRES, L. DAVYDOFF, JOSEPH HOTTINGUER, Baron TH. KNOOP, D. POKOTILOFF, M. VERSTRAETE, A.-J. WISHNÉGRADSKY.

SUCCURSALE DE PARIS, 2, Rue Le Peletier.

Téléphone 244-31 et 301-94

Directeurs : J. RADINE, P. RISTELHUEBER.
Fondés de Pouvoirs : A. COSTANTINI, A. HOLTZ.

LA BANQUE A DES SUCCURSALES & AGENCES :

RUSSIE D'EUROPE & RUSSIE D'ASIE :

Andijan, Batoum, Bilsk, Blagovestchensk, Bodaïbo, Boukhara, Irkoutsk, Kachgar, Khabarovsk, Khokand, Krasnoïarsk, Moscou, Nicolaïeffsk, Samarcande, Strétensk, Tachkent, Tchita, Tchougoutchak, Verchnéoudinsk, Vladivostock, Werny, Zeïskaïa-Pristane.

CHINE & MANTCHOURIE :

Chefoo, Dalny, Haïlar, Hankow, Harbin, Kalgan, Kiachta, Kirin, Kouantchendzé, Kouldja, Moukden, Newchwang, Ouliassoutaï, Ourga, Pékin, Port-Arthur, Shanghai, Téline, Tientsin, Tsitsikar.

JAPON :

Hakodaté, Kobé, Nagasaki, Yokohama.

— IV —

MESSAGERIES MARITIMES

Administration, à Paris, 1, rue Vignon (boul. de la Madeleine).
Direction de l'Exploitation, à Marseille, 16, rue Cannebière.
Agences, dans toutes les escales.

SERVICE EXTRA-RAPIDE ENTRE
MARSEILLE et les ESCALES D'EXTRÊME-ORIENT

Marseille à **Ceylan** et en **Extrême-Orient**, départs tous les 14 jours, le dimanche.

Escale à Port-Saïd, Suez, Djibouti (ou Aden), Colombo, Singapour, Saïgon, Hong-kong, Chang-hai, Kobé et Yokohama (sans transbordement). — Trajet de Marseille à Colombo en 16 et 17 j., à Singapour en 22 j., à Saïgon en 24 j., à Hong-kong en 29 j., à Chang-hai en 32 j., à Kobé en 36 j., à Yokohama en 38 jours.

LIGNES ANNEXES D'INDOCHINE :

Singapour à **Batavia**, tous les 14 jours; le paquebot va jusqu'à Samarang tous les 28 jours.

Saïgon à **Singapour**, tous les 14 jours; escale à Poulo Condor. — Le courrier va chercher la poste apportée à Singapour par la malle allemande. Les communications entre Saïgon et Singapour sont ainsi HEBDOMADAIRES.

Saïgon au **Tonkin**, service HEBDOMADAIRE, correspondant une semaine avec le grand courrier, et la fois suivante avec l'annexe de Singapour.

Lignes des Indes

Marseille à Bombay, SERVICE RAPIDE, escale à Port-Saïd, Suez et Aden. — Départ le mercredi tous les 28 jours ; au retour, départ de Bombay le jeudi. — Trajet en moins de 15 jours (sans transbordement).

LIGNES ANNEXES :

Bombay à Colombo, tous les 28 jours ; service fait par le courrier de Marseille à Bombay continuant sa route sur l'Australie.

Colombo a Calcutta, par Pondichery (et Madras par chemin de fer). — Tous les 28 jours en correspondance avec le courrier d'Indo-Chine, par Djibouti.

Ligne d'Australie et de Nouvelle-Calédonie.

Marseille en Australie. Départs tous les 28 jours. — Escales : Fremantle, Adelaide, Melbourne, Sydney, Nouméa.

Tous les 14 jours, service entre Sydney et Nouméa.

Ligne de Madagascar.

Marseille à Maurice. Départs les 5 et les 10 de chaque mois.

ANNEXE : ligne sur la côte ouest de Madagascar.

Ligne du Senegal et de l'Amérique du Sud.

Bordeaux à Buenos-Ayres. Départs tous les 14 jours.

Escales en Espagne, en Portugal, à Dakar, au Brésil, à Montevideo et à Buenos-Ayres

Lignes de la Méditerranée.

Marseille à **Naples** (en hiver), à **Alexandrie** et à **Beyrouth.** Service hebdomadaire.

Marseille en **Grèce** et à **Constantinople.** Tous les 14 jours.

Le **Tour de la Méditerranee** orientale. Tous les 14 jours.

Marseille au **Caucase** (Batoum). Tous les 14 jours.

Marseille à **Odessa.** Tous les 14 jours.

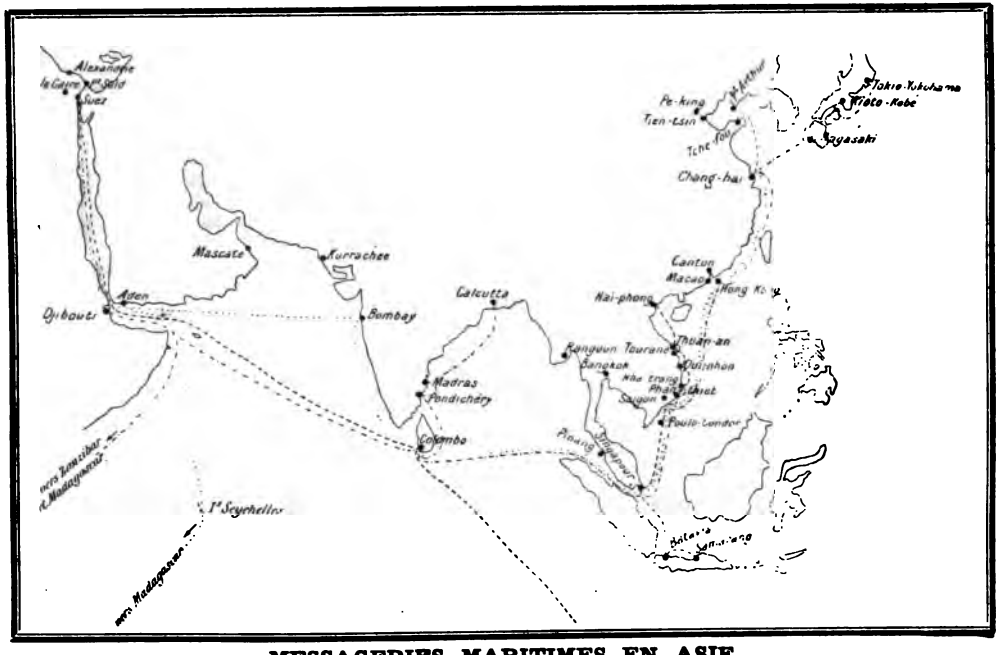

MESSAGERIES MARITIMES EN ASIE

e station

En Francs

TARIF DES PASSAGES

	Port-Saïd		Suez		Djibouti		Aden		Bombay		Colombo		Singapour		Saïgon		Hong-kong		Chang-hai		Yokohama	
	CLASSES 1	2	CLASSES 1	2	CLASSES 1	2	CLASSES 1	2	CLASSES 1	2	CLASSES 1	2	CLASSES 1	2	CLASSES 1	2	CLASSES 1	2	CLASSES 1	2	CLASSES 1	2
De Marseille	425	325	500	375	800	625	850	650	1200	900	1200	900	1550	1025	1700	1125	1875	1275	1875	1275	1875	1275
Port-Saïd			65	50	605	470	715	605	1140	885	1170	800	1460	975	1625	1085	1790	1190	1790	1190	1790	1190
Suez					550	425	660	570	1110	825	1135	770	1430	950	1595	1060	1760	1170	1760	1170	1760	1170
Djibouti							»	»	»	»	560	470	870	640	950	680	1040	750	1135	805	1150	830
Aden									535	430	560	470	870	640	950	680	1040	750	1135	805	1150	83
Bombay											185	120	560	375	695	455	785	520	935	615	935	615
Colombo													425	320	550	375	655	430	775	515	805	545
Singapour															175	125	270	190	400	260	475	315
Saïgon																	230	145	360	240	400	270
Hong-kong																			140	91	260	180
Chang-hai																					165	110
Chang-hai à Kobé																					130	85
Chang-hai à Nagasaki																					65	50

e station

Tarif sur la ligne du Tonkin

En francs

De	Nha-trang		Qui-nhon		Tourane		Haï-phong	
	1	2	1	2	1	2	1	2
Saigon à	56 50	41	82 50	60	123	89 50	192	140
Nha-trang			26	19	66 50	48 50	135 50	98 50
Qui-nhon					41	29 50	110	80
Tourane							69	50

Tarif depuis Marseille

	Nha-trang		Qui-nhon		Tourane		Haï-phong	
	1	2	1	2	1	2	1	2
De Marseille	1750	1200	1800	1225	1850	1250	1875	1275

Parmi la nombreuse flotte des Messageries maritimes, voici les **paquebots affectés aux lignes de Ceylan et d'Extrême-Orient :**

Australien	6.569	tonnes	et 7.200	chevaux
Polynésien	6.568	—	7.200	—
Annam	6.343	—	7.200	—
Tonkin	6.363	—	7.200	—
Ernest-Simons	5.707	—	6.000	—
Océanien	4.259	—	4.000	—
Yarra	4.255	—	4.000	—
Salazie	4.255	—	4.000	—
Sydney	4.232	—	4.000	—
Calédonien	4.248	—	4.000	—
Himalaya	6.005	—	3.400	—
Louqsor	7.500	—	3.600	—
El-Kantara	7.500	—	3.600	—
Gange	7.500	—	3.600	—
Euphrate	7.500	—	3.600	—

Courriers de Bombay, de Ceylan et d'Australie

Armand-Béhic	6.635	tonnes	et 7.200	chevaux
Ville de La Ciotat	6.630	—	7.200	—
Nera	5.807	—	5.400	—
Dumbea	5.916	—	5.400	—

EST ASIATIQUE FRANÇAIS

Société anonyme de Navigation à vapeur, Capital : DIX MILLIONS

Siège social à Paris, 10, Boulevard Malesherbes
Siège d'exploitation, 2, Rue de la République, Marseille.

Cette Compagnie a été créée en 1901, dans le but d'établir un service de vapeur de forte portée entre la France et les Ports du Nord de l'Europe et l'Extrême-Orient.

Sa flotte, qui comprend les plus gros porteurs de la Marine marchande française, est ainsi composée :

Laos.....	8.000 tonnes	3.000	chevaux.
Yunnan.....	8.000 —	3.000	—
Kouang-si.....	8.000 —	3.000	—
Annam.....	7.500 —	3.000	—
Cambodge.....	5.500 —	2.200	—

L'Est Asiatique Français assure un service régulier qui dessert principalement, en Europe : Anvers, Dunkerque et Marseille ; et, en Extrême-Orient : Singapore, Saïgon, Tourane, Haïphong, Hong-kong, Shanghaï, Tien-tsin, Port-Arthur et Vladivostok.

Les départs de France ont lieu régulièrement tous les 15 jours. La durée de la traversée de Marseille à Saïgon est d'environ 28 jours.

Les paquebots de l'Est Asiatique, tout en étant de gros porteurs, possèdent de luxueuses installations pour passagers de 1re classe. Toutes les cabines sont situées sur le pont supérieur ou sur la passerelle et jouissent d'une aération parfaite.

Les cabines et salons sont éclairés à l'électricité, chauffés à la vapeur et pourvus de tous les perfectionnements modernes.

TARIF DE PASSAGES

	Port Saïd	Suez	Aden et Djibouti	Colombo	Singapore	Saïgon	Haïphong
Marseille	200	225	350	450	550	600	700
Port-Saïd		40	300	400	500	550	650
Suez			280	380	480	530	630
Aden-Djibouti				325	350	400	500
Colombo					300	325	425
Singapore						150	250
Saïgon							200

CHARGEURS REUNIS

Compagnie Française de Navigation à Vapeur

Siège social : 1, Boulevard Malesherbes, Paris.
Agence principale : 99, Boulevard de Strasbourg, Le Havre.
Agence générale : 2, Place Richelieu, Bordeaux.

LIGNE DE L'INDO-CHINE

SERVICE MENSUEL

Départ : de DUNKERQUE, le 25 de chaque mois
— — LE HAVRE, le 28 de chaque mois
— — BORDEAUX, le 2 du mois suivant
— — MARSEILLE, le 11 du mois suivant

POUR

COLOMBO, SINGAPOUR, SAIGON
TOURANE et HAI-PHONG

Connaissements directs pour Pnom-penh et Ha-noï

Ligne de la Côte Occidentale d'Afrique.

Service postal mensuel du Havre le 11, de Bordeaux-Pauillac le 15 pour Ténériffe, Dokar, Conakry, Grand-Bassam, Cotonou, Libreville, Cap Lapez, Sette, Cama, Mayumba, Loango, Banane, Boma, Matadi et facultativement aux autres ports de la Côte Occidentale d'Afrique.

Splendides aménagements pour passagers de toutes classes.

Ligne du Transvaal-Madagascar.

Service mensuel du Havre le 17, de Bordeaux-Pauillac le 17 pour Lisbonne, Dakar, Lourenco-Marquès, Beira, Majunga, Diego Suarès, Tamatave, Vatomandry, Mananjary et Fort-Dauphin, et par transbordement pour Vohemar, Maransetra, Sainte-Marie, Fenerive, Mahanoro et Farafangana.

Ligne du Brésil.

Service régulier mensuel du Havre les 12 et 17 pour Leixoes, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro et Santos.

Ligne de la Plata.

Service régulier mensuel de Dunkerque les 7 et 17, du Havre les 10, 20 et 30, de Bordeaux-Pauillac les 14 et 23 pour Pasajes, Vigo, Ténériffe, Montevideo et Buenos-Aires.

Ligne de Lisbonne.

Service régulier mensuel du Havre les 12 et 27 pour Lisbonne.

A. R. MARTY

HONGKONG.

(POSSESSION ANGLAISE)

Succursales	Quang-tcheou-wan..	Possession Française
	Hoi-hao (Chine).....	Ile de Hainan.
	Pak-hoi.....	Chine.
	Hai-phong.....	Tonkin.
	Ha-noi.....	Tonkin.

Affaires Maritimes	Affrètements, etc.	Commission pour Export. & Import.
	Consignation de navires.	

Agences : " **COMPAGNIE de NAVIGATION TONKINOISE** ". Service de bateaux à vapeur pour passagers et marchandises entre **HONGKONG-HAIPHONG** et les ports intermédiaires, ci-dessus .et **HONGKONG** Tourane **QUINHONE**.

Correspondances avec le Service Subventionné des

" **CORRESPONDANCES FLUVIALES** " au Tonkin.

" **L'UNION** " Compagnie d'assurances — Incendie.

" Compagnie **INTERNATIONALE** des **WAGONS-LITS** et des **GRANDS EXPRESS** "

Adresse Télégraphique : **MARTY**.

Codes employés :

Code télégraphique anglais : **A.B.C.** 4e et 5e Edit.

Do : **A. I.**

e station

MESSAGERIES FLUVIALES

DE COCHINCHINE

Siège social à Paris, 43, rue Taitbout.

DIRECTION DE L'EXPLOITAION A SAÏGON.

Saïgon à Bangkok ; escales à Poulo-Condor, Hon-Chong, Ha-tien, Samit, Chantaboun. Départs de Saïgon tous les 14 jours, le lendemain de l'arrivée du courrier de France. — Départ de Bangkok 48 heures après l'arrivée. — Trajet de Saïgon à Bangkok 4 jours.

Les escales de Hon-Chong et d'Ha-tien ne sont desservies que pendant la saison des poivres (mars, avril, mai).

Saïgon à Battambang ; escales à Pnom-penh, Kompong Luong, Trélac, Chnang, Sonc-trou, Pursat, Kompong-phlouc, entrée du Siem-réap (Ang-kor), Peam-sema et Bac-préah. — Départs de Saïgon le mardi et de Pnom-penh le vendredi à 7 h. du matin ; arrivée à Battambang le samedi soir dans la nuit.

Saïgon à Soc-trang ; escales à My-tho, Caïbé, Vinh-long, Sadec, Caï-tau, Culao-Gien, Cho-tu, Rach-Caïdam, Chaudoc, Long-xuyen, Laï-vung, Can-tho, Tra-on, et Dai-ngai (Soc-trang). Départs les lundi, mercr., vend., arrivée deux jours après. — Départs de Soc-trang, les mercr., vendr., dimanche.

My-tho à Tra-vinh ; escales à Cho-lac et à Ben-tré. Départs les mar., jeu., et dim. à 10 heures du matin. — Retour, départ de Tra-vinh les mar., jeu., dim. — Trajet 1 jour.

Dai-ngai à Bac-lieu ; escales à Soc-trang, et à Bay-xau ; départs les mercr., vend., dim. — Retour départ les mar. jeu., dim. — Trajet la journée.

Ta-nan à Tra-bec ; escales à Phu-tuong, Thuy-dong, Phong-thoai, Bac-chanh, Tay-binh, Hung-nguyen, et Tam-lon. Départs les mar., vendr. — Trajet en 2 jours. — Retour, départs les mercr et samedi.

Ta-nan à Go-cong ; escales à Bimblang-kyson, Binh-phuoc, Phu-tay, Tuam-le, Song-tra, et Binh-xuan. Départs les lun. et jeu. à 9 heures du matin. — Trajet dans la journée. — Retour mar. et vendredi.

Rach-gia, Long-xuyen, Culao Gien ; Départs les dim., mercr. et vendr. à midi.

Saïgon à Tay-ninh ; escales à Song-tra, Go-cong, Ben-luc, Rach-Trambang, Ben-keou (Tay-ninh). Départ le jeudi à 8 heures du soir. — Trajet en 2 jours. — Retour, départ le vendredi à 4 heures du soir.

My-tho à Bac-lieu ; escales à Cho-lac, Mang-thit, Caï-nhum, Baké, Tra-luoc, Tra-on, Can-tho, Dai-ngai (Soc-trang), Mac-bat, Tieu-can, Bac-lieu. Départs les lundi, mercr., et vendr. à 9 heures du matin. — Trajet en 2 j.— Retour, départ les lundi, mercr., et vendredi.

Saïgon au Cap St-Jacques, départ le lundi à 11 heures du matin, le mardi à 9 heures du m., le mercredi à 9 heures du m., le jeudi à 6 h. 30 du m., le vendredi à 9 heures du matin, le samedi à 6 heures du soir. — Le retour, départ du Cap, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 5 heures du soir, dimanche à minuit.—Trajet en 5 heures.

Saïgon au Cap et à Baria ; départ le jeudi à 6 h. 30 du m., arrivée à Baria à 1 h. 30 du soir, et le samedi à 6 heures du soir, arrivée à Baria le dimanche matin.

Saïgon à Bien-hoa, toutes les deux semaines; départ le sam. à 10 h. du s. ; départ de Bien-hoa le dim.

Saïgon à Thu-dau-mot, toutes les deux semaines; départ le vendredi à 10 h. du s. ; retour, départ le samedi à 7 h. du m.

Saïgon à Pnom-penh, escales à Ben-chua, à My-tho. Caï-bé, Vinh-long, Sa-dec, Caï-tau, Cho-tu, Ra-chong, Tan-chau, Vinh-xuong, Vinh-loi et Ba-nam. — Départs les mardi, jeudi et samedi à 10 h. du s. — Trajet en 2 jours. — Retour, départs les samedi, lundi et mercredi à 7 h. du m.
Pendant la saison du Battambang (de juillet à janvier) le départ de Pnom-Peuh a lieu le vendredi au lieu du samedi, et l'arrivée à Saïgon le samedi au lieu du dimanche.

Pnom-penh à la sortie du **grand lac**. — Le service a lieu en remplacement de celui sur Battambang, pendant les basses eaux, Départ le jeudi à 7 h. du m., retour dans la même journée à 4 h. du s..

Chau-doc à **Pnom-penh** et à **Khône** sud; escales à Bac-nam, Ben-guy, Ka-thom, Caï-coc, Pnom-penh, Roca-Con, Co-Sutin, Kompong Tiam, Peam-Chilang, Cro-chemar, Tché-long, Kratié, Sambok, Sambor et Stung-Streng. Départs pendant les hautes eaux (août et décembre) les samedi et jeudi à 10 h. du m. — Trajet en 5 jours. — Retour, départs les jeudi et lundi.

Pendant les basses eaux (janv. à juillet) les vapeurs ne montent que jusqu'à Kratié. Le reste du parcours se fait alors en chaloupes et en pirogues.

HAUT MÉ-KONG :

1er Bief : **Khône** à **Pak-moun**, escales à Khong, Bandong, Don-sai, Fea-fay, Bassac, Ban-Mouang, Pak-se-done et Don-kho. — Départ le mardi à 6 h. du m.

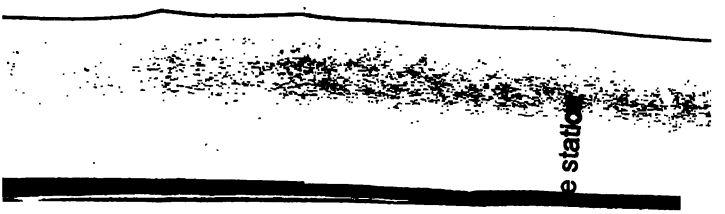

Pak-moun à Savan-nakek.

Services de transbordement en pirogues :

1. Hautes eaux. Du 15 juin au 15 nov. : de Pak-moun à Savan-nakek.
2. Basses eaux. Du 15 nov. au 15 janv. : de Khône-nord à Khong et de Pak-moun à Savan-nakek.
3. Basses eaux. Du 15 déc. au 15 janv. : de Khône-nord à Khong et de Feafay à Savan-nakek.
4. Basses eaux. Du 15 janv. au 30 juin : de Khône-nord à Ban-Dong et de Don-sai à Savan-nakek.

2e Bief : **Savan-nakek à Vien-tiane**, escales à Keng-kabao, Pa-nom, La-khone, Pak-hin-boum, Ou-thène, Panom-neu, Don-naké, Pak-san et Nong-khay. — Départ le lundi à 6 h. m. ; arrivée le jeudi. — Retour, départ le jeudi.

Services de transbordement en pirogues :

1 Hautes eaux. Juillet à novembre.
2. Basses eaux. Du 15 nov. au 15 déc. : de Savan-nakek à Ka-bao.
3. Basses eaux. Du 15 déc. au 1er juill. : de Savan-nakek à Ka-bao, et de Panom-neu à Don-naké.

3e Bief : **Vien-tiane à Luang-prabang.**

En pirogues toute l'année. Trajet 6 à 7 jours jusqu'à Pak-lay, de 15 à 20 jusqu'à Luang-prabang. — Retour en 10 à 12 jours.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE

Donaï	800 tx	Francis-Garnier	308 tx
Nam-Vian	757	Mouhot	308
Mékong	700	Bassac	214
Battambang	668	Pétrel	111
Attalo	362	Vien-Tiane, Colombert, Garcerie, Trentinian	105
Nam-Ky	334		
Annam	334		
Cambodge	334		
Haïnan	334	Massie	75
Phuoc-Kien	308		

FLOTTILLE

Aigrette	Fourmi	Pélican
Bengali	Héron	Pluvier
Cigogne	Hirondelle	Sarcelle.
Cygne	Ibis	Sirène
Colibri	Marabout	Song-Ké
Cormoran	Mésange.	Ton-le-Sap
Flamant	Mouette	

MESSAGERIES MARITIMES
DE FRANCE

Telegraphic Address:

LICORNE { LONDON. PARIS. MARSEILLES.

OFFICES:

Paris
Head Office: 1, Rue Vignon.
Freight Office: 10, Rue de la République.

Marseilles
Direction: 2, Quai de la Joliette.
Passenger Office: 16, Rue Cannebière.

Bordeaux
20, Allées d'Orléans.

London
97, Cannon Street, E. C.
51, Pall Mall, S. W.

FRENCH MAIL STEAMERS
Under Contract with the French Government.

REGULAR SERVICES
From Marseilles to India, China, Japan

MAIN LINES. A	Port Said, Suez, Aden, Colombo, Singapore, Saigon, Hong-kong, Shanghai, Nagasaki, Kobe, Yokohama.	*Every 28 days.*
B	Port Said, Suez, Djibouti, Colombo, Singapore, Saigon, Hongkong, Shanghai, Nagasaki, Yokohama.	*Every 28 days.*
C	Port Said, Suez, Aden, Bombay.....	*Every 28 days.*
BRANCH LINES	Colombo to Pondichery, Madras, Calcutta.....	*Every 28 days.*
	Colombo to Australia and Nw Calédonia	*Every 28 days.*
	Singapore to Batavia.....	*Every Mail.*
	Singapore to Samarang.....	*Every 28 days.*
	Saigon to Tonquin Ports.....	*Weekly.*
	Saigon to Singapore.....	*Every Mail.*

Special Service Between Hongkong and Haiphong

The MESSAGERIES MARITIMES Mail Steamer **"HAIPHONG"** now maintains a regular service between Hongkong and Haiphong as follows: —

Leaves Hongkong 1st, 11th and 21st of each month.
Leaves Haiphong on 5th, 15th and 25th of each month.

SPECIALLY REDUCED FARES as follows: —

First-class Single Ticket	$15	Second-class Return Ticket	$45
First-class Return Ticket	75	Fourth-class Single Ticket	14
Second-class Single Ticket	30	Fourth-class Return Ticket	20

Particulars regarding dates of sailing, rates of passage money, freight, etc., may be obtained on application at the Office.

Hongkong Agency:
No. 3, QUEEN'S BUILDING. 2nd Floor.

NIPPON YUSEN KAISHA

De YOKOHAMA pour

L'EUROPE : **Marseille,** Londres et Anvers, par Kobé, Chang-hai, Hong-kong, Singapore, Penang, Colombo, Suez, Port-Saïd. *Tous les 14 jours.*

L'AMÉRIQUE : **Seattle** et Washington, par Victoria (Canada), *Tous les 14 jours.*

L'AUSTRALIE : **Sydney** et Melbourne, par Kobe, Moji, Nagasaki, Hong-kong, l'île Thursday, Townsville, Brisbane. *Tous les 28 jours.*

LES INDES : **Bombay,** par Kobé, Moji, Hong-kong, Singapour, Colombo. *Tous les 28 jours.*

LA CHINE : **Chang-hai,** par Kobé, Shimonoseki, Nagasaki. Départ le *jeudi* à 10 h. m.

LA CORÉE et la CHINE : **Ta-kou** et **Nieou-tchouang,** par Moji, Nagasaki, Fusan, Tche-moul-po, Tche-fou. *Tous les 28 jours.*

Ta-kou, par Moji, Nagasaki, Fusan, Tche-moul-po, Tche-fou, Dalny, Port-Arthur. *Tous les 28 jours.*

LA SIBÉRIE : **Vladivostock,** par Moji, Nagasaki, Fusan, Gensan, Songching. *Tous les 14 jours.*

Le Courrier de Tientsin

ORGANE DES INTÉRÊTS FRANÇAIS ET BELGES

BUREAUX : 94, CONSULAR ROAD. CONCESSION ANGLAISE

ABONNEMENT ANNUEL ; DOUZE PIASTRES

HORAIRE DES TRAINS

CORÉE

Tchemoulpo à Seoul.

PRIX 1re	PRIX 2e	Milles	STATIONS	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.
»	»	»	Tchemoulpo (*d*)	6.10	8.03	11. »	1.25	3.50	6.15	9. »
1y50	0y80	26	Seoul .... (*a*)	7.55	10.20	12.45	3.10	5.35	8. »	10.20

Seoul à Tchemoulpo.

1re	2e	Mil.	STATIONS	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.
»	»	»	Seoul .... (*d*)	6 »	8.25	10.50	1.15	3.40	6.05	9. »
1y50	0y80	26	Tchemoulpo (*a*)	7.45	10.10	12.35	3 »	5.25	7.50	10.20

CHINE

Pékin à Chan-hai-kouan.

PRIX 1re	PRIX 2e	Milles	STATIONS	Direct	Omnibus	Omnibus	Omnibus
Piastres				m.	s.	m.	s.
»	»	»	Pékin ..... (*d*)	7 »	2.10	»	»
5.30	3.30	»	Tien-tsin (*a*)	10.15	6.32	»	»
			Tien-tsin (*d*)	10.25	6.45	6.45	midi 22
6.90	4.30	»	Tang-kou (*a*)	11.35	8.10	8.18	1.45
			Tang-kou (*d*)	11.45	»	8.33	»
15.65	9.80	»	Chan-hai-kouan (*a*)	6.20 s.	»	6.42 s.	»

Chan-hɔi-kouan à Pékin.

PRIX 1re	PRIX 2e	Milles	STATIONS		Direct	Omnibus	Omnibus	Omnibus
Piastres					m.	s.	m.	m.
»	»	»	Chan-hai-kouan	(d)	7 »	5 »	»	9.26
»	»	»	Tang-kou	(a)	1.40 s.	3.54	»	11.07
				(d)	1.50	4.10	6.55	»
10.45	6.55	»	Tien-tsin (Les Concessions)	(a)	3 »	5.45	8.23	»
				(d)	3.10	5.55 s.	8.38	»
15.65	9.80	»	Pékin	(a)	6.30 s.	»	1.12 s.	»

Chan-hai-kouan à Ying-keou.

PRIX 1re	PRIX 2e	Milles	STATIONS					RETOUR	
Piastres					m.			s.	
»	»	»	Chan-hai-kouan.	(d)	5.10		(d)	6.35	
12.65	7.90	»	Ying-keou..	(a)	6.44 s.		(a)	5.30 m	

Pekin à Chouen-to-fou.

PRIX 1re	PRIX 2e	Kilom.	STATIONS						Retour	Retour	Retour
Piastres					m.	m.	s.		m.	s.	s.
»	»	»	Pekin		»	7.35	1 30	(a)	11.34	5.32	»
»	»	»	Feng-tai		»	»	»	(a)	»	»	»
5.80	»	146	Pao-ting	(d)	»	11.05	6.43	(d)	»	2 »	»
				(d)	6.30	11.20	»	(a)	6.21	1.47	5.37
10.60	»	262	Tcheng-ting		12.43	2.52	»	(d)	m. »	10.07	12.36
»	»	387	Chouen-to		»	»	»	(d)	»	m. »	»

Dalny-Mantchouria.

PRIX 1re	PRIX 2e	Verstes	STATIONS	HEURE DE PÉTERSBOURG — Train Luxe	Train Luxe (Retour)
»	»	»	Dalny.....	11 » s.	7 » m.
»	»	225	Tachitchiao.....	7.52 m.	7.50 s.
»	»	373	Moukden.....	1.05 s.	12.55 s.
»	»	729	Jaomine.....	6.20 m.	7 » s.
»	»	881	Kharbine.....	1.20 s.	12.30 s.
»	»	1134	Tsitsikar.....	2.20 m.	1.30 m.
»	»	1385	Boukhédou.....	2.35 s.	3 » s.
»	»	1757	Mantchouria.....	6 » m.	10 » s.

Wou-song à Chang-hai

	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.
Woosung Forts.....	7.20	8.40	10. »	11.20	12.40	2. »	3.30	5.50
Shanghai.....	7.50	9.11	10.31	11.51	1.11	2.31	4.01	6.20

Chang-hai à Wou-song

	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.
Shanghai.....	8. »	9.20	10.40	12. »	1.20	2.40	4.10	6.30
Woosung.....	8.30	9.50	11.10	12.30	1.50	3.10	4.40	7.05

e station

QUESTIONS
DIPLOMATIQUES & COLONIALES

REVUE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

Paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

RÉDACTION & ADMINISTRATION

PARIS, VIe — 19, Rue Bonaparte — PARIS, VIe

CONDITIONS D'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS
France et colonies françaises.....	15 francs	8 francs
Étranger et Union postale.....	20 —	12 —
Prix de la livraison : France et colonies.	0 fr. 75	
Prix de la livraison : Étranger.....	1 fr. »	

La Revue des **Questions Diplomatiques et Coloniales**, fondée en 1897, n'a pas de similaire en France.

Ce qui caractérise cette revue, c'est qu'elle étudie d'une façon suivie et en dehors de tout esprit de parti, les problèmes d'ordre international qui préoccupent l'opinion publique dans le monde entier. Elle s'attache aussi à suivre les progrès de la colonisation dans toutes les régions où s'exerce l'influence des différentes puissances. En outre, chaque livraison contient des cartes géographiques ou schématiques, des plans ou graphiques, spécialement dressés pour tous les articles qui en comportent.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen à toute personne qui en fait la demande.

GRAND HOTEL MÉTROPOLE

HA-NOI

A. DUCAMP, Administrateur

PROPRIÉTÉ DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE IMMOBILIÈRE

Ha-noï. Boulevard Henri-Rivière

AU CENTRE DES AFFAIRES

En face de la Résidence supérieure ; à proximité de la Poste, du Trésor, de la Banque de l'Indo-Chine, de la Résidence-Mairie.

VASTES INSTALLATIONS. HYGIÈNE ET CONFORT

Cabinet de toilette attenant à chaque chambre avec douche à pression

Eclairage et sonneries électriques. Ventilateurs. Lampes portatives.

SALON. SALLE DE CONVERSATION. FUMOIR. BILLARDS

GRANDE SALLE DE RESTAURANT

Cuisine de 1er ordre. Service irréprochable

CAVE RENOMMÉE

SPLENDIDE CAFÉ ATTENANT A L'HOTEL

Prix à la journée depuis 6 piastres

COMPRENANT { Déjeuner du matin. / Déjeuner, café compris. / Dîner, café compris. / Chambre, éclairage et service.

Arrangements spéciaux pour familles et séjours

DÉPOT DE BAGAGES

Ecuries et Remises. Voitures dans l'hôtel. Omnibus à la Gare.

ENGLISH SPOKEN. MAN SPRICHT DEUTSCH

N. B. — Prière de retenir ses chambres par télégrammes.

Adresse télégraphique **METROPOLE HANOI**

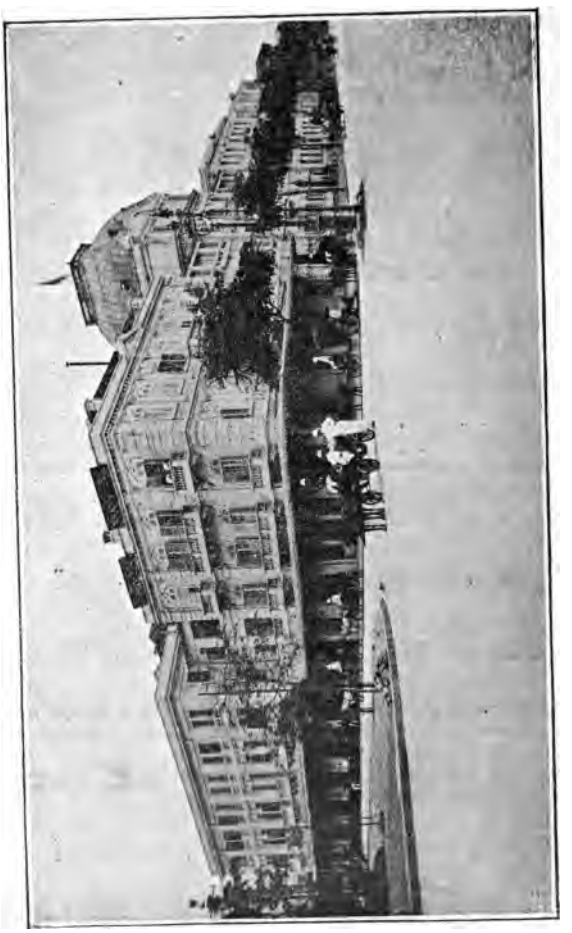

Grand Hôtel Métropole, Hanoï.

ÉCHO DE CHINE

JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN

Paraissant à **CHANG-HAI**

Bureaux : 67 et 69, Rue du Consulat

ABONNEMENTS :

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Chine et Union postale	18 fr.	30 fr.	50 fr.

ORGANE DES INTÉRÊTS FRANÇAIS EN EXTRÊME-ORIENT

L'ECHO DE CHINE publie également une ***Edition hebdomadaire.***

ABONNEMENTS :

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Chine	piastres : 4	7	12
Union postale. . .	francs : 12	20	35

NAM-HING

BIJOUTIER-HORLOGER

59, Rue de la Soie, HA-NOÏ

BIJOUX ANNAMITES & CHINOIS

Exécution sur or et argent de tous Travaux demandés

PRIX MODÉRÉS

Dépôt des premières marques de THÉS de Chine

POUNE-MAN-SENG

Soieries, Crépons

40, Rue des Cantonais, HA-NOÏ

GRAND ASSORTIMENT DE SOIES DE CHINE & DU JAPON

Soies brochées — Pongée de Tche-fou

CRÉPON DE QUI-NHON

e station

BULLETIN

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

PUBLIÉ MENSUELLEMENT

sous la direction de M. Robert **de Caix de Saint-Aymour**, avec la collaboration de MM. Jean-Louis Deloncle; Henri de Peyerimhoff de Fontenelle; Henry Bidou; Charles Mourey; Edouard Payen; Jean Imbart de la Tour; J.-H. Franklin; René Moreux; etc.

ABONNEMENT AU BULLETIN

Prix annuel: **12** *francs*

L'ŒUVRE DU COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

L'heure est venue pour la France d'avoir une politique asiatique certaine, consciente d'elle-même. La crise chinoise peut modifier profondément, en bien ou en mal, la situation des peuples ayant des intérêts en Asie. Elle peut aboutir à un partage plus ou moins net de la Chine en sphères d'influence et, dans ce cas, il importe à la puissance maîtresse de l'Indochine de savoir clairement et d'avance ce dont elle doit s'assurer pour garantir les approches de sa colonie.

Le **Comité de l'Asie** ne saurait prétendre fixer d'autorité la doctrine de notre politique asiatique. Il veut seulement devenir le centre qui réunira les nombreux renseignements économiques, diplomatiques, ethniques, sociaux et religieux, qu'exige une action raisonnée et suivie en présence du problème asiatique.

Le **Comité** envoie des missions pour prendre contact avec le monde asiatique: il fait appel au concours de tous pour procurer à son fonds d'expansion française les ressources nécessaires à son activité.

Avis important.

1° Pour être membre adhérent au Comité de l' « Asie Française », il suffit de verser une cotisation annuelle d'au moins 25 francs.

2° Les adhérents qui versent une cotisation annuelle d'au moins 300 francs reçoivent le titre de donateurs.

3° Un versement d'au moins 1.000 francs donne droit au titre de bienfaiteur.

Tous les souscripteurs reçoivent le Bulletin pendant douze mois à dater du 1er janvier de l'année de leur souscription.

Afin d'éviter les frais occasionnés par le recouvrement à domicile des cotisations, les souscripteurs sont instamment priés de vouloir bien envoyer chaque année le montant de leur souscription en un chèque ou un mandat-poste à l'ordre de M. Charles Picot, trésorier du Comité de l' « Asie Française », 19, rue Bonaparte.

La Banque de l'Indo-Chine reçoit gratuitement, dans toutes ses agences, les souscriptions à l'Œuvre du Comité.

Composition du Comité de l'Asie Française

Président: M. E. ETIENNE, Vice-Président de la Chambre des députés; ancien Sous-Secrétaire d'Etat des Colonies; Président du Groupe colonial de la Chambre.

Vice-Présidents: MM. GUILLAIN, Vice-Président de la Chambre des députés; ancien ministre; SENART, membre de l'Institut; le marquis DE MOUSTIER, député.

Directeur Général: Colonel DE LA PANOUSE.

Secrétaire Général: A. JOUANNIN.

Trésorier: Charles PICOT, ancien Inspecteur des finances.

Cette Direction est assistée d'un Comité composé de cent membres, choisis parmi les personnes les plus compétentes pour tout ce qui se rapporte à l'Asie.

Trai-hut
Ngoi-
Ya
Yen-lueng
Ngoi-lao
Can
H

2° Les adhérents qui versent une cotisation annuelle d'au moins 300 francs reçoivent le titre de donateurs.

3° Un versement d'au moins 1.000 francs donne droit au titre de bienfaiteur.

Tous les souscripteurs reçoivent le Bulletin pendant douze mois à dater du 1er janvier de l'année de leur souscription.

Afin d'éviter les frais occasionnés par le recouvrement à domicile des cotisations, les souscripteurs sont instamment priés de vouloir bien envoyer chaque année le montant de leur souscription en un chèque ou un mandat-poste à l'ordre de M. Charles Picot, trésorier du Comité de l' « Asie Française », 19, rue Bonaparte.

La Banque de l'Indo-Chine reçoit gratuitement, dans toutes ses agences, les souscriptions à l'Œuvre du Comité.

Composition du Comité de l'Asie Française

Président: M. E. ETIENNE, Vice-Président de la Chambre des députés; ancien Sous-Secrétaire d'Etat des Colonies; Président du Groupe colonial de la Chambre.

Vice-Présidents: MM. GUILLAIN, Vice-Président de la Chambre des députés; ancien ministre; SENART, membre de l'Institut; le marquis DE MOUSTIER, député.

Directeur Général: Colonel DE LA PANOUSE.

Secrétaire Général: A. JOUANNIN.

Trésorier: Charles PICOT, ancien Inspecteur des finances.

Cette Direction est assistée d'un Comité composé de cent membres, choisis parmi les personnes les plus compétentes pour tout ce qui se rapporte à l'Asie.

e station

GUIDE
Trai-hut
Ngoi-
Ye
Yan-luong
Ngoi-lao
Can
H

OSAKA SHOSEN KAISHA

Capital 5.000.000 yen .... Steamers.. 84 / launches.. 21 } tonnage 70.000 tonnes.

Formose

KOBÉ à KILONG, via Modji. — Départs de Kobé: les 10 et 25 de chaque mois, de Kilong : les 2 et 17.

YOKOHAMA à TAKAO, via Kobé, Oudjina, Modji, Nagasaki, Kilong, Ngan-p'ing. — Départs : de Yokohama, le 1er et le 16; de Kobé, le 4 et le 19; de Takao, le 1er et le 16.

KOBÉ à TAKAO, via Kagoshima, Okinawa, Yaeyama, Kilong, Pescadores, Ngan-p'ing. — Départs : de Kobé le 13; de Takao, le 27.

La côte de FORMOSE: *Est.*—Départs : de Kilong, les 3, 9 et 24.

Fou-kien :

Ouest. — Départs de Kilong, les 14, 19 et 29.

TAM-SOUEI à HONG-KONG, via Amoy, Soua-t'eou. — Départs: de Tam-souei et de Hong-kong, chaque dimanche.

NGAN-P'ING à HONG-KONG, via Amoy, Soua-t'eou. — Départs : de Ngan-p'ing et de Hong-kong, chaque mercredi.

HONG-KONG à FOU-TCHEOU, via Soua-t'eou et Amoy. — Départs : de Hong-kong et de Fou-tcheou, chaque mercredi.

FOU-TCHEOU à HING-HOUA. — Départs dans les deux sens, 1 fois par semaine.

FOU-TCHEOU à SAN-TOU-NGAO. — Départs dans les deux sens, tous les 5 jours.

AMOY à CHO-BEI. — Service bi-quotidien.

AMOY à TONG-NGAN. — Service quotidien.

Fleuve Bleu :

CHANG-HAI à HAN-K'EOU, via Tchen-kiang, Wou-hou, Kieou-kiang. — Départs : de Chang-hai, mardi et vendredi ; de Han-k'eou, mercredi et samedi.

HAN-K'EOU à YI-TCH'ANG, via Cha-che. — Départ chaque 5 jours.

Cie DE NAVIGATION TONKINOISE

MARTY & D'ABBADIE

Services Français de HONG-KONG au TONKIN et à la COTE CHINOISE

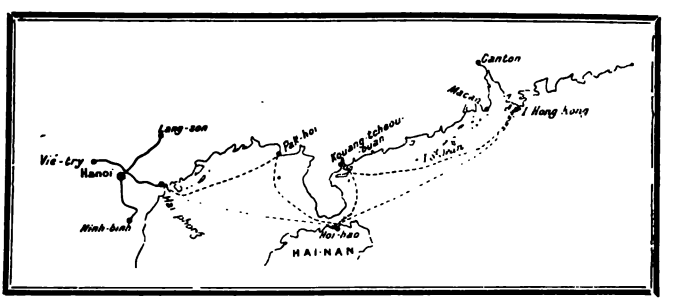

1° Services de *Hong-kong* à *Pak-hoi* par Hoi-hao. *Départ hebdomadaire.*

2° Services de *Hong-kong* à *Haï-phong* par Hoi-hao. *Départ tous les 4 jours.*

3° Services de *Hong-kong* à *Haï-phong* par la côte chinoise : escales à Kouang-tcheou-wan, à Hoi-hao, et à Pak-hoi. **Service postal subventionné.** *Départ tous les 14 jours.*

Les auteurs sont priés d'adresser leurs ouvrages à l'ADMINISTRATEUR DES GUIDES MADROLLE, au COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE, 19, rue Bonaparte, Paris. Les travaux seront cités dans une des éditions suivantes.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages à consulter sur l'Extrême-Orient

CHINE ;

Bulletin du Comité de l'Asie française, paraissant depuis 1901, 19, rue Bonaparte, au siège du Comité. Paris, 12 fr. par an.

Toung-pao. Archives de l'Extrême-Orient, paraissant tous les deux mois. Rédigé par M. Henri Cordier. 25 fr. par an.

Rudiments de la langue chinoise, par A. Vissière (Extrait du Guide de la Chine du Nord. Paris, Comité de l'Asie française. 19, rue Bonaparte 1904. 2 fr. 50.

Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales, par Henri Cordier, 3 vol. à 10 francs. Paris. 1901 1902. 1903. Félix Alcan.

La Tour d'Asie. L'*Empire du milieu*, par Marcel Monnier. Paris, 1903, Plon.

Chine ancienne et nouvelle. Impressions et réflexions par G. Weulersse. 4 fr. Paris, 1902, Armand Colin.

En Chine. 1900-1901, par Gaston Donnet, 3 fr. 50. Paris, 1902. Paul Ollendorff.

La Chine qui s'ouvre, par René Pinon et Jean de Marcillac. Paris, 1900, Perrin et Cie,

Journal d'un commandant de la Comète. Chine, Siam, Japon (1892-1893), par le commandant Louis Dartige du Fournet. Paris, 1897. Plon et Nourrit.

La Belgique et le marché asiatique, par A.-J. de Bray. vol. in-8°, XII-384 pages contenant plusieurs cartes et diagrammes. Prix : Belgique, 4 fr. 50 ; étranger 5 fr. — Bruxelles, 1703, Polleunis et Ceuterick.

Les Chinois chez eux, par E. Bard. Paris, 1899, Armand Colin.

Promenade autour du monde, 2 vol., par Hubner. Paris Hachette

NORD DE LA CHINE.

En Mongolie, par le comte de Lesdain. Vol. in-4° de 200 pages, avec nombreuses illustrations, Paris, 1903, Challamel, éditeur.

Souvenirs de la colonne Seymour, les marins en Chine; par Jean de Ruffi de Pontevès. Paris, 1903, Plon, éditeur.

Pékin. Souvenirs de l'Empire du Milieu, par Maurice Jametel. 3 fr. 50. Paris, Plon.

Peking, par Mgr. Favier. Edition de luxe, 100 fr. Edition ordinaire, 10 fr. Péking, 1897. Imprimerie des Lazaristes au Pei-t'ang.

Pékin, Yeddo, San Francisco. Voyage autour du monde, par le Comte de Beauvoir, 4 fr. Paris, 1888, Plon.

La défense de la Légation de France, par Eugène Darcy. Paris, 1901, Challamel.

OUEST DE LA CHINE.

Un voyage au Yunnan, par Dr Louis Pichon. Paris, 1893. Plon.

A travers le Yun-nan, par de Vaulserre. Paris. 1901. Tour du monde, Hachette.

Three Years in Western China, par Hosie. Londres, 1890, George Philip.

La province chinoise du Yun-nan, par Emile Rocher, 2 vol. Paris, 1879. Ernest Leroux.

Through the Yang-tse Gorges or Trade and Travel in Western China, par Archibald John Little. Londres, 1888, Sampson Low.

Iun-nan-sen. 1899, par Cl. Madrolle. Questions diplomatiques et coloniales.

Etude géologique et minière des provinces chinoises voisines du Tonkin. 1902, par A. Leclère. Paris 1901.

Excursions dans le pays chan chinois et dans les montagnes de thé. 1901, par Bons d'Anty,

Itinéraires dans l'Ouest de la Chine, par Cl. Madrolle, 10 fr. Paris, 1901. Challamel.

De la langue et de l'écriture indigènes au Yun-nan, par M. Paul Vial. Paris 1891. Leroux.

Les Lolos. Histoire, Religion, Mœurs, Langue, Ecriture, par Paul Vial. Chang-hai, 1898. Imprimerie de l'orphelinat de T'ou-se-we.

Une inscription du royaume de Nan-tchao, par Edouard Chavannes. Paris, 1901. Imprimerie Nationale, extrait du Journal asiatique.

Les Princes du Yun-nan, par E. Rocher. Leyde, 1901. Brill : dans le T'oung-pao.

Histoire particulière du Nan-tchao, par C. Sainson.

Rapport de la mission lyonnaise.

Travels and Researches in the interior of China, par Colborne Baber. Supplementary Papers of the Royal geographical Society. Londres 1882. John Murray.

e station

SUD DE LA CHINE :

Historic Macao, par C.-A. Montalto. Hong-kong, 1902, Kelly and Walsh, éditeurs.

Java, Siam, Canton. Voyage autour du Monde, par le comte de Beauvoir. Paris, 1902. Plon.

En Escale. Une promenade à Ceylan, Singapour, Saïgon, Hong-kong, Macao, Canton. Une semaine aux Philippines ; par André Bellessort, 3 fr. 50. Paris, Perrin et Cie.

Hai-nan et la côte continentale voisine, par Cl. Madrolle, 10 francs. Paris, 1900. Challamel.

Ling-nam or Interior Views of Southern China, par B. C. Henry, Londres, 1886. Partridge.

Les premiers voyages français à la Chine. La Compagnie de la Chine, par Cl. Madrolle, 25 francs. Paris, 1901, Challamel.

Les peuples et les langues de la Chine méridionale. Parlers de l'île de Hai-nan et de la presqu'île du Lei-tcheou (Louei-tsiou), suivis de quelques expressions des peuples originaires des régions voisines du Tibet, par Cl. Madrolle, 2 fr. 50. Paris, Challamel.

Etude sur l'île de Hai-nan, par Cl. Madrolle. Paris, 1898. Société de géographie. Tirage du Bulletin, 2me trim. 1898.

EST DE LA CHINE :

Nankin port ouvert, par le P. Louis Gaillard. Chang-hai, 1901. N° 18 des Variétés sinologiques, édité par la mission du Kiang-nan. Imprimerie de la mission à Tou-se-wé près Chang-hai.

Le fleuve Bleu, Voyage dans la Chine occidentale, par Gaston de Bezaure. Paris, 1879. Plon.

L'île de Ts'ong-ming, à l'embouchure du Yang-tse-kiang, par le P. Henri Havret, 2 piastres. Chang-hai, 1892.

La province de Ngan-hoei, par le P. Henri Havret. Chang-hai, 1893.

Le canal Impérial, par le P. Dominique Gondar. Chang-hai, 1894.

Histoire du Royaume de Ou (1112-473 avant J.-C.), par le P. Albert Tschepe, 3 piastres. Chang-hai, 1896.

Histoire du Royaume de Tch'ou (1122-223 av. J.-C.), par le P. Albert Tschepe, 5 piastres. Chang-hai, 1903.

INDOCHINE.

Atlas de la mission Pavie en INDOCHINE. Notices et cartes par Aug. Pavie. Ouvrage publié sous les auspices du Ministère des Affaires étrangères, du Ministère des Colonies et du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Paris, 1903. Aug. Challamel, éditeur.

La France d'Asie. *Un Français en Indochine.* **Siam, Cochinchine, Cambodge, Laos, Tonkin, Annam. Paris, 1900. Librairie africaine et coloniale.**

L'Indo-Chine et son avenir économique, par Albéric Neton, précédé d'une préface par M. Eugène Etienne. Paris, 1904, Perrin.

JAPON :

Le Japon d'aujourd'hui. Etude sociale, par G. Weulersse. Vol. in-18 jésus, 4 francs. Paris, 1904, Armand Colin,

Le Japon vrai, par Félix Martin, 3 fr. 50. Paris, 1898, Charpentier.

SIBÉRIE :

De Paris au Japon à travers la Sibérie, par E. Cotteau. Paris, 1888, Hachette.

En Sibérie, par Jules Legras, 4 francs. Paris, Armand Colin.

La Sibérie économique, par Cl. Aulagnon. Paris, 1901

INDEX

	Pages
Amoy	83
Amphitrite	44
Canton 9. *11*	33
Caobang	75
Cha-che	132
Chang-hai 85 *100*	
Che-cheou-hien	132
Che-men-hien	87
Che-tch'eng-hien	68
Dong-dang	55
Fan-tch'ang-hien	126
Fo-chan	33
Fong-tch'ouan-hien	39
Fong-yi-tcheou	74
Fou-tcheou-fou 77 *78*	
Hai-men-t'ing	123
Hai-nan	41
Haï-phong	39
Hai t'eou	45
Han-k'eou 131. *135*	137
Han-yang-fou *131*	137
Hang-tcheou-fou *87*	
Heng-tcheou	60
Hing-yi-fou	73
Hoi-hao	41
Hong-kong	1
Hou-k'eou-hien	128
Hou-tcheou-fou	93
Houa-tcheou	47
Houai-yuan-hien	69
Houang-p'ou	99
Houang-tcheou-fou	130
Kao-mi-hien	140
Kao-tcheo-fou	47
K'i-tcheou	130
Kia-chan-hien	85
Kia-hing-fou 86	95
Kia-yu hien	131
Kiang-yin-hien	123
Kiao-tcheou 139	140
Kien-li-hien	132
Kieou-hien	126
Kieou-kiang-fou	129
King-hien	116
King-tcheou-fou	132
K'iong-tcheou-fou	42
Kou-chan (de Fou-tcheou)	80
Kou-chan (de Hang-tcheou)	91
Kouang-tcheou-wan. *43*	46
Kouang-to-tcheou	118
Kouei-chouen-tcheou	75
Kouei-hien	61
Kouei-lin-fou *49*	52
Ky-lua	55
Lang-son	56
Lien-tcheou-fou	67
Lieou-tch'eng-hien	60
Lin-siang-hein	131
Lieou-tcheou-fou	70
Lou-k'i-k'eou	131
Lo-ting-tcheou	38
Long-tcheou-t'ing *54*	56
Lou-tch'ouan-hien	68
Macao 23 *24*	
Ming (tombeau)	112
Moui-lok	46
Nankin *109*	125
Nan-ning-fou	58
Nan-t'ai	79
Nan-yue 1	11
Nao-tcheou	43
Ngan-k'ing-fou 119	127

	Pages
Ning-kouo-fou	115
Ning-kouo-hien	117
Ning-po	*96*
Pak-hoi	*39* 67
Pao-chan-hien	122
P'eng-tso-hien	128
Pei lieou-hien	66
P'ing-lo-fou	53
P'ing-nan-hien	63
P'ing-siang	55
Po-pai-hien	66
Po-so-t'ing	74
San-chouei-hien	33
Sancian	45
Si-kiang	33 57
Si-long-tcheou	73
Siang-tcheou	71
Sing-hing-hien	37
Sin-ning-tcheou	57
Sin-tcheou-fou	*62* 73
Song-kiang-fou	85
Soua-t'eou	48
Souei-k'i-hien	68
Song-tseu-hien	133
Sseu-tch'eng-fou	73
Ta-tong	127
T'ai-p'ing-fou	125
T'ai-p'ing-fou	57
Tchao-k'ing-fou	36
Tchao-king (gorges)	35
Tchao-p'ing-hien	53
Tch'ang-hing-hien	96
Tch'ang-lo-hien	141
Tche-kiang-hien	133
Tch'e-tcheou-fou	127
Tchen-kiang	124
Tchen-ngan-fou	74
Tch'ong-ming	99 122
Tchou-kiang	1. *9* 23
T'eng-hien	63 65
To-k'ing-tcheou	38
Tong-lieou-hien	128
T'ong-ling-hien	127
Tong-ngan-hien	38
Tsi-nan-fou	141
Ts'ing-tao	139
Ts'ing-tcheou-fou	141
Victoria	*3* 46
Wou-hiue	129
Wou-hou	126
Wou-hou-hien	114
Wou-siuan-hien	72
Wou-song	99
Wou-tch'ang-fou	131 *136*
Wou-tcheou-fou	39. 54. *64.* 65. 67. 69
Wou-tch'ouan-hien	46
Wou-tch'ang-hien	130
Yang-so-hien	52
Yi-t'chang-fou	4. 134
Yi-tou-hien	133
Yo-tcheou-fou	131
Yong-chouen-hien	59
Yong-hien (de Wou-tcheou-fou)	65
Yong-hien (de Lieou-tcheou-fou)	69
Yu-lin-tcheon	66
Zi-ka wei	107

Levallois-Perret. — Imprimerie SCHNEIDER Freres et MARY, 18 bis, rue Raspail.